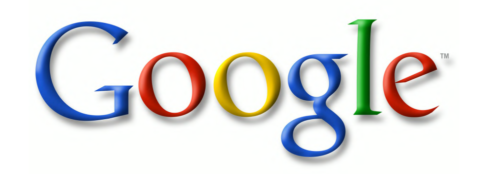

Google

Nimes gallo-romain

Hippolyte Bazin



VILLES ANTIQUES

NIMES

GALLO-ROMAIN

Guide du Touriste-Archéologue

PAR

HIPPOLYTE BAZIN
Agrégé de l'Université, Docteur ès lettres

DESSINS DE MAX RAPHEL
Ancien Elève de l'Ecole des Beaux-Arts
Architecte diplômé par le Gouvernement

NIMES

MDCCCXCI

PARIS, HACHETTE ET Cie, ÉDITEURS.

CH. DEGAUX. Sc.

NIMES

GALLO-ROMAIN

VILLES ANTIQUES

NIMES GALLO-ROMAIN

GUIDE DU TOURISTE-ARCHÉOLOGUE

PAR

HIPPOLYTE BAZIN

AGRÉGÉ DE L'UNIVERSITÉ, DOCTEUR ÈS LETTRES
CORRESPONDANT DU MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE
POUR LES TRAVAUX HISTORIQUES

Dessins de Max RAPHEL

Ancien Élève de l'École des Beaux-Arts,
Architecte diplômé du Gouvernement.



PARIS

HACHETTE ET Cie, ÉDITEURS

1892

A M. GASTON BOISSIER

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE ET DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

JE DÉDIE CE LIVRE
SUR LES ANTIQUITÉS DE NIMES,
SA VILLE NATALE,
EN TÉMOIGNAGE D'AFFECTION ET DE RESPECT.

H. BAZIN.

PRÉFACE

Le maître éminent qui a bien voulu accepter la dédicace de ce livre a publié des PROMENADES ARCHÉOLOGIQUES A ROME ET A POMPÉI *que tout le monde connaît. Nous sommes de ceux qui avons eu le plaisir de voyager en Italie avec ce guide aimable et sûr, et qui avons éprouvé, au retour, le charme non moins vif de rafraîchir nos impressions à la lecture de ces pages pleines de faits et de poésie.*

De loin, de très loin, nous avons voulu suivre les traces de M Gaston Boissier ; non qu'il nous soit venu à l'idée de peindre, comme lui, de grandes scènes et de vastes tableaux, mais notre modeste esquisse est inspirée par le même amour de l'antiquité et par le même désir de le communiquer aux autres.

L'Italie est la terre de prédilection des archéologues· Mais il est en France une région dont on disait déjà, au temps de Pline ; qu'elle était comme le prolongement de l'Italie. Le mot est toujours vrai, italiens ou français, les rivages de la Méditerranée n'ont rien à s'envier : mêmes prodnctions, même ciel bleu, même soleil éblouissant qui colore les ruines, et aussi mêmes trésors archéologiques. Or, de toutes les villes de Provence et du Languedoc, Nîmes, est sans contredit celle qui possède le plus d'antiquités.

Ses Arènes d'un aspect imposant, sa Maison-Carrée si gracieuse et si élégante, sa mystérieuse Tour Magne, les poétiques ruines du Temple de Diane, son musée épigraphique, un des plus riches de France, ses collections archéologiques forment un ensemble hors de pair. Nîmes

a, en outre, une originalité séduisante. Son goût pour tout ce qui est romain se manifeste sous les formes les plus diverses et les plus inattendues. Entre tous ses enfants célèbres, n'a-t-elle pas choisi Antonin pour lui élever une statue? Les rues s'appellent Auguste, Agrippa, Trajan, Adrien, et, sur les registres de l'état-civil, on trouve, presque à chaque page, les prénoms de Numa, de Titus et de Flavien.

Le caractère nimois n'est pas non plus sans rapport, par sa rude et mâle énergie, avec celui des anciens Romains, et le peuple y a les mêmes goûts, et parfois la même violence. Les courses de taureaux, si nombreuses dans le Midi, soulèvent parfois ici de véritables tempêtes. Aux grands jours de fête, quand les gradins sont noirs de spectateurs suspendus à toutes les anfractuosités de l'amphithéâtre, il circule dans cette foule des courants étranges; elle est agitée de frémissements semblables à ceux qui, à quinze siècles de distance, faisaient vibrer l'âme du peuple roi. Malheur, en ces moments de fièvre, au toréador qui, en présence d'un taureau vicieux, ne risque pas assez crânement sa vie. La foule en délire le poursuit de ses cris et de ses huées, comme jadis elle demandait, implacable, la mort du gladiateur vaincu Aussi a-t-on bien eu raison de dire que l'on n'éprouve nulle part, autant qu'à Nimes, la sensation vivante du passé romain.

Telle est la ville dont nous nous proposons de visiter les monuments et le Musée. Nous croyons que plusieurs trouveront à nous suivre intérêt et plaisir. Sans parler des archéologues de profession et de ceux que passionne l'étude de nos origines, les gens du monde liront sans trop de fatigue ces quelques pages ; cent fois, au cours de cette promenade, l'occasion naîtra pour eux de raviver le souvenir des textes classiques, ces vieux amis que l'on a toujours plaisir à retrouver.

C'est dans cet espoir, c'est afin de rendre notre œuvre attrayante pour un cercle plus large de lecteurs, que nous

nous sommes interdit les investigations minutieuses, les descriptions trop détaillées, les discussions techniques, en un mot tout ce qui pouvait alourdir notre exposé. Nous avons avant tout entrepris une œuvre de synthèse, et nous avons mis à profit les recherches de tous ceux qui nous ont précédé.

Ce nous est un devoir bien doux que d'associer ici, dans un public hommage de gratitude, deux savants, nos maîtres qui veulent bien être en même temps nos amis, MM. A. Aurès et A. Allmer. Nous avons beaucoup appris dans les conversations du premier; on verra de quelle utilité nous a été le second, par le nombre de fois qu'il est cité en bas de page. Le livre de M. Allmer a paru après le tome XII du CORPUS INSCRIPTIONUM LATINARUM, *il est de vente courante et facile à manier. C'est à lui de préférence que nous renvoyons le lecteur. Nous nous sommes servi, d'ailleurs, avec grand profit de la partie du* CORPUS *relative aux inscriptions de Nîmes et de la préface de M. O. Hirschfeld, chef-d'œuvre d'exactitude et de clarté.*



INTRODUCTION

APERÇU HISTORIQUE

SOMMAIRE

I. Période Celtique : Le territoire de Nimes et ses souvenirs préhistoriques. — Les tombeaux celtiques de la campagne de Nimes. — Le marché et la source de Nemausus. — Les forteresses celtiques : l'*oppidum* de Nages. — Mœurs et coutumes des Volques. — Leurs rapports avec les Grecs de Marseille.

II. Période Romaine : Arrivée des Romains au delà des Alpes : Indifférence de la République à l'égard des Volques. — La colonie de Nimes. — Bienveillance d'Auguste et de ses successeurs. — Nimois célèbres : l'Empereur Antonin. — Nimes chrétien.

I. — 1. Le territoire de Nimes, que l'on appelait au temps des Romains l'*ager Nemausensis*, comprenait toute la cité des Volques Arécomiques (1), c'est-à-dire, outre le département du Gard actuel, la portion de celui de l'Hérault située en deçà du fleuve. Quant à la ville capitale, elle occupait en grande partie le même emplacement qu'aujourd'hui, au point de communication en quelque sorte nécessaire entre le bassin de la Garonne et celui

(1) L'origine des Volques est une des questions les plus obscures et les plus discutées. Selon M. d'Arbois de Jubainville, leur nom primitif *Valah* s'étendait à toute la famille celtique ; leur berceau serait dans le haut Danube, et c'est vers le IIIe siècle avant J.-C.

du Rhône, entre l'Espagne et l'Italie. Plus au nord, le transit habituel des marchandises eût été entravé par des collines assez escarpées ; au sud, c'était la plaine parsemée d'étangs, et, dans la mauvaise saison, très souvent impraticable. Nimes, située sur le versant qui continue à s'abaisser jusqu'à la mer, à une altitude suffisante pour que les voies d'accès ne fussent pas détrempées par les pluies, assez basse pour éviter les difficultés de charroi, était un point unique pour servir de rendez-vous aux populations nomades, désireuses d'échanger entre elles les produits de leur art et de leur industrie.

Plusieurs races se sont succédé dans cette contrée (1) : nous ne remonterons pas jusqu'aux plus anciennes et laisserons de côté les grottes des bords du Gardon habitées par l'homme chasseur (2), et les dolmens encore nombreux dans la partie septentrionale du département (3), aux environs de Barjac, au milieu des bois de

qu'ils seraient venus s'établir dans la vallée du Rhône, où ils se trouvaient lors du passage d'Annibal, en 218 av. J.-C. (TITE-LIVE, II, 26) ; plus tard, les Volques se seraient avancés vers l'ouest.— M. Charles Robert fait venir également les Volques de l'Orient, par la vallée du Haut Danube ; ils auraient dans leur marche vers l'ouest laissé une de leurs tribus dans la Forêt d'Hercynie. — M. Barry (*Histoire générale du Languedoc*, édition Privat, t. I, p. 140) place le pays d'origine des tribus Volques dans l'Ile de Bretagne et la Gaule du Nord.

Aucun de ces savants n'est d'accord avec les textes anciens : César (*de Bello Gallico*, II, 24) raconte qu'un des territoires les plus fertiles de la forêt d'Hercynie était habité par une colonie de Volques Tectosages venus de la Gaule ; ils y seraient arrivés, d'après lui, « à

(1) Nous avons la bonne fortune de pouvoir placer dans notre Appendice, sous les yeux du lecteur, une note inédite de M. G. Carrière, sur les Temps préhistoriques dans le pays au sud des Cévennes.

(2) DE CHRISTOL, *Notice sur les ossements fossiles des cavernes du Gard*. 1829, in-8.

JEANJEAN, *L'homme et les animaux des cavernes des basses Cévennes*, 1870, in-8.

CAZALIS DE FONDOUCE, *L'homme dans la vallée inférieure du Gardon*.

E. POTHIER, *La baume de Latronne*, 1890.

(3) LÉON ALLÈGRE, *Les monuments mégalithiques du Gard*.

chênes blancs et d'yeuses. Nous ne saurions cependant pas, dans cette introduction historique, passer absolument sous silence la période préromaine, à laquelle l'âge suivant emprunte précisément sa physionomie très originale. Nimes offre en effet cet attrait particulier qu'elle a conservé fort tard les marques non équivoques de son origine celtique. Pour pouvoir les reconnaître, soit dans ses monuments, soit dans son épigraphie, soit dans les objets de son musée archéologique, il est essentiel d'esquisser rapidement, si indécis que soient les contours par suite de la pénurie des renseignements, l'aspect des populations qui habitaient antérieurement le pays. Telle est la raison pour laquelle il nous faudra signaler au lecteur les sépultures préromaines de la campagne de Nimes, funèbres jalons des routes qui conduisaient des régions froides du nord, vers les pays du soleil.

Nous aurons à parler aussi des enceintes fortifiées à l'aide desquelles, définitivement fixée dans le pays la tribu celtique des Volques Arécomiques se mettait à l'abri des incursions de ses ennemis. Les Arécomiques avaient dans leur voisinage immédiat des comptoirs marseillais, et l'Hellénisme a dû rayonner sur eux de

l'époque ancienne où les Gaulois, supérieurs en alliance aux Germains, leur faisaient fréquemment la guerre et envoyaient des colonies au delà du Rhin ».

Strabon rapporte également, comme témoignage de l'ardeur belliqueuse de ces peuples, qu'une expédition de Tectosages était allée jusqu'au fond de l'Asie Mineure, et c'est de ces Celtes ou Galates qu'une province d'Asie Mineure prit le nom de Galatie.

On voit que, d'après les écrivains anciens, c'est de l'ouest à l'est qu'aurait eu lieu le mouvement de migration des Volques ; les études des savants pendant ces dernières années laissent supposer qu'il eut lieu, du moins à l'origine, en sens inverse.

Il faut espérer que les découvertes archéologiques, et notamment l'observation des sépultures, en apportant des documents nouveaux, permettront d'éclairer ce point d'histoire qui est actuellement des plus ténébreux.

très bonne heure ; il s'est perpétué assez longtemps après l'arrivée des Romains et a probablement eu une nouvelle floraison lors de la colonisation greco-égyptienne. A partir de ce moment, c'est Rome qui exercera son influence civilisatrice sur Nimes; mais celle-ci conserva toujours son caractère de ville religieuse, vouée au culte de Nemausus et c'est, nous le verrons, la raison probable, pour laquelle la doctrine du Christ ne s'y implanta que relativement assez tard.

2. La campagne de Nimes, assez fertile dans la plaine qui s'étend au sud, est d'un aspect âpre et sauvage du côté du nord. Qu'on se figure un vaste plateau, aux ondulations multiples et pierreux à l'excès; dans les interstices des rochers, quelques maigres arbrisseaux, figuiers tordus par le vent, oliviers rabougris, taillis de chênes verts; partout où cette végétation manque, c'est une couche profonde de pierres reliées entre elles par un peu de terre rougeâtre. En harmonie avec ce paysage que des voyageurs comparent à celui de la Judée, on voit s'élever de distance en distance de microscopiques bâtisses, que l'on appelle des *mazets,* en se servant du diminutif du mot *mas* ou maison.

C'est là que le Nimois vient, toutes les fois qu'il le peut, goûter, avec le plaisir de la campagne, celui de se sentir propriétaire. Que ne fait-il pour améliorer son bien! Il ramasse les pierres une à une, les range soigneusement sur les bords de son domaine, et arrive ainsi à la fin à gagner quelques pieds sur la garrigue. Les pierres amoncelées chaque année forment des tertres allongés de plusieurs mètres de hauteur, qui portent dans le pays le nom de *clapas.* Quelques-uns de ces tertres remontent cependant à une haute antiquité : ce sont des *tumulus,* et, sous ces pierres transportées de main d'homme, reposent à une faible profondeur dans le sol, les cendres des populations qui ont précédé les Romains dans le pays : l'auge de pierre renferme des

os calcinés, des débris de poteries fabriquées au moule et l'épée en fer que le défunt avait portée au côté dans toutes ses expéditions et dont il ne voulait même pas être séparé par la mort. Le trait commun à ces sépultures, c'est qu'elles sont toutes à incinération et qu'aucune d'elles ne se rencontre dans les bas-fonds, mais seulement sur les crêtes que longeaient les routes celtiques(1). L'étude attentive dont elles sont l'objet de la part de savants archéologues permettra peut-être un jour, de leur assigner une origine précise et d'y reconnaître les sépultures des Volques Arécomiques.

3. Bien que les Celtes fussent avant tout, nous le verrons tantôt, chasseurs et agriculteurs, ils ne négligeaient pas non plus les transactions commerciales : en échange des peaux de bêtes fauves qu'ils tuaient dans leurs forêts, ou de la laine de leurs troupeaux, ils aimaient à se procurer le vin que le littoral produisait en abondance et les mille produits d'une civilisation plus raffinée qui leur arrivaient d'au-delà des mers. Or, il est possible que Nimes ait été un marché celtique important, et que, devançant Beaucaire sa voisine, elle ait été un centre de négoce. Il fut un temps, en effet, où les transports ne se faisaient pas encore par les cours d'eau, et où les guerres de tribu à tribu, la crainte des embuscades, obligeaient les convois à suivre de préférence la crête des coteaux. D'ailleurs d'autres raisons encore dirigeaient de ce côté la course des Celtes.

Ils adoraient, on le sait, les forces de la nature : vivant au milieu de vastes forêts, ils croyaient entendre dans le bruissement des chênes la voix de la divinité, et ils considéraient les sources comme une de ses manifestations bienveillantes. Que dis-je? c'était pour eux la divinité personnifiée, et, de même que les Nymphes

(1) E. Pothier, *Sépultures préromaines trouvées dans les environs de Nimes, 1890.*

étaient sorties de l'imagination créatrice des Grecs et des Romains, à son tour le génie des Celtes donna naissance au dieu Nemausus.

Située à la limite du plateau calcaire et de la plaine, la source arrive par des conduits souterrains dans un bassin en forme d'entonnoir, qui se remplit tantôt tout doucement, en ridant légèrement la surface limpide de son miroir et tantôt en bouillonnant et en projetant des flots d'écume.

Quelle est l'origine de la Fontaine de Nimes? On a cru longtemps qu'elle dérivait du Gardon qui coule à quelques lieues au nord; mais une observation attentive a prouvé que la rivière et la source ne sont pas soumises aux mêmes crues. On a remarqué au contraire que le débit de la Fontaine concorde assez exactement avec la plus ou moins grande quantité d'eau que les pluies d'orage répandent sur les collines pierreuses du nord-ouest. La conformation géologique du sol permet d'ailleurs de se rendre assez exactement compte de la manière dont se produisent ces intermittences : dans le terrain calcaire du département du Gard, on rencontre souvent, en effet, des grottes profondes, qui s'étendent bien loin sous la terre et qui communiquent avec le sol extérieur par des crevasses ; la source les côtoie : que la cavité se remplisse au point de déborder, et aussitôt le courant d'habitude calme et tranquille jaillira avec impétuosité.

Cette explication naturelle ne s'était pas, on le comprend, offerte à l'esprit superstitieux des Celtes nos pères. La source qu'ils avaient rencontrée claire et limpide, après plusieurs journées de marche dans un pays aride et désséché, avait été saluée par eux de pieuses acclamations, et, dans la manifestation naïve de leurs aspirations religieuses, ils l'avaient déifiée. Nemausus devint un lieu de pélerinage célèbre dans le territoire arécomique et dans les pays environnants.

4. Les Volques se divisaient en deux grandes tribus (1): les Tectosages de Toulouse étaient d'humeur particulièrement guerrière et batailleuse; on trouve chez les auteurs anciens le récit de leurs luttes contre les peuplades du voisinage et de leurs expéditions jusqu'en Asie (2).

Les Arécomiques de Nimes avaient des habitudes plus pacifiques, sans négliger toutefois les moyens de défense qu'il était alors indispensable de prendre. Il est probable par exemple, que, dès les premiers temps de l'occupation, les hauteurs qui dominaient la source de Nemausus et où s'élève actuellement la Tour Magne, durent être entourées d'une enceinte ; il n'existe plus aujourd'hui aucune trace de ces fortifications, et cela n'a rien d'étonnant avec tous les remaniements que l'on a de tout temps fait subir au sol à cet endroit. Les enceintes celtiques (3) qui couronnaient les plateaux dans les environs de Nimes, ont de même, en grande partie disparu. Il en existe une cependant encore assez bien conservée pour pouvoir donner lieu à d'intéressantes observations : nous voulons parler de l'*oppidum* de Nages (4).

Il est situé à moins de douze kilomètres de la ville, sur les hauteurs qui, limitées à droite par le Rhony, à gauche par le Vistre, dominent la plaine fertile de la Vaunage. Les pentes de la colline qu'il couronne sont abruptes de trois côtés. La face méridionale de l'enceinte a été détruite et les matériaux en ont été employés à différentes époques pour élever les maisons du village; mais les remparts subsistent à l'est, au nord et à l'ouest,

(1) Les limites exactes du territoire des Volques sont difficiles à déterminer à cause des contradictions des auteurs anciens : Strabon (p. 186-187) se trompe certainement quand il attribue aux Arécomiques le port de Narbonne. Il est contredit par Ptolémée (II, 20), qui place cette ville chez les Tectosages.

(2) STRABON, p. 187. — CÉSAR, *de Bello gallico*, VI, 24.

(3) BRUN E., *La ville de Mus, oppidum gaulois*, 1870, in 8.

(4) FLOUEST E., *L'oppidum de Nages*, 1870, in 8.

sur un développement de plus de 800 mètres. Leur mode de construction est très particulier : ils sont faits en grandes pierres dont quelques-unes ont jusqu'à deux mètres de longueur ; l'épaisseur de la muraille est de trois mètres. Sur certains points, plus particulièrement exposés à l'attaque des ennemis, il y avait deux murailles juxtaposées, renforcées par intervalles à l'aide de bastions semi-circulaires. L'intérieur de l'*oppidum* était lui-même partagé en un certain nombre de secteurs par des murs de pierres accouplés deux à deux, opposant ainsi un obstacle sérieux aux assaillants qui seraient parvenus à franchir le premier rempart. Ce camp retranché commandait la plaine dans trois directions ; mais, au nord-est, le plateau appelé aujourd'hui « Bois de l'Evêque », bornait l'horizon et exposait les assiégés à une surprise. Aussi, en stratégistes habiles, les défenseurs avaient-ils établi, à deux kilomètres au-dessus du village actuel de Langlade, un poste d'observation, dont la base de forme carrée subsiste encore. De là ils apercevaient les hauteurs que domine la Tour Magne et pouvaient transmettre des signaux à ceux de leurs frères des bords de la source de Nemausus.

5. Il n'est pas vraisemblable que les Volques aient, en temps de paix, constamment habité l'intérieur de ces *oppida* ; leurs cabanes devaient se trouver à proximité des terres qu'ils cultivaient, ou des pâturages où ils conduisaient leurs troupeaux.

Il existe précisément, aux environs de l'*oppidum* de Nages, au village de Saint-Côme, dans un hémicycle de collines exposé en plein midi et parfaitement à l'abri du vent, à côté d'une source récemment captée pour les besoins des habitants, un endroit où se trouvait très probablement autrefois un village celtique. Les Romains avaient bâti dans cette position très favorable de somptueuses villas dont on aperçoit à chaque pas les multiples débris ; mais, au-dessous des mosaïques, dans

l'humus qui forme une couche très épaisse, on rencontre de nombreux fragments de poteries préromaines, qui attestent la présence à cet endroit d'un groupement d'habitations assez important. C'est tout à côté encore qu'a été découverte une inscription celtique en lettres grecques, sur laquelle nous aurons plus loin l'occasion de revenir.

On peut, d'après cela et en glanant çà et là quelques renseignements, se représenter le genre de vie des Volques : les sangliers étaient très abondants dans leurs forêts et ils avaient une façon d'aborder cet animal que rappellent assez bien les toréadors de nos jours. Un curieux bas-relief du Musée de Narbonne nous montre deux Celtes en présence d'un sanglier : l'un des chasseurs présente un voile à la bête qui se précipite, tandis que l'autre s'empresse de la percer de son épieu.

La pêche était également en honneur chez les Volques : Pline le Naturaliste (1) raconte qu'il y avait dans la Province Narbonnaise et à l'extrémité occidentale du territoire de Nimes, un étang nommé *Latera*, l'actuel étang de *Lattes*, où vivaient un grand nombre de poissons de l'espèce que l'on appelle *mulets*. A certaines époques, lorsqu'ils se sentent poursuivis par les marsouins, ils se précipitent avec tant d'impétuosité, que les pêcheurs ne peuvent tendre leurs filets sans s'exposer à les voir rompre.

Les Arécomiques pratiquaient aussi, nous l'avons dit, l'élevage des troupeaux, et on fabriquait dans la Lozère un fromage que l'on exportait en Italie et que les gourmets de Rome appréciaient beaucoup (2).

6. Quant au commerce, les Volques n'avaient pas attendu pour le faire d'être définitivement fixés dans le pays : depuis longtemps déjà ils avaient dû, en effet,

(1) PLINE, IX, IV (VIII).
(2) PLINE, XI, XCVII (XLII).

entrer en relations d'affaires avec leurs voisins les Grecs. Marseille n'est pas éloignée de plus de vingt-cinq lieues et les comptoirs marseillais d'*Heraclea* (Saint-Gilles) et d'*Ugernum* (Beaucaire) étaient presque aux portes de Nimes.

Aussi ne faut-il pas s'étonner de retrouver dans l'archéologie nimoise quelques traces de l'influence hellénique. Elle se manifeste d'abord dans les plus anciennes monnaies des Volques au type grec des Dioscures, avec légende grecque; M. Mommsen a démontré que leur poids relatif est établi d'après le système des Grecs. N'est-ce pas de même l'alphabet grec que nous rencontrons sur les inscriptions celtiques de la Gaule méridionale ? Leur interprétation a donné lieu, nous le verrons, à des discussions nombreuses: les uns y voient un des rares spécimens de la langue de nos pères ; c'est pour les autres un grec corrompu au contact de la langue celtique. Quoiqu'il en soit, elles nous apportent la preuve manifeste du rayonnement de l'hellénisme dans le pays.

On a trouvé, il y a quelques années, dans le sol de Nimes, une tête colossale de femme diadémée(1), qui ne serait autre que la représentation de Marseille, ainsi qu'un bas-relief du IIIe siècle avant J.-C., en marbre également, où est figurée une scène d'adoration (2). La pureté du dessin et la netteté de l'exécution ne permettent pas de considérer ces objets comme les produits d'un art local affiné au contact des Grecs ; ils nous apportent du moins la preuve qu'il existait des relations entre la ville celtique et la ville grecque.

(1) Boussigues, *Tête de marbre du Musée de Nimes*, dans *Gazette archéologique*, 1875, p. 124.

(2) Boussigues, *Bas-relief grec votif, trouvé à Nimes*, dans *Gazette archéologique*, 1876, p. 86.

II. — 7. Après ce coup d'œil donné aux populations préromaines du territoire de Nimes, à leur genre de vie, à leurs relations avec les Grecs du voisinage, nous allons examiner la marche progressive et les différentes étapes de la romanisation dans le pays. Elle s'est effectuée assez lentement, en effet, et c'est là probablement une des raisons pour lesquelles on découvre dans Nimes romain, comme nous l'annoncions au début, des vestiges aussi nombreux et aussi persistants de l'élément national.

Lorsque les Romains firent pour la première fois en l'an 154 avant J.-C. leur apparition dans la Gaule Méridionale, ils n'arrivèrent pas jusqu'aux Volques : ils venaient, à l'appel des Marseillais, réprimer le brigandage des tribus pillardes de la frontière des Alpes, les *Deciates* et les *Oxybii.* La leçon fut salutaire ; mais, quelques années après, des déprédations ayant été commises par d'autres tribus celtiques dans le voisinage immédiat de la métropole, une nouvelle armée intervint, et, les hostilités terminées, un des consuls de l'an 124, C. Sextius Calvinus, établit à quelques milles de Marseille le château fort d'*Aquæ Sextiæ* (Aix). C'est deux ans après, à la suite des victoires de Domitius et de Fabius sur les Allobroges et les Arvernes, que le Sénat eut à s'occuper des Volques. On ignore quel est exactement le sort qui leur fut fait; mais Rome s'occupa certainement d'assurer la liberté des communications sur la voie Domitienne, tout nouvellement restaurée par Domitius Ænobarbus. A cette date, en effet, il n'était nullement question de coloniser le sud de la Gaule ; l'attention de ceux qui administraient la République était tout entière dirigée du côté de l'Espagne, et il était essentiel de pouvoir y faire arriver les armées romaines dans le plus bref délai possible. C'est en vue de se prémunir contre une attaque particulièrement dangereuse sur les frontières des Pyrénées et pour se couvrir contre les Aquitains que l'on avait fondé le château fort de Toulouse et la colonie de Narbonne. Les Volques ne demeurèrent pas

toujours fidèles aux Romains; ils favorisèrent en l'an 105 avant J.-C. l'invasion des Cimbres vainqueurs à Orange, et Pompée eût plus tard, en 77 avant J.-C., au moment de son expédition contre Sertorius, à se frayer un passage à travers le pays soulevé. Les Arécomiques de Nimes furent certainement punis; peut être est-ce à ce moment qu'il faut placer la donation faite aux Marseillais du territoire des Volques. César dépouilla en 46 avant J.-C. les Marseillais de tout ce qu'ils possédaient et la cité des Arécomiques fit certainement retour alors aux Romains. Quelle est la place qui leur fut faite dans la réorganisation de la Province? Il est probable que la *civitas* celtique fut formée en cité de droit latin; en tout cas la romanisation s'opéra dès lors plus rapidement, à en juger par les noms de familles romaines comme ceux de *Fabius*, de *Domitius*, de *Pompeius*, de *Cassius*, etc. qui, très nombreux à l'époque suivante, commencèrent, dès ce moment, à s'implanter dans le pays.

Les souvenirs archéologiques à cette époque reculée sont, on le comprend, fort rares. Peut-être faut-il y rattacher la curieuse inscription dédicatoire trouvée à Avignon : T·CARISIVS·PRAETOR·VOLC·AR·DAT·

M. Hirschfeld croit reconnaître dans ce *praetor Volcarum* le magistrat suprême de la cité.

Celle-ci était formée de plusieurs groupes de population, disséminés sur toute l'étendue du territoire et qui portaient le nom de *vici;* ceux-ci formaient des bourgs ou *pagi.* Pline et Strabon nous apprennent, mais sans les nommer, que ces centres de population étaient ici au nombre de vingt-quatre. Dans un essai de restitution du territoire arécomique, le document le plus important est sans contredit la curieuse base de colonnette actuellement au musée de Nimes : les onze noms qui sont gravés dans le marbre ont, avec une désinence latine, la forme caractéristique des noms gaulois, et rappellent

quelques uns des vingt-quatre *oppida* de Pline ; le nom de plusieurs *vici* nous a été conservé, nous le verrons, par quelques autres inscriptions nimoises.

Telle était l'organisation du territoire arécomique jusqu'au temps de Jules César et peut être même un peu au delà.

8. Autant la République s'était montrée insouciante de la romanisation de la Narbonnaise, en ne la considérant que comme un riche champ d'exploitation pour ses négociants et un passage pour ses troupes, autant Jules César eut à cœur d'en faire un centre actif de civilisation latine et comme le prolongement de l'Italie même. L'œuvre du dictateur, continuée d'après ses plans par son fils adoptif Auguste n'est pas très bien connue. On sait du moins qu'il fonda à l'aide des vétérans de son armée cinq grandes colonies: Arles avec les soldats de la VI[e] légion; Narbonne, déjà dépeuplée, fut reconstituée de toutes pièces à l'aide de la X[e] légion; Orange, Béziers et Fréjus formées des vétérans des II[e], VII[e] et VIII[e] légions. Les citoyens romains dont on récompensait ainsi les services en leur distribuant des terres, conservaient, naturellement, dans leur nouvelle patrie, les droits civils et politiques dont ils jouissaient à Rome.

A côté de ces colonies, nous trouvons, à la mort d'Auguste, dans le même pays, un certain nombre de villes portant également le titre de colonies, mais n'étant que de droit latin. La cité des Volques doit probablement avoir été rangée dans cette seconde catégorie. C'est là, d'ailleurs, un problème difficile à résoudre et qui mérite de retenir un moment notre attention. Les médailles de Nimes lui assignent le titre de colonie COL NEM ; leur revers, le crocodile enchaîné au palmier, rappelle les souvenirs de la conquête de l'Egypte; il semblerait donc que la colonisation de cette ville doive se rattacher à l'ensemble de celles dont il est question dans le monument d'Ancyre. On sait que les

légionnaires licenciés furent envoyés, après la bataille d'Actium, fonder des colonies sur plusieurs points du monde romain et notamment en Gaule ; Nimes est-elle de ce nombre ? Les témoignages formels de Strabon (1) et de Pline (2) contredisent cette opinion. Le premier s'exprime, en effet, en ces termes : « Nimes comprend vingt-quatre bourgs florissants, qui, *ayant le droit latin*, fournissent quantité d'hommes marquants devenus citoyens romains par l'exercice des magistratures municipales. » Pline, de son côté, place expressément Nimes entre les *oppida latina*. Cette contradiction entre les témoignages de la numismatique et les textes des auteurs anciens a exercé la sagacité des savants.

Dans la première édition de son *Monumentum Ancyrianum*, M. Mommsen compte Nimes au nombre des colonies militaires ; dans la seconde édition, elle ne figure plus dans cette même liste.

M. Allmer paraît avoir trouvé la solution de ce difficile problème, en se reportant aux conditions dans lesquelles s'est effectuée la conquête de l'Egypte. Il a fait remarquer, en effet, que l'armée d'Octavien ne se composait pas seulement de légionnaires citoyens romains, mais de troupes auxiliaires, notamment de grecs égyptiens : c'est à ces derniers que le général victorieux aurait donné comme territoire de colonisation une portion du sol arécomique.

Dans leur nouvelle patrie, ces Grecs d'Egypte ne se trouvaient pas trop dépaysés; le soleil de Nimes a souvent l'ardeur torride de celui de l'Orient, et, à l'est du territoire, le Rhône qui, aux jours de crues, coulait alors en liberté hors de ses rives, rappelait les inondations du Nil. Quant aux Arécomiques, en cédant aux nouveaux venus une part de leurs domaines, ils

(1) STRABON, p. 186.

(2) PLINE, IX, 8.

gagnaient par compensation les privilèges attachés à la possession du droit latin.

Telle est l'origine de la colonisation de Nimes; telle est la raison pour laquelle les as frappés à Nimes portent d'un côté les têtes adossées d'Auguste et d'Agrippa, l'amiral de la flotte d'Actium, et de l'autre le palmier d'Egypte et le crocodile du Nil (1).

9. Il n'avait pas été possible à Auguste de donner aux nouveaux colons plus que le droit de cité. En faisant d'eux des citoyens romains, il eût certainement excité les murmures de ses vétérans, indignés de voir élever jusqu'à eux ces Grecs égyptiens dont ils ne parlaient qu'avec mépris.

Mais s'il était ainsi limité dans la distribution des faveurs publiques, l'Empereur avait du moins l'entière disposition de sa bienveillance personnelle; il la marchanda d'autant moins aux Nimois, qu'il trouvait, en la manifestant, l'occasion de réaliser ses vues politiques sur le midi de la Gaule.

Les Romains avaient, on le sait, l'habitude de ne pas violenter les croyances des peuples soumis, du moment qu'elles ne constituaient aucun danger pour l'Etat. Auguste eut l'idée de génie de faire servir dans chaque pays les dieux indigènes à la propagation de son influence : non seulement il laissait toute liberté à l'exercice du culte des différents dieux, mais il les admettait à titre de lares dans le panthéon romain, à la seule condition que son propre nom leur serait associé : Nemausus devint ainsi *Nemausus-Augustus*. Mais ce n'était pas assez encore : Nimes était, nous le savons, un lieu de pèlerinage vénéré où l'on affluait de tous les points du territoire arécomique. Pour conquérir les cœurs de ces populations l'Empereur manifesta publi-

(1) Ce revers des as romains constitue depuis François I[er] les armoiries mêmes de la ville.

quement sa dévotion envers leur divinité préférée. Telle est la raison pour laquelle il fit aux abords de la source de Nemausus les somptueuses constructions que nous aurons bientôt à décrire, excitant ainsi dans l'âme des Volques des sentiments de pieuse reconnaissance.

Des débris d'inscriptions monumentales au nom d'Auguste ou d'Agrippa donnent à penser que Nimes est redevable à tous deux de plusieurs édifices publics : l'Empereur lui fit don d'une enceinte de murs et de portes monumentales; son petit-fils Caius César accepta de devenir patron de la colonie et y fit construire un xyste à ses frais. De son côté Nimes éleva à Caius et à Julius César un temple, qui n'est autre que la Maison-Carrée. Bien plus : lors des sourdes compétitions qui s'élevèrent dans les dernières annéesdu règne d'Auguste entre les jeunes princes et le fils de l'impératrice Livie, les Nimois prirent énergiquement parti pour Caius et Julius-César, et, dans un mouvement d'exaltation, le peuple renversa toutes les statues de Tibère. Monté sur le trône, celui-ci ne leur tint d'ailleurs pas rigueur ; on ne voit pas qu'il leur ait retiré aucun de leurs anciens privilèges.

10. C'est sous ce règne que Domitius Afer quitta Nimes, sa ville natale, pour venir exercer à Rome la profession de rhéteur où il excellait. Son éloquence était plus grande que sa moralité; il mit son talent au service des rancunes personnelles de l'Empereur et contribua à la perte de Germanicus et d'Agrippine. Il eut bientôt à se mettre lui-même en garde contre la jalousie du nouvel empereur Caligula, qui, sous un prétexte futile, l'attaqua vivement devant le Sénat. Domitius Afer était perdu ; sa présence d'esprit le sauva. Au lieu de se défendre, il se mit à répéter avec admiration plusieurs passages de la harangue de l'Empereur, et, s'avouant vaincu, ilobtint sa grâce par cette audacieuse flatterie et reçut même peu de temps après le titre de

consul. Il fut, on le sait, le maître de Quintilien, qui fait de lui un pompeux éloge.

L'épigraphie nous apprend que plusieurs Nimois parvinrent, au cours des deux premiers siècles, aux rangs les plus élevés soit de la carrière équestre, soit de la carrière sénatoriale. Mais Nimes se glorifie surtout d'être le pays de famille de l'empereur Antonin. Nous allons dire quelques mots de l'origine de ce Nimois, dont la statue en marbre, œuvre d'un artiste moderne, se dresse sur une des places publiques de la ville.

Le grand-père d'Antonin le Pieux était de Nimes; l'Empereur reçut le jour à Lanuvium, le 19 septembre de l'an 86. Son nom, où figurent, suivant l'usage aristocratique du temps, les noms de ses ancêtres paternels et maternels, était : TITUS AURELIUS FULVUS BOIONIUS ARRIUS ANTONINUS. En l'adoptant, Hadrien lui donna son propre gentilice, et il s'appela alors: TITUS ÆLIUS HADRIANUS ANTONINUS. Son père, Aurelius Fulvus, jouissait à Rome, où il avait exercé le consulat, d'une haute considération, et son grand-père maternel, Titus Arrius Antoninus, était connu pour la pureté et la simplicité de ses mœurs : c'est lui qui, au moment de l'élévation de Nerva à l'empire, plaignait son vieil ami d'échanger sa condition paisible contre la pourpre.

Avant de parvenir au pouvoir suprême, Antonin avait rempli les plus hautes magistratures: il avait été successivement consul en l'an 120, proconsul d'Asie en 128 ou 129, juge d'une des quatre provinces italiennes et membre du Consistoire impérial. On voit, par cette énumération de dignités, que l'attention de l'empereur régnant Hadrien s'était depuis longtemps fixée sur lui, et qu'il faut considérer comme une pure invention le récit d'Aurélius Victor : « Hadrien, dit-il (1), convoqua le Sénat pour créer un César. Comme les sénateurs s'empres-

(1) AURELIUS VICTOR, *Historia romana, Epitome XV.* — Cf. CAPITOLIN, *Ant.*, 1.

saient d'accourir à l'assemblée, l'Empereur aperçut par hasard Antonin qui, du bras, soutenait les pas chancelants d'un vieillard, son beau-père ou son père. Pénétré d'admiration à cette vue, Hadrien fit accomplir les cérémonies pour l'adoption d'Antonin comme César... »

Monté sur le trône, le nouvel Empereur fut bienveillant envers son pays d'origine. Son prédécesseur Hadrien avait déjà contribué beaucoup à l'embellissement de Nimes, où il était venu peut-être deux fois, en tout cas au moins une, au cours de ses nombreux voyages. Spartien nous apprend (1) qu'il y reçut la nouvelle de la mort de l'impératrice Plotine, femme de Trajan, sa bienfaitrice, et qu'il lui éleva une basilique. C'est à lui, croit-on, ou à son successeur, que Nimes fut redevable du droit de cité complet. Elle jouit, sous Antonin le Pieux, d'une prospérité très grande, et remplaça peut-être même Narbonne comme capitale de la Province. Toujours est-il que, sur les bornes milliaires de la voie Domitienne, les distances comptées jusqu'alors à partir de Narbonne, comme point initial, commencent à dater de ce moment à Nimes, devenue la principale ville du pays. Ce fut à cette époque une place de commerce importante. Ses inscriptions mentionnent plusieurs corporations, ou associations commerciales; elle était le siège d'un transit considérable entre l'Espagne et l'Italie.

11. Mais Nimes était aussi, et avant tout, un centre de dévotion et de fêtes religieuses, et elle conserva toujours, pendant la période qui nous occupe et même au delà, les traditions de piété qui avaient présidé à son origine et à son développement. Elle opposa plus de résistance que d'autres villes, ses voisines, à l'introduction des doctrines nouvellement écloses en Orient, et le Christianisme ne paraît s'y être implanté qu'assez tard.

(1) Spartien, *Hadrian.*, 12.

C'est, en effet, la conclusion où nous amène le passage suivant, emprunté aux *Actes* de Saint-Baudile, martyrisé dans le pays, après le triomphe de l'Eglise, pour avoir voulu s'opposer à la célébration d'une fête païenne. « Il marcha, dit l'hagiographe latin (1), jusqu'aux limites de la cité de Nimes... Bien que cette ville fût assez célèbre, en ce qui concerne la gloire passagère et factice du siècle, elle renfermait encore, à l'époque où ce bienheureux mérita la couronne du martyre, une grande quantité d'hommes imbus de l'erreur et de la superstition des Gentils. » — Ce texte est, il faut le dire, de valeur assez relative, à cause du caractère souvent légendaire des Vies de Saints. Mais ce n'est pas le seul argument sur lequel on s'appuie pour affirmer la lenteur avec laquelle le Christianisme se répandit dans Nimes.

Une remarque autrement importante, c'est que, à très peu d'exceptions près, les inscriptions chrétiennes que l'on a exhumées de son sol sont postérieures au V[e] siècle. On y a découvert, il est vrai, plusieurs sarcophages qui sont antérieurs à cette date. Mais M. Edmond Leblant (2) fait justement observer que ce pourraient bien être des monuments d'importation étrangère et arrivés à Nimes à une époque plus rapprochée de nous. « Le fait serait d'autant plus admissible, ajoute ce savant, que cette ville où abondent les souvenirs de l'art antique, ne nous a encore, chose singulière, et contraire à ce que nous voyons dans les grands centres, donné aucun sarcophage à ornements

(1) *Acta Martyrii Baudilii*, § 4 (Bolland. 20 mai, et GRÉGOIRE DE TOURS. *De Gloria Martyrum*, c. 88.— La mémoire de saint Baudile a toujours été chère aux Nimois: il y avait au moyen âge, aux portes de la ville, un monastère célèbre qui lui était consacré. Il existe aujourd'hui encore une chapelle à l'endroit où, dit on, le saint subit le martyre, et une élégante église moderne, dans le style gothique, vient d'être placée sous son vocable.

(2) EDMOND LEBLANT, *Les Sarcophages chrétiens de la Gaule*, Paris, Impr. Nationale, 1886, p. 108.

qui remonte aux âges païens. L'élégante cité n'aurait donc point, selon toute apparence, possédé au temps du Haut Empire une de ces officines spéciales, qui devaient être et furent plus tard la souche des ateliers de sculpture funéraire chrétienne. »

Cet ensemble de preuves, empruntées aux textes, à l'épigraphie et à l'archéologie, semble corroborer l'idée que nous avions au sujet de la résistance que Nimes, ville de dévotion celtique, a mise à accepter la religion chrétienne.

Nous venons de tracer, dans ses grands traits, l'histoire de Nimes antique ; nous eussions pu lui donner plus de développement ; c'est à dessein que nous nous sommes limité ; nous avons pensé que cette esquisse, facile à embrasser du regard, était suffisante pour préparer le lecteur à nous suivre dans notre excursion archéologique.

PREMIÈRE PARTIE

LES MONUMENTS

AVANT-PROPOS

Nous avons, dans l'Introduction, exposé rapidement les origines et l'histoire de Nimes; nous allons aborder l'étude de ses monuments.

Grâce au goût archéologique qui, depuis le commencement du siècle, est de tradition dans Nimes, ses antiquités sont dans un état de conservation relativement bon; elles sont soigneusement surveillées et nous sommes heureux d'adresser ici un public hommage au savant architecte des monuments historiques, M. Révoil. Nous avons beaucoup appris dans ses savants Mémoires et ses Comptes rendus de fouilles. M. Aurès a apporté dans l'étude de la Maison-Carrée et des Arènes sa patience et sa sûreté d'investigation habituelles. M. le général Pothier, alors qu'il commandait à Nimes le 38[me] régiment d'artillerie, a fait derrière le Temple de la Fontaine des fouilles dont les résultats sont fort curieux.

Venu après tous ces archéologues de grand mérite, nous avons profité de leurs travaux, et notre tâche a considérablement été allégée. Nous n'avons pas, nous le répétons, cherché à pénétrer dans de minutieux détails que l'on trouvera facilement dans des ouvrages spéciaux; notre but serait atteint si nous parvenions à composer un tableau à la fois exact et pittoresque de la ville antique, en l'état actuel de nos connaissances.

Nous parlerons des remparts, des portes et de la Tour-Magne dans notre premier chapitre. Dans le second, relatif aux aqueducs, il sera également question du Pont-du-Gard et du Château d'eau de la rue de la Lampèze. Avec le temple dit de Diane, dont

nous essaierons de déterminer la véritable attribution, nous passerons en revue les constructions environnantes, et nous tenterons une restauration idéale de ce quartier de la Fontaine, qui a été comme le berceau de la ville. Le quatrième chapitre sera consacré à l'étude de la Maison-Carrée, et le cinquième aux Arènes. Enfin, dans le sixième et dernier chapitre, nous donnerons un aperçu des fouilles qui peuvent intéresser la topographie de Nimes gallo-romain.

CHAPITRE PREMIER

L'ENCEINTE FORTIFIÉE. — LES PORTES. — LA TOUR MAGNE.

SOMMAIRE

La ligne des remparts romains hors de la ville moderne.— Les tours et l'inscription du légionnaire. — La porte de France et le fossé d'enceinte au midi. — La porte d'Auguste. — Tracé des murailles à l'est et au nord. — La Tour Magne.— Sa position topographique. — Ses différentes destinations.

1. Les monuments antiques de Nimes sont presque tous situés en pleine ville moderne et contribuent à sa décoration. La masse imposante des Arènes s'harmonise agréablement avec la flèche élancée de l'église Sainte-Perpétue et avec l'élégante fontaine de Pradier. Par sa légèreté, la Maison-Carrée forme un heureux contraste avec la lourdeur de la colonnade dorique du Théâtre municipal. Les ruines du Temple de Diane se cachent sous les ombrages séculaires d'un jardin public. Les remparts romains, au contraire, se dressent en partie hors de la ville; il faut aller chercher leurs restes les plus apparents en pleine campagne nimoise, dans les champs d'oliviers, dans les guérets embaumés de thym et de lavande.

Lorsqu'on compare l'assiette de Nimes gallo-romain avec Nimes moderne, on voit que, tout en se confondant sur une partie de leur étendue, elles sont loin de se superposer exactement. De nos jours, la ville a en quelque sorte glissé du Nord au Sud et des coteaux dans la plaine.

Telle est la raison pour laquelle au Midi, en pleine agglomération nimoise, les restes des remparts ont été détruits jusqu'à ras de sol, tandis que sur certaines parties du Nord et de l'Ouest ils émergent de terre à une assez grande hauteur.

Nimes antique était bâtie sur une série de coteaux. Pour en suivre les contours, nous prendrons comme point de départ le massif de murailles récemment ramené à la lumière à l'Ouest de la Tour-Magne.

Ce massif est dans un parfait état de conservation, et permet d'étudier de très près la construction, formée d'un blocage central avec des moellons smillés comme parements. Mais il nous offre surtout l'avantage de nous fixer sur la direction des murailles dont, à cet endroit, la trace était perdue sur un assez long parcours ; on ne les trouve plus ensuite que sur un des contreforts du Mont-Cavalier, dans une propriété privée.

Puis le coteau s'abaisse ; la muraille le suit, traverse la route d'Alais, franchit le Cadereau, apparaît dans le fossé, sur le bord de la route de Sauve, puis gravit la pente du Mont-Auri ; on est ici encore hors de la ville. Ce ne sont partout que *mazets*, et les propriétaires de ces jardins souvent minuscules ont fait subir au mur romain les sorts les plus divers. Sur certains points, dans le clos du Séminaire, le rempart apparaît sur une vaste étendue ; il est privé à droite et à gauche, de ses parements ; ailleurs, il est recouvert d'un crépi tout moderne, et, sur sa crête, on a improvisé des terrasses et des promenoirs.

2. De distance en distance on reconnaît l'emplacement des anciennes tours. Il est indiqué ici par quelques pierres qui émergent à peine au dessus du sol, là par une haie qui dessine en verdure leur forme circulaire. Ailleurs la muraille a complètement disparu : c'est que tel propriétaire de mazet, plus persévérant que les autres, est parvenu à l'arracher pierre par pierre pour agrandir

son modeste domaine. Le rempart retourne ainsi au torrent du Cadereau, qu'il traversait probablement sur une voûte défendue autrefois par de fortes grilles de fer.

On constatait encore sa présence auprès du Cirque aujourd'hui remplacé par les constructions du Marché aux bestiaux, mais qui, au siècle passé, montrait encore quelques vestiges de son appareil romain dans les massifs de maçonnerie de l'ancien Jeu de Mail.

Les tours, qui sur les hauteurs étaient assez espacées, sont ici, dans la plaine, plus rapprochées l'une de l'autre. Cette distance est déterminée et par l'inscription suivante et par les bornes qu'elle signale et qui furent retrouvées en place.

Nous transcrivons intégralement l'inscription :

TI · CAESARIS
DIVI · AVG · F · AVGVSTI
MILES · MISSICIVS · T · IVLIVS
FESTVS · MILITAVIT · ANNOS · XXV
IN · LEGIONE · XVI · DECRETO · DECVRION
ACCEPIT · FRVMENTI · M L · BALNEVM ET
SVI · GRATVITVM · IN · PERP · ET · AREAM · IN
TER · DVOS · TURRES · PER · P · PVSONNIVM · PERE
GRINIVM · IIII VIR · ET · XI · VIR · ADSIGNATAM

« Julius Festus, soldat congédié de Tibère César Auguste, fils du dieu Auguste, après vingt-cinq ans de service dans la légion XVIe, a obtenu par décret des décurions une pension perpétuelle de cinquante *modii* de froment et le bain gratuit pour lui et un esclave, également à perpétuité ; et de plus, l'emplacement compris entre ces deux tours, ainsi qu'il a été assigné par Publius Pusonius Peregrinus quatuorvir et par les undecemvirs. »

Les tours, au dire de M. F. Germer-Durand, qui a soigneusement étudié la question, étaient éloignées l'une de l'autre d'environ 80 mètres.

3. Le champ de culture du vieux soldat était tout près d'une des portes de la ville, celle que l'on appelle aujourd'hui du nom de Porte de France, et qui se nommait autrefois, avec plus de raison, Porte d'Espagne. Placée entre les deux lignes de maisons d'une rue étroite, elle souffre du manque d'espace et l'effet qu'elle produit en est bien amoindri ; l'étranger la visite rarement. Mais l'archéologue aime à chercher dans les caves voisines les substructions des deux tours qui lui servaient de défense ; les rainures dans lesquelles glissait la herse attirent son attention ; il se plait à considérer la gracieuse attique, ornée de quatre pilastres, qui atteignait le sommet des murailles. La voûte, qui mesure 4m12 de longueur sur 6m58 de hauteur sous clef, est en pierres de taille ; les tympans sont en moellons smillés.

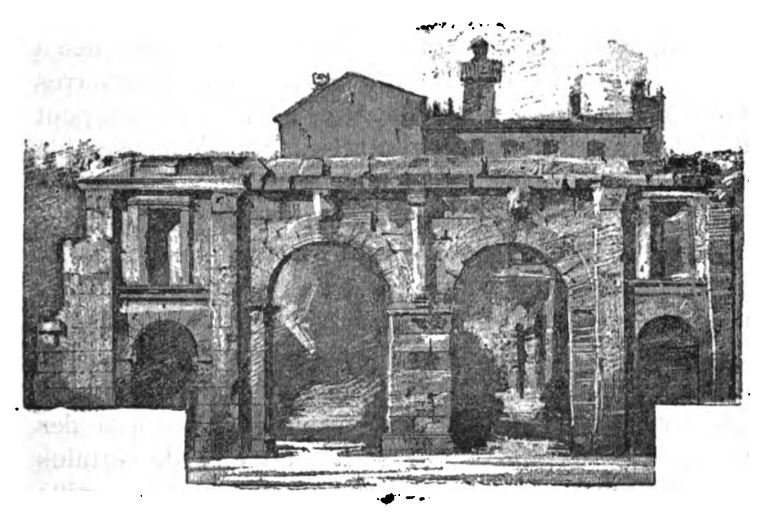
A partir de la Porte de France, le rempart longeait le côté méridional des Arènes, passait devant un monument de proportions imposantes, sur l'emplacement duquel a été élevé le Palais de Justice actuel et sous la façade des maisons qui occupent le côté nord du boulevard Amiral-Courbet ; on le retrouve dans les caves du café Peloux et dans celles de l'ancien Lycée.

Les dispositions prises pour assurer la défense de ce côté sont particulièrement intéressantes. La muraille était en effet protégée par un fossé dont on ne voit plus la trace, mais qu'un auteur du XVIe siècle Anne Rulmann nous a signalé. L'eau y arrivait de différents aqueducs et canaux de l'intérieur de la ville, à travers une triple bouche. Voici en quels termes elle est décrite par un archéologue du XVIIe siècle, Deyron : « Elle était, dit-il (1), faite de gros quartiers de pierres dures, avec moulures et ornements, en dedans de la ville, de la même construction et du même ordre d'architecture que la muraille d'icelle. Cette muraille a dans son épaisseur des lieux vuides pour descendre des grilles de fer mobiles qu'on

(1) DEYRON, *Antiquités de Nismes*, Grenoble 1656, p. 16.

enlevait avec un tour, pour donner liberté au cours des eaux, lors de leur grande abondance, et éviter les inondations. » Cette « porte des eaux » fut détruite en 1802, lors des réparations faites à l'ancien Lycée.

4. Quelques années auparavant, on avait mis à découvert, dans des circonstances assez curieuses pour qu'elles méritent d'être signalées, une des entrées monumentales de Nimes. Nous voulons parler de la Porte d'Auguste.



La Porte d'Auguste.

Lorsqu'en 1389 Charles VI visita le Languedoc, désireux de mettre fin aux querelles sanglantes entre les nobles et les bourgeois, il donna l'ordre de construire à Nimes un château-fort, sur l'emplacement de la porte romaine. Les constructions antiques servirent de support aux fortifications nouvelles, et l'œuvre des Romains disparut complètement sous le placage de celle du XIVe siècle. Aussi perdit-on le souvenir de la Porte d'Auguste, et, lorsqu'en 1790, la démolition du château fut ordonnée, on détruisit sans précaution

comme sans scrupule les assises supérieures du monument. Déjà l'attique et sa fameuse inscription étaient en partie enlevées, lorsque des citoyens intelligents intervinrent, et on remit en place, avec tout le soin possible, les pierres qui avaient déjà été arrachées. Ainsi fut conservé un des monuments les plus curieux de Nimes, tant au point de vue de la forme artistique, que pour la connaissance des règles de la défense chez les anciens.

Depuis lors, la Porte d'Auguste a été dégagée de la couche de terre de deux mètres et demi qui l'encombrait.

L'emplacement des tours dont elle était flanquée à droite et à gauche a été marqué par un dallage de pierres blanches sur le fond gris-bleuâtre de la rue ; on peut désormais se faire une idée très nette de l'ensemble et des détails de cette porte monumentale.

Elle est entièrement construite en pierres de taille des carrières de Baruthel ; elle est formée de quatre portiques : deux grands pour le passage des voitures et deux autres de moindre hauteur, séparés par des pilastres qui soutiennent l'entablement. On n'y rencontre qu'une seule colonnette placée à la partie centrale de la façade ; elle occupe l'espace compris entre le point d'appui des voûtes et l'architrave ; ce serait, au dire de certains archéologues, la borne milliaire marquant le 91e mille sur la voie Domitienne de Narbonne à Nimes. A cette même colonnette aurait commencé une nouvelle série de milliaires allant jusqu'à Ugernum (Beaucaire), que l'on atteignait au quinzième mille.

A la partie supérieure des grands arceaux est sculpté, de chaque côté, l'avant-corps d'un taureau, les jambes repliées comme s'il s'élançait au galop. Au-dessus des petites arcades, on voit une niche semi-circulaire sur son plan, ornée de chaque côté d'un pilastre avec corniche du genre dorique. Le caractère distinctif de cette ornementation, c'est la sobriété.

Cette porte a été construite au cours du Ier siècle de

notre ère, ainsi que le constate l'inscription aujourd'hui marquée en creux, jadis en lettres de bronze engagées dans les entailles de la pierre. Elle est encore très nettement lisible :

IMP·CAESAR·DIVI· F· AVGVSTVS· COS· X· TRIB POTEST· VIII
PORTAS · MVROSQVE·COL·DAT

« L'empereur César Auguste, fils du divin Jules, consul pour la dixième fois, tribun du peuple pour la huitième fois, fait don de portes et murs à la colonie. »

Le xie Consulat et la viiie puissance tribunicienne d'Auguste remontent exactement à l'année 739 de Rome, 15 ans avant J.-C.

Cette porte est donc très exactement datée, et par suite, fort intéressante au point de vue de l'histoire de l'architecture. Elle ne l'est pas moins comme nous le disions, pour étudier l'art de la defense chez les Romains et constater les dispositions qui avaient été prises pour repousser l'attaque de l'ennemi.

L'ensemble des constructions était large de 39^{m}60 ; elles formaient un avant-corps de 5^{m}23 sur les remparts antiques. Les tours qui les flanquaient de chaque côté avaient 9^{m}50 de diamètre, et leur hémicycle ne commençait qu'à 1^{m}50 en avant de la façade. Ce n'était encore qu'un premier moyen de protection : la porte était fermée en arrière de ses deux battants par une lourde herse.

Supposé que celle-ci fût franchie, l'ennemi arrivait dans une sorte de carrefour dominé de tous côtés par des terrasses, du haut desquelles on eût fait pleuvoir sur lui une grêle de traits. Les petits portiques étaient voûtés et éclairés par trois fenêtres latérales.

5. Les vestiges de l'enceinte romaine ne vont plus à partir de cette porte apparaître que de loin en loin, et il faudra, pour les retrouver, une investigation patiente. L'appareil romain est cependant encore assez visible dans la cour la plus occidentale de la caserne d'infan-

terie et dans quelques maisons particulières sur le flanc du coteau, notamment dans le soubassement de la maison des Frères.

On arrive ainsi, en suivant les vestiges des anciens remparts, au quartier des Moulins à vent. Il ne justifie plus aujourd'hui ce nom que très imparfaitement ; car, depuis la création des grandes minoteries à vapeur, les pittoresques moulins à vent ont disparu ; seules les vieilles tours subsistent ; dans ce terrain rocailleux et inculte, on n'a pas pris la peine de les démolir. Elles servent comme de jalons pour suivre la ligne des murailles romaines. Car les meuniers avaient trouvé commode d'appuyer leur aire sur cette terrasse toute faite et d'une inébranlable solidité.

Le rempart prenait ensuite la direction de l'Ouest, couronnant successivement la crête des coteaux et descendant dans les gorges en suivant les accidents de terrain. On en retrouve les substructions dans le col dit de la Croix-de-Fer, sur les hau eurs, un peu en arrière de la Fontaine de St-Baudile, et enfin près de la porte Cancière, ainsi nommée de *cancellus*, qui veut dire *herse* en bas-latin. Arrivé au chemin de la Planette le mur se replie à angle droit, pour venir se souder à la Tour Magne, qui nous a précisément tout à l'heure servi de point de départ. Nous arrêterons donc là une description que nous aurions pu faire plus détaillée, notamment en utilisant les documents du Moyen-Age. Nous renvoyons le lecteur à l'intéressant opuscule de M. F. Germer-Durand qui s'est occupé de la question avec soin et talent (1). Nous ne voulions que déterminer le contours de la ville antique, nous allons par contre insister un peu plus longuement sur la Tour-Magne.

(1). F. GERMER DURAND, *Promenades d'un curieux dans Nimes. Enceintes successives de la ville depuis les Romains jusqu'à nos jours.* Nimes, Catelan, 1874.

6. Il n'y a peut-être pas de question archéologique qui ait été plus discutée que l'origine et la destination de la Tour-Magne. Est-elle celtique, grecque ou romaine, est-ce un mausolée, une tour de défense, ou bien encore une tour d'observation ? Sans espérer apporter au problème une solution définitive, nous allons essayer de tirer tout le parti possible de l'observation attentive du monument, de l'étude des lieux, ainsi que de l'histoire locale.

La Tour-Magne a subi dans le cours des siècles et notamment dans la période moderne, des modifications qu'il est important de signaler tout d'abord.

On pénètre aujourd'hui à l'intérieur de la tour par une petite porte latérale, qui est de construction récente; car la base était autrefois massive jusqu'à une hauteur de 12 mètres. On connaît la date exacte où elle a été évidée. C'est sous le règne d'Henri IV qu'un jardinier du nom de Traucat obtint l'autorisation de rechercher le trésor que l'on supposait caché sous cette épaisse masse de terre. Telle est la raison pour laquelle le blocage intérieur de la construction a été mis à nu. Mais la base étant ainsi allégée, la solidité du monument fut compromise. Pour obvier à cet inconvénient, l'architecte Questel éleva, il y a quelques années, à l'intérieur de la tour, un solide pilier de maçonnerie, autour duquel s'enroule l'escalier qui conduit à la plate-forme supérieure. La Tour-Magne retrouvait ainsi le point d'appui qui lui manquait et l'aspect extérieur n'en était pas modifié.

Il faut signaler encore parmi les ajouts modernes les réparations qui ont été faites au parement sur différents points ; elles se reconnaissent à la conservation bien plus complète des matériaux, mais sont de même style que le monument. Jadis on y mettait moins de soins; à quelques endroits, en effet, les brèches ont été comblées par de grosses pierres placées sans art, et sans autre préoccupation que d'empêcher une déchirure plus pro-

fonde. Ces réparations de détail, si défectueuses soient-elles, ne nuisent cependant pas à la beauté de l'ensemble. Autrement grave est la fâcheuse erreur de l'architecte qui transforma la base primitivement octogonale en heptagone irrégulier.

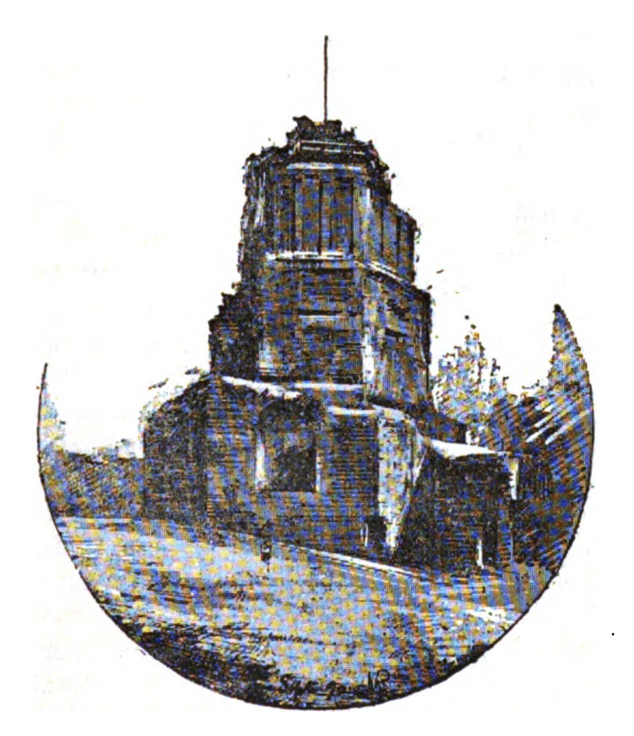
La Tour-Magne étant ainsi rendue, autant que possible, à son aspect primitif, il nous sera d'autant plus aisé de déterminer qu'elles ont pu être ses destinations pendant la période antique.

Un point essentiel, mis en lumière par des fouilles récentes, c'est qu'elle est antérieure à la construction des remparts romains, et qu'au moment de l'établissement de ces derniers sa base fut comme entourée d'une épaisse ceinture de maçonnerie. Cette dernière est facilement reconnaissable, et l'ancien parement existe sous le blocage qui lui a été superposé. On a donc à se demander ce qu'était la Tour-Magne avant son adjonction aux remparts, c'est-à-dire avant le Ier siècle de notre ère. Pour y arriver avec plus de sûreté, il est nécessaire d'examiner de près le monument.

7. La Tour-Magne mesure actuellement près de 34 mètres de hauteur, y compris 12 mètres de sa base. Elle était bâtie sur une sorte de tertre ou tumulus, dont le sommet a servi comme de noyau intérieur à la construction. Quant à sa partie supérieure, on en détermine facilement l'aspect, et on peut juger à la fois et de sa décoration et de sa disposition intérieure, car d'un côté les murs de revêtement sont intacts et de l'autre ils ont disparu.

Elle ne renfermait aucune de ces salles que l'on rencontre dans les ouvrages de défense, réduits abrités d'où l'on pouvait, à travers les meurtrières, faire pleuvoir une grêle de flèches sur les assaillants. L'ossature était formée par des sortes d'arc-boutants en maçonnerie, réunis par leur sommet, et appuyant leurs deux

extrémités sur les parements extérieurs de façon à les consolider sans donner trop de surcharge à la base de la Tour.



La Tour-Magne.

Bien que les faces soient au nombre de huit, il n'y a que six arcs-boutants, l'espace intérieur correspondant à deux des faces ayant été réservé pour le passage de l'escalier ; celui-ci conduisait à la plate-forme supérieure par neuf révolutions différentes et autant de paliers. On distingue encore aujourd'hui, en y prêtant attention, les points d'attache de plusieurs marches.

On dirait, à sa légèreté, que les constructeurs de la Tour-Magne ne l'avaient pas faite en vue de résister

à une attaque, mais qu'ils avaient surtout eu pour but de porter à une grande hauteur la plateforme, d'où l'on avait vue au loin sur la campagne.

Il n'est pas besoin d'insister longuement, je pense, sur l'originalité de la forme octogonale et sur les particularités de la construction : à deux endroits les moellons smillés du parement sont séparés par une ligne de pierres de taille; au-dessus de cette première assise, s'élèvent sur chacune des faces quatre pilastres doriques, surmontés eux-mêmes de quatre colonnes engagées du tiers.

Le monument présente dans sa hauteur une série de retraits : son diamètre, qui est de 15^{m}60 au niveau du premier cordon en pierres de taille, mesure 15^{m}20 au niveau du premier ordre, et 14^{m}80 au niveau du second. Ses formes légères et élégantes contrastent avec les lourdeurs habituelles de l'architecture romaine.

Après avoir ainsi essayé de nous représenter l'aspect primitif de la Tour-Magne, nous allons la considérer avec les ajouts qui lui ont été faits, toujours dans l'antiquité, mais à une époque postérieure à sa fondation.

Si on se rappelle ce qui a été dit du changement brusque de direction du rempart, on est naturellement amené à conclure que les Romains ont tenu à comprendre la Tour-Magne dans leur enceinte fortifiée; elle était placée dans un angle rentrant très favorable à sa défense. Pour en atteindre le pied, les assaillants étaient exposés à droite et à gauche aux coups des assiégés. Pour en consolider la base, on l'entoura d'une ceinture de maçonnerie, formant terrasse à sa partie supérieure, en continuation de celle du rempart. On y accédait par une rampe, qui existe encore en partie et qui était établie sur des arceaux, dont les pieds droits avaient un écartement en rapport avec leur hauteur et leur charge.

8. Ces quelques observations vont nous aider à rechercher les destinations probables du monument.

Au cours du XVIe siècle, Guillaume Bigot, professeur au Collège des Arts, de Nimes, considérait la Tour-Magne comme un mausolée des anciens rois du pays. Sur quelles raisons cette opinion était-elle appuyée ? Des fouilles avaient-elles fait découvrir des ossements à l'intérieur du tertre? Guillaume Bigot avait-il été frappé de l'analogie du mystérieux édifice avec quelques tombeaux de la voie Appienne ?

Depuis lors on a pu établir des points de rapprochement indiscutables entre lui et des mausolées de l'intérieur de l'Algérie, entre autres, le tombeau de la Chrétienne, près de Marengo, sous lequel on a retrouvé, il y a quelques années, les cendres de Juba II, roi de Mauritanie et de Cléopatre, son épouse. Les monuments mégalithiques appelés en Sardaigne *nuraghi*, et *talayati* aux Baléares, ont aussi une grande analogie avec la Tour-Magne (1), que nous serions donc ainsi amené à considérer comme ayant été primitivement un tombeau monumental.

On se rappelle les sépultures en forme de tertre qui ont été trouvées en assez grand nombre le long de certains coteaux des environs de Nimes et qui jalonnent en quelque sorte les routes des Celtes en marche vers les pays du soleil. Si l'on considère que la crête sur laquelle est bâtie la Tour-Magne, est la dernière avant d'arriver à la plaine, il n'y aurait peut-être pas d'impossibilité à ce que, pour faire honneur à un de leurs grands chefs, les Celtes lui aient élevé ce mausolée. La base de la Tour-Magne aurait tout d'abord abrité les cendres d'un mort illustre.

C'est un fait bien connu que jusqu'à la prise de Mar-

(1) Sur les *nuraghi* de l'île de Sardaigne et les *talayati* des Baléares, voir NADAILLAC ; *Premiers hommes*, t. I, p. 293 et 296.

seille par Jules César, la civilisation hellénique a rayonné sur le pays des Volques. Les échanges se faisaient avec les comptoirs marseillais du voisinage ; l'alphabet en usage dans la région était grec également. Cette remarque peut ne pas être inutile pour expliquer l'originalité de l'architecture de la Tour-Magne, plus rapprochée des formes élégantes de la Grèce que de la majesté massive des monuments romains. Ne correspondrait-elle pas, en effet, à la période où les Celtes nomades se trouvaient sous l'influence de Marseille ?

Mais même en admettant que la Tour-Magne soit un antique mausolée, on ne saurait s'empêcher de la considérer comme une tour d'observation. Le fait que toutes les dispositions avaient été prises pour en porter la plate-forme à la plus grande hauteur possible, le passage de l'escalier soigneusement ménagé dans l'épaisseur de la construction, le donneraient déjà à penser. Mais nous pouvons apporter à l'appui de cette opinion des raisons plus fortes encore, tirées de l'étude des lieux et de la façon de vivre des Celtes.

Avec l'humeur batailleuse de leurs tribus, il est naturel de penser que les habitants des bords de la Source ne devaient pas demeurer tranquilles possesseurs de ce domaine. Ils étaient entourés de pillards, et leur bien-être relatif devait les exposer à des attaques incessantes. C'est la raison pour laquelle la nécessité d'un poste d'observation sur le point le plus élevé du coteau, à l'endroit où est aujourd'hui la Tour-Magne, s'imposait en quelque sorte et si le temps eût complètement détruit ce monument, il eût fallu en supposer l'existence.

Ainsi donc, tout nous porte, on le voit, à attribuer la construction de la Tour-Magne à l'époque où la civilisation hellénique brilla d'un assez vif éclat dans la vallée du Rhône. César éteindra ce rayonnement et fera régner dans la province, grâce à une organisation de génie, les mœurs et les coutumes de l'Italie ; l'art celto-grec de la Narbonnaise deviendra l'art celto-romain et l'élément

indigène, diminuera de plus en plus, au point de disparaître complètement. La Tour-Magne, témoignage presque unique d'une civilisation disparue, en a d'autant plus de valeur, et mérite à un haut degré l'attention et le respect de ceux qui ont l'amour de nos antiquités nationales.

CHAPITRE SECOND

LES AQUEDUCS

SOMMAIRE

La source d'Eure. — Le Pont-du-Gard. — Le service des eaux. — Le château de distribution des eaux. — La canalisation à l'intérieur de la ville.

Nimes a toujours eu à se préoccuper de la question de son approvisionnement d'eau. A certains moments, elle en a eu disette absolue. Les anciens du pays gardent encore le souvenir de cette année de sécheresse où, la source qui alimentait la ville étant tarie, on dût à la hate creuser des puits au milieu des rues, pour essayer d'atteindre la nappe liquide. Jusqu'à l'installation à Comps, près de Beaucaire, d'une machine élévatrice des eaux du Rhône, la Compagnie des chemins de fer avait dû créer des trains spéciaux pour les blanchisseuses de Nimes. Or, personne n'ignore l'importance que les Romains attachaient à la quantité et la qualité des eaux.

Le Gard ou Gardon passe à une quinzaine de kilomètres au-dessus de Nimes. Mais il ne peut-être utilisé pour un approvisionnement journalier; car il est très-irrégulier dans son cours, et sujet à de fréquents débordements, pendant lesquels il roule une quantité considérable de limon. Les sources d'Eure au contraire, situées près d'Uzès, captées presque au sortir du rocher, sont toujours d'une fraîcheur et d'une limpidité délicieuses. Écoutons plutôt l'éloge, parvenu jusqu'à nous,

qu'en faisait jadis le vieux Romain dont elles traversaient la propriété :

SEX·POMPEIVS // COGNOMINE·PANDVS
QVOIVS·ET·HOC·AB·AVIS·CONTIGIT·ESSE·SOLVM
AEDICVLAM.HANC·NYMPHIS·QVIA·SAEPIVS·VSSVS *(sic)*
HOC·SVM·FONTE·SENEX·TAM·BENE·QVAM·IVENIS *(sic)*

« Sextus Pompeius, surnommé Pandus, possesseur de ce fonds par héritage de mes ancêtres, j'ai élevé ce modeste temple aux Nymphes de cette fontaine, dont j'ai bien souvent fait, tant vieux que jeune, un salutaire usage (1) ».

C'est cette source, augmentée de celle d'Airan, qui était conduite à Nimes.

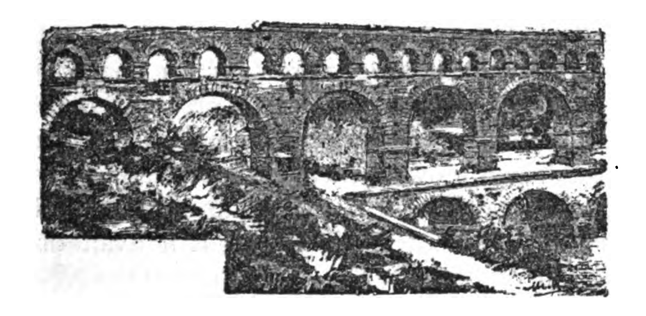
2. Il n'y aurait peut-être pas grand intérêt à en suivre par le détail et à en décrire la canalisation. Ce qui mérite notre attention, notre admiration même, c'est le magnifique aqueduc à trois rangs d'arcades, que les Romains ont jeté pour la traverser, sur la vallée du Gardon et que l'on appelle communément le Pont-du-Gard. Léger dans sa masse imposante, à la fois élégant et majestueux, il ressort d'autant mieux dans le cadre de la nature sauvage qui l'environne. Dans une ville, au milieu des manifestations d'une civilisation raffinée, un monument pareil exciterait l'étonnement. Il surprend bien plus dans le désert où il se dresse, au milieu des taillis de chênes verts, de genévriers et de rhododendrons qui rampent à ses pieds. Puissance de volonté d'un peuple qu'aucun obstacle n'arrêtait ! En travers du torrent par moments irrésistible, il jetait un pont à grande envergue et le Gardon qui d'ordinaire rem-

(1) Cette inscription, gravée sur un bandeau de pierre, est engagée au-dessus d'un puits, dans un mur de la cour d'entrée du Château d'Uzès. — Allmer, *Revue épigraphique du Midi de la France*, t. I, p. 36.

plit à peine l'intervalle entre deux piliers trouve, aux jours de ses crues, un passage facile sous les six arches de l'aqueduc.

Sur cette première assise est établie une nouvelle série de onze arceaux; ceux-ci en supportent à leur tour trente cinq autres, dont le sommet atteint alors à droite et à gauche le faîte des collines. C'est là que passait l'eau. Son canal, fait de grandes pierres, soigneusement appareillées et rejointes intérieurement au ciment, était recouvert en dalles plates.

Les eaux qui l'ont traversé pendant plusieurs siècles, ont déposé sur ses parois une couche de sédiment calcaire qui ne mesure pas moins de 30 centimètres d'épaisseur ; ces plaques, aussi dures que la pierre, ont été plus d'une fois utilisées pour la construction de maisons des alentours. Il est telle église de villages voisins, celle de Bezouce par exemple, pour laquelle on n'a pas employé d'autres matériaux.



Le Pont-du-Gard.

La longueur du monument, (nous empruntons ces dimensions au livre remarquable des architectes Grangent, Durand et Durant), est de 171 mètres au niveau de la cimaise qui couronne le premier étage ; de 269 mètres au niveau de la seconde cimaise ; cette

dernière longueur est à peu près la même au-dessus des dalles du couronnement de l'aqueduc, entre les deux extrémités actuellement détruites. La hauteur totale du Pont-du-Gard est de 48 mètres 77, savoir 20 mètres 12 pour le premier étage, depuis le niveau des basses eaux du Gardon, jusqu'au dessus de la première cimaise ; 20 mètres 12 pour le second étage et 8 mètres 53 pour le troisième.

Nous n'examinerons pas en détail le mode de construction de ce merveilleux ouvrage d'architecture. Il est entièrement bâti en bossage de grand appareil; ses énormes pierres ont été tirées d'une carrière voisine, que l'on trouve à gauche, à un demi-kilomètre sur le bord du Gardon, au-dessous de l'aqueduc. Les voûtes de l'étage inférieur sont formées de quatre rangs de claveaux ; celles du second étage de trois rangs. Chaque arcade présente des pierres en saillie irrégulièrement espacées, et dont il est difficile de déterminer la destination. Sur la face intérieure de la 8e arche du 2e rang comptée à partir de la rive droite, on lit, gravée en lettres antiques, l'inscription V E R A N I V S. C'est probablement le nom de l'architecte constructeur du Pont-du-Gard. Il n'y a pas lieu de s'étonner qu'il ait choisi cet endroit si peu apparent pour perpétuer sa mémoire ; on sait, en effet, qu'il était d'usage qu'aucun architecte ne mît son nom sur un monument. L'empereur règnant seul avait le privilège de signer l'édifice dont il avait ordonné l'exécution.

Comme toutes les œuvres dont les proportions frappent l'imagination, le Pont-du-Gard a sa légende. On racontait jadis qu'il avait été construit par le Diable, en échange de la première âme qui le traverserait. Or, ce fut un lièvre qui le franchit le premier. Furieux d'avoir à se contenter d'une pareille âme, Satan pétrifia le pauvre animal contre une des arches du pont et les paysans ne manquent pas de montrer au visiteur, la haut, sous

le voussoir d'un des arceaux, *le lièvre du Pont-du-Gard* (1). L'éloignement favorise l'illusion ; le lièvre n'est autre chose qu'un priape, une de ces représentations phalliques, dont nous rencontrerons d'autres exemples sur les monuments romains.

3. L'entretien d'une canalisation aussi considérable que celle de l'aqueduc nécessitait forcément une surveillance particulière. Peut-être avons-nous un souvenir de l'Administration des eaux romaines dans un autel, trouvé à Nimes où est gravée l'inscription :

A V G V S
LARI BVS
CVLTORES VRAE
FONTIS

« Aux Lares Augustes, les *cultores* de la Fontaine d'Eure ».

Ces *cultores* peuvent être simplement, il est vrai, les dévots de la Fontaine d'Eure ; peut-être cependant le bas-relief qui accompagne l'inscription conduirait-il à une autre interprétation. Il représente un personnage, faisant, tête voilée et une patère à la main, une libation sur un autel en forme de guéridon, dressé devant lui. L'aspect singulier de cette *ara* composée, dit M. Allmer (2), d'un montant articulé aux deux tiers de sa hauteur et portant à son sommet une tablette horizontale, est assez analogue à celle d'un instrument de précision, qui aurait servi à prendre des niveaux.

(1) Lire à ce sujet l'intéressant article de M. Maruéjol, *Le Lièvre du Pont-du-Gard*, dans la Revue nimoise de *Nemausa*, t. I, p. 65. — Nimes, Clavel, 1884.

(2) Allmer, *Revue épigraphique*, t. I, p. 362. — Le musée de Nimes ne possède qu'un moulage de cet autel ; l'original est actuellement au musée de Lyon.

S'il en était ainsi, si les *cultores Uræ fontis* formaient non seulement une confrérie religieuse, mais aussi une compagnie chargée de la surveillance de l'aqueduc, ils pouvaient avoir également à s'occuper de la distribution des eaux dans Nimes. Ceci nous amène naturellement à parler du *castellum divisorium,* le château d'eau où aboutissait au moins une branche de l'aqueduc à son arrivée dans la ville (1).

4. En 1844, des fouilles dirigées par M. Pelet firent découvrir dans la rue de la Lampèze, sur le côté de l'ancien fort, aujourd'hui tranformé en Maison Centrale de Détention, un bassin circulaire de 6 mètres de diamètre et de 1m40 environ de profondeur. Le sol en était pavé d'un glacis composé de chaux vive et de briques concassées. Un marche-pied en dalles larges de 1 mètre 50 était bordé d'un mur en moellons smillés. Ce bassin de distribution était placé lui-même à l'intérieur d'un gracieux édifice : on a retrouvé des plaques de son crépissage coloré de bandes alternativement rouges et vertes. De nombreuses bases de colonnes, des fragments de fûts, et des chapiteaux découverts en même temps donnent à penser que la décoration en était fort coquette. Quant au procédé de distribution des eaux, il était d'une grande simplicité. M. Pelet (2) décrit en ces termes la disposition intérieure du bassin : « : A la hauteur de 0m56, il est percé de dix ouvertures circulaires de 0m40 de diamètre, séparées entre elles par un espace de même largeur. Ces trous traversent le mur dans toute son épaisseur et ne sont établis que du côté du sud-ouest, direction où se trouvait située la plus grande partie de la ville antique. Ces ouvertures se dégorgeaient dans des

(1) Pendant longtemps délaissé et recouvert d'une couche de détritus et d'éboulés de terre, cet intéressant château d'eau vient d'être de nouveau rendu accessible aux visiteurs, par les soins de M. Estève, le zélé conservateur du Musée archéologique.

(2) *Mémoires de l'Académie du Gard,* 1845-46, p. 67.

canaux séparés, de manière que l'eau du bassin pouvait être distribuée par dixième sur les différents points où aboutissaient ces conduits... Sur le sol même du bassin, à 0m83 de son pourtour, du côté des ouvertures dont nous parlons, il en existe trois autres de même dimension, placées à 0m10 d'intervalle les unes des autres, débouchant toutes les trois dans un même canal établi immédiatement au-dessous ; trois tiges de métal perpendiculairement scellées à la circonférence de chacun de ces trous servaient de guide à des clapets, au moyen desquels ils étaient hermétiquement fermés, lorsqu'on les laissait tomber dans une rainure ménagée dans la pierre même. Alors, en effet, l'eau ne s'échappait que par les dix ouvertures supérieures, rangées sur une même ligne horizontale. En avant de ces trois ouvertures, on voit dans le sol une série d'entaillures établies sur une courbe dont les extrémités se rapprochent de la circonférence du bassin jusqu'à 0m45 de distance ».

M. Pelet croit que ces trous avaient servi à fixer une barrière en bronze, ayant pour objet d'opposer une résistance au courant qui se précipitait avec violence ; nous supposons plutôt que ces piliers, probablement métalliques, soutenaient le plancher où circulait le fontainier chargé de fermer et d'ouvrir les orifices de jaugeage (1).

Le *castellum divisorium* offre à l'observateur d'autres détails intéressants ; l'orifice d'arrivée de l'aqueduc avait une fermeture particulière, probablement une grille, dont les trous de scellement existent encore, ainsi que des larges trous latéraux qui servaient à fixer et à manœuvrer la vanne.

(1) En 1844, on a trouvé dans le *castellum divisorium*, noyée dans des concrétions calcaires, une plaque de plomb, taillée sur les côtés en queue d'aronde et sur la face de laquelle on lisait en relief l'inscription : ISPANA. C'était probablement l'indication du quartier de la ville que desservait un des orifices de distribution.

Il est important de remarquer que cette bouche d'arrivée de l'eau mesure seulement 1m80 de largeur, sur 1m25 de hauteur, dimensions sensiblement inférieures à celles que nous avons constatées dans le canal du Pont-du-Gard. C'est que peut-être, avant de déboucher dans le *castellum divisorium*, l'aqueduc détachait une de ses branches du côté de l'ouest, pour desservir un autre quartier (1). Même en admettant que la pente du canal fût sensiblement plus forte du côté du point d'arrivée, on ne voit pas pourquoi l'architecte eût ainsi, sans raison, en diminuant l'ouverture de l'aqueduc, retardé le débit de l'eau. L'existence d'une branche se détachant du tronc principal avant son arrivée dans ce château d'eau est d'ailleurs indiquée, sinon par des constatations archéologiques faites actuellement, du moins par des observations antérieures (2).

(1) Valz. — *Note sur une branche rétrograde de l'aqueduc du Gard*, 1840, in-8.

(2) Deyron (*Antiquités de la ville de Nismes*, p. 122) qui écrivait au XVIIe siècle, s'exprime en effet en ces termes : « Après que notre insigne aqueduc s'est rendu sur le coupeau d'un petit tertre, dans notre vieille ceinture de Nismes, qui joint maintenant le jardin de Monsieur d'Albenas Viguier, où nous le voyons encore, il se divise en deux..... Et pour ce que le lieu d'entre-deux était un peu plus bas, l'aqueduc de la Fontaine estait soutenu par des arcades, qui sont encore apparentes contre la muraille du verger de Monsieur de Vestric-Baudon, qui entretient justement le niveau des eaux pour être versées dans son bassin. Ces arcades sont de mesmes matériaux et ordre d'architecture que celles qui portent le même aqueduc à Uzès et nous donnent preuve certaine démonstrative que ces eaux de la Fontaine d'Avre estaient portées dans notre Fontaine de Nismes. »

Ménard (*Histoire de la Ville de Nismes*, t. VII, p. 69) complète le témoignage de cet écrivain, ainsi qu'il suit :

« Je ne dois pas oublier de parler ici des conserves ou réservoirs d'eau placés au levant du bassin de la Fontaine, sur l'extrémité et au pied du rocher d'où sort cette source. En creusant dans cette partie, qui depuis longtemps formait un champ cultivé par des particuliers, on découvrit les débris de deux bassins, l'un

5. Nous n'avons pas à entrer ici dans le détail de la canalisation à l'intérieur de la ville, soit pour la distribution, soit pour l'écoulement des eaux (1). Nous ne pouvons cependant omettre de mentionner l'aqueduc qui inondait l'amphithéâtre aux jours de fêtes nautiques; on croit avoir retrouvé sa naissance près du pont de Vierne, qui traverse le canal moderne de la Fontaine. Les terres éboulées ne permettent pas de le suivre sur un long parcours; mais il se pourrait bien qu'il ne fût pas sans rapport avec une construction étrange, que l'établissement d'un égout a mis à découvert il y a quelques années (2). Au rond-point du Cours Neuf, sur l'axe de la voie charretière, du côté de la ville, entre la rue des Chassaintes et la rue Traversière, on a trouvé une galerie de 5m70 d'ouverture. avec piliers carrés de 0m80, reposant sur un mur de base; des voûtes d'élévation, en belles pierres de Baruthel, de construction absolument semblable à celle des Arènes, rejoignent obliquement les piliers. La galerie était coupée par un mur qui lui même n'était pas parallèle aux arceaux. Quelle était cette construction monumentale? S'il est

supérieur, revêtu de grandes pierres de taille, l'autre inférieur taillé dans le roc, mais plus grand que le précédent... De là les eaux étaient conduites dans un petit aqueduc, dont on a trouvé les débris et les vestiges construits derrière la partie orientale de l'enceinte des bains, à trois toises de distance. Ces réservoirs, au reste, n'avaient rien de commun avec les eaux de la Fontaine; celles qui les remplissaient dérivaient uniquement du grand aqueduc du Pont-du-Gard ».

On voit, d'après cela, qu'il existait un aqueduc desservant la partie occidentale de la ville et réunissant au besoin ses eaux à celles de la source de Nemausus.

(1) On consultera avec profit à ce sujet : Teissier Rolland, *Les Eaux de Nimes*, et *Division des Eaux à Nimes*, texte et planches dans *Archives de la Commission des monuments historiques*, t. I, 1855-1872, gr. in-fol.

(2) Nous tenons ces renseignements et les suivants de l'obligeance de M. Poitevin, pendant longtemps architecte et directeur du service des eaux de la ville de Nimes.

difficile de le préciser ; le fait qu'elle se trouvait à un niveau très-bas, inférieur au lit d'un ruisseau que l'on a reconnu tout à côté, avec sa couche de galets roulés, laisse supposer que c'était peut-être une piscine, construite avec ce luxe de solidité que les Romains mettaient dans toutes leurs œuvres.

On trouve d'autres aqueducs antiques, non plus à l'ouest mais à l'est de la Fontaine, sous la rue Titus et la rue Trajan, et un peu plus loin sous la place Balore; les habitants des maisons de ce quartier en ont tiré parti comme caves et égouts particuliers. A mesure que l'on s'éloigne et de la Fontaine et du *Castellum divisorium*, les ramifications des aqueducs deviennent naturellement plus nombreuses. Il est rare que les travaux souterrains dépassant 1m de profondeur, n'en découvrent pas quelques parties: signalons sous la place de l'Hôtel-de-Ville un grand égoût, qui se dirigeait à l'est, du côté du rempart, pour aller se perdre dans les fossés, et, un peu plus à gauche, à l'embranchement des rues Fresque, de la Madeleine et de la Calade, un aqueduc où on pouvait observer un ingénieux appareil de distribution des eaux : le canal est traversé dans toute son étendue par une dalle percée de plusieurs trous de différents diamètres. Ces trous devaient être munis d'un obturateur que l'on manœuvrait extérieurement, et le fontainier romain (1) ouvrait l'un ou l'autre, suivant qu'il voulait donner aux ménages que desservait l'aqueduc une quantité d'eau plus ou moins grande.

Nous ne poursuivrons pas au-delà l'étude de la canalisation des eaux de Nimes; elle pourrait à elle seule faire l'objet d'un livre. Le peu que nous en avons dit suffit pour établir que, sous ce rapport comme à d'autres points de vue, la colonie de Nimes ne le cédait à aucune des autres cités gallo-romaines.

(1) On a retrouvé l'épitaphe d'un fontainier de Nimes: CN·POMPIVS MAXIMVS. Il en sera question plus loin, à propos des différents métiers exercés par les Nimois gallo-romains.

CHAPITRE TROISIÈME

LA PROMENADE DE LA FONTAINE ET LES SOUVENIRS ANTIQUES QUI S'Y RATTACHENT

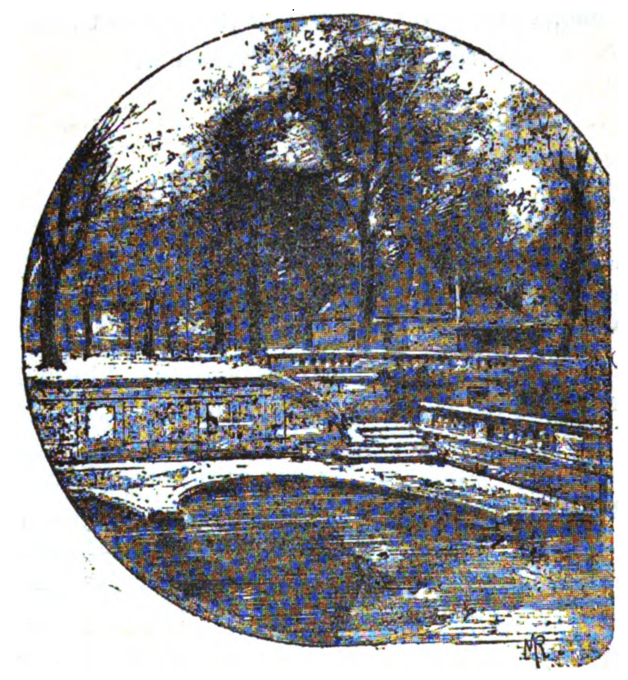
SOMMAIRE

La Source. — Le Temple de Nemausus.— Les constructions environnantes. — Les Bains. — La décoration architecturale. — Le Théâtre.

Protégée de trois côtés par des hauteurs et largement ouverte au midi, la promenade de la Fontaine offre, en hiver, un délicieux chauffoir naturel. Elle a été créée vers 1740 par l'ingénieur Maréchal; cet officier du génie a conduit les eaux de la source qui jaillit à cet endroit dans un canal profond et géométriquement dessiné, véritable fossé de forteresse; il a tracé les jardins dans le goût maniéré de son temps; mais la nature a corrigé la raideur d'un arrangement par trop symétrique, et les arbres séculaires, les rochers couverts de rosiers grimpants et de vignes vierges, la sombre verdure des pins et des taillis du Mont-Cavalier constituent aujourd'hui un ensemble des plus agréables à l'œil.

A l'époque romaine, il y avait à cet endroit des constructions de grand effet architectural, que nous allons essayer de nous représenter. Mais nous devons tout d'abord faire disparaître par la pensée la décoration du XVIII[e] siècle: ainsi, plus de ces canaux où l'eau, artificiellement retenue, donne aux Nimois l'illusion qu'ils possèdent une rivière; plus de ces sta-

tues de Nymphes coquettes ou de Faunes grimaçants; plus de terrasses étagées, dont les balustres suivent les sinueux contours, plus d'escaliers monumentaux ni de vases à la panse godronnée. Au lieu de cela, un temple, des bains, des portiques, des statues, un théâtre, dont nous allons faire un rapide examen.



La Source de Nemausus.

1. La source de Nemausus est déjà connue du lecteur; on se rappelle les pieux hommages que lui rendaient les premiers habitants du pays (1). On sait également l'habileté avec laquelle Auguste sut tirer parti des sentiments religieux des peuples vaincus, au profit de l'expansion de la civilisation romaine : il permit l'exercice

(1) Voir plus haut, p. 6.

de tous les cultes, à la condition que l'on y associerait la divinité de l'Empereur. Le nom d'Auguste prenait tout naturellement ainsi place dans le cœur de ces populations naïves à côté de ceux de leurs dieux les plus chers. Les Volques, de retour de leur pélerinage à la Source, racontaient, avec les prodiges accomplis par Nemausus (1) la piété de l'Empereur envers lui; ainsi s'augmentait l'affection des peuples pour le souverain. Il n'y a donc pas lieu d'être surpris qu'Auguste ait fait construire un temple au dieu Nemausus; c'est celui que l'on appelle habituellement *Temple de Diane.*

Les Celtes avaient l'habitude d'adorer leurs divinités sous la sombre voûte des forêts; adoptée par l'Empereur, la Source fut honorée à la romaine, tout en conservant quelque chose du mystère dont l'entouraient ses premiers adorateurs.

Il est important de constater que plusieurs inscriptions en l'honneur de Nemausus ont été trouvées dans le voisinage immédiat de l'édifice.

La première est gravée sur un chapiteau votif (2), qui est brisé d'un côté (3) :

//// VSO SACRVM
//// ICCI·F·CAPITVLVM

La seconde se lit sur un autel de grandes dimensions (4) :

C·ANDOLATIVS
NEMAVSO·V·S·L·M

(1) On a trouvé dans les travaux de creusement de la Fontaine, comme dans la plupart des sources divinisées par les anciens, quantité d'ex-voto offerts par la piété des pélerins.

(2) Il est à remarquer que l'offrande de chapiteaux aux temples des divinités est un usage celtique, qui s'est perpétué chez les celto-romains.

(3) GERMER-DURAND et ALLMER, *Collection épigraphique de Nimes*, p. 49.

(4) *Idem, Ibidem*, p. 50.

Sur un autel, Nemausus est associé à Jupiter par l'entrepreneur des travaux en marbre de la basilique (1), un autre autel est consacré également à Nemausus, et à Jupiter Heliopolitain (2).

Ces différentes inscriptions, toutes découvertes dans le bassin de la source, à très peu de distance du temple, établissent une présomption sérieuse en faveur de l'attribution que nous proposons (3).

Nous avons donc eu raison de donner au Temple dit de Diane le nom de Temple de Nemausus. Mais ici une autre question se pose : avons-nous sous les yeux le sanctuaire même construit par Auguste, ou bien le Temple primitif a-t-il été refait par les Antonins dans le goût plus recherché de leur temps ?

Nous inclinons plutôt vers cette dernière opinion, car il y a une analogie frappante, au point de vue de l'architecture, entre lui et le temple de Jupiter Héliopolitain à Balbeck (4). Ce rapprochement est-il dû à un simple

(1) GERMER-DURAND et ALLMER, *Collection épigraphique de Nimes*, p. 3.

(2) *Idem, Ibidem*, p. 7.

(3) Nemausus n'était certainement pas le seul dieu qui était adoré dans le temple des bords de la Source. Les niches latérales devaient renfermer d'autres statues. Quelles étaient-elles ? Dans cette reconstitution hypothètique du Panthéon nimois, Ménard (*Histoire de la Ville de Nimes*, t. VII) appelle à son aide une inscription aujourd'hui perdue (Gruter, p. LXXXIV, n. 1) trouvée à Nimes, où sont aussi mentionnés Isis, Serapis, Vesta, Diane, Hypnos.

Les noms des divinités dont les autels ont été découverts dans le quartier de la Fontaine sont les suivants : la Victoire Auguste (GERMER-DURAND et ALLMER, *Collect. épigr. de Nimes*, p. 89), Vénus Auguste (*Idem, Ibidem*, p. 19), les Nymphes (*Idem*, *Ibidem*, p. 28), les Nymphes Augustes (*Idem, Ibidem*, p. 29 et 31). Ces dernières avaient deux autels, l'un de grandes dimensions, l'autre plus petit. Signalons encore un autel de laraire à Nemausus, trouvé dans une des maisons étagées derrière le Temple.

(4) DE SAULCY, *Numismatique de la Terre Sainte*, p. 6, et *Travaux d'exploration et de restauration architecturale* de JOYAU, de l'Ecole de Rome.

effet du hasard, ou bien faut-il l'attribuer à la colonisation orientale de notre ville? Antonin était originaire de Nimes, et c'est lui précisément qui avait fait construire le temple de Balbeck. L'autel de Jupiter Heliopolitain et de Nemausus (1) avait été consacré par un habitant de Beryte, en Syrie (2). C'est de Beryte également que provient un de ces rares objets en bronze, en forme de pied de sanglier, frappés à l'effigie des as romains de Nimes (3).

Nous laissons au lecteur le soin de tirer de ces rapprochements telle conclusion qu'il jugera convenable, et, sans entrer dans une description technique qui échapperait à notre compétence et que l'on trouvera dans les ouvrages spéciaux, nous allons signaler les particularités de construction les plus intéressantes du temple de la Fontaine.

2. Sa façade était formée de trois arceaux irréguliers, et recouverts d'un parement aujourd'hui disparu. Les fouilles pratiquées à cet endroit ont mis à jour les substructions d'un porche médian, encadré de deux niches semi-circulaires. Dans les appropriations successives du monument (4), cette partie a été ou détruite ou remaniée, et l'on voit encore dans le mur, du côté droit, un évidement avec un sarcophage, que sa forme désigne comme datant du Moyen-Age.

C'est encore par suite d'accidents ou d'aménagements ultérieurs que le Temple a perdu plusieurs de ses par-

(1) Lenormant, *Jupiter Heliopolitain de Nimes*, dans *Gazette arch.*, 1876, p. 78.

(2) Germer-Durand et Allmer, *Collection épigraphique de Nimes*, p. 3.

(3) Goudard, *Notice sur les médailles de Nimes dites pied de sangliers.*

(4) Le Temple dit de Diane a eu les sorts les plus divers. En 991, il fut donné par Frotaire Ier, évêque de Nimes, aux religieuses de l'ordre de Saint-Benoit. Elles avaient, dit Ménard (*Histoire de la Ville de Nimes*, p. 50) fait leur chœur dans le vuide

ties. D'abord tout le côté méridional a été détruit au cours des guerres de religion qui ont ensanglanté le pays ; ensuite on a démoli dans la nef latérale du nord l'escalier qui rachetait la différence de niveau entre le sol extérieur et le pavé de la *cella*.

Sauf sur sa façade principale, le sanctuaire était souterrain jusqu'à la naissance du toit. Aussi ne recevait-il la lumière que par la fenêtre centrale, placée au-dessus de la porte d'entrée et était-il toujours dans une demi-obscurité.

La voute de la nef centrale était formée par une série d'arceaux espacés. Les voussoirs parallèles ainsi établis, les intervalles en avaient été remplis par de grandes pierres formant sommiers et claveaux. La masse résultant de cet agencement est si compacte, que la portion de voûte qui subsiste encore aujourd'hui semble se maintenir en dehors de toutes les lois de la pesanteur. Quant à la nef latérale, elle est couverte à l'aide de trois travées d'inégale hauteur, qui maintiennent toujours la même élévation au-dessus des paliers de l'escalier.

Nous venons de parler de ce qui constitue en quelque sorte la charpente du toit ; il est assez difficile de déterminer avec précision quel était son mode de couverture. D'après Palladio, elle était faite avec des dalles plates à deux pentes ; MM. Grangent et Durand supposent qu'elle formait trois divisions distinctes et bien séparées. Ce qu'il y a de certain, c'est que la question de l'écoulement des eaux n'avait pas été négligée par

placé au-dessus des plafonds et avaient pratiqué deux petites fenêtres carrées dans le mur qui est à plomb des colonnes. »

Au milieu du XVI[e] siècle, les religieuses abandonnèrent leur couvent; un fermier transforma en grenier à foin le Temple qui eut à subir en 1576 un violent incendie ; l'année suivante, on en démolit la moitié pour empêcher le Maréchal de Bellegarde, à la tête des catholiques, de s'en emparer. En 1622, ceux qui s'étaient chargés à prix fait du revêtement des bastions de la ville contribuèrent encore beaucoup à sa dégradation.

l'architecte. On voit encore les grandes rigoles en pierres de taille, dans lesquelles l'eau se déversait. Peut-être faut-il attribuer une destination analogue à des sortes de canaux verticaux creusés dans le massif même de la façade ; on a retrouvé au-dessous l'amorce de deux petits aqueducs.



Vue intérieure du Temple.

Nous empruntons à l'ouvrage de MM. Grangent, Durand et Durant quelques renseignements sur la disposition et la décoration intérieure du Temple (1) :

« L'intérieur est un rectangle de 14 mètres 80 centimètres de longueur, sur 9 mètres 55 centimètres de

(1) Grangent, Durand, Durant, *Description des Monuments antiques du Midi de la France*, t. I, département du Gard, p. 93.

largeur entre les parements des murs. Une grande niche carrée, placée dans l'axe du Temple, accompagnée de deux niches latérales, plus renfoncées, formaient la décoration du fond de la *cella*. Cinq niches latérales ornaient les deux côtés et enfin une autre était placée de chaque côté de la porte d'entrée. Chacune d'elles était accompagnée de deux pilastres d'ordre corinthien en marbre blanc orné d'arabesques, portant une corniche et un fronton alternativement triangulaire et en portion d'arc. Celles que l'on voit de chaque côté de la porte étaient couronnées d'un demi-fronton triangulaire en regard l'un de l'autre. Les tableaux des niches étaient ornés de bas-reliefs en marbre blanc.

L'ordonnance générale du monument était formée par seize colonnes détachées d'ordre composite, élevées sur des bases formant saillie, sur le stylobate ; une colonne était placée entre chaque niche, et dans les angles du Temple. La grande niche du fond était ornée de quatre pilastres. »

L'artiste qui a crayonné notre dessin, s'est placé, pour l'exécuter, dans le fond de la *cella*, à gauche, et il a rendu fort habilement, en quelques traits, la plus grande partie des détails que nous avons indiqués ci-dessus.

3. Nous venons de signaler les particularités essentielles du Temple de Nemausus. Nous allons parler des constructions qui l'entouraient, murailles épaisses formées d'un blocage intérieur et parementées en moëllons smillés, puits semi-circulaires, corridors voûtés ou à découvert; c'est un véritable labyrinthe, dans l'examen duquel le regard se perd tout d'abord. Les conjectures les plus fantaisistes ont été faites à leur sujet (1). Notre opinion, que nous présentons

(1) A. Pelet, *Essai sur le Nymphée de Nimes*, 1852, in-8°. — 2e édition augmentée 1855. — *Essai sur les anciens Thermes de Nemausus et les monuments qui s'y rattachent*, 1863 in-8°. — Canonge, *Terentia, ou le Temple de Diane et les Bains de Nimes sous les empereurs romains*, 1843, in-8°.

d'ailleurs sous toute réserve, s'appuie sur des considérations empruntées à la fois à la destination même du Temple et à l'observation attentive du lieu.

Si on admet avec nous que le Temple des bords de la Source a été élevé par Auguste dans un but politique, on reconnaitra que l'Empereur devait se préoccuper avant tout d'assurer la conservation du monument. Rien n'eût produit sur les esprits plus mauvais effet que la destruction de l'édifice. Le peuple superstitieux n'eût pas manqué d'y voir une manifestation du mécontentement divin. Aussi des précautions d'une minutie extrême furent-elles prises pour éviter que rien ne vint jamais porter atteinte à sa solidité : le mur de façade ne mesure pas moins de trois mètres d'épaisseur. Mais c'est sur les trois autres faces, placées en contrebas du sol, que le Temple avait le plus de dangers à courir. Or, celles-ci étaient, d'après nous, precisément protégées par ce système de murailles dont l'enchevêtrement a tant intrigué les archéologues. Il est essentiel de remarquer, en effet, que, lorsqu'il s'était agi de bâtir sur le bord de la Source, il avait fallu, pour créer un emplacement suffisant, entailler la montagne. Les terres en cet endroit ne sont pas bien consistantes ; les pluies d'orage les ravinent profondément et souvent les entraînent. Le Temple était particulièrement en danger. Aussi fut-il nécessaire d'établir des contreforts correspondant aux différences de niveau du sol.

Dans cette lutte contre le glissement du terrain, un des procédés sans contredit les plus ingénieux employés par les architectes a été l'établissement, en guise de pilotis, de puits semi-circulaires en maçonnerie. Leur convexité étant tournée du côté où avait lieu la poussée, ils formaient des arcs-boutants analogues à ceux que l'on voit dans la citadelle romaine de Vienne ou dans celle de Beaucaire. En les évidant à leur partie centrale, on avait l'avantage d'épargner des frais de matériaux et de pouvoir surveiller, à l'intérieur, les infiltrations

pluviales. A la place qu'il occupait dans le fond de la vallée, le Temple eût certainement été attaqué dans sa base, si on n'eût pris le soin d'opérer ce drainage de la colline. La voûte de la plupart de ces aqueducs s'est effondrée, leurs parties latérales ont été déchaussées, mais il est facile de se les représenter dans leur état primitif. Un cafetier a établi sa cave dans le canal qui longe le monument du côté du nord; elle est intérieurement couverte d'un limon noirâtre. Par contre, la face correspondante du Temple est à l'abri de l'humidité et dans un bon état de conservation. Sur les points où le temps et la main de l'homme ont détruit l'œuvre protectrice des Romains, l'humidité n'a pas tardé à miner l'édifice par la base, et si l'on n'y porte promptement remède, il est à craindre que le Temple de Nemausus n'existe bientôt plus que dans le souvenir des artistes et des archéologues.

4. Nous venons de nous rendre compte, autant que faire se pouvait, des constructions qui environnaient le Temple de Nemausus. Nous allons maintenant examiner l'installation des Bains, qui étaient alimentés par la Source.

On connaît l'importance que les Anciens attachaient à l'installation confortable des thermes : ils y réunissaient toutes les séductions du bien-être et du luxe. On y trouvait des salles pour les différents bains, froids, tièdes ou de vapeur, des salons de conversation, des bibliothèques, des galeries de tableaux, des appartements pour toutes sortes de jeux et d'exercices, des promenoirs à ciel ouvert et ombragés, des corridors couverts, des portiques pour les exercices de gymnastique, etc., etc.

Les Bains de Nemausus étaient, eux aussi, somptueusement installés ; il nous paraît cependant probable qu'au début au moins, ils eurent surtout un caractère religieux, et que c'est plus tard seulement, lors de l'affai-

blissement des croyances, qu'ils devinrent un lieu de réunion et de plaisir, comme les thermes de la capitale.

Au temps de l'indépendance, quand les Celtes pratiquaient leur religion, sans aucun mélange étranger, et n'obéissaient pas encore aux délicatesses de la civilisation, ils se plongeaient dans la Source, à l'endroit même où elle jaillit de ses conduits souterrains..

Les conditions se trouvèrent modifiées par la prise de possession des Romains : on se figure difficilement le prêtre, en costume d'apparat, venant chercher l'eau des libations à l'endroit même où se baignaient les pélerins. De là, la nécessité de créer des bains indépendants de la Source. Le bassin d'où l'on voit jaillir l'eau, fut exclusivement réservé aux besoins du Temple et l'escalier, en double hémicycle, qui existe encore aujourd'hui, permettait d'arriver commodément jusqu'au niveau variable de l'eau.

D'autre part, pour assurer le service régulier des bains dont les vertus bienfaisantes étaient célèbres dans tout le pays volque, on creusa en contre-bas de l'étiage moyen de la Source, en dehors de son bassin, un carré de 31 mètres environ de longueur, sur 20 mètres de largeur, soigneusement parementé en belles pierres de taille. Le mur du nord présentait une face unie ; dans les trois autres côtés, on voyait des enfoncements : celui du milieu formant un rectangle de 4m80 de profondeur sur 3 mètres d'ouverture ; les deux autres, demi-circulaires, avaient 3m20 de diamètre (1). La disposition antique a d'ailleurs été à peu près exactement conservée dans l'aménagement moderne qui est dû à l'ingénieur Maréchal. Dans ces retraites devaient être placées des baignoires ; il est probable

(1) « Les unes et les autres de ces chambres, écrit Ménard (*Histoire de Nimes*, t. VII, p. 54) étaient couvertes de grandes pierres plates, épaisses d'environ 9 pouces, d'une seule pièce dans leur longueur et dont deux ont été trouvées en place sur la chambre carrée de la partie orientale, ce qui nous a fait connaître la véri-

que l'eau en pouvait être chauffée; car sur la face sud, outre les trois réduits dont il vient d'être parlé, il en existait un quatrième qui, d'après le chanoine Séguier, témoin des fouilles, n'était autre chose qu'un hypocauste: « Je fus, écrivait-il à son frère l'archéologue (1), quelques jours à considérer une ouverture carrée de trois pieds de large, sur autant d'élévation, sans pouvoir me former une conjecture sur son usage; mais heureusement quelques terres qui étaient au-dessus s'éboulèrent....; une espèce de tour de peu d'épaisseur, bâtie avec soin, fut tout ce que je pus apercevoir; le ciment dont elle était incrustée était d'une dureté comparable à celle de la pierre, et se trouvait calciné en plusieurs endroits; la pierre même qui était au-dessous se ressentait de l'activité du feu qui avait été fait autrefois dans ce lieu. Cette preuve que j'avance m'enhardit à donner le nom de fourneau à ce que je voyais ». — On voit d'après cela qu'il n'aurait pas été impossible d'amener de l'eau chaude dans les baignoires.

Cette disposition suppose que le sol du carré des bains était à sec. C'est ce qui arrivait le plus souvent, en effet. Nous n'en voulons d'autre preuve que le massif considérable de maçonnerie qui le séparait de la Source et dans l'établissement duquel toutes précautions avaient été prises pour empêcher l'humidité et les infiltrations.

Est-ce à dire pour cela que jamais l'eau n'y coulât à pleins bords? Nous croyons au contraire que le pro-

table élévation de ces réduits qui était précisément de 6 pieds. On voit que ces pierres jointes ensemble par leur longueur formaient un plafond ou voûte plate de niveau. A l'entrée de chaque réduit se dressaient deux colonnes d'ordre dorique, sans base ni chapiteau, de un pied un pouce de diamètre, de huit pieds d'élévation et à pans. A une toise de distance en avant se trouvait un deuxième rang de colonnes, qui ne supportaient rien ».

(1) Cette lettre se trouve à la Bibliothèque municipale de Nimes avec d'autres manuscrits des Correspondants de Séguier.

menoir intérieur était parfois transformé en une vaste piscine. Quelle eût été sans cela la destination du stylobate de 20 mètres environ de long sur 16 de large qui en occupait le milieu ? Cette disposition s'explique facilement par le désir de restreindre les limites du bassin où arrivaient les eaux de la Fontaine. On pouvait, avec un débit restreint, avoir une nappe d'eau en apparence bien plus considérable. Assis le long des rigoles dont l'emplacement est aujourd'hui encore nettement visible, les baigneurs goûtaient pendant des heures le plaisir de se trouver ainsi en pleine eau courante.

On trouverait encore dans le canal aujourd'hui couvert que l'on appelle les *passes*, la trace de dispositions prises pour assurer le service des bains.

L'historien de Nimes, Ménard, parle d'un autre bassin qui existait encore de son temps, dans la direction du midi. Nous n'en parlerons pas, car la disposition des lieux a complètement été changée et ce qu'on appelle le *Bassin romain* n'a d'antique que le nom (1). Nous préférons dire quelques mots de la décoration de l'ensemble telle que nous pouvons nous la représenter à l'aide des substructions et des compte-rendus de feuilles.

5. La décoration architecturale des abords de la Source et des Bains était des plus somptueuses, et digne en tous points de la sainteté du dieu et de la majesté de l'Empereur qui lui rendait ses hommages.

Chaque côté du double escalier semi-circulaire qui permettait d'atteindre le niveau de l'eau, était orné d'un petit édifice dont on n'a retrouvé que les fondations.

(1) L'eau de la Source y était conduite par un aqueduc particulier (les *passes*) aujourd'hui recouvert, mais que l'on peut encore visiter par les basses eaux.

Entre les deux escaliers, était placée une statue d'Auguste sur le piedestal de laquelle on lisait l'inscription suivante (1):

IMP.CAESARI·DIVI·F
AVGVSTO·COS·NONVM
DESIGNATO DECIMVM
IMP·OCTOVOM

« A l'empereur César Auguste, fils du divin (Jules), consul pour la neuvième fois, consul désigné pour la dixième fois, *imperator* pour la huitième fois. »

Cette inscription nous fournit la date précise de l'érection de la statue et probablement de la construction des Bains, qui remonterait à l'année 25 avant J.-C.

Une autre statue du même empereur, en bronze doré et de taille colossale, se dressait au milieu du stylobate des Bains, à la place aujourd'hui occupée par une Nymphe étendue, type caractéristique de l'art maniéré du XVIII° siècle. Aux quatre angles, au lieu des génies couchés sur des gerbes de blé, on voyait de grandes colonnes décoratives. L'une d'elles a pu être reconstituée en entier ; elle est d'ordre corinthien, toute rudentée, sculptée avec beaucoup de soin ; le tore inférieur est taillé en forme de corde ; dans la scotie sont figurés des godrons, le tout rehaussé par des feuilles d'acanthe admirablement fouillées, qui entourent la base jusqu'à la naissance des cannelures. Encadrée de ces quatre colonnes, la statue dorée d'Auguste ressortait

(1) Cette inscription a été gravée sur une plaque de marbre que l'on a eu la bonne idée d'encastrer dans le mur, au-dessus de l'escalier romain.

Il est bon de rappeler ici ce que nous avons établi dans le chapitre précédent, à savoir qu'un bras de l'aqueduc du Pont-du-Gard aboutissait aux abords de la Source, probablement pour assurer le service des bains, lorsque Nemausus avait un débit insuffisant.

dans le cadre du riche fronton que nous allons essayer de décrire.

A quelques mètres en arrière du stylobate des Bains, du côté du midi, on a trouvé les bases de six colonnes, ainsi que des fragments de l'entablement et du fronton qu'elles soutenaient. Elles étaient espacées d'environ 2 mètres, et Ménard (1) a observé que l'entre-deux était percé sur le sol de divers trous, faits sans doute pour quelque grillage. Les colonnes, de 0m 65 de diamètre, étaient d'un beau marbre blanc avec des veines de couleur verdâtre; les chapiteaux étaient de travail très délicat : les sommets de leurs feuilles d'acanthes, faits de pièces détachées, se projetaient en avant avec une étonnante hardiesse. L'entablement et le fronton sont d'une richesse qui n'est pas exempte d'affectation : on n'a, pour s'en convaincre, qu'à en examiner les débris, soigneusement réunis dans la cour de la Maison-Carrée.

Sur la frise, composée de pierres taillées en sommiers et claveaux, on lisait une monumentale inscription en lettres de bronze incrustées dans la pierre. On a pu, grâce à une étude attentive des fragments, déterminer avec une très grande approximation les dimensions de la frise. On a cherché également, à l'aide de quelques lettres qui subsistent, à rétablir l'inscription dans son intégrité; plusieurs tentatives ingénieuses ont été proposées, mais sans qu'aucune d'elles présentât des caractères de certitude (2).

CIL XII, 3152

(1) MÉNARD, VII, p. 17.

(2) *Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 14, p. 110. — MALOSSE, *Recherche sur deux monuments antiques de la colonie de Nimes*. — PELET, *Essai sur le Nymphée de Nimes ; Essai sur les anciens thermes de Nemausus et les monuments qui s'y rapportent*. — HERZOG, *Appendix epigraphica*, nº 97. — AURÈS, *Essai de restitution des Bains de la Fontaine ; Nouvel essai de restitution des Bains de la Fontaine*, 1885. — GERMER-DURAND et ALLMER, *Coll. épigr. du Musée de Nimes*, pp. 141 et 258.

Il ne nous parait donc pas nécessaire de les rappeler ici. Disons seulement que la RESPVBLICA NEMAVSENSIVM y est mentionnée.

On y lisait aussi le nom de l'empereur qui fit construire colonnade et fronton ; mais il a disparu aujourd'hui. Etait-ce celui d'Auguste, ou bien d'Antonin? Tous deux ont contribué, on le sait, à l'embellissement de Nimes. La richesse excessive de la décoration, sans rapport avec la simplicité de l'architecture du Ier siècle, ne serait pas une preuve suffisante pour refuser à Auguste la construction d'un monument qui a peut-être été restauré par Hadrien. Spartion s'exprime en effet ainsi au sujet de cet empereur (1) : « Bien qu'il ait construit partout un nombre infini de monuments, il n'inscrivit son nom sur aucun ; à Rome il restaura une foule de temples et il consacra tous ces édifices en leur conservant leurs anciennes épigraphes au nom des premiers constructeurs. »

Tel est peut-être le secret de la contradiction que nous aurons d'autres fois encore l'occasion de signaler, à propos des monuments de Nimes, entre la date qu'ils portent inscrite sur la pierre et leur aspect architectural.

Le fronton de la *Respublica Nemausensium* n'était d'ailleurs pas isolé. Il faisait face à la partie de la ville échelonnée sur le coteau de la Tour-Magne, et était encadré à droite et à gauche par une colonnade faisant retour et englobant à la fois et la Source et les Bains.

De cette colonnade il subsiste encore quelques vestiges : nous voulons parler des quatre bases que l'on aperçoit en avant du temple de Nemausus, et de celles que l'on a mises a découvert, lors de l'établissement de la statue du poète nimois Jean Reboul.

On a eu l'heureuse idée de marquer la place de celles-ci par des pierres de même diamètre. Leur écartement est de 6 m. 15 et leur rayon de 0 m. 39. La limite de la

(1) SPARTIEN, *Hadr.*, 19.

colonnade, du côté du nord-est, est de même indiquée par une longue pierre qui a été mise en bordure.

Il n'est peut-être pas inutile de faire observer que ces deux lignes de colonnes, celle du péristyle du temple et celle qui lui faisait face, n'étaient pas établies dans un parallélisme parfait avec le rectangle des Bains, mais que, sur un espace de 25 mètres, elles marquent une obliquité de 0 m. 77, le côté le plus rapproché du fronton central ayant le moins d'écartement.

Les entre-colonnements étaient eux-mêmes ornés de statues dont plusieurs piédestaux ont été retrouvés; elles reproduisaient l'image et perpétuaient la mémoire des Nimois que leur rang élevé, l'éclat de leur nom, ou leurs généreuses libéralités avaient illustrés : personnages de l'ordre sénatorial parvenus à la préture ou à des fonctions prétoriales, chevaliers romains ayant accepté le coûteux patronage d'une ville de droit latin : un tel était flamine de la Narbonnaise ; un autre avait accompli à la satisfaction de tous la série entière des fonctions publiques dans la colonie (1). Toutes ces statues contribuaient à l'embellissement du lieu et l'éclat du

(1) Parmi les Nimois dont les piédestaux de statues ont été retrouvés aux abords de la Source, nous citerons :

1. Quintus Solonius Severinus. Il était chevalier romain et avait rempli à Rome de hautes fonctions dans l'ordre civil, religieux et militaire : l'inscription de son piedestal nous apprend, en effet, qu'il avait été juge des cinq décuries, prêtre luperque et tribun légionnaire. Dans sa colonie, il avait été quatuorvir-trésorier et pontife. Dans sa province il avait été élevé au *flamonium* de la Narbonnaise. Il était, en outre, patron de la cité de Fréjus qui lui avait dédié cette statue (Germer-Durand et Allmer, *Collect. épigraph.* p. 211).

2. Lucius Sammius Æmilianus avait rempli à peu près les mêmes charges que le précédent. Il était lui aussi chevalier romain, juge des cinq décuries, prêtre luperque, flamine de la Narbonnaise; au lieu du titre de tribun légionnaire, il avait celui de préfet d'une cohorte auxiliaire appelée *IIe Hispana Vasconum civium romanorum.* La statue lui avait été élevée par un affranchi qui était grand prêtre du synode, ce congrès musical

bronze doré se mêlait agréablement à la blancheur de la pierre.

L'architecte romain n'avait pas négligé non plus de tirer parti des tons si variés et si riches des marbres de couleur ; on en découvrait au temps de Ménard, « des fragments en nombre infini dans les décombres » (1). Son témoignage est confirmé par celui de l'architecte Dardalhan, l'auteur d'un plan de la Fontaine en 1735 (2) :

« On trouva, dit-il, dans les Bains, le long des petits canaux qui règnent tout autour de la Nymphée, une statue colossale de marbre d'une beauté parfaite, quoique mutilée et brisée en plusieurs pièces qui étaient auprès du buste de cette statue, dont les unes étaient des bras, des mains, des jambes et des pieds. On trouva

et scènique, d'origine grecque, remis en honneur par Hadrien (GERMER-DURAND et ALLMER, *Collect. épigr.*, p. 21).

3. CAIUS ÆMILIUS POSTUMUS, avait obtenu la charge de tribun légionnaire, qui conférait à celui qui en était revêtu le titre et les prérogatives de chevalier. Il était parvenu dans sa colonie à tous les honneurs municipaux et une statue lui avait été décernée par décret des décurions (*Idem, ibidem*, p. 234).

4. QUINTUS COMINIUS ÆMILIANUS était chevalier *equo publico*, flamine de la province Narbonnaise, flamine de la colonie Auguste de Nimes, quatuorvir-trésorier, pontife ; il était en outre préfet des vigiles et des armes, c'est-à-dire chef de la milice qui veillait à la police de la ville et à l'extinction des incendies. La cité des Voconces avait élevé cette statue à son patron (*Idem, ibidem*, p. 263).

QUINTUS SOILLIUS VALERIANUS, chevalier romain *equo publico*, était parvenu à tous les honneurs municipaux ; il avait été en outre flamine de la Narbonnaise, et curateur des cités de Cavaillon, d'Avignon et de Fréjus, qui avaient élevé cette statue à leur patron (*Idem, ibidem*, p. 209).

Nous sommes loin d'avoir signalé tous les piédestaux de statues qui ont été trouvés dans le quartier de la Fontaine. Ceux que nous avons cités suffisent pour donner une idée du genre de décoration des abords de la Source.

(1) MÉNARD *Histoire de la Ville de Nimes*, t. VII, p. 64.

(2) Ce plan de l'architecte Dardalhan est conservé à la Bibliothèque municipale de Nimes.

dans le même endroit, à diverses distances, des colonnes cannelées et d'autre forme, des chapiteaux de l'ordre corinthien, plusieurs corniches du même ordre, des bases et autres pièces de marbre d'un ouvrage parfait, plusieurs inscriptions grecques et latines brisées en plusieurs pièces. On a découvert encore deux colonnes de fonte ciselées en feuillages avec leurs bases et leurs chapiteaux séparés du corps des colonnes : elles sont d'environ 3 pieds de hauteur et de 4 pouces de diamètre, percées au milieu. Il s'est encore trouvé, parmi les déblais, une grande quantité de beaux marbres, de toutes couleurs, taillés à compartiments. »

Le récit de ce témoin oculaire des fouilles pratiquées sur l'emplacement des Bains nous donne une idée du luxe et de la richesse de leur décoration.

6. Pour compléter notre esquisse de ce quartier si fertile en antiques souvenirs, il reste à parler du petit théâtre dont les gradins s'étageaient en dehors, mais tout à côté de l'enceinte des Bains, sur le flanc oriental de la colline.

Il n'y avait pas autrefois, on le sait, de fêtes religieuses sans réjouissances publiques. Or, le caractère pacifique de la divinité celtique devait s'accomoder bien mieux des représentations scéniques que des spectacles sanglants de l'amphithéâtre. Le hasard des fouilles a fait découvrir à l'endroit appelé *creux Coumert* neuf rangs de gradins de 0 m. 35 de hauteur et 0 m. 75 de largeur. Dans sa préoccupation de retrouver l'aqueduc qui amenait l'eau du Pont-du-Gard dans cette partie de la ville, M. Pelet s'est complètement mépris sur la destination de ce petit théâtre : il a pris pour un escalier de piscine semi-circulaire les gradins qui servaient de sièges aux spectateurs. Mais, si ses interprétations sont fantaisistes, ses constatations sont exactes et l'existence d'un théâtre sur cet emplacement est un fait incontestable.

Des débris architecturaux, trouvés en cet endroit,

notamment des futs de colonnes, proviennent vraisemblablement de la décoration de la scène. Celle-ci était séparée de l'orchestre par un corridor, qui allait buter contre le massif rocheux de la colline. A quatre mètres de cette extrémité septentrionale, le mur occidental était interrompu par une porte, qui servait d'entrée aux spectateurs privilégiés ; un escalier conduisait à la partie supérieure du théâtre.

Le Musée possède quelques fragments d'inscriptions, qui permettent de déterminer le genre de divertissements qui s'y donnaient : c'étaient des spectacles à la mode des Grecs.

L'historien d'Auguste (1) raconte que les sociétés d'artistes grecs existaient en Orient dès une haute antiquité (2). Elles arrivèrent à un rapide développement et, ne se contentant bientôt plus de donner leurs représentations aux différents sièges de leur société, elles organisèrent des troupes d'artistes ambulants, qui allaient de ville en ville célébrer les gloires de Dionysos leur patron.

L'empereur Auguste (3) avait institué à Nicopolis, près d'Actium, et à Naples des fêtes musicales et gymniques, où l'on jouait des comédies grecques. Plusieurs de ses successeurs imitèrent son exemple ; mais c'est Hadrien surtout qui communiqua à l'art scénique grec une vigoureuse impulsion, grâce à l'appui qu'il prêta à l'Association de toutes les sociétés d'artistes.

Une ville voulait-elle donner une fête, elle s'adressait au président de l'association, qui lui envoyait des sujets. Dans certaines circonstances, de grands concours musicaux et artistiques étaient institués. Les prix en étaient souvent considérables ; l'honneur que l'on en

(1) *Hist. Aug.*, 92,

(2) Voir à ce sujet CAILLEMER, *Étude sur les contrats de société à Athènes.*

(3) SUÉTONE, *Aug.*, 98.

retirait était toujours très apprécié et il arrivait parfois à l'heureux vainqueur d'être gratifié d'une statue dans sa ville natale.

Parmi les cités où ont eu lieu ces synodes ou assemblées, les inscriptions ne nous font connaître d'une façon certaine pour l'Europe occidentale que Rome, Pouzzoles et Naples. Il est vraisemblable toutefois que Nimes a eu également les siennes.

Une inscription (1) signale un affranchi comme grand prêtre président du synode, *achiercus synodi.* S'il s'agissait d'une réunion tenue au dehors, elle n'aurait assurément pas manqué de le mentionner (1).

En 1742, on trouva, près du bassin de la Fontaine, dans le voisinage par conséquent de notre petit théâtre, plusieurs fragments d'un décret du sacré synode de Naples, en faveur d'un magistrat nimois, Titus Julius Dolabella (2). Le décret est en grec et trop incomplet pour pouvoir être restitué avec quelque certitude. Le titre est en latin, nous le transcrivons :

T.IVLIO·T·F·VOL·DOLABELLAE
IIII·VIR·AB·AERAR·PONTIF
PRAEF·VIGIL·ET·ARMOR
. ..SACRA·SYNHODOS·NEAPOLI·CERTAMINE·QVINQVENNALI·DECREVIT

« A Titus Julius Dolabella, fils de Titus, de la tribu Voltinia, quatuorvir du trésor, pontife, préfet des vigiles et des armes, le sacré synode de Naples, dans une réunion quinquennale a décrété ce qui suit ».

Comment ce quatuorvir du trésor avait-il mérité cet honneur ? Etait-il patron d'une section nimoise de la grande confrérie des artistes dionysiaques ? Avait-il

(1) Lucius Sammius Eutyches, grand prêtre du synode, *achiercus synodi,* était l'affranchi de Lucius Sammius Æmilianus, chevalier romain, flamine de la Narbonnaise auquel il éleva une statue. Voir Germer Durand et Allmer, *Collect. épigr.*, p. 215.

(2) Germer Durand et Allmer, *Collec. épigr.* p. 303.

mérité ce témoignage de reconnaissance de la part de l'Association qu'il avait favorisée au cours de son administration ? (1). Quoiqu'il en soit, il est bon de rappeler que dans cette ville où l'esprit religieux était très-développé et constamment entretenu par l'affluence des pèlerins, les spectacles en l'honneur de Bacchus et de l'empereur nouveau Bacchus, étaient particulièrement à leur place. Si, comme nous avons essayé de le mettre en lumière, Nemausus était, dans les mains d'Auguste d'abord et de ses successeurs ensuite, un puissant instrument de romanisation, il n'y a pas lieu d'être surpris de la création aux abords de la Source, du théâtre dont nous avons signalé les substructions (2).

Nous venons de passer successivement en revue les différents souvenirs romains de la Fontaine et, pour chacun d'eux, nous avons insisté sur l'idée religieuse qui a présidé à leur établissement. Il est important de

(1) Au nom de ce Nimois dont le souvenir demeure attaché au théâtre de Nimes il faut joindre celui d'un artiste, mort à Nimes, qui appartenait à la troupe dite de Memphius et de Paris :

D M
AFRODISIO
SYMMELE ///
GREX GA ///
MEMPHI·E*t*
PARIDIS·P·MET
SESTIS·ADMINISTRA

« Aux Dieux Manes, à Afrodisius..., la troupe.. de Memphius et de Paris, a élevé ce tombeau, sous l'administration de Publius, de Marcus et des Sextus ». GERMER-DURAND ET ALLMER, *Collect. épigr.*, p. 457.

(2) On les a malheureusement fait disparaître au cours de l'année dernière, en établissant dans les jardins de la Fontaine une terrasse, dont la création ne s'imposait peut-être pas. On eût dû en tout cas prendre des dispositions pour ne pas recouvrir entièrement ce précieux reste du passé romain dans un quartier que l'on peut avec raison considérer comme le berceau de Nimes.

faire observer cependant que les préoccupations pieuses du début durent, avec l'affaiblissement des croyances et l'envahissement d'une civilisation de plus en plus raffinée, céder le pas aux sollicitations du bien-être et du luxe. La Source celtique perdit bientôt son caractère sacré et les embellissements qu'on avait réalisés sur ses bords servirent aux divertissements des Volques devenus romains

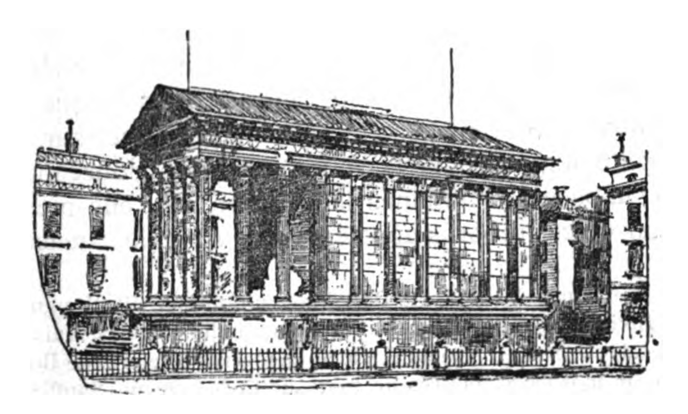
Les eaux bienfaisantes, qui avaient reçu les hommages de la naïve piété des Celtes, furent employées aux vulgaires usages des Thermes ; sur les terrasses qui dominaient le Temple, on éleva les maisonnettes, récemment fouillées, autour desquelles on a trouvé des amoncellements d'écailles d'huitres et où l'on a reconnu, à différents signes, qu'il s'y tenait des réunions joyeuses. Il n'est pas jusqu'au Temple lui-même, jadis sanctuaire vénéré et mystérieux asile de Nemausus qui, subissant la loi commune, ne devint une sorte de salle de conversation, où, à l'exemple des habitants de la Capitale, les Nimois aimaient à se réunir. Telle serait l'explication de l'ornementation si délicate et si recherchée, qui n'est certainement pas celle que lui avait donnée Auguste son fondateur. Cette transformation au cours de la période gallo-romaine, était une conséquence inévitable du changement que la civilisation avait apporté dans les mœurs.

CHAPITRE QUATRIÈME

LA MAISON CARRÉE

SOMMAIRE

Ses dimensions. — Sa construction et sa décoration. — Sa destination. — Son peribole.



La Maison-Carree.

Avec son segment de voûte indestructible, le temple de Nemausus semble résumer en lui les qualités de la force romaine; on dirait de la Maison-Carrée qu'elle personnifie la grâce hellénique : non pas que le monument appartienne à la Grèce; il porte dans sa frise une inscription qui, non seulement, en fixe la date, mais encore désigne les princes romains en l'honneur desquels il a été exécuté. Ce qui est certain, c'est que l'architecte s'est inspiré, en le construisant, des modèles de l'art grec.

Rien de plus élégant que lui en effet. L'Italien Alberoni, avec la pittoresque exagération des gens de son pays, parlait de le recouvrir de plaques d'or, pour le préserver des injures du temps ; Colbert eut un moment l'intention de le faire transporter à Versailles, pierre par pierre, pour l'instruction des artistes du grand roi. Ce projet n'aboutit heureusement pas : c'est sous le ciel bleu de Nimes, aux éclats du soleil du Midi, que le gracieux édifice doit être vu ; il gagne encore beaucoup à être replaçé par la pensée dans le cadre des portiques qui l'entouraient au temps des Romains.

La Maison-Carrée tire son nom de sa forme rectangulaire et de ses profils architecturaux qui sont en ligne droite (1). Elle mesure extérieurement 26m32 de long, sur 13m55 de large. Elle est bordée de 30 colonnes, dont 20 appliquées contre le mur extérieur de la *cella* et engagées de la moitié de leur diamètre ; tandis que les dix autres entourent le péristyle ; elle est élevée sur un stylobate auquel donne accès un escalier de douze marches ; la base des colonnes latérales repose elle-même sur un de ces rebords appelés *scamilli* par les anciens.

(1) Il existe à Vienne, en Dauphiné, un temple dit d'Auguste et de Livie, qui n'est pas sans quelque analogie avec la Maison-Carrée. Il est de forme rectangulaire, en pierres calcaires de Bourgogne, et mesure 27 mètres de long sur 15 de largeur. Sauf à la partie postérieure, formée d'un mur qui fait quelque peu retour sur lui-même et se termine par deux pilastres, il est entouré de colonnes cannelées, six sur le devant et dix de chaque côté. La *cella* est en retrait des parties latérales du stylobate et ne s'avance pas au-delà du second entrecolonnement, laissant place devant elle à un vaste *pronaos*.

Le temple de la Fortune Virile de Rome (*Templo della Fortuna Virile*), ressemble beaucoup également à la Maison-Carrée. Il a 32m10 de longueur sur 16m05 de largeur, quatre colonnes de front, sept de côté, dont deux seulement étaient isolées. L'entablement est orné de festons entrelaçés, avec des génies et des têtes de bœufs. Le temple, élevé sur un soubassement, se trouvait au milieu d'une place, jadis entourée de portiques. Il est de moins bel aspect que celui de Nimes et enserré entre de vieilles maisons.

Le côté de la grande place où l'édifice s'élevait était plus haut de trois marches que tout le sol environnant et contribuait ainsi à augmenter sa légèreté d'aspect.

M. Aurès, (1) si connu pour ses savants travaux de métrologie antique, a étudié la Maison-Carrée au point de vue de ses mesures, et a démontré que la loi des rapports simples entre les dimensions y a parfaitement été observée.

L'exposé des idées si substantielles et si originales de ce maître dépasserait les limites de ce modeste aperçu. Nous nous contenterons de l'indication sommaire de ses conclusions :

« La hauteur totale du monument, dit M. Aurès (2), égale à 49 pieds romains, est, à nos yeux, singulièrement remarquable, parce que le nombre 49 qui lui correspond se trouve à la fois *impair* et *carré*.

Le nombre 7, personne ne l'ignore, était autrefois considéré comme sacré et parfait par excellence ; et, lorsqu'il était répété lui-même 7 fois, toutes les vertus qu'on lui attribuait se trouvaient alors augmentées d'une façon particulière ; d'où il résulte, à notre avis, que c'est en raison surtout de la valeur extraordinaire accordée au nombre 49, que la hauteur totale de la Maison-Carrée a été fixée *à priori* à 49 pieds ; c'est là qu'il faut trouver le véritable point de départ de l'architecte romain... C'est de là, continue M. Aurès, que ce même architecte a déduit toutes les dimensions de son œuvre, en commençant par diviser cette hauteur totale de 49 pieds en trois parties principales A, B et C dont les dimensions ont été réglées par lui à l'aide des trois conditions suivantes :

$$A + B + C = 49^{p.} ;\ A = \tfrac{1}{4}\ B \text{ et } C = \tfrac{1}{2}\ B.$$

(1) Aurès, *Etudes des dimensions de la Maison-Carrée de Nimes*, 1re partie. Dimensions de plan. Nimes, Clavel, 1864.

(2) Aurès, *Etudes des dimensions de la Maison-Carrée de Nimes*, 2e partie, p. 10.

D'où il a déduit d'abord :

$$A = \frac{3}{4} C$$

et ensuite :

$$A = 7^{p.}\ 2^{p.}\ 3^{d.}\ \frac{15}{19}\ ;\ B = 30^{p.}\ 3^{p.}\ 3^{d.}\ \frac{3}{19}\ ;$$

$$\text{et } C = 10^{p.}\ 1^{p.}\ 1^{d.}\ \frac{1}{19},$$

Ce qui lui a donné dans la pratique :

$$A = 7^{p.}\ 3^{p.},\ B = 30^{p.}\ 3^{p.}\ 3^{d.} \text{ et } C = 10^{p.}\ 1^{p.}\ 1^{d}$$

Après cela, voulant attribuer un *demi-module* seulement à la hauteur de l'assise qui supporte les colonnes, et *vingt et un* modules (3 fois 7) à ces colonnes elles-mêmes, il a divisé la hauteur totale de $30^{p.}$ $3^{p.}$ $3^{d.}$ en 21 parties ½ ; ce qui lui a donné :

En premier lieu, pour l'expression du module ;

$$\frac{30^{p.}\ 3^{p.}\ 3^{d.}}{21\frac{1}{2}} = \frac{30^{p.}\ 3^{p.}\ 3^{d.}}{\frac{43}{2}} = \frac{61^{p.}\ 3^{p.}\ 2^{d.}}{43}$$

$$= 1^{p.}\ 1^{p.}\ 3^{d.} = 23^{d.}$$

En deuxième lieu, pour la hauteur des colonnes, $21 \times 23^{d.} = 483^{d.} = 30^{p.}\ 0^{p.}\ 3^{d.}$;

Et en troisième lieu enfin, pour celle de l'assise qui les supporte, un demi-module ou 3 palmes.

La hauteur de la frise a été calculée ensuite, en prenant *exactement* le *quart* de la hauteur totale de l'entablement, et celle de l'architrave en prenant la *douzième partie* de la hauteur des colonnes. »

Telles sont les conclusions du savant travail de M. Aurès; elles manifestent à la fois les résultats auxquels peut conduire l'observation attentive des monuments et la réalité de la loi des proportions définies ou des rapports simples en architecture; on sait qu'elle a déjà été constatée en physique à propos des sons et des couleurs.

2. Nous venons d'indiquer les règles qui ont présidé aux proportions de la Maison-Carrée. Sans entrer dans une description technique du monument, nous allons

signaler à l'attention du visiteur ses particularités essentielles.

Les matériaux qui ont été employés à sa construction, sont de qualités différentes. Les murailles sont faites de grandes pierres, soigneusement équarries et formant parpaing, qui viennent de Sernhac, près du Gardon, à 16 kilomètres de Nimes ; les bases des colonnes sont en pierres de Roquemaillère ou de Baruthel ; celles de l'entablement sont en calcaire de Lens, qui se prête merveilleusement au travail de la sculpture.

Les colonnes, à vingt-quatre cannelures, sont surmontées de chapiteaux taillés en feuilles d'olivier, chefs-d'œuvre de délicatesse. L'entablement est très riche : une ligne de perles suit les trois bandes de l'architrave, séparée elle-même de la frise par un rang d'oves ; dans la frise un gracieux rinceau, souvent reproduit comme modèle de pureté et d'élégance, déroule ses feuilles et ses fleurs. La corniche n'est pas moins ornée, avec ses denticules, ses grecques, ses modillons à la panse retournée ; elle est couronnée par une cymaise d'où se détachent de distance en distance des mufles de lions.

Malgré le soin apporté dans l'exécution de la Maison-Carrée, elle n'échappe pas aux défauts de construction que l'on constate souvent dans les édifices romains. Il existe par exemple des différences marquées entre les entr'axes des colonnes (1), le nombre des modillons de la corniche n'est pas égal de chaque côté, non plus que celui des mufles de lions qui ornent la cymaise. Imperfections très petites d'ailleurs, et qui sont sans effet aucun sur l'impression que produit le monument.

On pénètre dans la *cella* par une porte haute de 7^{m}14, large de 3^{m}24, dont l'architrave très saillante est supportée par deux consoles. De chaque côté est une grande

(1) D'après les mesures exactes prises par M. Aurès (*op. cit.*, 1re partie, p. 29), il y aurait une différence de 0^{m}09 entre l'écartement de certaines colonnes de la facade latérale de gauche.

pierre en saillie, sur la destination de laquelle on n'est pas exactement fixé. Quant aux vantaux des portes, ils roulaient à leur partie inférieure sur des crapaudines en serpentine (1).

La décoration intérieure de la *cella* est impossible à déterminer à cause de ses affectations très différentes et des modifications profondes qu'elle a subies. Il est vraisemblable qu'ici encore l'architecte avait tiré parti des placages de marbres multicolores.

3. Les archéologues des siècles passés n'étaient pas d'accord sur la destination de la Maison-Carrée. Poldo d'Albenas la considérait comme la maison consulaire où se réunissaient les magistrats de la cité ; Deiron en fait un prétoire, siège du tribunal ; d'autres au contraire y voyaient le temple dont parle Spartien, qui fut élevé par Hadrien en l'honneur de Plotine.

Les hésitations ont cessé du jour où, par un ingénieux procédé, en relevant exactement l'empreinte des trous de scellement des lettres de bronze qui étaient jadis fixées dans la frise sur la façade du monument, l'archéologue Séguier (2) a pu reconstituer l'inscription. On sait aujourd'hui que la Maison-Carrée a été bâtie en l'an I de l'ère chrétienne, en l'honneur des fils adoptifs de l'empereur Auguste: Caïus César, consul, Lucius César, consul désigné, tous deux princes de la Jeunesse.

C·CAESARI·AVGVSTI·F·COS·L·CAESARI·AVGVSTI·F·COS·DESIGNATO
PRINCIPIBVS·IVVENTVTIS

Cette consécration d'un temple, même à des fils d'empereur, choque nos habitudes modernes ; elle n'était, de

(1) On peut les voir encore sous le péristyle de la Maison-Carrée, mais non plus à leur place.

(2) Séguier J.-F., *Dissertation sur l'ancienne inscription de la Maison-Carrée de Nimes*, 1759 in-8° ; 1771 in-8° ; *Discours sur l'ancienne inscription du temple de Caïus et de Juliun César, petits fils d'Auguste*, in-8°.

la part des Nimois, que la manifestation de leur gratitude envers leur bienfaiteur.

On sait le chagrin qu'Auguste avait éprouvé de ne pas avoir d'enfants à qui il pût léguer le pouvoir souverain; quand il eut adopté les fils de son gendre Agrippa, sa tendresse se porta sur eux avec une intensité très vive. Pour lui complaire les grands de Rome confièrent à ces jeunes gens les plus hautes dignités, comme gage de leur élévation future au principat.

A leur tour, les villes de province voulurent flatter l'Empereur dans ses sentiments familiaux, et Nimes était d'autant plus autorisée à exalter les vertus des petits-fils d'Auguste, que l'un d'eux, Caïus César, avait accepté d'être patron de la colonie (1). Aussi l'amitié des Nimois pour ces deux jeunes gens était elle très grande, et, lorsque le fils de l'impératrice Livie, Tibère, essaya d'arriver au pouvoir par des menées ténébreuses, les Nimois se déclarèrent en faveur de Caïus et Julius; ils allèrent même, sur une fausse nouvelle, jusqu'à renverser les statues de Tibère.

Les deux princes moururent fort jeunes, et avant d'avoir pu réaliser les espérances qu'on avait fondées sur eux. Mais leur souvenir s'est conservé, à Nimes, dans le gracieux édifice qui a bravé l'effort des siècles.

Cette durée de la Maison-Carrée n'a rien d'ailleurs qui doive nous surprendre. Elégante et légère, elle n'en a pas moins été bâtie avec une solidité extrême, et les architectes qui en ont étudié les fondations ont constaté les précautions minutieuses qui ont été prises pour lui assurer une assise inébranlable.

Le soubassement, formé d'un massif de maçonnerie de 19 m. de longueur, de 15 m. de largeur, et de 5 m. 60 de hauteur, représente un cube de 1596 mètres. A

(1) Caïus César est désigné comme patron de la colonie de Nimes sur l'inscription du xyste que nous rapporterons plus loin.

une époque relativement moderne, ce bloc fut entaillé sur une certaine étendue, et deux caveaux furent creusés, l'un sous le péristyle, l'autre sous la *cella*, pour y loger les tombeaux des religieux qui avaient transformé la Maison-Carrée en église. On aurait tort de considérer ces caveaux comme l'œuvre des Romains ; ceux-ci n'avaient eu d'autre préoccupation que d'assurer, à l'aide de cet épais massif, l'éternelle durée du temple.

4. La Maison-Carrée est aujourd'hui transformée en musée lapidaire. Les marbres funéraires et les débris architecturaux remplissent non seulement l'intérieur de la *cella* et le péristyle, mais ils bordent, sur ses quatre faces, la cour qui entoure le monument.

Il s'en suit que l'on ne remarque souvent pas les bases de colonnes et fragments de fûts, encore en place, qui se confondent avec les pierres de même couleur placées à côté. Il est cependant important de signaler ces bases à l'attention du visiteur ; car elles marquent les limites du péribole de la Maison-Carrée. L'édifice, primitivement encadré de portiques, occupait l'extrémité méridionale d'une grande place, que les maisons modernes couvrent aujourd'hui en grande partie, mais dont il est assez facile de déterminer l'étendue. On sait en effet, par les compte-rendus de fouilles (1), qu'elle se prolongeait jusqu'à l'endroit où se dresse aujourd'hui la statue d'Antonin.

Le portique était à 16 mètres du mur latéral du temple. Les colonnes, de 7 mètres 60 de hauteur, avaient 0 m. 73 de diamètre, et se trouvaient à 3 mètres environ de distance l'une de l'autre. L'entablement qu'elles supportaient était du quart environ de leur hauteur ; la frise était richement décorée d'une guirlande de fruits en

(1) De Seynes, *Essai sur les fouilles faites en 1821 et 1822 autour de la Maison-Carrée*, 1823 in 8.

haut relief; la corniche était bien profilée et la cymaise ornée de mufles de lions. On a retrouvé d'importants fragments de ces différentes parties qui ont été réunis dans la cour de la Maison-Carrée, pour l'instruction et l'agrément du public. C'est en leur présence que l'archéologue doit se placer pour essayer de reconstituer par la pensée l'aspect primitif du monument, entouré de son gracieux péribole.

Une voie romaine passait derrière la Maison-Carrée, et existait probablement antérieurement à sa construction. C'est la raison pour laquelle le portique affecte à cet endroit une forme cintrée, comme on peut le voir par les pierres de base, que l'on a eu la bonne idée de laisser à découvert.

C'est ainsi que, par un examen attentif, on parvient à reconstituer, pour ainsi dire pièce par pièce, l'ensemble architectural du peribole de la Maison-Carrée ; il y avait à l'autre extrémité de la place une construction de moindre importance que le Temple, mais que ses assises signalaient comme appartenant à un édifice d'assez grande importance.

CHAPITRE CINQUIÈME

L'AMPHITHÉATRE.

SOMMAIRE

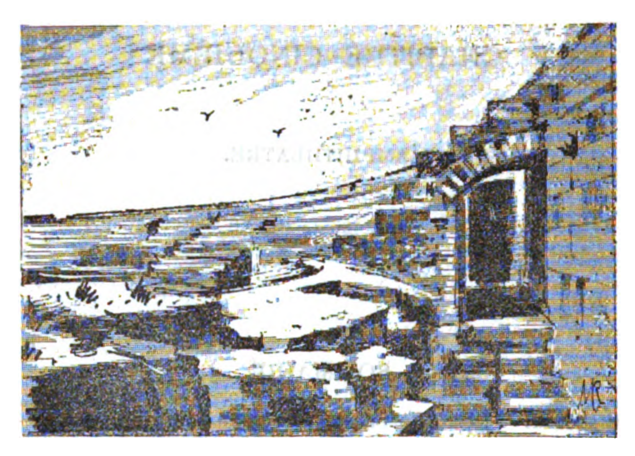
Aspect actuel. — Les différentes artères de communication. — Les galeries. — Les gradins. — La tente. — Les entrées des gladiateurs. — Les aqueducs. — Le sous-sol et les fêtes nautiques. — Le mode de construction. — Souvenirs qui se rattachent à l'Amphithéâtre.

Aux grands jours de fêtes publiques, lorsque les gradins sont noirs de spectateurs, que la foule, avide d'émotions, sort à flots pressés de toutes les ouvertures et se suspend en grappes à toutes les saillies, l'amphithéâtre de Nimes est vraiment beau à voir et produit sur l'âme une impression ineffaçable.

Certes, l'amphithéâtre de Rome, le Colisée, est de plus vastes proportions (1), mais il est de conservation bien moins bonne : on a dû le consolider à l'aide de puissants contreforts, et établir, avec des pièces de charpentes, des escaliers pour en atteindre le sommet ; car les gradins ont à peu près complètement disparu. A Nimes au contraire, ils sont sur plusieurs points en assez bon état pour que, pendant l'été, tous les diman-

(1) Le nom de Colisée, *il colosseo*, le colosse, a été donné, au VIII[e] siècle, à l'amphithéâtre de Rome par l'écrivain Béda, à cause de ses vastes proportions.

ches, on puisse donner dans les Arènes des courses de taureaux devant plusieurs milliers d'assistants.



Vue de la partie supérieure des Arènes.

Une promenade solitaire dans l'amphithéâtre n'est pas non plus sans charme.

D'intelligentes restaurations permettent de se rendre facilement compte de l'aspect qu'il avait autrefois. Longtemps il est resté recouvert de terre jusqu'au tiers environ de sa hauteur ; ses arceaux étaient transformés en maisons, et formaient un quartier qui avait son église (1); il est aujourd'hui complètement déblayé, mais non entièrement réparé, et l'effet qu'il produit n'en est d'ailleurs que plus pittoresque : ici les degrés subsistent encore, là on ne trouve plus que les voûtes qui leur servaient d'appui ; ici un escalier s'élève dans le vide ; là on devine à quelques piliers, ou seulement à des pierres d'attache, qu'il existait primitivement une galerie ; à d'autres endroits au contraire les construc-

(1) Elle était située dans la galerie du premier étage, et occupait deux arceaux. La fenêtre qui l'éclairait et que l'on a eu le soin de conserver, constitue un des spécimens les plus intéressants de l'architecture romane dans le Midi de la France.

tions antiques apparaissent dans toute la fraîcheur de leur conservation. Ces contrastes ne déplaisent ni à l'artiste, ni à l'archéologue ; ils excitent chez le premier des sentiments de poésie ; à travers l'ossature du monument mise à nu, l'autre poursuit plus sûrement ses études, et se rend compte de plusieurs détails, qui peut-être sans cela eussent échappé à sa perspicacité.

L'amphithéâtre a naturellement attiré l'attention de tous ceux qui se sont occupés des antiquités de Nimes, et en particulier de Poldo d'Albenas(1), de Clérisseau (2), de Ménard (3), de Grangent, Durand et Durant (4) et tout récemment encore de M. Aurès. Ce savant ingénieur qui publiera bientôt, nous l'espérons, son précieux Mémoire, a fait sur les dimensions des Arènes une étude des plus approfondies et des plus fécondes (5). Il a établi scientifiquement ce fait, que l'architecte-constructeur a appliqué dans toutes les parties du monument la règle des rapports simples, et a, dans la détermination des proportions, lors de l'établissement du plan, fait choix des nombres qui, aux yeux des anciens, passaient pour être le plus favorables.

(1) Poldo d'Albenas, *Discours historial de l'antique et illustre cité de Nimes.* Lyon 1559, chap. xxii: De l'Amphithéâtre de Nimes et choses mémorables y appartenant, p. 121.

(2) Clérisseau, *Antiquités de la France;* 1re partie: Monuments de Nimes, Paris MDXXVIII.

(3) Ménard, *Histoire civile, ecclésiastique et littéraire de la ville de Nimes,* 1758, t. vii, 1re partie : Dissertation sur l'Amphithéâtre.

(4) Grangent, C. Durand et Durant, *Description des monuments antiques du Midi de la France.* Paris 1819, t. I, chap. II : Amphithéâtre romain, vulgairement appelé les Arènes.

(5) Ce maître éminent a bien voulu nous communiquer deux chapitres de sa *Monographie de l'Amphithéâtre de Nimes.* Le premier intitulé : Détermination des ellipses tracées sur le plan ; le troisième : Etude des dimensions verticales de la façade de l'Amphithéâtre de Nimes.

On ne s'attend certainement pas à trouver dans un livre du genre du notre des détails techniques sur l'amphithéâtre. Nous nous contenterons ici encore de donner au lecteur une vue d'ensemble : nous parlerons d'abord de la distribution des voies de circulation dans le monument, puis de ses galeries, de ses gradins, des dispositions prises pour mettre au cours de la représentation les spectateurs à l'abri du soleil ; il y a de chaque côté des entrées principales des réduits, de la destination desquels nous aurons à nous occuper ; il sera ensuite question du système qui avait pour objet d'assurer l'écoulement des eaux pluviales ; nous visiterons les sous-sol ; nous donnerons quelques détails sur le mode de construction, et nous terminerons enfin en signalant les souvenirs qui se rattachent aux Arènes.

2. L'amphithéâtre de Nimes est de forme elliptique. Le grand axe, qui est orienté à peu près du nord ouest au sud est, a une longueur de 450 pieds romains (1), soit 133m38 en mesures françaises ; le petit axe est de 342 pieds romains, soit 104m40 ; le périmètre des Arènes, mesuré suivant l'ellipse qui passe par les faces extérieures des pilastres, est de 1230 pieds romains, 10 pouces, soit 364m82. L'épaisseur des constructions, qui n'est pas la même sur tous les points, varie entre 31 et 32 mètres.

La hauteur du monument depuis le sol extérieur jusqu'au niveau du couronnement de l'attique est de 21m11 ou 72 pieds romains. (2)

Dans un édifice où pouvaient probablement trouver place plus de 20,000 spectateurs, la première préoccupa-

(1) Le pied romain, au temps des empereurs, correspondait à 0 m. 296.

(2) L'amphithéâtre Flavien, commencé par Vespasien, achevé par Titus et Domitien, mesure 527 mètres de circonférence et 50 mètres de hauteur; il a extérieurement, indépendamment de l'attique, trois rangs d'arcades superposées, ; les arcades sont, pour chaque rang, au nombre de quatre-vingt.

tion de l'architecte devait être de ménager des corridors d'accès en quantité assez considérable, pour que l'entrée et la sortie s'effectuassent rapidement. Il n'est pas possible d'atteindre sous ce rapport un plus haut degré de perfection.

Les spectateurs arrivaient à leur place par des portes ou vomitoires, et à ces vomitoires par des passages qui étaient reliés à cinq galeries concentriques, logées dans l'épaisseur de la maçonnerie des Arènes.

Le rez-de-chaussée en a deux, l'une extérieure, l'autre intérieure (1), et celle-ci assez basse, pour qu'on ait pu, au-dessus d'elle, en établir une autre, qui atteint à peine en hauteur la voute de la galerie extérieure; nous l'appellerons pour ce motif galerie d'entresol. Au-dessus de la galerie extérieure du rez-de-chaussée se développe la galerie du premier étage, surmontée elle-même d'une dernière galerie, de moindre importance, la galerie du second étage.

Si l'on a soin de se rendre exactement compte de cette disposition, on aura moins de peine à saisir le système en apparence assez compliqué des escaliers, qui joignent les galeries les unes aux autres, et les galeries aux gradins. Ceux-ci étaient, nous le verrons, divisés en quatre zones.

Les soixante arceaux du rez-de-chaussée conduisent alternativement, dans la galerie d'entresol, par une montée, et de plein pied dans la galerie intérieure. Celle-ci à son tour donne accès tantôt à la partie supérieure, tantôt à la partie inférieure des quatre gradins formant la première zone, tantôt aussi à la partie inférieure de la deuxième zone.

La galerie d'entresol a des montées qui vont d'un côté dans la galerie de premier étage, de l'autre au haut de la seconde zone.

(1) C'est celle que l'on a coutume d'appeler *galerie consulaire*. Nous ne lui conservons pas ce nom, qui n'a pas sa raison d'être pour un amphithéâtre de ville où il n'y avait pas de consuls.

La galerie de premier étage conduit alternativement à la partie supérieure et à la partie moyenne de la troisième zone, et, par une montée de retour, dans la galerie du second étage.

Dans celle-ci, qui dessert la quatrième zone, c'est-à-dire l'ensemble des dix gradins les plus élevés, on ne circule pas de plein pied ; elle est formée d'une série de galeries encadrées d'escaliers, où l'éclairage est donné par une double fenêtre longue et étroite, placée à droite et à gauche des colonnes du second ordre.

3. Nous venons d'indiquer rapidement quels étaient les organes circulatoires de l'amphithéâtre. Nous allons parler de la décoration de ses différentes parties : d'abord de sa façade extérieure, ensuite de ses galeries.

Avec un monument d'aspect par lui-même si imposant, l'architecte n'avait pas à se mettre en frais d'imagination pour lui trouver une parure. Celle-ci devrait résulter avant tout de l'harmonie des proportions.

Les soixante portiques extérieurs, séparés par autant de piédroits qui leur servent d'appui, sont ornés de pilastres, surmontés d'un entablement. Au-dessus, le second ordre est formé de colonnes engagées d'un tiers environ de leur diamètre. Le tout est couronné d'un attique, portant en aplomb de chaque colonne deux fortes consoles percées d'un trou circulaire, dont nous déterminerons bientôt la destination.

Il y aurait, à propos des rapports qui existent entre les différentes parties de la façade des Arènes, des remarques fort curieuses à faire. Nous renvoyons le lecteur au savant mémoire de M. Aurès (1).

(1) Voici quelques-unes de ses conclusions : le diamètre moyen des colonnes, ou module de l'amphithéâtre de Nîmes, étant égal à 2 pieds 4 onces, ou, si l'on aime mieux, à 28 onces, ou à 4 fois 7 onces, toutes les autres dimensions architecturales ont été réglées d'après cela.

C'est ainsi que la hauteur des colonnes est égale à 9 modules,

La décoration des galeries était tout aussi sobre que celle de la façade extérieure. Nous ne pouvons juger de la galerie d'entresol qui a été presque complètement détruite. Sur un point seulement, il existe un voussoir antique en pierres de blocage, avec cinq ou six moellons smillés, que l'on a raison de soigneusement préserver.

La galerie intérieure du rez-de-chaussée est voûtée en plein cintre ; des arcs doubleaux, portés par des consoles, en soutiennent la construction ; elle est de fort bel effet, et, malgré l'épaisseur de ses piedroits qui dépasse 3 mètres, elle acquiert de sa hauteur même beaucoup de légèreté. La galerie intérieure au contraire est basse et assez mal éclairée. On a observé que les ouvertures des soixante arceaux, qui s'ouvrent sur chacun de ses côtés, ne sont pas en face les unes des autres, précaution fort utile avec les grands vents du pays (1).

Des cinq galeries de l'amphithéâtre, la plus belle est sans contredit celle du premier étage. Elle est toujours d'un effet imposant, soit qu'on la parcoure au milieu du jour, lorsqu'elle est éclairée par les feux d'un soleil éclatant et qu'elle projette en noir l'ombre de ses soixante piliers, soit qu'on la visite la nuit, lorsqu'elle se revêt de teintes plus douces, aux rayons de la pleine lune.

ou 9 fois 28 onces ; l'assise supérieure de la façade est égale à un module de 28 onces, et le reste de l'édifice à 30 fois la même mesure. Continuant à examiner les différentes parties de l'ordre, M. Aurès a démontré que, dans le choix de ses mesures, l'architecte romain s'est toujours laissé guider par des considérations empruntées à la vertu mystérieuse des nombres carrés ou impairs, auxquels les anciens attachaient une si grande importance.

(1) A signaler, à la partie supérieure de la galerie intérieure du rez-de-chaussée, des ouvertures de forme rectangulaire, aboutissant à la partie inférieure de l'un des gradins de la seconde zone. M. Aurès croit qu'elles étaient destinées à livrer passage aux tuyaux des machines qui répandaient sur les spectateurs un brouillard d'eau parfumée.

Sa construction est assez originale pour mériter de retenir un instant notre attention : aux soixante arcades du second ordre extérieur correspond un pareil nombre de voûtes rampantes, qui, du mur de face, se dirigent vers le centre de l'édifice. Les retombées de ces voûtes sont soutenues, dans une partie de leur longueur, par d'immenses linteaux architravés et d'une seule pièce, dont la portée est diminuée par des consoles. L'espace compris entre deux retombées de voûtes, et situé par conséquent derrière les gros piliers, est rempli par un arc doubleau appareillé dans le sens de la galerie (1).



La galerie du premier étage.

Cette disposition, d'un effet pittoresque, ne présentait pas toutes les garanties de solidité désirables, du moins en ce qui concerne les linteaux architravés ; à l'exception d'un seul, ils se sont tous partagés en deux, par suite d'une répartition inégale du poids.

(1) Gailhabaud, *Monuments anciens et modernes*. Paris, Didot 1846 : L'amphithéâtre de Nimes.

La galerie du premier étage formait un vaste promenoir, où l'on se rendait pendant les entr'actes du spectacle ; elle était garnie de parapets dans les entre-colonnements ; la plupart ont disparu aujourd'hui, plusieurs étaient sculptés. Sur celui qui reste, était figuré un combat de gladiateurs ; sur d'autres, ainsi qu'à la clef de voûte de certains arceaux, on voyait des représentations phalliques.

4. Après ce rapide coup d'œil donné à la décoration de la façade et des galeries de l'Amphithéâtre, il nous reste à parler des gradins, sur lesquels prenaient place les spectateurs. Ils étaient au nombre de trente-quatre, divisés, on s'en souvient, en quatre zones.

La première zone, à commencer par la partie inférieure du monument, ne comprenait que quatre gradins ; elle était séparée de l'arène par le mur du podium, qui mesure 2m40 de hauteur, et limitée en arrière par un autre mur de 1m66, dont quelques débris ont été retrouvés au cours des fouilles. Elle était divisée en un certain nombre de loges, par des cloisons transversales, dont on voit encore ici et là quelques points d'attache. Les loges d'honneur, réservées aux représentants de l'Empereur ou aux magistrats de la cité, se trouvaient des deux côtés du petit axe de l'ellipse. Il est possible qu'elles fussent couvertes d'un toit ornemental.

Les autres gradins de cette première zone, à en juger par les traces d'inscriptions que l'on y a rencontrées (1), étaient affectés soit à des particuliers, soit à des corporations que la Colonie voulait honorer.

Des fragments de la bordure du podium, conservés à la Maison-Carrée, portent l'inscription suivante gravée sur leur rebord :

N·RHOD·ET·ARAR·XL·D·D·D·N.

(1) Voir Germer Durand et Allmer, *Collect. épigr.*, p. 465 à 472.

« Aux Nautes du Rhône et de la Saône, quarante places données par ordre des décurions de Nimes (1) ».

Et cette autre :

N·ATR·ET·OVIDIS·LOCA.N·XXV·D·D·D N.

« Aux Nautes de l'Ardèche et de l'Ouvèze, vingt-cinq places données par décret des décurions de Nimes (2) ».

Les gradins de la seconde zone manquent totalement ; ils ont été détruits à l'époque où on avait transformé en château fort les Arènes.

La troisième zone n'offre pas de particularité saillante ; observons seulement que les gradins y sont taillés en escalier au devant des vomitoires, pour faciliter la circulation.

Cette précaution n'a pas été prise pour la quatrième zone, où n'allaient que les spectateurs de condition inférieure. Les places y sont séparées par des entailles, pratiquées dans la pierre à 0m50 environ l'une de l'autre.

Telles sont les remarques essentielles qu'il y avait lieu de faire relativement aux degrès sur lesquels s'asseyaient les spectateurs. On sait que ceux-ci étaient à l'abri du soleil, pendant la durée des jeux ; voyons comment ce résultat était atteint.

5. Sur le gradin le plus élevé de la quatrième zone et au ras du mur de l'attique, on aperçoit des scellements de plomb, correspondant aux consoles dont nous signalions tout à l'heure la saillie en dehors du monument. Elles servaient à fixer les pièces de charpente auxquelles était suspendu le *velum*.

L'usage d'une tente dans les amphithéâtres est connu par les textes anciens. Martial se plaint à un de ses

(1) Voir Germer-Durand et Allmer. *Collect. épigr.* p. 464.
(2) *Idem, Ibidem*, p. 460.

amis de la nécessité où il s'est trouvé d'aller au spectacle la tête couverte, parce que, dit-il (1), le vent empêchait le service de la tente. La bonne conservation relative de l'amphithéâtre de Nimes permet de se figurer quelle était la disposition des *velaria*. Cent vingt consoles soutenaient les cent vingt mats, auxquels étaient fixés les cables. Ceux-ci étaient reliés à un autre câble, qui, lorsqu'il était tendu, affectait la même forme et peut être le même diamètre que l'ellipse de l'arène. Le mur du podium porte, en effet, les trous de scellement des crampons qui fixaient ce système de cordages, et en empêchaient le trop grand balancement. Toutes choses étant ainsi disposées, des bandes de forte toile, bordées d'anneaux, glissaient, aidées au besoin par des poulies, sur tel ou tel segment de l'ellipse Les hommes préposés à ce service circulaient sur l'attique même, et il existe encore, du côté du nord, dans l'épaisseur de ce mur, l'escalier par où ils arrivaient sur leur étroit chemin de manœuvre.

6. Un examen attentif nous fixe, on le voit, sur le mode d'installation du *velum*. Nous espérons de même arriver à des aperçus nouveaux sur l'aménagement de l'amphithéâtre, à chaque extrémité du grand axe.

Avec leurs larges voûtes inclinées et les solides matériaux qui ont servi à leur construction, et dont le temps a attaqué à peine la surface, les entrées principales de l'amphithéâtre de Nimes sont de majestueux aspect. Il est regrettable qu'elles soient en partie masquées par les échafaudages et le matériel nécessaires aux courses de taureaux.

Leur largeur est de quatre pieds, à quelque point qu'on la mesure. C'est dire que les parois ne se dirigeaient pas vers le centre de l'arène, comme toutes

(1) Martial, V. 25.

les autres murailles analogues, mais qu'elles ont été établies parallèlement l'une à l'autre.

De chaque côté, dans la galerie extérieure du rez-de-chaussée, se trouvent deux grandes salles, qui servaient probablement autrefois de magasins, et servent aujourd'hui d'entrepôt et de logement au gardien.

Au point correspondant dans la galerie intérieure, mais en contre bas, et au niveau même du sol de l'arène, se trouvent deux chambres de dimensions moindres, mais particulièrement intéressantes : l'une serait, d'après nous, la chambre des morts ou *libitine*, l'autre la chambre des vivants ou *sanavivaire*.

Pour mieux faire comprende notre idée, et rompre la monotonie d'une description forcément aride, nous allons assister par la pensée à un des combats d'hommes, si fréquents autrefois dans l'amphithéâtre de Nimes.

Le spectacle va commencer : la foule garnit les gradins, avide d'émotion et de sang versé. Où se tiennent les gladiateurs en attendant le signal du président des jeux ? Formés en deux camps à dessein excités l'un contre l'autre, on se bat mieux lorsqu'on se hait, ils accomplissent les derniers préparatifs, aux deux extrémités de l'arène, dans la chambre *sanavivaire*. Aucun regard indiscret ne venait se fixer sur eux : pas de fenêtre dans cette pièce, qui prenait jour latéralement dans une annexe, par une sorte de cheminée habilement dissimulée au milieu des gradins. Voulaient-ils se désaltérer, les gladiateurs avaient à leur portée, du moins du côté de l'ouest, un puits qui fournit encore une eau glacée.

Sur le premier gradin, dans une petite loge, d'où il suivait les péripéties de la lutte, non loin de la chambre *sanavivaire* où il faisait parvenir ses ordres, le président des jeux veillait à tout, et lançait les hommes les uns contre les autres, comme il eût lâché des fauves.

Deux gladiateurs sont aux prises : l'un d'eux est renversé; le peuple consulté demande la mort du vaincu, que son camarade immole.

Armés de crocs, des esclaves viennent chercher le cadavre. L'entraîneront-ils par la grande entrée ? Evidemment non. On connaît l'horreur que la mort inspirait aux anciens ; c'était d'un très-mauvais présage que de passer par le chemin qu'avait souillé un cadavre. La superstition du peuple attribuait la mort de Caligula à ce fait que l'officier, chargé de porter le casque impérial, avait, par erreur, traversé la porte libitine (1).

Avec de pareilles idées, il était naturel que l'on prît, dans la construction des amphithéâtres, des dispotions pour réserver un passage spécial à la sortie des morts. L'existence d'une porte libitine est signalée par les textes ; une chambre y correspondait.

Elle est à peu près de mêmes dimensions que la chambre sanavivaire, mais avec des dispositions différentes. Elle est en communication par une porte basse avec un réduit au plafond mobile, dans lequel étaient laissés les cadavres, jusqu'à la fin du spectacle ; la fête terminée, on les retirait après avoir soulevé le plancher; celui-ci au cours de la représentation, servait de passage aux esclaves chargés de la manœuvre de la herse. Les parois latérales des grandes entrées, montrent encore la rainure dans laquelle elle s'engageait. Sans cette solide fermeture, il serait certainement arrivé plus d'une fois que, dans l'affolement de la peur, en présence de la mort, quelque malheureux gladiateur aurait cherché son salut dans la fuite.

On pénétrait de l'arène dans la chambre libitine et dans la chambre sanavivaire par une porte correspondant à une voûte, qui traversait l'épaisseur du mur du podium.

(1) **Lampride**, ***Commode***, **xvi : Galea ejus bis per portam libitinensem elata est.**

Telles sont les dispositions qui avaient été prises sur les deux entrées de l'amphithéâtre, en vue des combats de gladiateurs. Nous aurons à parler bientôt de l'organisation des fêtes nautiques ; mais auparavant, il est nécessaire de dire quelques mots du système d'aqueducs, à l'aide duquel était assuré le rapide écoulement des eaux pluviales.

7. Le climat de Nimes est généralement sec ; mais, plusieurs fois par an, la pluie arrive avec une violence qui la fait ressembler à une trombe ; dans quelques minutes, les rues sont transformées en ruisseaux. On comprend l'effet que devaient produire de pareils orages sur une surface aussi étendue que celle de l'amphithéâtre. Aussi avait-il fallu ménager à l'eau des issues au moyen de plusieurs aqueducs : le premier, à deux mètres et demie environ en avant du mur du podium, s'appelait l'*euripe* ; il était recouvert de dalles et recueillait l'eau de l'arène. Le second montre sa tête de voûte dans les passages qui conduisent aux quatre premiers gradins. Enfin le sol de la galerie extérieure du rez-de-chaussée est remblayé avec des cailloux et du sable, dans les instertices desquels l'eau disparaîssait rapidement.

Dans ces canaux débouchaient les tuyaux qui traversaient, sur différents points, toute l'épaisseur de la maçonnerie ; ils correspondaient aux 240 cuvettes, ménagées dans les corridors de communication.

Celles-ci pouvaient également servir d'urinoirs, et on avait pris des précautions minutieuses pour éviter les infiltrations du liquide à travers les joints : les conduits étaient en effet creusés sur un diamètre de $0^{m}33$ dans le milieu de grosses pierres de taille ; celles-ci, placées alternativement par carreaux et boutisses, s'emboitaient exactement l'une dans l'autre. A leur partie inférieure se trouvait une large ouverture, fermée par une dalle mobile, que l'on déplaçait chaque fois que cela était nécessaire pour le nettoyage

8. Indépendamment des aqueducs collecteurs des eaux de l'amphithéâtre, il en existait d'autres d'une destination différente. Aux jours de fêtes solennelles, lorsque l'on voulait faire dans l'arène des joutes nautiques, on utilisait l'aqueduc dont M. Grandjean a reconnu le point d'arrivée sous la porte du Nord, et dont il a déterminé la direction (1). Large de 0m80, sur 1m80 de hauteur, il pouvait, en coulant à flots, transformer rapidement en un lac l'emplacement où les gladiateurs avaient coutume de livrer leurs combats.

On a retrouvé au sud-est de l'amphithéâtre, sous la sixième arcade à droite de la porte du sud, le point de sortie de cet aqueduc, et on peut encore le suivre sur une longueur de plusieurs mètres.

Les fouilles de ces dernières années, dont le mérite revient à l'éminent architecte des monuments historiques, M. Révoil, ont mis à découvert un vaste espace, en forme de croix, parementé d'une façon assez grossière en moëllons smillés et d'une origine romaine incontestable.

Cette cavité traverse à peu près complètement l'arène dans ses deux sens ; elle mesure 6 mètres de largeur, forme un plan incliné, dont les extrémités affleurent au sol et dont la profondeur maximum est de 3m50 au point central. Partout les angles sont soigneusement arrondis. On y voit d'un côté le point d'arrivée, de l'autre le point de départ de l'aqueduc.

Voulait-on donner une fête nautique, on ouvrait les vannes ; le bassin se remplissait, et débordait dans l'arène. Il est important d'observer que, par suite de la pente des entrées principales et de l'imperméabilité du poudingue qui formait le sol, on n'avait pas à craindre les échappées ou infiltrations de l'eau.

(1) GRANGENT, DURAND et DURANT. *Monuments antiques du Midi de la France.* 1re partie : département du Gard, p. 60.

Les barques se trouvaient au début du spectacle aux extrémités du grand axe, le long de la galerie intérieure du rez de chaussée, et contre les escaliers que l'on avait fait étroits à dessein, pour ménager l'espace et faciliter la manœuvre. Au signal donné, les jouteurs faisaient force de rames et se trouvaient en même temps au centre du bassin, à l'endroit de sa plus grande profondeur ; le choc avait lieu, et la foule pouvait assister palpitante à l'agonie d'hommes qui se noient.

La fête terminée, on ouvrait les vannes de départ, l'eau se retirait, puis la fosse cruciforme était recouverte d'un plancher étayé par des poutres, et l'arène, jonchée de sable, reprenait sa destination et son aspect habituels(1).

La cavité centrale de l'arène, d'accès facile aujourd'hui, grâce aux ingénieuses dispositions prises par M. Révoil, pouvait servir encore autrefois au jeu des machines, dans les pièces à grand spectacle.

Dans le plancher, il était facile en effet d'établir des trappes, mises en mouvement à l'aide de ces contre poids que les auteurs appellent des *pegmata*. L'un d'eux, en plomb, pesant 44 kilos, et marqué au chiffre de la *Respublica Nemausensium* R· P· N·, a été trouvé récemment.

Les pièces avec changements à vue nous étaient déjà

(1) Le Colisée a des sous-sols autrement importants que ceux de Nimes. Ils ont été en partie mis à jour, au cours de ces dernières années, sous la direction de M. Pietro Rosa. Parmi les constructions que l'on y a trouvées, il en est qui ne remontent pas au delà du Moyen-Age et qui sont l'œuvre des Frangipani et des Annibaldi. Mais il en est d'autres dont l'origine romaine est incontestable : on voit encore les pierres de taille, creusées en formes de cylindre, où se logeaient les poutres qui soutenaient le plancher. D'après M. Pietro Rosa, à certains jours, l'arène inondée était transformée en un vaste lac pour les fêtes nautiques. Les combats de gladiateurs se livraient sur le plancher dont il vient d'être parlé.

connues par les textes (1); ceux-ci se trouvent ainsi une fois de plus controlés et confirmés par les documents archéologiques.

Nous ne quitterons pas le sous-sol de l'amphithéâtre sans signaler l'existence, en deux endroits, d'une plaque en pierre calcaire, où est gravé un nom, peut-être celui de l'architecte constructeur (2) :

T· CRISPIVS·
REBVRRVS
FECIT

Il a déjà été dit, à propos du Pont-du-Gard, que les architectes romains ne signaient pas les monuments ; ceux-ci ne devaient être marqués qu'au nom du souverain. Ironie du sort ! nous ignorons sous quel empereur a été construit l'amphithéâtre, et le nom de Reburrus est parvenu jusqu'à nous.

9. Nous venons, au cours des paragraphes précédents, de passer en revue les différentes parties de l'amphithéâtre de Nimes, et de constater que tout avait été soigneusement prévu pour assurer le bon fonctionnement des différents services. Cherchons à nous rendre compte des conditions dans lesquelles le plan de l'édifice a été établi et réalisé.

Ce n'était pas une médiocre entreprise que celle qui consistait à édifier un monument de plus de 4,000 mètres carrés de superficie. Non seulement un vaste terrain était nécessaire, il le fallait d'une constitution géologique telle, qu'il pût supporter un poids de maçonnerie aussi considérable. Au sud ouest de la ville, à l'intérieur du rempart, se développait une plaine d'une étendue suffisante et formée d'un conglomérat resistant. Quand

(1) Sénèque, *Nat. quaest.*, II, IX.

(2) On peut en voir le fac-simile dans H. Revoil, *Rapport sur les fouilles de l'amphithéâtre de Nimes*, dans les *Mémoires de l'Académie du Gard* de 1861.

le terrain fut exactement nivelé, on construisit l'ellipse. Mais ce n'est certainement pas celle du pourtour de l'arène que l'on traça tout d'abord. En s'appuyant sur des raisons empruntées aux rapports simples des nombres (nous connaissons maintenant l'importance que leur attribuaient les anciens), M. Aurès a prouvé avec sa netteté habituelle, que la première ellipse tracée sur le sol correspond à la muraille de séparation de la première et de la seconde zone de gradins. En dehors même des preuves scientifiques, il en existe d'autres que fournit le simple bon sens.

L'arène est en contre-bas de près de deux mètres par rapport au sol extérieur. Supposera-t-on que les constructeurs, qui devaient élever à une hauteur assez considérable des matériaux d'un poids énorme, eussent été assez naïfs pour augmenter encore leur difficulté de travail, en creusant préalablement l'arène ? C'eût été se mettre dans la nécessité de descendre d'abord à 2 mètres de profondeur, puis de remonter inutilement à la même hauteur des pierres dont quelques-unes ne pèsent pas moins de 8.000 kilogrammes.

M. Aurès a observé que l'ellipse primordiale a été établie dans des proportions telles, que les axes et l'excentricité sont dans les rapports du triangle rectangle 3, 4 et 5.

Les mathématiciens connaissent les propriétés spéciales des ellipses ainsi établies ; il nous suffit à nous de signaler le fait (1).

Mais si l'architecte qui a construit l'amphithéâtre de Nimes mérite pleinement des éloges, on ne saurait en accorder de même aux ouvriers chargés d'exécuter son plan ; ils ont été ou très négligents ou fort peu

(1) M. Aurès a démontré également que l'architecte constructeur de l'amphithéâtre de Nimes connaissait et mettait à contribution toutes les subtilités des anciennes théories sur la valeur des nombres ; par exemple, il est hors de doute que le nombre 13 avait à ses yeux toute l'importance que les philosophes de l'anti-

habiles. Il est vrai de dire que la qualité des matériaux dont ils se servaient laissait bien à désirer. La pierre de Baruthel est belle d'aspect, son grain est fin et serré,

quité lui ont universellement attribuée. On s'en rendra compte par le tableau ci-dessous, que nous empruntons au mémoire inédit de notre savant maître :

INDICATIONS		DIMENSIONS EXPRIMÉES		
		en pieds romains	en mesures françaises	en fraction de 13 pieds
1° Ellipse primordiale, ayant ses trois dimensions principales proportionnelles au nombre 3, 4 et 5 et servant à Nimes à séparer le *podium* de la *cavea:*				
Grand axe		260 P	77m0640	20 fois 13 P
Petit axe		156 P	46m2384	12 fois 13 P
Grand rayon		130 P	38m5320	10 fois 13 P
Petit rayon		78 P	23m1192	6 fois 13 P
Différence	Entre le grand et le petit axe	104 P	30m8256	8 fois 13 P
	Entre le grand et le petit rayon	52 P	15m4128	4 fois 13 P
Intervalles compris	Entre les foyers et les extrémités du grand axe	26 P	7m7064	2 fois 13 P
	Entre le centre et les foyers	104 P	30m0256	8 fois 13 P
	Entre les deux foyers	208 P	61m6512	16 fois 13 P
	Entre les foyers et les extrémités du petit axe	130 P	38m5320	10 fois 13 P
2° Ellipse sur laquelle la façade de l'amphithéâtre a été établie:				
Grand axe		442 P	131m0088	34 fois 13 P
Petit axe		338 P	100m1832	26 fois 13 P
Grand rayon		221 P	65m5044	17 fois 13 P
Petit rayon		169 P	50m0916	13 fois 13 P
Différence	Entre le grand et le petit axe	104 P	30m8256	8 fois 13 P
	Entre le grand et le petit rayon	52 P	15m4128	4 fois 13 P
Intervalle entre les deux ellipses		91 P	26m9724	7 fois 13 P

Les chiffres ainsi rassemblés et présentés par M. Aurès parlent assez d'eux-mêmes pour se passer de tout commentaire.

mais lorsqu'elle n'est pas posée sur son lit de couche, et cela arrive assez souvent, elle est exposée à s'écailler, notamment sous l'effet de la gelée.

La carrière de Roquemaillère, qui a fourni aux parties moins en vue, est d'une densité plus faible, mais n'est pas sujette aux mêmes inconvénients, et s'est mieux conservée ; enfin, la pierre que l'on a longtemps considérée comme amenée des carrières du Pont-du-Gard, mais qui provient de Mauvalas, près de Sommières, a été employée dans la maçonnerie des voutes.

Si aujourd'hui on construisait un monument de l'importance de celui que nous étudions, l'architecte fournirait aux carriers l'épure de chaque pierre, qui serait amenée toute prête à être mise en place. Les Romains ne faisaient pas ainsi : on constate que les matériaux ont été taillés sur place, suivant les besoins, et avec une exactitude le plus souvent très approximative. Les joints verticaux sont faits avec une telle négligence, que l'on aperçoit souvent le jour à travers; les joints horizontaux sont meilleurs au contraire par suite du procédé dont on se servait : la pierre, tenue en suspension par la louvette, était, avant d'être fixée, présentée sur l'assise inférieure préalablement mouillée, et promenée sur elle avec un léger frottement, de manière à user toutes les aspérités de la taille et à opérer une adhérence complète. Les Romains étaient passés maîtres pour les œuvres où il ne fallait que du temps et de la patience ; quant au fini et à la délicatesse, c'est à d'autres qu'il faut le demander.

10. Notre tâche pourrait maintenant être considérée comme complètement achevée. Nous avons cru cependant qu'il ne serait pas inutile de donner en terminant quelques indications sur les genres de spectacles qui, avec les luttes de gladiateurs, se donnaient dans l'amphithéâtre de Nimes.

L'imagination, excitée par le récit des combats de

bêtes féroces dans l'amphithéâtre de Rome, se représente volontiers des scènes analogues dans les amphithéâtres de province. Il n'en est rien cependant : lions et léopards, si on avait eu l'imprudence de les lâcher dans l'arène de Nimes, seraient, d'un seul bond, arrivés sur les gradins des spectateurs. A Arles, résidence impériale, le mur du podium, disposé pour ce genre de jeux, était deux fois plus élevé qu'à Nimes; ici on chassait peut-être sous les yeux de la foule les sangliers, les loups ou les cerfs, capturés dans les forêts arécomiques. Les dents et les défenses des uns, les bois des autres, ont été trouvés en assez grand nombre dans les déblais. On donnait probablement déjà aussi dans l'arène des courses de taureaux ; ce jeu, si apprécié des Nimois de nos jours, n'était pas inconnu des anciens. Les peintures de vases grecs nous montrent les pâtres théssaliens rivalisant d'adresse pour renverser sur le sol les taureaux indomptés.

Signalons encore, parmi les jeux de l'amphithéâtre de Nimes, des courses de chars ou de chevaux : on a trouvé, en creusant l'arène, des *phalères* ou plaques de bronze ciselées (1), qui ornaient le front ou le poitrail des chevaux, dans leur harnachement de gala.

Mais ce sont surtout les combats de gladiateurs qui constituaient le spectacle favori des Nimois gallo-romains. Le souvenir nous en a été conservé par les pierres tombales de quelques malheureux qui ont succombé dans la lutte. Ces stèles sont généralement sans ornements, car leurs propriétaires étaient de condition inférieure et souvent des esclaves. L'inscription elle-même est fort simple : en tête, la catégorie à laquelle appartenait le défunt, rétiaire, thrèce ou myrmillon. Son âge est mentionné sur l'épitaphe ainsi que

(1) H. Revoil, *Fouilles archéologiques, Phalères en bronze, objets trouvés dans l'amphithéâtre de Nimes,* extrait des *Mémoires de l'Académie du Gard,* 1871.

le nom de la personne qui lui avait dressé le tombeau.

Nous aurons l'occasion de revenir, dans la partie épigraphique de ce livre, sur ces curieuses inscriptions ; il nous suffisait pour le moment de les signaler. Placées à côté du monument auquel elles se rattachent, elles n'en ont que plus de poésie, et, à côté de la grandeur du peuple-roi, manifestent ses misères.

CHAPITRE SIXIÈME

MONUMENTS DIVERS. — FOUILLES ET SOUVENIRS

SOMMAIRE :

La Basilique de Plotine.— Xyste, Sphéristère, Cirque et Temples. Maisons antiques du Cours-Neuf, des Halles, du Lycée, du Quartier de la Fontaine. — Fouilles du colonel Pothier. — Richesses archéologiques perdues.— Sépultures sur l'emplacement de la nouvelle église Saint-Baudile ; sépultures de la voie d'Arles, de la voie du Nord.

1. Nous avons dans les chapitres précédents examiné successivement l'enceinte fortifiée de Nimes, la Tour Magne, les aqueducs, le Temple de Nemausus, les Bains, la Maison-Carrée, l'Amphithéâtre. Il nous reste à parler de quelques monuments aujourd'hui disparus, mais qui nous sont signalés, soit par des textes d'auteurs anciens, soit par des inscriptions ou des compte-rendus de fouilles : de ce nombre est la Basilique de Plotine.

On connaît les obligations de l'empereur Hadrien envers cette princesse, qui, à l'aide d'un audacieux subterfuge, le fit désigner par Trajan son mari, comme héritier de l'Empire :

« Après avoir apaisé la sédition de la Grande-Bretagne, nous dit Spartien (1), Hadrien passa dans les Gaules et

(1) SPARTIEN, *Hadrian.*, VI.

fit dans le même temps construire à Nimes. en l'honneur de Plotine, une Basilique de superbe et admirable sculpture ».

L'endroit précis où s'élevait ce monument ne nous est pas connu. Mais il est probable que c'était sur l'emplacement du Palais de Justice actuel, dans les fondations duquel on a rencontré des substructions considérables et de beau travail :

« On n'a jamais creusé la terre en batissant à cet endroit, écrit Ménard (1), sans qu'on n'y ait trouvé des restes d'anciens fondements, d'une épaisseur prodigieuse, et bâtis avec de grosses pierres carrées, sans mortier ni ciment comme ceux de la plupart des édifices antiques. »



Frise des Aigles *à l'échelle de* $\frac{1}{10}$

C'est de là que proviennent plusieurs fragments architecturaux du Musée, et notamment une frise où sont figurés en très haut relief des aigles tenant entre leur bec une guirlande de feuilles. Ces oiseaux sont rendus avec une délicatesse exquise ; les plumes notamment sont d'une légèreté telle, qu'on les croirait prêtes à s'envoler. Palladio disait de cette frise qu'il fallait l'avoir vue, pour se faire une idée de la vérité à laquelle parvenaient les bons artistes de l'antiquité. Spartien n'avait donc pas tort de qualifier d'œuvre admirable, *opus mirabile*, la basilique de Nimes.

A la construction de ce monument se rattache un curieux document épigraphique, que nous allons rap-

(1) Ménard, *Histoire de la Ville de Nimes*, t. VII, p. 113.

porter. C'est un autel sur le devant duquel est gravée l'inscription suivante :

IOVI·ET·NEMAVS
T·FLAVIVS·HERM
EXACTOR·OPER
BASILICAE·MAR
MORARI·ET LAPI
DARI·V·S

« A Jupiter et à Nemausus, Titus Flavius Hermès, surveillant de l'œuvre de la Basilique, pour les travaux de marbre et de pierre, en accomplissement de son vœu (1). »

En 1742, on a trouvé, près de la porte de la « Magdelaine », aujourd'hui détruite, à l'entrée de la rue actuelle du même nom, dans la cave d'une maison, le fragment d'une inscription monumentale avec des lettres de 0m15 de hauteur :

M·AGRIPPA·L·F·CO///

« Marcus Agrippa, fils de Lucius, consul... » (2).

Il n'est pas possible de déterminer quel était le monument sur lequel Agrippa avait inscrit son nom. Nous savons du moins que les Nimois étaient redevables d'une vaste salle de gymnastique ou *xyste*, à la munificence de Caïus César, patron de la colonie, fils adoptif d'Auguste. L'inscription très incomplète a pu être reconstituée ainsi qu'il suit :

C·CAESAR·AVGVSTI.FIL·COS·DESIG·PATRONVS·COL·AVG·NEM.
XYSTVM DAT

« Caïus César, fils d'Auguste, consul désigné, patron de la colonie *Augusta* de Nimes, donne ce xyste » (3).

(1) Germer-Durand et Allmer, *Musée de Nimes, Collect. épigr.*, p. 7 et p. 198.
(2) *Idem, Ibidem*, p. 115.
(3) *Idem, Ibidem*, p. 118.

L'existence à Nimes d'un *sphéristère*, vaste bâtiment où l'on jouait à la paume nous est également connue par une inscription (1).

La récente construction de l'abattoir a fait disparaître les derniers restes du Cirque; sa forme oblongue, l'avait jusqu'aux débuts de ce siècle, fait utiliser comme jeu de Mail.

Il y avait encore, au temps des Romains, sur l'emplacement de la cathédrale actuelle, un monument important : de grands chapiteaux corinthiens, des marbres, des fûts de colonnes cannelées, de belles mosaïques, trouvées à cet endroit, ne suffisent pas pour nous fixer sur la nature de cet édifice, considéré par quelques-uns comme un temple à Jupiter.

Citons encore, sur le flanc du coteau que couronne la Tour-Magne, un temple d'Isis, dont les fondations ont aujourd'hui disparu, mais auquel se rattachent deux intéressantes inscriptions que nous aurons bientôt l'occasion de rapporter.

2. Il n'a jusqu'ici été question que des édifices publics. Il nous reste à parler des maisons particulières, dont l'emplacement nous est signalé par leurs pans de murs ou par leurs pavages en mosaïques.

Dans une monographie intitulée les *Mosaïques de Nimes*, M. A. Pellet (2) a donné la série de toutes celles qui ont été trouvées de 1522 à 1864. Depuis lors on en a découvert bien d'autres et des plus belles, dont il sera question dans notre visite au Musée. Contentons-nous de signaler pour le moment le profit que l'on peut retirer des mosaïques pour étudier la topographie de Nimes gallo-romain. En indiquant sur la carte leur emplacement et leur valeur relative, on arriverait certainement à déterminer quels étaient les quartiers les plus riches de

(1) Germer-Durand et Allmer, *Collect. épigr.*, p. 475.
(2) Pellet, *Les Mosaïques de Nimes*, Nimes, Clavel 1876.

la ville ; il est évident en effet que le luxe du pavage des maisons correspond assez exactement à la situation de fortune de ceux qui les habitaient.

Jusqu'à ces dernières années, on avait considéré l'espace situé entre la promenade de la Fontaine et l'amphithéâtre comme ayant fourni les pavés les plus précieux ; ces données ont été modifiées, depuis que les fouilles du quartier des Halles ont ramené à la lumière quelques mosaïques plus belles encore que toutes celles qu'on avait rencontrées jusqu'alors. Il est telle de celles-ci qui permet de déterminer quel était le mode de distribution d'une maison gallo-romaine (1).

Lorsque l'on établit, en 1811, les fondations de l'Hôpital Général, sur l'emplacement duquel a tout récemment été construit le Lycée, on a trouvé, à 2 mètres environ de profondeur au-dessous du sol actuel, un vestibule donnant accès dans une salle, qui distribuait elle-même deux pièces, l'une à droite, l'autre à gauche. Les murs intérieurs formant ces divisions étaient bâtis en briques posées de champ, en diagonale, et recouvertes d'une couche de mortier coloré en rouge ; les murs extérieurs étaient faits de grosses pierres des carrières de Baruthel (2).

Les nécessités d'aménagement des bâtiments nouveaux ont fait disparaître jusqu'aux derniers vestiges de cette belle maison.

On a pu au contraire laisser à découvert et on visite commodément les fouilles opérées en 1850, derrière le temple de Nemausus, par M. Révoil, le savant architecte des monuments historiques. Les appartements y sont

(1) Maruéjol, *La Mosaïque d'Admète*, article paru dans la revue nimoise de *Nemausa* : non content d'expliquer le mystérieux sujet du médaillon central, l'auteur donne le plan de la maison à laquelle appartenait cette magnifique mosaïque.

(2) Grangent, Durand et Durant, *Monuments antiques du Midi de la France*, p. 119, Pl XLII.

généralement bien plus petits, les pavages sont grossiers. Nous n'en avons pas moins sous les yeux un des quartiers les plus originaux de Nimes antique : il était construit en amphithéâtre, sur des terrasses établies à l'aide de remblais. Les détails intéressants ne font d'ailleurs pas défaut : ici se trouvait la porte, encadrée de deux colonnettes, qui ont leur place marquée sur le seuil ; là, on gravit les escaliers qui conduisaient d'une habitation dans l'autre. Pour arriver au sommet du coteau, on suit encore, tout comme à l'époque gallo-romaine, une voie pavée de grandes dalles, avec égout central, et à certains endroits si rapide, qu'elle était coupée de degrès. Elle était bordée à droite par les dépendances du Temple, à gauche par des maisons particulières ; l'une d'elles a conservé intacts les seuils de sa porte cochère et de son entrée de service. On a découvert, au cours de ces fouilles, des objets précieux, tels que bagues en or, camées, épingles à cheveux en os sculpté, ainsi qu'un petit autel de laraire, témoignage de la piété de Cassius, questeur de la colonie, envers le dieu Nemausus (1).

Ces curieux souvenirs de la vie gallo-romaine ont heureusement été complétés, par les fouilles récemment pratiquées dans le voisinage immédiat du terrain qu'avait exploré M. Révoil. L'auteur de ces dernières découvertes, M. le colonel Pothier (2), dont l'esprit curieux s'étend à toutes les branches des connaissances, a apporté dans l'exécution de ces travaux l'esprit de méthode scientifique et d'investigation patiente auquel il doit le succès de ses grandes études de mécanique et de physique appliquées. Personne mieux que lui n'était à même d'explorer avec sûreté cet antique terrain. Sans précipitation, avec une sage lenteur, il a fait enlever les terres, couche par couche ; peu d'objets de haute valeur furent mis à jour ; mais il put faire sur les maisons

(1) Germer Durand et Allmer, *Collect.*, *epigr.*, p. 52.
(2) Aujourd'hui le général Pothier.

gallo-romaines une série d'observations qu'il a consignées dans un charmant article des *Mémoires de l'Académie du Gard* (1).

Nous apprenons, grâce à lui, comment était disposé l'appartement d'un Nimois d'alors : le vestibule conduit dans *l'atrium* et dans la chapelle domestique, où ont été trouvés trois autels de laraire ; à côté est une salle de réunion, avec une pièce beaucoup plus petite, peut-être une chambre de repos.

Il n'est pas jusqu'à la cuisine, qui ne se reconnaisse aux différents ustensiles qu'elle renfermait, à ses débris de vaisselle, ainsi qu'aux restes de repas accumulés en tas tout auprès : écailles d'huitres, ossements de bêtes à corne et de sangliers. Les cabinets d'aisance, installés avec tout le confort réalisé par nos modernes architectes, étaient contigus à la cuisine. Au centre s'élevait le siège, sous lequel passait un canal recouvert de dalles. Les eaux, venant des parties plus élevées du terrain, nettoyaient la petite fosse et étaient conduites au dehors par un tuyau qui traversait le mur de façade.

L'intérieur des maisons était recouvert d'enduits diversement colorés, mais le plus souvent en rouge. Le général Pothier a fait l'analyse chimique de cette couleur, et a reconnu qu'elle était obtenue, non à l'aide d'un sel de plomb ou de mercure, mais avec de l'oxyde de fer.

Il a également, par des mensurations exactes, constaté que les architectes et maçons de ce temps employaient, pour leurs mesures, non pas le pied gaulois, mais le pied romain ; observation qui n'est pas indifférente, car elle marque la rapidité avec laquelle les vainqueurs avaient fait adopter leur civilisation par les populations indigènes.

(1) E. Pothier, *Un quartier de Nimes à l'époque gallo-romaine*, Nimes. Clavel 1889. Cet opuscule, orné de plans et d'images, est d'autant plus précieux, qu'aussitôt après les fouilles, les terres déblayées ont été remises en place et de nouveau livrées à la culture.

Nous avions raison, on le voit, de signaler l'intérêt archéologique de ces fouilles. Espérons qu'elles seront reprises un jour sur d'autres points, avec le même soin et avec le même succès.

3. Nimes est la ville archéologique par excellence ; la moisson y est très abondante. Mais par suite de la négligence des uns, de la cupidité des autres, beaucoup de constatations intéressantes sont perdues pour la science.

Il y a quelques mois, derrière l'Abattoir, sur le mont Aury, à l'angle du rempart romain, des maçons ont trouvé, en creusant les fondations d'un mur, plusieurs centaines de deniers, depuis Domitien jusqu'à Ptolémée; ils n'en ont rien dit au propriétaire, pour n'avoir pas à partager avec lui ; mais les marchands d'antiquités ont vendu, pendant plusieurs semaines, de magnifiques pièces de monnaie, dont ils n'indiquaient que mystérieusement la provenance.

Il y a trente ans environ, une trouvaille plus importante encore avait été faite : on découvrit, dans la rue Grétry, un vase cylindrique en plomb, actuellement au Musée, avec 30.000 pièces en argent ou en or.

On comprend combien il est difficile, avec de pareils exemples, de calmer l'impatience des ouvriers et de les empêcher d'éventrer d'un coup de pioche les auges et les vases, qu'ils rencontrent au cours de leurs travaux.

On doit cependant rendre à la génération actuelle cette justice, que le goût de l'antiquité s'est sensiblement développé chez elle. Autrefois, pierres inscrites et sculptées étaient pêle mêle employées dans l'œuvre de maçonnerie, et on ne démolit pas une maison d'il y a cent ans, sans y rencontrer de nombreux fragments antiques. Aujourd'hui, grâce surtout à la généreuse initiative de l'Académie de Nimes, qui provoque et récompense les dons, le Musée s'enrichit chaque jour d'objets qui, pour n'être pas tous de haute valeur,

n'en augmentent pas moins, dans de grandes proportions, les collections de la ville.

4. Beaucoup de tombeaux ont ainsi été recueillis par le Musée. Indépendamment des pierres inscrites, ils fournissent assez souvent des objets de grand prix. On l'a fort bien dit, en effet (1) : « tout ce que nous possédons de plus beau dans les produits de l'art antique, provient des tombeaux. Les théâtres, les temples, les palais, les villes, les maisons de l'ancien monde ont été détruits par les mains des barbares ; tous les vases que ces édifices renfermaient ont péri avec eux, et nous ne retrouvons aujourd'hui, sous leurs ruines, que d'admirables fragments. Il n'en est pas de même de la tombe: elle nous rend intact le dépôt qui lui fut confié par la piété des peuples. Entourée du respect des générations, elle a vu couvrir son fragile contenu de cette vénération que lui ont vouée, partout et toujours, les diverses nations du globe. »

On se propose d'indiquer ici, en quelques mots, les points principaux où les fouilles ont fait trouver des tombeaux ; on recueillera, chemin faisant, quelques renseignements sur les rites funéraires.

L'usage commun à beaucoup de peuples de l'antiquité était, on le sait, de placer leurs cimetières sur les grandes routes, à la sortie des villes. Les travaux nécessités par l'établissement des fondations de la nouvelle église de Saint-Baudile, en dehors et à gauche de la porte d'Auguste, sur la route d'Uzès, ont exhumé beaucoup de tombeaux.

« Plusieurs de ces sépultures, écrit M. Révoil (2), étaient formées d'auges en pierres carrées ou rectangulaires ; pour l'une d'elles, on s'était servi d'un dolium,

(1) Cochet, *Archéologie céramique*, p. 2.

(2) H. Révoil. *Fouilles archéologiques* dans les *Procès-verbaux de l'Académie du Gard*, 1867.

dont on avait cassé la partie supérieure, pour en former un couvercle; deux étaient faites avec des briques plates de grand moule, d'une disposition assez particulière..... »

Les tombeaux se continuaient bien au-delà de l'emplacement de l'église actuelle de Saint-Baudile: le joli buste de Mercure en marbre, qui est au Musée, a été trouvé dans la rue de Turenne, au milieu des ruines d'un mausolée ; c'est dans cette même rue, que nous avons pu tout dernièrement, grâce à l'obligeance d'un entrepreneur, M. Jacques, assister à l'ouverture de plusieurs tombeaux gallo-romains. Ils renfermaient tous des ossements calcinés, conservés dans une urne en terre ; celle-ci était placée dans une auge en maçonnerie, avec les assiettes et les bols du repas funèbre ; il y avait encore une lampe, et un ou plusieurs de ces petits flacons en verre qui renfermaient des parfums. Des charbons calcinés, des cendres en assez grande quantité étaient accumulés en arrière de la ligne de tombeaux.

Dans la direction du sud-est, la route d'Arles avait également ses sépultures : on les retrouve chaque fois que, pour creuser les fondations d'une maison, on pénètre un peu profondément dans le sol. Le Musée possède également plusieurs pierres funéraires provenant de la partie de la voie Domitienne qui se dirigeait vers Narbonne ; elle ne se confond pas exactement avec la route nationale de Montpellier ; son passage, jalonné par des tombeaux, se reconnait nettement sur le chemin abrégé de Nimes à Saint-Césaire.

La voie du Nord offre cette particularité, qu'on y a trouvé, à côté des tombes gallo-romaines, d'intéressants spécimens de sépultures celtiques. Nous les avons signalées dans notre introduction historique (1). Nous

(1) Voir plus haut, p. 5.

allons revenir sur leurs caractères essentiels, tels qu'ils ont été consignés dans une savante étude du général Pothier (1). Il s'agit de deux tombeaux préromains, que M. Coullet a rencontrés dans sa propriété des Tours-Seguin. « Le premier formait une cavité rectangulaire, dont les parois latérales étaient en grosses pierres placées de champ. Ce coffre mesurait dans son œuvre : en longueur 1,m95, en largeur 0,m60, en hauteur 0,m50. Il y avait dans l'intérieur de cette *cella*, au milieu de la poussière qui avait tamisé à travers les interstices des dalles du couvercle, un grand vase, contenant des cendres et une pointe de lance en fer, ayant subi l'action du feu. Cette urne cinéraire était placée à l'ouest, contre la haute pierre qui limitait le tombeau de ce côté ; elle était accompagnée de vases de différentes grandeurs, et d'une épée en fer, dont la lame, après avoir été brûlée, avait été courbée en demi-cercle. Un des plus petits vases renfermait des pesons de fuseau. Enfin on recueillit au milieu des terres une pendeloque, une dent de loup et un fragment de machoire du même animal.

La seconde sépulture n'était pas à plus de trois ou quatre mètres de distance de la précédente : c'était une caisse rectangulaire, dont les parois étaient formées de dalles, placées de champ et aussi jointes que le permettait l'état fruste des pierres. Elle avait dans son œuvre : en longueur 0m730, en largeur 0m340 en hauteur, 0m406. Son mobilier funéraire se composait de quatre vases et d'un plat creux, qui servait probablement de couvercle à l'urne cinéraire. Au milieu des décombres étaient encore quelques ossements d'animaux, peut-être ceux d'un porc. »

Ces sépultures préromaines méritaient d'être décrites. Nous parlerons, en terminant, d'un autre tombeau, celui-là gallo-romain, qui a été trouvé au nord de la

(1) E. Pothier, *Sépultures préromaines trouvées dans les environs de Nimes*, 1890.

ville, au quartier des Oules, par M. Cabane, un des amateurs nimois les plus curieux en même temps que les plus heureux. L'auge, faite de dalles dressées, mesurait : en longueur 0m75, en largeur 0m55; en hauteur 0m40. Elle renfermait plus de vingt objets : plateaux, urnes, bols en terre noire, rouge ou grise, coquilles du genre *pecten* de différentes grandeurs, un morceau de verre gravé, une sorte de camée, un objet poli en os, percé d'un trou, comme en mâchent les nourrissons. Mais, ce qu'il y avait de plus curieux dans ce tombeau, c'est une poupée en terre, de 0m20 de hauteur. réprésentant un personnage grimaçant et difforme ; ses deux mains sont ramenées par devant sur l'abdomen; quant aux jambes, elles sont articulées, et balancent comme celles d'un pantin. Les chevilles sont serrées dans un bracelet de bronze.

Cette poupée, qui date peut-être de dix-huit siècles, est conservée dans la collection de M. Cabane.

Nous aurons, dans notre étude du Musée, à indiquer d'autres objets exhumés des tombeaux. Nous voulions seulement donner ici un aperçu des principaux champs de sépulture nimois (1) et, après avoir parlé de la demeure des vivants, dire quelques mots de celle des morts.

---

(1) On consultera avec profit pour une étude plus approfondie du sujet, les Notes publiées par M. E. Germer-Durand sur les *Découvertes archéologiques faites à Nimes et dans le Gard* recueil précieux où les résultats des fouilles sont consignés au jour le jour. Signalons en particulier les articles suivants : *Inscriptions et pierres antiques trouvées dans les travaux exécutés à l'extrémité du quai Roussy, en 1861. — Une nécropole gallo-romaine à Sainte-Perpétue,* 1865. — *Sépultures découvertes au nord-ouest du Mont-Duplan, sur l'emplacement de l'ancien monastère de Saint-Baudile,* 1869. — *Onze Ollæ cinéraires trouvées au Cours-Neuf, en 1871. – Sépultures découvertes dans le prolongement du Cours-Neuf en 1872,* ainsi que différents articles d'Aug. Pelet, et notamment son *Catalogue du Musée de Nimes.* Nimes, Clavel, 1863, p. 98 et suiv.

DEUXIÈME PARTIE

LA POPULATION GALLO-ROMAINE

D'APRÈS LES INSCRIPTIONS



LES GLADIATEURS. — Médaillon de terre cuite (*à l'échelle de ½*).

AVANT-PROPOS

Il n'a jusqu'ici été question que de monuments et de ruines : on a admiré la beauté artistique des uns ; on a pu, grâce aux autres, avoir une idée de la topographie de la ville. Ce serait peu cependant, si ce cadre devait rester vide, et s'il fallait renoncer à y replacer la population qu'il renfermait jadis.

Nous allons donc essayer, à l'aide des documents épigraphiques, de faire revivre la physionomie des Nimois gallo-romains; bien des traits resteront forcément dans l'ombre; mais, il est plusieurs points que la science est déjà parvenue à dégager, et que nous allons essayer de mettre en lumière.

C'est ainsi que l'on va pouvoir constater tout d'abord la persistance de l'élément celto-grec et greco-égyptien. Une autre série d'inscriptions fournira des renseignements relatifs à l'organisation municipale de la Colonie et aux Nimois parvenus à des postes élevés dans l'administration centrale. On examinera dans un troisième chapitre quel a été le développement du commerce et de l'industrie à Nimes, quels métiers et professions y ont été exercés. L'étude des différents cultes, mentionnés sur les autels, indiquera la direction du sentiment religieux pendant cette période et on aura, grâce aux pierres tombales, quelques détails sur l'organisation de la famille à la même époque.

Mais, avant d'aborder cette étude, peut-être ne sera-t-il pas inutile de dire quelques mots de la manière dont se sont formées les collections épigraphiques de Nimes.

Accursius et Amerbach, qui vivaient au XVIe siècle, signalent et citent (1) les inscriptions qui se trouvaient rassemblées à la Porte de la Couronne, aujourd'hui la Porte d'Auguste. Plus tard, des communautés religieuses, comme celle des Augustins, et des particuliers comme d'Agulhon et Guiran, formèrent des collections. Les fouilles pratiquées au cours du XVIIIe siècle, pour l'établissement de la promenade et des canaux de la Fontaine fournirent une abondante moisson d'objets antiques ; beaucoup se perdirent, quelques-uns cependant furent abrités dans l'enceinte du Temple dit de Diane. De son côté, le célèbre archéologue Séguier décorait avec des pierres sculptées et des inscriptions le jardin de sa maison, dont il fit don, plus tard, à l'Académie. En 1810, le déblaiement de l'amphithéâtre, opéré sur l'ordre de Napoléon Ier, donna lieu à la découverte de pierres tumulaires qui avaient été apportées à cet endroit, comme décombres, de différents points de la ville, où qui avaient été encastrées dans des maisons du quartier des Arènes.

C'est seulement en 1824 que l'on commença à former un musée à l'intérieur de la Maison Carrée, sans y transporter toutefois les inscriptions du Temple de Diane et de la porte d'Auguste (2). Une tentative d'installation

(1) Le manuscrit du premier se trouve à la bibliothèque Ambrosienne de Milan ; celui du second à la bibliothèque publique de Bâle.

(2) Auguste Pelet, qui a publié un catalogue médiocre d'ailleurs, du Musée de Nimes place, à la suite de son *Essai sur le Nymphée de Nimes*, Nimes, Durand-Belle, 1852, l'*Inventaire des fragments enfermés dans le monument*. Il a publié d'autre part, à la même date, les *Inscriptions antiques que renferme le cavædium de la Porte d'Auguste*. Son *Catalogue du Musée*, dont la 1re édition date de 1845 et la 6e de 1863, est précédé d'une *Notice historique de la Maison-Carrée*; il n'y est question que des objets renfermés dans ce monument.

définitive des collections archéologiques fut faite en 1875, grâce aux soins éclairés de M. Aurès, ingénieur en chef des Ponts-et-Chaussées, ainsi que de MM. E. Germer-Durand et Albin Michel. Sous les portiques et galeries de l'ancien Hôpital général, alors abandonné, les pierres furent disposées en groupes d'un heureux effet artistique, en même temps que rangées par catégories. Maiș on eût besoin de l'emplacement pour la construction d'un nouveau lycée, et, collections archéologiques et épigraphiques furent de nouveau reportées à la Maison Carrée et entassées les unes sur les autres, ou bien placées dans la cour extérieure, dans des conditions défectueuses et préjudiciables à leur conservation.

Nous n'avons pas l'intention de donner ici la liste complète des inscriptions de Nimes. Elle a été magistralement dressée par M. Otto Hirschfeld (1), ainsi que par MM. Eugène et François Germer-Durand et Auguste Allmer (2) ; ce dernier a accompagné chaque texte de savants commentaires et d'une traduction toujours si nette et si précise que nous la lui avons presque toujours empruntée. Ceux qui voudront pénétrer plus avant dans les secrets de l'épigraphie, trouveront dans son livre tous les renseignements qu'ils pourront désirer. Il nous suffit à nous de tracer une esquisse légère de la physionomie de la population nimoise pendant la période gallo-romaine.

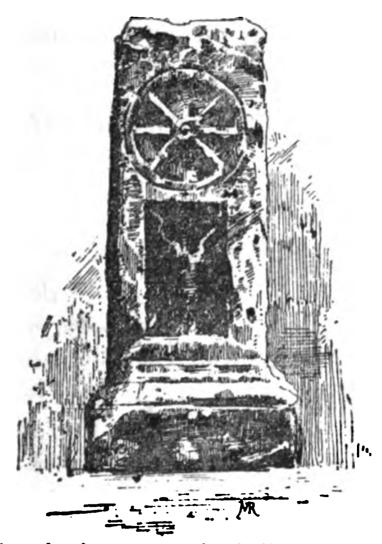
---

(1) *Inscriptiones Galliæ Narbonensis latinæ, consilio et auctoritate Academiæ litterarum regiæ Borussicæ edidit* Otto Hirschfeld. Berolini, apud Gregorium Reimerum 1888.

(2) E. et F. Germer-Durand et A. Allmer, *Musée de Nimes, Collection épigraphique*. — Ce livre est extrait du *Corpus épigraphique* à joindre à la nouvelle édition de l'*Histoire générale du Languedoc*, entreprise par M. Privat, de Toulouse. M. Allmer a bien voulu se charger de la direction de ce *corpus*.

CHAPITRE PREMIER

CARACTÈRE ORIGINAL DE L'ÉPIGRAPHIE NIMOISE



Autel à la roue, *à l'échelle de* 1/18

SOMMAIRE

Les inscriptions celto-grecques. — Traces de l'élément celtique dans les inscriptions latines. — Traces de l'élément greco-égyptien.

On se propose de rechercher, au cours de ce premier chapitre, les traces que les couches de population grecque, celtique et greco-égyptienne ont laissées dans Nimes gallo-romain, et on examinera à ce propos tout d'abord les inscriptions celto-grecques, puis les inscriptions latines où le celtique se reconnait à quelques traits. Autant les textes latins sont communs dans les Musées, autant on y rencontre généralement peu d'inscriptions celtiques. On a fait le bilan de celles qui ont été trouvées à différentes époques dans la vallée du Rhône : le territoire d'Arles en a fourni une, celui de Vaison deux ;

à Saint-Rémy on en a trouvé quatre ; à Apt cinq ; à Nimes on en a découvert neuf jusqu'à ce jour. Toutes sont écrites en caractères grecs. Elles manifestent donc le rayonnement de la civilisation hellénique, antérieurement à l'arrivée des Romains dans le pays.

On est loin d'être encore fixé sur la signification exacte des mots que ces inscriptions renferment. Les uns affirment qu'elles offrent de précieux documents sur le pur idiome celtique; d'autres se demandent si ce ne serait pas plutôt du grec corrompu au contact d'éléments étrangers ; d'autres enfin considèrent ces inscriptions comme un mélange bizarre d'idées celtiques, de mots romains et de lettres grecques (1). Quoiqu'il en soit, elles méritent au plus haut point d'attirer l'attention.

La plus belle est gravée sur l'abaque d'un chapiteau (2) découvert aux bords de la Source. En voici la transcription (3):

//: ΑΡΤΑΒ///ΙΛΛΑΝΟΥΙΑΚΟΣΔΕΔΕ
ΜΑΤΡΕΒΟΝΑΜΑΥΣΙΚΑΒΟΒΡΑΤΟΥΔΕ

Une partie du premier mot, peut-être le nom du dédicant, a disparu par suite d'un éclat de la pierre. — Le nom du père, avec terminaison génitive, nous est probablement fourni par le mot ΛΑΝΟΥΙΑΚΟΣ. — L'analogie de ΔΕΔΕ avec le latin *dedit* est assez évidente pour qu'il suffise de la signaler. — Les datifs latins en *bus* sont également fort peu éloignés du suffixe celtique en ΒΟ, et la traduction de ΜΑΤΡΕΒΟ ΝΑΜΑΥΣΙΚΑΒΟ en *matrabus*

(1) C'est l'opinion d'un savant linguiste, M. Emile Chasles, à première vue de ces inscriptions, dans une visite au Musée de Nimes.

(2) C'était une habitude celtique dont nous possédons d'autres témoignages, de faire aux divinités l'offrande de chapiteaux. Il sera parlé tout à l'heure d'une autre inscription celto-grecque également sur chapiteau, et, plus loin, d'une inscription latine mentionnant un don de ce genre.

(3) GERMER-DURAND et ALLMER, *Op. cit.*, p. 82.

nemausensibus se présente tout naturellement à l'esprit. L'inscription paraît donc perpétuer le souvenir d'une dédicace aux Mères Nimoises. — Le mot ΒΡΑΤΟΥΔΕ qui vient après, et que l'on rencontre assez souvent, nous le verrons, sur ce genre d'inscriptions, est à rapprocher du grec ΠΡΟΕΤΙΘΗ ou encore mieux du latin *protulit.* — La signification de ΚΑΝΤΕΝΑ, non moins fréquente dans ces mêmes inscriptions celtiques, est plus incertaine : des savants ont cru y découvrir l'expression de sentiments analogues à ceux que les Latins traduisaient dans leurs monuments votifs par la formule : *libens merito.*

Une autre inscription sur l'abaque d'un chapiteau, découvert à St-Côme, aux environs de Nimes, et malheureusement brisé d'un côté, porte, avec le verbe ΒΡΑΤΟΥΔΕ, le commencement du mot ΚΑΝΤΕΝΑ. La voici (1) :

//ΑΔΡΕΣΣΙΚΝΟΣ
/ΒΡΑΤΟΥΔΕΚΑ

C'est là encore vraisemblablement un monument dédicatoire. M. Aurès qui a étudié ces chapiteaux (2), notamment au point de vue de la mensuration, a prouvé qu'ils étaient faits d'après la règle des proportions définies, qui n'admet que des rapports simples entre les dimensions, et qu'ils ont été taillés d'après les mesures celtiques, dont l'unité, le pied, se confond avec notre pied de roi de $0^{m}324$.

Il y a au Musée une troisième inscription qui occupe deux faces d'un prisme carré de pierre (3). Elle a probablement aussi un caractère religieux. A la suite

(1) Allmer, *Revue épigr. du Midi de la France*, t. II, p. 258.

(2) Aurès, *Etude des dimensions des deux chapiteaux gallo-grecs du Musée de Nimes* extrait des *Mémoires de la Société nationale des antiquaires de France*, t. XLVIII.

(3) Germer-Durand et Allmer, *Collect. épigr.*, p. 105,

du nom du dédicant se retrouvent les expressions ΔΕΔΕ ΒΡΑΤΟΥΔΕ ΚΑΝΤΕΝΑ. — Le mot qui vient après ΛΑΜΙΕΙΝΟ serait peut-être le nom d'une divinité.

ΚΑCCΙ ΤΑΛΟC
ΟΥΕΡCΙ ΚΝΟCΔ
ΕΔΕΒΡ ΑΤΟΥΔ
ΕΚΑΝΤ ΕΝΑΛΑ
ΜΙΕΙΝΟ ΥΙ////

On propose de le traduire ainsi : *Kassitalus, Versi filius, dedit, obtulit libens merito Lamieino.*

L'inscription suivante n'est pas encore au musée de Nimes, mais elle y viendra très prochainement, nous l'espérons; elle est à deux kilomètres de la ville, au quartier des Tours-Seguin (1) et gravée sur une pierre longue; celle-ci forme le linteau de porte d'une de ces constructions en pierres sèches, qui portent dans le pays le nom de *capitèles*. Elle n'est probablement formée que de deux mots.

ΕΓΚΙΓΓΟ
ΡΕΙΞΚΟ
ΝΔΙΛΛΕ
ΟC

La terminaison génitive de ΚΟΝΔΙΛΛΕΟC fait songer à la formule : un tel fils d'un tel. Ce serait peut-être alors une inscription funéraire.

Nous ne parlerons pas de quelques autres fragments celtiques moins importants (2) ; mais nous ne saurions passer sous silence la stèle de Collias, avec une inscription de neuf lignes. Elle est malheureusement dégra-

(1) Signalée par l'archéologue Séguier, *Mss. de Nimes*, 13801, f. 65, n° 6 et 13802, f. 13, ainsi que *Mss de Paris*, 16930, p. 1453, n° 38 ; on ignorait jusqu'à ces derniers temps ce qu'elle était devenue.

(2) On les trouvera dans GERMER-DURAND et ALLMER. *Collect. épigr.*, p. 108, 109.

dée et de lecture très difficile. Nous empruntons à M. Allmer sa lecture et son interprétation (1) :

Ǝ Κ Ι Λ Ι Ο
C Ρ Ι Ο Υ
Μ Α Ν / /
/ / C Α Ν
/ / Ο Υ Ν
Ν Α Κ Ο Δ
Ε Δ Β Ρ Α Τ Ο
Υ Δ Ε Κ Α Ν
Τ Ε Ν

Outre les formules déjà si souvent citées, ce texte renferme certains mots qui peuvent donner lieu à de curieuses observations : il semble par exemple qu'il y ait une analogie marquée entre ΡΙΟΥΜΑΝΟC et *romanus*, comme entre ΕΚΙΛΙΟC et *Cecilius;* ΙΛΙΟC peut encore être rapproché de ΙΛΑΩ *être favorable* et ΡΙΟΥ de ΡΕΩ, *couler*. Ce serait donc peut être une offrande à la divinité de la source qui prend naissance aux environs de Collias.

Bien que l'inscription suivante n'ait pas été trouvée sur le territoire même de la cité de Nimes, mais à Vaison, et que le Musée n'en possède qu'un moulage (2), nous avons cru devoir en faire mention ; car elle évoque le souvenir d'un magistrat de Nimes et paraît indiquer qu'il existait, au moment où elle a été gravée, des rapports entre cette cité et celle des Voconces.

CΕΓΟΜΑΡΟC
ΟΥΙΛΛΟΝΕΟC
ΤΟΟΥΤΙΟΥC
ΝΑΜΑΥCΑΤΙC
ΕΙΩΡοΥΒΗΛΗ
CΑΜΙCΟCΙΝ
ΝΕΜΗΤΟΝ

(1) Allmer, *Revue épigraphique du Midi de la France*, t. II, p. 404.

(2) L'original est au Musée d'Avignon.

Segomarus Villonei (filius) magistratus nemausensis obtulit Belisami hocce fanum. " (1)

Segomarus est évidemment un ethnique celtique ; on a reconnu dans *Belisama* le nom d'une divinité du pays, qui n'est pas sans rapport avec Minerve. Ce serait donc là encore une inscription dédicatoire.

2. La date de ces différents textes ne peut pas être bien précisée : il est possible qu'ils soient antérieurs à l'arrivée des Romains dans le pays ; mais il se peut également qu'ils appartiennent à une époque plus rapprochée de nous, et ne remontent pas au-delà des premières années de l'Empire. Les inscriptions latines qui suivent manifestent surement la persistance, à travers la période romaine, de l'élément celtique ; on le reconnait à différents traits, que nous allons examiner successivement.

C'est d'abord l'emploi de caractères grecs, pour représenter des sons que l'alphabet latin était dans l'impossibilité de rendre. L'exemple que nous avons sous les yeux est unique : c'est une inscription gravée sur un cippe, où sont sculptés deux bustes en relief ; trouvée sur le territoire de Nimes, aux environs d'Alais, elle est actuellement au musée d'Avignon (2) :

T·TEΘΘICNIVS
SECVNDVS·SIBI
ET·IVLIAE·VXORI

Le signe Θ représente ici évidemment un son qui n'avait pas de correspondant dans l'alphabet latin.

Une autre inscription latine, qui est encore au musée Calvet d'Avignon, a probablement rapport à l'organi-

(1) Pictet, dans la *Revue archéologique*, 1867 p. 385.
(2) Hirschfeld, *C. I. L.*, t. xii, n° 2882.

sation administrative de la cité des Volques, avant qu'elle reçût le titre de colonie ; ce texte mérite par conséquent d'être cité à cette place, parmi ceux qui perpétuent le souvenir de l'élément national dans l'épigraphie nimoise (1).

T·CARISIVS·T·F
PR·VOLCAR·DAT

Le préteur des Volques ne correspond certainement pas au temps où Nimes était complètement organisée à la romaine.

M. Hirschfeld rattache encore à cette période une magistrature mentionnée dans une autre inscription (2) : nous voulons parler des *undecemviri*, qui semblent avoir eu des attributions municipales.

La persistance de l'élément national se manifeste encore dans certaines habitudes de langage, dans le mode de rédaction épigraphique. On se rappelle que, dans les textes celto-grecs, la filiation était marquée par le seul emploi de la terminaison génitive. Il arrive de même parfois, dans les inscriptions latines, que le mot *filius* est supprimé.

MANIBVS
ANTONI·SECVNDI
VASSEDONIS

« Aux Manes d'Antonius Secundus, fils de Vassedo » (3).

3. Le nom celtique *Vassedo* nous amène tout naturel-

(1) Hirschfeld, *C. I. L.* t. xii, n° 1028.

(2) Hirschfeld, *C. I. L.*, t. xii, *Inscriptiones Nemausenses Præfatio*, p. 382.

(3) Germer-Durand et Allmer, *Collect. épigr.*, p. 578.

lement à parler de la série assez nombreuse des mots de même forme que l'on rencontre dans l'épigraphie nimoise. M. Allmer en a donné la liste complète (1). Nous la lui empruntons, en mentionnant tout d'abord les noms dont l'aspect primitif, n'a subi aucune modification :

Actalus, Adgennus, Adgonna, Adgubillus, Adgubioun..., Allevorix, Allobrox, Andorourus, Annicconi (*au datif, nom de femme*), Aranto, Ateioucus (?), Atepatus, Atepo, Atessatus, Aturenus, Axiounus;

Baro, Belatulla, Belus, Bituka, Bocurus, Boturo, Boudus, Bredo ;

Caloso, Camulus, Caranto, Capauso, Cassicus, Casuna, Catuper, Celtus, Cinges (?), Cintullus, Coblanvo, Combarillus, Congenno, Condolus, Crappaus, Craxa... ;

Daccus, Dannomarus, Danotala, Datovir, Diseto ;

Esciggorix, Excingillus, Excingomarus, Excingus, Escornb...;

Galligenia, Gallus, Garra (?) ;

Iaxsucus, Illiomarus, Indedus, Indutiomarus ;

Lalus, Leiturro, Lemiso, Lottusus, Lutevus, Luttacus ;

Matugenus, Mogillo ;

Noricus ;

Olato ; Porro ; Riovercus ;

Sapalo, Sarro, Scato, Seneucus, Senicatus, Sentro, Solimarus, Solirix, Sollo, Suaducco ;

Tagassus, Tontillus, Toutodivix Toutus, Troucillus ;

Vassedo, Vattus, Velagenus, Veladus, Verto, Vindulo (Vi)rotouta, Vitousirix, Vossillus ;

Unaxsio, Uritto.

Les noms qui suivent ont un radical celtique, mais ils ont adopté la terminaison en *ius*, caractéristique des noms de famille (*gentilices*) latins. Ils marquent par conséquent un progrès dans le sens de la romanisation,

(1) Allmer, *Revue épigraphique du Midi de la France*, tome II, p. 382.

tout en conservant avec une netteté parfaite leur physionomie indigène :

Adgennius, Adgennia, Ambridius, Andolatius, Atellius, Atettia, Aturia ;

Balonia, Betutius, Betutia, Bitucius, Boduacius, Bottia, Boudius, Boudia, Brittius ;

Cambarius, Cambaria, Cambius, Cambia, Camulatia, Cantius, Cappia, Carantius, Carantia, Carassonius, Caratius, Casunia, Catalia, Cintia, Cloustria, Cocusia, Comagia, Combarillius, Concennius, Congenncia, Crasius, Crasia, Craxsanius, Craxxius ;

Disenius ;

Eburrius, Eccarius, Ecimarius, Ecimaria, Eliponius, Eliponia, Excingillius ;

Gallicius, Gallicia ;

Helvius, Helvia ;

Indamius, Indamia, Indedius ;

Lituccius, Lituccia, Lottusius, Lutonia;

Magunius, Mastria, Masucia, Matucenius, Matucenia, Moccia, Moconia, Mogovius, Moniccia ;

Ombanius, Ombania, Omivius;

Namantius, Namidia ;

Parucius, Parucia;

Reiconius, Reuconius, Romogillia.

Samoniccius, Seccius, Seccia, Sennius, Sennia, Seneucia, Senocondius, Senucius, Senucia, Smerius, Smeria, Solisetia.

Tarcia, Tasgius, Taucius, Tavillius, Teeeicnius, Tincius, Tincia, Tingilonnia, Tioccia, Togiacius, Togiacia, Trexius, Troccius, Trogius, Troucius.

Varenius, Varenia, Vassetius, Velloudius, Venicotenius, Vennonius, Vesmerius, Venivallia, Vindius, Vindia, Vinovalius, Viredius, Urassia, Utulius, Utulia. (1).

(1) M. Allmer fait observer que tous les noms de cette liste ne sont pas certainement celtiques; il y a sans doute à retrancher et à ajouter.

4. Après avoir ainsi montré dans les noms de personnes, la persistance de l'élément national, nous allons la voir se manifester également dans les noms de lieux.

La curieuse inscription géographique suivante est gravée sur une base de colonnette en marbre blanc (1) :

ANDVSIA
BRVGETIA
TEDVSIA
VATRVTE
VGERNI
SEXTANT
BRIGINN
STATVMAE
VIRINN
VCETIAI
SEGVSION

Bien que ces onze noms n'aient pu être tous exactement identifiés à des localités modernes, on est d'accord pour reconnaître dans *Andusia* Anduze, dans *Ugernum* Beaucaire, dans *Ucetiai*, Uzès; *Segusion* correspond à Substantion, près de Montpellier; *Brugetia* ne serait autre que Brueys, dans le canton de Vézénobres; c'est là qu'il faudrait également chercher *Statumæ*, le village moderne de Seynes et *Briginnum*, actuellement Brignon; on retrouve *Tedusia* à Théziers, dans le canton d'Aramon, et Védrines, près de Vauvert, serait probablement le *Virinnum* de notre inscription.

La physionomie indigène de ces noms ne saurait être mise en doute. Ce ne sont pas les seuls d'ailleurs de cette catégorie. Le souvenir des *vici*, ou bourgs, anciens groupes de populations, s'est conservé dans plusieurs

(1) Germer-Durand et Allmer, *Collect. épigr.*, p. 477.

inscriptions relatives, l'une au *vicus Arcevoturus* (1), et dans celle des *vicani Arandunici* (2). Citons encore les vocables suivants, non accompagnés de l'appellation de *vicus* : les *Arnemetici* (3), les *Adgentii* (4), les

(1) Germer-Durand et Allmer, *Collect. épigr.*, p. 488.

AVGVSTO·SACR·
VICVS·ARCEVOTVRVS

« A Auguste *ou* à tel dieu Auguste le vicus Arcervoturus. »

Il se peut, en effet,que le nom du dieu qualifié d'Auguste, gravé sur la platebande de la corniche, ait disparu avec elle.

(2) *Ibidem*, p. 490.

D · M
T·IVL·AVIT
VICIN·AR
ANDVNICI
POS

« Aux dieux Manes de Titus Julius Avitus,les habitants du vicus d'Arandunum. »

L'orthographe *vicini* pour *vicani* provient sans doute d'une erreur du lapicide.

(3) *Ibidem*, p. 492.

ARNEMETICI

« Les habitants d'Arnemetum. »

M. Aurès, à qui on est redevable de tant d'éclaircissements sur les antiquités de Nimes, a fait une étude approfondie de cette inscription, au point de vue métrologique. Les mesures de ces différentes parties répondent toutes à des divisions exactes du pied de roi, qui n'est autre que le pied gaulois. — Voir à ce sujet *Mémoires de l'Académie du Gard*, 1867-68, article d'Aurès, p. 84 avec fac-simile pl. 6.

(4) *Idem, Ibidem*, p. 494.

MARTI · AVG
LACAVO.SACRVM
ADGENTII·EX·AERE
COLLATO

« A Mars Auguste Lacavus, les Adgentii ont élevé cet autel du produit d'une collecte. »

On a cru retrouver l'emplacement de la demeure des *Adgentii* dans le territoire qui, compris entre le Gardon, le Rhône et le petit Rhône, s'appelait, au Moyen-Age, *Terre d'Argence*.

Budenicenses et les *Coriossedenses* (1). Nous n'avons pas l'intention d'épuiser la liste des noms de lieux d'origine indigènes. Pline (2), vantant la richesse du territoire nimois, dit qu'on y compte jusqu'à vingt-quatre *oppida*. Les localités désignées par les inscriptions dépassent ce chiffre de beaucoup.

5. Les traces que l'élément celtique a laissées sont fort nombreuses, on le voit (3). Quoique moins nettes, celles qu'a produites la colonisation greco-égyptienne sont encore assez apparentes.

On se rappelle les conditions dans lesquelles Nimes fut colonisée après la bataille d'Actium (4). Les as de la colonie COL · NEM., marqués d'un côté à l'effigie d'Octavien et d'Agrippa, portant sur le revers le palmier d'Egypte et le crocodile du Nil, font allusion à ces évènements (5).

Les surnoms d'origine égyptienne se rencontrent en fort petit nombre sur les inscriptions ; nous signalerons

(1) GERMER-DURAND et ALLMER, p. 496.

IOVI
CORIOSSEDENSES
ET·BVDENICENSES

« A Jupiter, les habitants de Coriossedum, et de Budenicum. »

Peut-être ces localités se trouvaient-elles sur l'emplacement des villages modernes de Collias et de Bezouc, mentionnés sur des triens mérovingiens : COLLIACO VICO, BISUCO VICO.

(2) PLINE, IX, 8.

(3) Il sera question des divinités d'origine celtique dans notre chapitre relatif aux cultes nimois.

(4) Voir plus haut, Introduction historique, p. 13, et ALLMER, *Revue épigraphique du Midi de la France*, t. II, p. 3.

(5) Cet as est représenté, avers et revers, en tête de la p. 1 de ce livre.

cependant celui d'*Osirinus* (1) emprunté certainement à la divinité de ce nom, d'Isias et de Memphius (2), qui ont la même origine.

La confrérie des *Anubiaci*, signalée par une autre inscription (3), se recrutait certainement parmi les descendants de ceux qui placèrent Anubis au nombre de leurs dieux les plus vénérés.

Nous rattachons encore aux origines greco-égyptiennes l'industrie du fabricant de papier, *cartarius*, mentionnée sur un monument funéraire (4). Le roseau appelé papyrus croissant en abondance dans les lagunes du Nil et donnant lieu à un commerce très important, il n'est pas étonnant de le voir transporté de l'Egypte à Nimes.

C'est un usage égyptien bien connu de placer dans les inscriptions, tout d'abord la fonction, et seulement en seconde ligne le nom. Il existe un assez grand nombre d'inscriptions nimoises où cette particularité se rencontre (5). Nous citerons la suivante à titre de spécimen.

D · M
IIIIII VIR · AVG
T · KARI · SOTERICHI
SERANA
VXOR

(1) HIRSCHFELD, *C. I. L.*, n° 2995.

Q·IVLIO·SECNDI
L·OSIRINO·IIIIII
VIR·PHILEMON·L

« A Quintus Julius Osirinus, affranchi de Julius Secundus, sévir; Philemon son affranchi ».

(2) GERMER-DURAND et ALLMER, p. 457.

(3) HIRSCHFELD, n° 3043.

(4) *Ibidem*, n° 3284.

(5) Tout spécialement pour les sévirs augustaux. — Voir GERMER-DURAND et ALLMER, p. 367 et suiv.

« Aux dieux Manes du sévir Augustal Titus Karus Soterichus, Serana son épouse » (1).

Partout ailleurs on n'eut certainement mentionné la fonction qu'après le nom de celui qui la remplissait.

Parmi les documents à la fois archéologiques et épigraphiques qui rattachent encore Nimes à l'Orient, le plus important est sans contredit l'autel dont il sera bientôt question, avec plus de détail, où Nemausus et Jupiter Héliopolitain se trouvent associés dans la pensée pieuse d'un habitant de Béryte (2).

Il faut citer également les curieuses médailles de bronze, dites pieds de sanglier, qui ne sont pas sans analogie avec des objets de même forme et de même métal trouvés dans des tombeaux égyptiens (3).

Mais, ce qui est peut être plus caractéristique encore, c'est l'existence à Nimes d'un fonctionnaire municipal dont l'analogue ne se trouve qu'en Orient et notamment à Alexandrie d'Egypte ; nous voulons parler du *præfectus vigilum et armorum*, chargé des soins de police et de la sécurité générale.

C'est un fait bien connu, que les collèges d'ouvriers (*fabri*), dans différentes villes de l'Empire romain, contribuaient à l'extinction des incendies. Ils se trouvaient pour cela réunis aux *centonarii*, ou fabricants de grandes pièces d'étoffe grossière, que l'on jetait sur le foyer pour l'étouffer. C'étaient les sapeurs pompiers de l'époque romaine. A Nimes, cette institution semble avoir été portée à un plus grand perfectionnement. Il y avait,

(1) Germer-Durand et Allmer, p. 392.

(2) Fr. Lenormant, article de la *Gazette archéologique*, 1876, p. 78, t. xxi.

(3) A. C. Goudard, *Notice sur les médailles dites pieds de sanglier*, Toulouse 1880, avec suppléments.

pour veiller à la sécurité publique, une milice spéciale, toujours sous les armes; son chef avait le titre de *præfectus vigilum et armorum* (1) et correspondait au ΣΤΡΑΤΗΓΟΣΤΩΝ ΟΠΛΙΤΩΝ des villes où le service de la police était particulièrement développé. Nimes, colonie égyptienne, était la seule dans l'Occident à avoir un fonctionnaire municipal (2) de mêmes attributions que

(1) Sur le Préfet des Vigiles de Nimes et l'organisation des secours contre le feu dans les villes romaines, voir en Appendice, une savante note de MM. Hirschfeld et Allmer.

(2) La Préfecture des vigiles et des armes était une fonction municipale importante, puisqu'elle était exercée par les premiers magistrats de la cité, les quatuorvirs.

L'inscription suivante est gravée sur un piedestal en forme de gaine, qui supportait un buste. — Germer-Durand et Allmer, p. 299.

SEX·VIRILLIO
SEX·FIL·VOLT
SEVERINO
IIII VIR·IVR
DIC·PONTIFIC
PRAEF·VIGIL
ET·ARMORVM
PRIMITIVOS
LIB

« A Sextus Virillius Severinus, fils de Sextus, de la tribu Voltinia, quatuorvir juge, pontife, préfet des vigiles et des armes, Primitivus son affranchi. »

Nous citerons encore l'inscription suivante, gravée sur un des piédestaux de statues qui décoraient les abords de la source de Nemausus. Germer-Durand et Allmer, p. 301.

Q·SOILLIO·T·F·VOLT
VALERIANO
IIII VIR·AB·AERAR
PONTIFICI·PRAEFECT
VIGILVM·ET·ARMORVM
EQVVM·PVBLICVM· HABENTI
D · D
*ex·post*VLA*tione·populi*

« A Quintus Soillius Valerianus, fils de Titus, de la tribu Voltinia, quatuorvir trésorier, pontife, préfet des vigiles et des armes, chevalier *equo publico* ; statue élevée par décret des décurions, à la demande du peuple ».

celui qui nous est signalé par les inscriptions d'Alexandrie.

Cette série de faits ne montre-t-elle pas avec évidence, comme nous l'annonçions au début, la persistance des habitudes égyptiennes jusque dans la période gallo-romaine ? N'avons nous pas raison de dire que, même à l'époque où la romanisation était le plus avancée, Nimes a conservé un aspect quelque peu étranger (1), qui pouvait blesser la délicatesse des gens de la Capitale, mais qui n'en a que plus de charme pour l'archéologue.

---

(1) Autre particularité du même genre des inscriptions nimoises : on y trouve en assez grand nombre des prénoms insolites comme, Gallus, Helvius, Secundus, Tertius, Quartus, Priscus, etc. — ALLMER, *Revue épigr.*, t. II, p. 246.

CHAPITRE SECOND

MAGISTRATS MUNICIPAUX ET FONCTIONNAIRES DE LA HAUTE ADMINISTRATION ROMAINE



Tombeau du quatuorvir et de la flaminique *à l'échelle de* $\frac{1}{20}$

SOMMAIRE

Nimes, cité de droit latin. — Quatuorvirs, édiles et questeurs. — Les décurions en titre et honoraires. — Nimois haut placés; bienfaiteurs et protecteurs de la cité.

Nous avons, dans le chapitre précédent, montré les origines de la population gallo-romaine de Nimes ; nous allons maintenant faire connaissance avec cette population elle-même, et tout d'abord avec ceux que la confiance de leurs concitoyens avait élevés aux magistratures municipales ; nous passerons ensuite rapidement en revue la série des fonctionnaires de la haute administration romaine, qui ont honoré Nimes à quelque titre.

Nous avons vu, on s'en souvient, que le droit de cité latine avait été concédé à Nimes à la suite de la

bataille d'Actium (1). Le titre de colonie qu'elle porte sur plusieurs de ses monuments pourrait faire croire qu'elle jouissait du droit de cité complet. L'épigraphie nous apporte la preuve du contraire.

Si on considère, en effet, l'ensemble des inscriptions exhumées en si grande quantité du sol de Nimes, on s'aperçoit que fort peu d'entre elles se rapportent à des gens décorés du titre de citoyen romain. Or, c'était là une prérogative trop importante, pour qu'on négligeât de la signaler.

Tout homme qui en avait le droit, indiquait immédiatement après le nom de son père, avant son propre *cognomen*, le nom de celle des trente-cinq tribus de Rome à laquelle il appartenait.

De même que les citoyens romains de la colonie de Fréjus faisaient partie de la tribu *Aniensis*, ceux d'Arles de la tribu *Terentina*, ceux de Narbonne et de Béziers de la tribu *Papiria*, les Nimois, pourvus du même titre, étaient inscrits dans la tribu *Voltinia*. Or, c'est le plus petit nombre qui porte la mention de la tribu ; elle ne se trouve que dans les inscriptions de ceux qui ont exercé eux-mêmes, ou dont les ascendants ont exercé des fonctions municipales. Preuve évidente que Nimes était cité de droit latin.

Ce qui corrobore encore cette opinion, c'est que la ville était administrée par des *quatuorviri* (2) et non par des *duumviri* comme les colonies de vétérans.

Les quatuorvirs formaient deux groupes : ceux qui étaient préposés à la justice *quatuorviri juredicundo* et ceux qui s'occupaient plus particulièrement de l'administration financière, *quatuorviri ab ærario*.

La sagesse de leur gestion les désignait quelquefois à la reconnaissance de leurs concitoyens, et il est tel d'en-

(1) *Introduction historique*, p. 14.
(2) Hirschfeld, *C. I. L.*, t. xii, p. 382.

tre eux qui mérita l'hommage d'une statue. Les quatuorvirs marchaient, comme les consuls de Rome, précédés de licteurs, porteurs de faisceaux; mais ces faisceaux, au lieu d'être surmontés de la hache, redoutable symbole de vie et de mort, ne laissaient paraître à leur partie supérieure que trois feuilles de laurier (1).

La dignité municipale, immédiatement inférieure à celle des quatuorvirs était l'édilité. Les édiles présidaient, comme leurs collègues de la Capitale, à la police des marchés ; un édile de Nimes avait fait sculpter sur son tombeau les attributs de ses fonctions : la balance et les poids qu'il était chargé de vérifier, la hachette des tailleurs de pierre et des maçons, dont il avait la surveillance à titre d'ingénieur de la voirie, et les faisceaux, analogues à ceux des quatuorvirs. Deux bonnets d'affranchis, dessinés au bas du monument, rappellent

(1) On a reproduit plus haut l'inscription d'un quatuorvir trésorier, qui était en même temps préfet des vigiles et des armes.

Citons ici, à titre de spécimen, l'épitaphe d'un quatuorvir-juge. Germer-Durand et Allmer, p. 295.

D M
Q·FRONTONI
Q·FIL·VOLT
VALERI
IIIIVIR·IVR·DIC
VIVOS·POSVIT

« Aux dieux Mânes de Quintus Frontonius Valerius, fils de Quintus, de la tribu Voltinia, quatuorvir-juge ; tombeau élevé par lui de son vivant. »

Un fragment d'inscription du Musée, a probablement rapport à un quatuorvir quinquennal, un de ceux qui, tous les cinq ans, étaient chargés, après les cérémonies de la lustration, d'établir le cens dans la Colonie. Germer-Durand et Allmer, p. 321.

peut-être qu'il présidait aux affranchissements et réglait les questions relatives aux esclaves (1).

La questure était le degré inférieur dans la hiérarchie des magistratures municipales. Pour ne pas la confondre avec la questure publique de Rome, bien autrement importante, on désignait celui qui la remplissait par le titre de *quæstor coloniæ*. On n'arrivait à cette dignité qu'à l'âge de vingt-cinq ans (2).

3. A côté de ces magistrats en exercice, il y avait, sous le nom d'ordre des décurions *decurionum ordo*, une sorte de conseil municipal, image très affaiblie du Sénat de Rome, et qui, dans les documents officiels, s'appe-

(1) Germer-Durand et Allmer, p. 341.

D M
T·SEVERII·VOL
SEVERINO
AED·COL·AVG·NEM
T·P·I

« Aux dieux Mânes de Lucius Severius Severinus, de la tribu Voltinia, édile de la colonie Augusta de Nimes, en exécution de son testament ».

Sur des inscriptions relatives à des édiles, voir Germer-Durand et Allmer, *Collect. épigr.*, pages 332 à 346.

(2) L'inscription suivante était gravée sur un piédestal de statue, trouvé aux abords de la Fontaine. — Germer-Durand et Allmer, p. 348.

T·CAECILIO·T·F.
VOL·GVTTVRI
Q·COL
ANTEROS·HYLLVS
LIBERTI

« A Titus Cæcilius Guttur, fils de Titus, de la tribu Voltinia, questeur de la colonie, Anteros et Hyllus ses affranchis ».

Sur les inscriptions relatives à des questeurs, voir Germer-Durand et Allmer, pp. 347 à 354.

lait *ordre splendidissime* (1). Les décurions portaient une toge blanche à bande de pourpre, et ils avaient droit à une place d'honneur dans les cérémonies publiques; cette dignité était fort recherchée. Il fallait également pour l'obtenir, avoir vingt-cinq ans accomplis.

En même temps que des décurions en titre, il y avait des décurions honoraires *ornamentarii* (2), qui, sans faire partie du conseil, et sans avoir même le droit d'entrée dans la curie, jouissaient en vertu d'un décret de l'ordre, du privilège de prendre place, parmi les decurions, avec le costume et les insignes de la dignité, au théâtre et dans les représentations publiques (3). Un des plus beaux monuments funéraires que possède le musée de Nimes, est celui d'un décurion ornementaire, qui avait sollicité et obtenu une nombreuse série de titres. Sur un bloc de marbre, qui ne mesure pas moins de 2 m. 10 de hauteur, dans un riche encadrement de sculptures, était gravée l'inscription suivante (4) :

MEMORIAE
M ATTI·M·FIL·VOLT
PATERNI·EQVO·PVBLIC
HONORATO·ITEM·DECV
RIONI·COL·APOLLINARE
REIORVM·DECVRIONI
ORNAMENTARIO·COL·AVG
NEMAVSI ANN·XXV·AGENTI
COELIA·SEX·FILIA
PATERNA
FILIO·PIISSIMO

(1) Germer-Durand et Allmer, p. 267.

(2) Il existe au Musée plusieurs inscriptions relatives à des *decuriones ornamentarii*; voir à ce sujet Germer-Durand et Allmer, pp. 271 à 283.

(3) Marquardt, *Handbuch*, iv, p. 509.

(4) Germer-Durand et Allmer, p. 271.

« A la mémoire de Marcus Attius Paternus, fils de Marcus, de la tribu Voltinia, chevalier romain *equo publico*, décurion de la colonie Apollinaris de Riez, décurion ornementaire de la colonie Augusta de Nimes, mort dans le cours de sa vingt-cinquième année; Cœlia Paterna, fille de Sextus, à son excellent fils. »

A le juger par le luxe de son tombeau, et par la quantité de ses dignités, qui se payaient fort cher, Marcus Attius Paternus devait être riche.

4. Ceci nous amène à parler d'une catégorie de gens qui ont laissé dans l'épigraphie de Nimes de très nombreux souvenirs; nous voulons parler des sevirs augustaux (1), chargés, au nom de la Colonie, des sacrifices dans les laraires publics.

Cette fonction municipale était accessible aux affranchis. Or, plusieurs de ces derniers, enrichis par l'exercice du commerce et de l'industrie, aimaient à s'entourer du prestige des pompes officielles. Ils se plaisaient dans le faste et le luxe. On peut en juger par le soin qu'ils mettaient à se faire élever de somptueux tombeaux Leurs cippes sont souvent encadrés de guirlandes de fleurs délicatement sculptées, et, parfois, ils y faisaient représenter leur buste et celui des différents membres de leur famille.

Il y aurait encore, pour épuiser la série des inscriptions municipales, à signaler celles qui sont relatives aux pontifes (2) et aux flamines, ainsi qu'aux flaminiques (3) ou bien encore aux corporations industrielles et commerciales. Nous parlerons des premiers dans notre

(1) Germer-Durand et Allmer, p. 363 à 415.

(2) *Ibidem*, p. 355.

(3) A ne pas confondre avec les prêtres provinciaux, flamines de la Narbonnaise. *Ibidem*, p. 209.

chapitre sur les Cultes, des seconds, à propos des métiers et professions qui étaient exercés à Nimes (1); nous allons passer immédiatement à une autre série d'inscriptions, celles qui sont relatives à l'exercice des hautes fonctions administratives exercées dans les provinces, par des gens, ou bien originaires de Nimes, ou bien ayant eu avec elle quelques rapports.

5. Il a déjà été question plus haut de l'empereur Antonin, dont le grand père était de Nimes (2) et de Domitius Afer, une des gloires du barreau de Rome : Tibère l'éleva à la préture; il fut consul sous Caligula et occupa pendant douze ans une des charges les plus importantes de Rome, la curatelle des aqueducs. Les inscriptions signalent d'autres Nimois qui, pour être moins célèbres, n'en méritent pas moins d'être signalés ici.

Tel était ce Caïus Fulvius Lupus Servilianus qui, après avoir rempli à Nimes la magistrature municipale de quatuorvir et de préfet des vigiles, obtint le commandement d'une aile de cavalerie auxiliaire, devint à la suite de cela chevalier romain, puis fut appelé par Vespasien dans l'ordre sénatorial avec rang d'ancien préteur. Son épitaphe est gravée sur un bloc de pierre quadrangulaire, orné de moulures. La voici (3) :

C·FVLVIO·C·FIL·VOL·
LVPO·SERVILIANO
ADLECTO·INTER·PRAETORI*os*
AB·IMP·CAESARE·AVG·VESPAS*iano*
PRAEFECTO·ALAE·LONGINIAN*ae*
IIIIVIR·AD·AERARIVM
PONTIFICI·PRAEFECTO·VIGILVM
IVLIA·D·F·CONCESSA
VIRO

(1) GERMER-DURAND et ALLMER, p. 361.
(2) Introduction historique, p. 17.
(3) GERMER-DURAND et ALLMER, p. 191.

Lucius Æmilius Honoratus, parvenu à la préture, avait été nommé gouverneur de la province de Crête et de Cyrénaïque, et avait obtenu tous ces honneurs avant l'âge fixé par la loi. Nous transcrivons et traduisons cette importante inscription :

L·AEMILIO·M·F·VOL
HONORATO
IIIVIR.CAPITALI·Q·PRO.PR
PROVINC·PONT·ET·BITHYNIAE
LEG·EIVSDEM·PROVINC·AED·PLEB·PR
PRAEF·FRVMENTI·DANDI.EX·S·C
SACERDOTI·FETIALI·PROCOS·PROVINC
CRETAE · ET · CYRENARVM
HIC·HOS· .HONORES.BENEFICIO·OPTVMI·PRINCIP
IS·MATVRIVS·QVAM·PER·ANNOS·PERMITTI·SOLET
GESSIT
l · d · d · d · d .

« A Lucius Æmilius Honoratus, fils de Marcus, de la tribu Voltinia, triumvir *capitalis*, questeur, propréteur de la province du Pont et de Bithynie, légat du proconsul de la même province, édile de la plèbe, préteur, préfet des distributions de blé par décision du Sénat, prêtre fétial, proconsul de la province de Crête et de Cyrénaïque, parvenu à tous ces honneurs, grâce à la faveur de notre excellent prince, avant l'âge prescrit par l'usage. Emplacement donné par décret des décurions » (1).

Le bloc quadrangulaire sur lequel est gravée cette inscription, appartenait, on le voit, au piedestal d'une statue, élevée par la Colonie à un de ses enfants parvenu aux plus hautes dignités et devenu une des gloires de son pays.

(1) Germer-Durand et Allmer, p. 177.

Un autre Nimois, très fier de l'illustration de sa race, n'aligne pas moins de onze noms, dont plusieurs empruntés, suivant l'usage aristocratique de ce temps, à son ascendance maternelle, s'est attiré à un si haut point, dans l'administration d'une des provinces de l'Espagne Tarraconaise, l'affection des Calaguritains, qu'ils lui ont dressé une statue sur une des places publiques de Nimes.

T·IVLIO·SEX·F·VOLT·MAXIMO·MA....
BROCCHO·SERVILIAN·A·QVADRON*io·vero*
L·SERVILIO·VATIAE·CASSIO·CAM.....
LEG·AVG·LEG·IIII·FLAVIAE·LEG·AVG·LEG·I·ADIVT·*leg·aug*
IVRIDICO·HISP·CITERIOR·TARACONENS·PR·A*ed·cur·q*
PROVINCIAE·HISP·VLTERIORIS·BAETICAE·DON*ato·in*
BELLO·DACICO·CORONIS·MVRALI·ET·VALLARI·*Rasta pura*
VEXILLO·TRIB·MIL·LEG·V·MACEDONIC·SEVIRO·*equitum*
ROM·TVRM·I·XVIRO·STILITIBVS·IVDIC*andis*
CALAGVRRITANI
EX·HISPANIA·CITERIORE·PATR*ono*

« A Titus Julius Maximus Ma... Brocchus Servilianus Aulus Quadratus Verus Lucius Servilius Vatia Cassius Cam..., fils de Sextus, de la tribu *Voltinia,* légat impérial de la légion IIII[e] *Flavia*, légat impérial de la légion I[e] *Adjutrix*, légat impérial *juridicus* de l'Espagne Citérieure Tarraconaise, préteur, édile curule, questeur de la province d'Espagne Citerieure Betique, tribun de la légion V[e] *Macedonica*, gratifié dans la guerre contre les Perses des couronnes murale et vallaire, d'une haste pure et d'un *vexillum*, sévir de la I[e] turme des chevaliers romains, decemvir *stilitibus judicandis*; la cité des Calagurritains dans l'Espagne Citérieure à son patron » (1).

6. A côté de ces inscriptions relatives à des Nimois parvenus aux plus hautes dignités de l'ordre sénato-

(1) GERMER-DURAND et ALLMER, *Collect. épigr.*, p. 182.

rial, il est d'autres piédestaux de statues qui ont été dressées par les Nimois, non plus à leurs concitoyens, mais à des gens haut placés, qui avaient accepté le patronage officiel de la Colonie, ou qui pouvaient lui être de quelque utilité à Rome, auprès de l'Empereur ou du Sénat.

De ce nombre était Caius Æmilius Berenicianus Maximus, dont les titres officiels sont soigneusement énumérés sur le piédestal de statue qui est conservé au Musée :

C·AEMILIO·BERE*ni*
CIANO·MAXIMO
COS·VIIVIRO·EPVLON·PROCOS
SPLENDIDISSIMAE·PROVINCIAE
NARBONENSIS·LEG·PRO·PR.PROVINC
ASIAE·PRAETORI·SVPREMAR·ALLECTO
INTER.TRIBNIC·A·DIVO·MAGN·ANTO
NINO Q VRBANO·TRIBVNO·LATICLAVIO
LEG·IIII·SCYTHICAE·ITEM·VII·GEMINAE
ITERATO·TRIBVNATV·X·VIRO·STILITIBVS
IVDICANDIS
....

« A Caius Æmilius Berenicianus Maximus, consul, septemvir épulon, proconsul de la splendidissime province Narbonnaise, légat propréteur du proconsul de la province d'Asie, préteur des dernières volontés, admis par le dieu Antonin le Grand au rang d'ancien tribun, questeur de Rome, tribun laticlave de la légion IIIIe *Scythica* et de la VIIe *Gemina*, avec réitération de grade, decemvir *stilitibus judicandis ;* les Nimois ont élevé cette statue à leur patron » (1).

(1) GERMER-DURAND et ALLMER, p. 164.

Signalons enfin, pour terminer, la série de ces inscriptions honorifiques, la statue qui a été dressée, aux frais du trésor public, par les Nimois, à un ancien gouverneur de la Narbonnaise, auquel ils avaient des obligations, ou dont ils souhaitaient d'obtenir la bienveillance.

L·RANIO·OPTATO·COS·PROCO*s·pro*
VINC·NARB·C·V·LEG·AVG·IVRIDICO·ASTVRI*æ et gal*
LECIAE·CVRATORI·VIAE·SALARIAE·CVRAT*ori civil*
VRBINATIS·MATAVRENSIS LEG·DIOECESEOS....
PRAETORI·TRIB·PLEB·Q·PROVINC·SICILIAE·X*vir·sli·jvd·*
PRAESIDI·INTEGERRIMO·NEMAVSENSES·P*ublicé*

« A Lucius Ranius Optatus, consul, proconsul de la province Narbonnaise, légat impérial, *juridicus* de la province d'Asturie et de la Gallicie, curateur de la *Via Salaria*, curateur de la cité d'Urbinum Mataura, légat du diocèse de. .., préteur, tribun de la plèbe, questeur de la province de Sicile, décemvir *stilitibus judicandis* ; les Nimois ont, des deniers de leur cité, élevé cette statue » (1).

Nous arrêterons ici nos citations d'inscriptions relatives aux fonctions publiques supérieures On en trouvera dans les recueils spéciaux (2) la série complète. Il nous suffit d'avoir montré que les Nimois tenaient leur place dans la haute administration romaine, et que la Colonie savait rendre hommage au mérite de ses citoyens et de ses bienfaiteurs.

---

(1) Germer-Durand et Allmer, p. 170.
(2) *Ibidem*, pp. 110 et suiv.

CHAPITRE TROISIÈME

L'ACTIVITÉ COMMERCIALE ET INDUSTRIELLE
LE TRAVAIL

SOMMAIRE

Commerçants, industriels, gens de métiers et de professions diverses.



Tombeau du laboureur et sa femme à *l'échelle de* $\frac{1}{12}$

On se propose, au cours de ce chapitre, de rechercher le développement auquel Nimes était parvenu, pendant la période gallo-romaine, au point de vue du commerce, de l'industrie et de l'exercice des différents métiers ou professions. L'epigraphie offre sous ce rapport une source de renseignements sinon abondante, du moins intéressante ; c'est à l'aide de ces documents que M. Allmer a pu, dans un savant article de sa Revue (1), établir un parallèle, sous le rapport commercial, entre diverses villes gallo-romaines ; nous lui emprunterons plusieurs traits de son esquisse :

(1) Allmer, *Revue épigraphique du Midi de la France*, t. II, p. 122 et p. 138.

1. A Narbonne, les inscriptions ont surtout trait à des gens de métiers et petits commerçants.

On trouve, par exemple, parmi les ouvriers en bâtiments : le maçon, *structor*, le plâtrier, *gypsarius* et le charpentier, *faber tignuarius*.

L'industrie est représentée par un *ampularius*, ou fabricant de fioles, un *armariarius*, ou fabricant de coffres, un *pilarius*, ou fabricant de paumes, un *viminarius*, ou vannier, un *coriarius*, ou corroyeur, un *capistrarius*, ou fabricant de brides, un *solearius*, ou fabricant de sandales, un *clavarius materiarius*, ou fabricant de chevilles en bois, un *ferrarius*. ou forgeron, un *limarius*, ou fabricant de limes. L'orfèvrerie paraît avoir eu un grand développement : on conserve l'épitaphe d'un *aurifex*, ou orfèvre, celles de plusieurs *argentarii*, qui travaillaient l'argent, dont un *argentarius coctor*, ou affineur, un *annularius*, ou fabricant de bagues.

Parmi les marchands de produits alimentaires. nous citerons : le boulanger, *pistor*, la patissière, *mytieraria*, le boucher, *lanius*, le grainetier, *fabarius*, le saunier, *salinator*, le vendeur de sel, *propola salinarius*, le fabricant d'huile, *olearius*, l'hôtelier, *ospitalis*, le cabaretier, *copo*, le cuisinier, *cocus*, accompagné de son aide *culinarius*. Le commerce des tissus est représenté par un marchand de laine, *lanarius*, un marchand de lin, *linarius*, un teinturier, *fucarius*, un teinturier en pourpre, *purpurarius*, un tisserand, *linteo*, un marchand toilier, *lintiarius*, un marchand de sayons, *sagarius*, un tailleur, *vestiarius*.

Ajoutons à cette liste plusieurs médecins, *medici*, un *balneator*, ou maître de bains, un *tonsor*, ou barbier. N'avons-nous pas raison de signaler la richesse de l'épigraphie de Narbonne au point de vue qui nous occupe ?

Le commerce lyonnais affecte un caractère tout différent : dans cette puissante colonie, située sur la grande

voie de communication du Rhône, et pourvue de routes qui rayonnaient dans tous les sens, le négoce se faisait généralement sur une vaste échelle, et ceux qui l'exerçaient étaient réunis en corporations : tels étaient les négociants en vins, *negotiatores vinarii*, les bateliers du Rhône et de la Saône, *nautæ Rhodanici et Ararici*, les utriculaires ou fabricants d'outres, *utriclarii*, les *fabri tignuarii* ou entrepreneurs charpentiers. On voit que l'activité commerciale des Lyonnais revêtait des formes multiples, et que c'était autrefois déjà une ville de haut commerce et de grande industrie.

Arles, port très important, se signale par le développement donné à tout ce qui se rattache à la navigation : mariniers d'Arles, *naviclarii Arclatenses*, constructeurs de navires, *fabri navales*, avec lesquels les *fabri tignuarii* ou ouvriers charpentiers étaient en rapport de tous les jours.

Placée entre Arles et Lyon, très rapprochée de cette dernière ville, qui fut son ennemie, la colonie de Vienne lui fut forcément inférieure au point de vue commercial ; le siège des *nautae* du Rhône était à *Lugudunum* ; Vienne fournit cependant des patrons à leur corporation; on y trouve également des collèges de *fabri tignuarii* et d'*utriclarii*; ses coteaux produisaient le célèbre vin poissé, *vinum picatum*, qu'on importait en Italie.

2. Après avoir ainsi donné un rapide coup-d'œil aux villes qui, à l'époque gallo-romaine, ont eu une vie parallèle à celle de Nimes, nous sommes d'autant mieux préparés à apprécier le degré d'activité industrielle et commerciale de cette dernière.

Elle se manifeste à la fois par des corporations et des métiers exercés isolément.

Les corporations avaient, on le sait, à l'égard de la ville où elles se trouvaient, des obligations strictes et nettement déterminées ; quelques-unes concouraient dans

une large part à veiller à la sécurité publique et notamment à l'extinction des incendies. Nimes était, on se le rappelle privilégiée : nous avons déjà parlé du magistrat spécial, le *præfectus vigilum et armorum*, qui commandait les sapeurs-pompiers et les gens de police.

Cette milice était secondée, en cas de besoin, par les *centonarii*, qui fabriquaient les *centons* (1), ces grandes pièces d'étoffes ou bâches, faites de chiffons grossiers cousus ensemble. Ces sortes de couvertures, préalablement mouillées, étaient jetées sur le foyer qu'elles servaient à étouffer.

On a trouvé sur le territoire de Nimes deux inscriptions relatives à des *centonarii.*

La première, conservée au Musée d'Avignon, est gravée sur le tombeau élevé à un Titus Craxxius Severinus par le collège des *centonarii* (2).

D · M
T·CRAXXIO
SEVERINO
COLLEGIVM
CENTONAR
IORIORVM (*sic*)
M·S·COLLE
GEQ////

La seconde inscription a été trouvée à Ugernum, qui, à l'époque gallo-romaine, était en quelque sorte le port de Nimes (3)

(1) Nous donnons, en appendice, d'après MM. Hirschfeld et Allmer, quelques détails sur l'organisation des secours contre l'incendie dans les villes romaines et en particulier à Nimes pendant l'antiquité.

(2) HIRSCHFELD, n° 2754.

(3) Aujourd'hui Beaucaire.

D M
MOCCIAE·C·F
SILVINAE
CENTONARI
VGERNENSES
OB·MERITA

« Aux dieux Mânes de Moccia Silvina, fille de Caius. les *centonarii* d'Ugernum, à cause de ses mérites. »

Dans une autre inscription (1) fort mutilée et imparfaitement transcrite, il est question d'une offrande faite à Nemausus Auguste par les colléges réunis des centenaires et des dendrophores.

Les *fabri lignuarii* ou ouvriers charpentiers de Nimes, sont cités dans une inscription où ils manifestent leur gratitude envers Q. Solonius Fabius Severinus, leur généreux bienfaiteur.

HONORI
Q·SOLONI·FABI.SEVERINI·C·V
OB·MERITA.EIVS·PRAETERITA·ET
PRAESENTEM·LIBERALITATEM
QVO·MATVRIVS·BALNEVM·VSIBVS
PLEBIS·EXHIBERETVR·FABRI·TIGN·NEM

« En l'honneur de Quintus Solonius Fabius Severinus, de l'ordre sénatorial, à cause de ses mérites passés et de sa libéralité présente, grâce à laquelle le bain a pu être plus promptement ouvert au public ; les ouvriers charpentiers de Nimes » (2).

Une autre association nimoise est celle des *utriclarii* ; la campagne de Nimes, aujourd'hui encore très riche en oliviers, devait déjà produire de l'huile en abondance ;

(1) Hirschfeld, nº 5953.
(2) *Ibidem*, nº 3165.

on la transportait dans des outres en peau de mou· ton. Or, les plaines et les garrigues nourrissaient de nombreux troupeaux, et leur cuir était préparé par les utriculaires pour différents usages et notamment pour le transport des liquides.

L'inscription suivante est gravée sur le tombeau que, de son vivant,se fit contruire un certain Lucius Valerius Secundinus, deux fois *magiter* du collège des utriculaires (1) :

L.VALERIVS
SECVNDINVS
M·BIS·COLLEG
VTRICLARIOR
NEMAVSENSI
VM
VIVVS·SIBI POS

3. Telles sont les corporations industrielles ou commerciales de Nimes, que l'on connaît par l'épigraphie. Il reste à voir les métiers et professions que les Nimois gallo-romains exerçaient isolément, c'est-à-dire sans être réunis en collèges.

Une épitaphe nous apprend que l'on fabriquait des sièges dans la cité gallo-romaine :

D · M
C · IVLIO
ALB·SESS
SPVRIA·EVPLIA
VXOR

« Aux dieux Manes, à Caius Julius Albus, fabricant de sièges (*sessoriarius*), Spuria Euplia, son épouse » (2).

(1) Hirschfeld, n° 3351.
(2) Germer-Durand et Allmer, p. 539.

On y fabriquait également des instruments de musique :

L·AVIDIO
SECVNDO
MVSICARIO
FESTA
VXSOR

« A Lucius Avidius Secundus, fabricant d'instruments de musique, Festa son épouse » (1).

L'industrie du papier nous est signalée par l'épitaphe d'un *cartarius*.

IIIIII VIR·AVG
VALERIO·VOL
PHILVMENO
CARTARIO

« Au sévir augustal Valerius Philumenus, de la tribu Voltinia, fabricant de papier » (2).

Il est possible que parmi les statuettes de bronze conservées au Musée, il s'en trouve quelqu'une qui sorte de l'atelier de Sextus Spurius Piperclus.

SEX·SPVRIVS
PIPERCLVS·AERAR
SIBI · ET·SVIS
VIVOS·ET
SECVNDAE VXSORI

« Sextus Spurius Piperclus, fabricant d'objets en

(1) Germer-Durand et Allmer, p. 351.
(2) Hirschfeld, n° 3284.

bronze, de son vivant, a élevé ce tombeau pour lui-même et les siens, et à Secunda sa femme » (1).

Publius Brittius Saturninus était probablement un tondeur de drap, à en juger par les ciseaux représentés au-dessus de l'inscription de sa stèle (2).

Les outils du tailleur de pierre sont sculptés sur le tombeau de Lucius Spurius Inus (3). — Il sera question plus loin de la curieuse inscription d'Hostilia, fille de Lucius ; disons pour le moment qu'elle devait appartenir à une famille de corroyeurs, comme semblent l'indiquer les instruments de cette profession figurés sur sa tombe (4).

L'agriculture, qui, de notre temps, est pour Nimes une importante source de revenus, était déjà prospère à l'époque gallo-romaine Il y avait, surtout dans le sud du territoire, de grands domaines appartenant à des propriétaires, dont le nom s'est conservé presque intact jusqu'à nos jours dans l'appellation de plusieurs villages, comme Bouillargues, *Bulii agrum*, Parignargues *Parinii agrum*, etc. La culture de ces domaines occupait de nombreux ouvriers. Le Musée conserve les tombeaux de trois d'entre eux : un laboureur s'était fait représenter, sur sa stèle, dans l'exercice de son état, penché sur sa charrue traînée par deux bœufs ; au-dessus de ce bas relief, on voyait, de grandeur naturelle, son portrait en buste et celui de sa femme. Sur la pierre tombale de Cornelius Saturio, fils de Titus, était gravée sa serpe et son plantoir (5).

(1) Germer-Durand et Allmer, p. 529.
(2) *Ibidem*, p. 525.
(3) *Ibidem*, p. 527.
(4) *Ibidem*, p. 522.
(5) *Ibidem*, p. 515.

Paternus (1) avait élevé une stèle à Nundinus son père et Nundina sa mère, et avait fait sculpter sur la face antérieure de leur monument, le plantoir de jardinier et la roue, peut-être celle de leur puits. Vallo (2), avait représenté en relief sur son tombeau, la serpette à lame carrée, dont on se sert encore dans le pays pour tailler la vigne.

A l'arrosage des jardins se rattache le métier de fontainier :

CN·POMPIVS·CN·F·MAXIMVS
FONTANVS·SIBI·ET
CN·POMPIO·CN·F·MAXIMO·AVO
ET·C·MARIO·PATRI
EX·TESTAMENTO

« Cneus Pompius Maximus, fils de Cneus, fontainier, a élevé ce tombeau pour lui-même, pour son grand-père Cneus Pompius Maximus, fils de Cneus, et pour son père Caius Marius, en exécution du testament de celui-ci ». (3)

Le Musée s'est récemment enrichi d'un bas-relief qui a peut-être un caractère funéraire, mais qui est plus probablement, l'enseigne d'une marchande de fleurs. On y voit une femme assise devant un comptoir, avec un objet indéterminé à la main, et, à côté, ces mots :

NON·VENDO·NIS·AMANTIBVS·CORONAS

« Je ne vends mes bouquets qu'aux amoureux ». (4)

(1) Germer-Durand et Allmer, p. 516.
(2) *Ibidem*, p. 518.
(3) *Ibidem*, p. 537.
(4) *Revue Epigraphique du Midi de la France*, n° 58, juillet, août, septembre 1890.

L'inscription suivante est celle d'un cabaretier, qui portait le surnom caractéristique de *Patillus* :

D M
L·TREBONIO
NICEPHORO
PATILLO·COPONI
MAXIMIVS
EPAPHRODITVS
AMICO·OPTIMO

« Aux dieux Mânes de Lucius Nicephorus Patillus, en son vivant cabaretier; Maximius Epaphroditus à son excellent ami ». (1)

Une autre épitaphe est relative à un médecin :

D M
C·ANTISTI·ANT/////
MEDICI·*et*
ANTISTIAE·IP/////
SYNERO*s*//
LIB

« Aux dieux Mânes de Caius Antistius Ant..., médecin, et de Antistia Ip...; Syneros leur affranchi ». (2)

Voici l'inscription d'un étudiant en droit :

DIS·MANIB
Q·VALERIO
VIRILLIONI
IVRIS·STVDIOSO
ET·VALERIAE·QVINTAE
SORORI
ANNIA·MATER

(1) GERMER-DURAND et ALLMER, p. 520.
(2) *Ibidem*, p. 535.

« Aux dieux Mânes, à Quintus Valerius Virillio, jeune homme versé dans l'étude du droit, et à Valeria Quinta, sa sœur ; Annia, leur mère ». (1)

4. La suite des métiers nous amène à parler des gladiateurs, qui faisaient pour ainsi dire trafic de leur vie dans l'amphithéâtre de Nimes. Le Musée possède les monuments funéraires de quelques-uns d'entre eux, thrèces, rétiaires ou myrmillons. Bien qu'il en ait déjà été dit quelques mots dans le chapitre relatif aux Arènes, nous rapporterons ici quelques épitaphes, dont la simplicité n'est pas exempte de poésie :

RET
L·POMPEIVS
VIIII·N·VIANNES
SIS·ANN·XXV
OPTATA·CONIVX
D·S·D

« Gladiateur rétiaire. — Lucius Pompeius, couronné neuf fois, né à Vienne, mort à vingt-cinq ans (repose ici); Optata, sa femme a, de ses deniers, fait faire ce tombeau ». (2)

Le nom d'*Optata*, qui se retrouve encore à la même place dans l'inscription suivante, devait être assez répandu dans la cité gallo-romaine. Aussi serait-il téméraire d'affirmer que les deux dédicantes ne sont qu'une seule et même personne. Il se pourrait, cependant, que,

(1) Germer-Durand et Allmer, p. 533.
(2) *Ibidem*, p. 431.

consolée de la mort de son premier époux, Optata ait convolé en secondes noces avec un autre gladiateur.

TR
APTVS·NAT
ALEXSAND
RINVS·XXXVII
OPTATA·COIVX
DE.SVO

« Gladiateur thrèce. -- Aptus, né à Alexandrie, mort à trente-sept ans, (repose ici); Optata sa femme a, de ses deniers, fait faire ce tombeau ». (1)

Le Musée renferme deux épitaphes de myrmillons : l'une en fragments, celle de Juvencus ; l'autre entière, celle de Columbus, que nous transcrivons :

MVR
COLVMBVS
SERENIANVS·XXV
NAT·AEDVS
HIC·ADQVIESCIT
SPERATA·CONIVX

« Gladiateur myrmillon : Columbus, de la troupe de Serenus, âgé de vingt-cinq ans, éduen de naissance, repose ici. Sperata sa femme ». (2)

Signalons enfin l'inscription d'un autre thrèce, que son pays d'origine, l'Espagne, désignerait comme un des ancêtres de ces toréadors, qui viennent, de nos jours

(1) Germer-Durand et Allmer, p. 438.
(2) *Ibidem*, p. 434.

encore, aux applaudissements d'un public enthousiaste, combattre le taureau dans les Arènes de Nimes.

TR
Q·VETTIO·GRACI
LI·COR·TRIVM
ANNORVM·XXV
NATIONE·HISPAN
DONAVIT·L·SESTIVS
LATINVS
D

« Gladiateur thrèce. -- A Quintus Vettius Gracilis, couronné trois fois, mort à vingt-cinq ans, espagnol de naissance ; Lucius Sestius Latinus, son professeur (*doctor*), a donné ce tombeau ». (1)

5. Nous avons épuisé la série des épitaphes de gladiateurs conservées au Musée. Il a déjà été question plus haut des inscriptions relatives aux représentations scéniques ; nous n'y reviendrons plus. Retenons, du moins, ce fait qu'elles manifestent le développement donné à ce genre de fêtes dans la cité du dieu Nemausus.

Mais si Nimes était avant tout, une ville de dévotion et de piété, si c'était un sanctuaire en renom et un centre de fanatisme impérial, il ne faudrait pas croire que pour cela le négoce et l'industrie y fussent négligés. Nous avons eu la preuve du contraire. Sans être comparable, comme ville de commerce, à Lyon et à Arles, elle tenait, sous ce rapport encore, un rang honorable parmi les villes du midi de la Gaule. Placée, écrit M. Allmer (2), sur la grande route de Rome à Cadix,

(1) GERMER-DURAND et ALLMER, p. 440.
(2) ALLMER, *Revue épigraphique du Midi de la France*, t. I, p. 398 et t. II, p. 138.

entre Narbonne et Arles, et ayant à son *vicus* d'Ugernum un port sur le Rhône, la ville de Nimes doit avoir eu une certaine importance commerciale. Les privilèges honorifiques qu'elle accordait aux bateliers de la Saône et du Rhône, ainsi qu'à ceux de l'Ardèche et de l'Ouvèze en sont un éclatant témoignage, et ses corporations d'utriculaires, fabricants d'outres, et de centonaires, fabricants de bâches, non moins qu'un péage de douane établi sur son territoire, semblent indiquer une place de transit considérable.

CHAPITRE QUATRIÈME

LES CULTES



Autel de Vulcain et des Vents, *à l'échelle de* $\frac{1}{15}$

SOMMAIRE :

Divinités romaines.— Divinités celtiques. Divinités orientales. Rareté des souvenirs chrétiens.

On a, au cours des chapitres précédents, examiné la population de Nimes antique dans ses éléments constitutifs; il reste à la considérer dans ses mœurs et dans ses habitudes. Or, comme une des manifestations les plus apparentes des sentiments intimes d'un groupe d'individus se constat[1] dans leur façon d'envisager la divinité, on va s'occuper tout d'abord des cultes nimois, dont le souvenir a été conservé par les monuments épigraphiques. On les divisera en trois catégories : d'abord ceux qui ont rapport aux dieux du panthéon romain ; puis ceux qui se rattachent aux

origines celtiques de Nimes ; ceux enfin qui ont trait aux divinités orientales.

Ces catégories se pénètrent souvent, il est vrai, et les autels de Jupiter nous offrent un exemple frappant des différents modes d'adoration dont un même dieu pouvait être l'objet. Il est tantôt honoré comme le dieu principal du panthéon romain (1), tantôt comme Taranos ou dieu du tonnerre(2), tantôt à la mode syrienne(3). On le trouve tantôt seul, tantôt associé à un autre dieu.

Junon(4) reçoit l'ex-voto d'un appariteur, qu'elle avait guéri d'une longue maladie. Le Musée possède un grand piédestal de statue avec cette dédicace : A Vénus Auguste, VENERI · AVG· (5)

Plusieurs autels sont consacrés à Mercure (6), un à Minerve (7), celui-ci à Esculape(8), celui-là à Bacchus (9),

(1) HIRSCHFELD, nº 3069.

(2) Le Jupiter celtique est souvent symbolisé par la roue à huit rayons. Cette figuration se rencontre plusieurs fois sur des autels du territoire de Nimes: d'abord sur celui qui a été élevé à Jupiter par les habitants de *Coriossedum* et de ***Budenicum*** (Germer-Durand et Allmer, p. 496) ; puis sur celui de Castelnau-Valence, avec la roue et le nom de SEVERVS, (Allmer, *Revue épigr.*, t. I, p. 232). La roue est représentée sur un autre autel de Saint-Mamert, avec ce mot : CONDITVM, sous entendu FVLGVR. (*Revue épigr.*, t. I, p. 232). Sur un autel avec la roue, trouvé à Clarensac, Jupiter est associé à la Terre-mère IOVI ET TERRAE MATRI. (*Revue épigr.*, t. I, p. 108). Sur un autre autel à la roue, Jupiter seul est nommé IOVI. (*Revue épigr.*, t. II, pp. 11 et 85).

(3) GERMER-DURAND et ALLMER, p. 17.

(4) HIRSCHFELD, nº 3062.

(5) GERMER-DURAND et ALLMER, p. 19.

(6) HIRSCHFELD, nº 3086, 3087, 3090.

(7) *Ibidem*, nº 3092.

(8) *Ibidem*, nº 3042.

(9) *Ibidem*, nº 3078.

un autre encore aux Dioscures appelés *Castores* (1). Une femme associe dans le même ex-voto Vulcain et les Vents (2) ; un pontife fait don, du produit d'une quête, d'une édicule ornée de rideaux à la Victoire Auguste (3).

A signaler deux inscriptions en l'honneur des Parques (4). Il est dit dans une que la volonté expresse de

(1) Germer-Durand et Allmer, p. 22 :

CASTORIS
QVINTINA////
TERIS·FIL
V·S·L·M

« Aux Castors ; Quintina, fille d'Aster, en accomplissement de son vœu. »

(2) Germer-Durand et Allmer, p. 21, et Allmer, *Revue épigr.*, t. 1, p. 360.

(3) Germer-Durand et Allmer, p. 89 :

VICTORIAE
AVG
M·VALERIVS
SEVERVS·PONTIF
EX·STIPE
VELA·ET·ARAM

« A la Victoire Auguste, M. Valerius Severus a fait don, du produit d'une quête, de voiles et d'un autel. »

(4) Germer-Durand et Allmer, p. 505 :

per somnium
jus SVS·VAL·TAT
/// PARCABVS
V·S·L·M

« Aux Parques; Valerius Tatinus, en accomplissement d'un vœu contracté d'après un ordre reçu en songe. »

ces divinités s'est manifestée au moyen d'un songe. Non moins curieuse encore est l'offrande faite à la Fièvre quarte par une dame qui redoutait sa visite (1).

Aux usages romains se rattache le culte des Lares ou divinités du foyer (2) et celui des Génies, qui présidaient aux destinées des hommes; le Génie d'une femme s'appelait sa Junon.

On a trouvé à Nimes plusieurs autels en forme de gaînes, qui avaient été consacrés par des clients ou des affranchis au Génie (3) de leur patron, du vivant de ce

(1) HIRSCHFELD, n° 3129.

(2) On trouve, parmi les monuments épigraphiques de Nimes, plusieurs autels consacrés aux Lares augustes, soit seuls (Hirschfeld, n[os] 3071 et 3075), soit associés à une divinité topique, la fontaine d'Eure, par exemple (*Ibid.*, n° 3078), ou à plusieurs autres divinités du panthéon romain ou celtique : Minerve, Nemausus, Urnid, Avicantus, etc. (*Ibid.*, n° 3077).

(3) Nous transcrivons, et sans observer la dispositon linéaire du texte épigraphique, les inscriptions nimoises relatives à des Génies ou à des Junons.

G·AVITI·N·TELESPHORVS·ET·ZOSIMVS·LIB. « Au Génie de notre Avitus ; Telesphorus et Zosimus ses affranchis ». Hirschfeld, n° 3050.

GENIO·P·CORNELI·N·CHELIDO·L· « Au Génie de notre Publius Cornelius ; Chelido, son affranchi ». *Ibidem*, n° 3050.

GENIO·SEVERI·N·CERIALIS CLIENS. « Au Génie de notre Severus, Cerialis son client ». *Ibidem*, n° 3051.

G·C·N·ASCANIVS·SER. « Au Génie de notre Caius; Ascanius son esclave ». *Ibidem*, n° 3052.

G·D·N·C·POMPEIVS·PEREGRINVS·AMICVS. « Au Génie de notre Decimus; Caius Pompeius Peregrinus, son ami ». *Ibidem*, n° 3053.

G·Q·N·ICARVS.LIB. « Au Génie de notre Quintus ; Icarus son affranchi ». *Ibidem*, n° 3054.

G·Q·N·TROPHIMVS·SER « Au Génie de notre Quintus; Trophimus son esclave ». *Ibidem*, n° 3055.

G·T·N·EVPORVS·LIB. « Au Génie de notre Titus ; Euporus son affranchi ». *Ibidem*, n° 3056.

IVNONI·*fa*BVLLAE·N·AGATHOPVS.CVPITVS.MANSVETA·LIB. « A la Junon de notre Fabula ; Agathopus, Cupitus, Mansueta, ses affranchis ». *Ibidem*, n° 3063.

dernier ; le Génie était représenté sous les traits de son protégé.

Les êtres inanimés eux-mêmes avaient leur Génie, comme on peut le voir par une inscription dédiée aux Junons des montagnes (1). L'appellation est ici très générale : D'ordinaire elle est suivie du nom particulier du lieu dont on invoque le protecteur.

2. A cette même famille de divinités, mais avec un caractère local bien accusé, se rattachent les *Proxumes*, dont le culte ne se rencontre pas en dehors du territoire des cités de Nimes et de Vaison. Leurs autels sont presque tous consacrés par des femmes ;

IVNONI·METIAE.N·BACCHICVS·LIB. « A la Junon de notre Metia; Bacchicus son affranchi ». Hirschfeld, n° 3064.

IVN·QVIETAE·N·VITALIS·L . A la Junon de notre Quieta, Vitali son affranchi. » *Ibidem*, n° 3065.

IVN·SEVERILL·N·ONESIMVS·LIB·CORINTHVS. « A la Junon de notre Severill ; Onesimus son affranchi et Corinthus ». *Ibidem*, n° 3066.

Mars se trouve quelquefois associé au Génie d'un particulier comme dans l'inscription suivante : *Ibidem*, n° 3081 :

MARTI
ET·G·FLAVIANI.N.
MARCVS.ET·LVCIVS·HERMOLAI·F

« A Mars et au Génie de notre Flavianus; Marcus et Lucius fils d'Hermolaus ».

Germer-Durand et Allmer mentionnent, pp. 72 à 81, ceux des autels aux Génies et aux Junons que possède le Musée.

(1) Germer-Durand et Allmer, p. 78 ;

IVNONIS
MONTAN
CINNAMIS
V·S

« Aux Junons des montagnes ; Cinnamis, en accomplissement de son vœu ».

c'étaient, croit-on, les Mânes des aïeules (1) considérées comme les Génies bienfaisants, non plus des particuliers, mais de la famille et de la maison toute entière.

(1) Sur le culte des Proxumes, on lira avec profit, à défaut du mémoire manuscrit de M. Aurès, le rapport publié par M. Flouest, à ce sujet, dans les *Mémoires de l'Académie de Nimes* :

Voici la série des autels consacrés aux Proxumes :

PROXVMIS. « Aux Proxumes ». HIRSCHFELD, n° 3112.

PROXVM·ANICIA·NOTATA·V·S·L·M. « Aux Proxumes, Anicia Notata, en accomplissement de son vœu ». *Ibidem*, n° 3113.

PROX·BITVKA·V·S·L·M. « Aux Proxumes, Bituka en accomplissement de son vœu ». Sur ce petit autel sont figurés trois bustes de femmes. *Ibidem*, n° 3114.

CALVINA·P·SVIS·V·S·L·M. « Calvina, à ses Proxumes, en accomplissement de son vœu ». *Ibidem*, n° 3115.

PROXVMIS·SVIS·CORNELIA·CVPITA. « A ses Proxumes, Cornelia Cupita ». *Ibidem*, n° 3116.

PROXVMIS·GRATVS·CELERIS·F·V·S·L·M. « Aux Proxumes ; Gratus, fils de Celer, en accomplissement de son vœu ». *Ibidem*, n° 3117.

HOSELA·SOLARION·FILIA·PROXSVM·V·S·L·M. « Hosela, fille de Solarion aux Proxumes, en accomplissement de son vœu ». *Ibidem*, n° 3118.

LALIA PRIMVLA PROXSVMIS·V·S « Lalia Promula a rendu ce vœu à ses Proxumes. » *Ibidem*, n° 3119.

PATERNA·CARI·F·PROX·V·S·L·M « Paterna, fille de Carus, aux Proxumes, en accomplissement de son vœu ». *Ibidem*, n° 3120.

PROXVM·SVIS·PHRONIMVS V·S·L·M. « A ses Proxumes, Phronimus en accomplissement de son vœu ». *Ibidem*, n° 3121.

PROXSVMIS·POLL//// V·S·L·M. « Aux Proxumes Poll..., en accomplissement de son vœu ». *Ibidem*, n° 3122.

POMPEIA·POMPILLA·PROXSVMIS·V·S·L·M. « Pompeia Pompilla aux Proxumes, en accomplissement de son vœu ». *Ibidem*., n° 3123.

PROXVMIS·M·PORCIVS·IVVENALIS. « A mes Proxumes, Porcius Juvenalis ». *Ibidem*, n° 3124.

PROXVMIS·QVINTINA·ET·VERVS. « Aux Proxumes, Quintina et Verus ». *Ibidem*, n° 3125.

PROXVMIS·TERTIA. « Aux Proxumes, Tertia ». *Ibidem*, n° 3126.

///P·S·V·S·L·M·/// « A ses Proxumes, en accomplissement de son vœu. *Ibidem*, n° 3127.

///MANIA·PROXVMIS·SVIS·/// « ...mania à ses Proxumes ». *Ibidem*, n° 3128.

Ceux de ces autels qui sont au Musée de Nimes, sont mentionnés dans GERMER-DURAND et ALLMER, pp. 60 à 71.

Le culte des Proxumes nous amène, par une transition naturelle, à parler des divinités celtiques qui portaient le nom de *Matræ*. On se rappelle le curieux chapiteau dédié aux Mères Nimoises, ΜΑΤΡΕΒΟ ΝΑΜΑΥΣΙΚΑΒΟ. Un pet t autel de laraire est également consacré aux *Matræ* (1).

Les Fées ou Dames, que l'on rencontre si fréquemment dans les légendes du moyen-âge, sont de la famille des Mères. Un petit autel gallo-romain, trouvé à Nimes, actuellement au musée d'Avignon, porte cette inscription :

FATIS
C.POMPONIVS
V·S·L·M

« Aux Fées, C. Pomponius, en accomplissement de son vœu » (2).

On sait que les Celtes aimaient à prier la divinité à l'ombre des chênes séculaires, au sein des forêts, au bord des sources limpides ; rien d'étonnant que nous ayons sous les yeux un autel dédié aux Bois Sacrés (3).

Nous avons, dans notre étude sur la Fontaine de

(1) GERMER-DURAND et ALLMER, p. 84 :

MATRIS
L·CLASSIVS
V·S·L M

(2) HIRSCHFELD, n° 3046.
(3) GERMER-DURAND et ALLMER, p. 33 :

RVFINA
LVCVBVS
V·S·L·M·

« Rufina aux Bois sacrés, avec reconnaissance, en accomplissement de son vœu ».

Nimes, déjà parlé du culte de Nemausus. Il est tout naturel que les dédicaces à cette divinité aient été particulièrement nombreuses, au siège même de sa dévotion. C'est ce qui a lieu en effet.

Ici, c'est un minuscule autel de chapelle privée (1); là, c'est une base de vastes proportions, qui était dressée aux environs de la Source (2); ailleurs, c'est l'ex-voto d'un père, pour le retour à la santé de sa fille dangereusement malade (3). Par testament, L Vetullius Priscus a

(1) Germer-Durand et Allmer, p. 52 :

NEMAVSO
Q·CRASSIVS
SECVNDINVS
Q.COL

« A Nemausus, Q. Crassius Secundinus, questeur de la colonie ».

(2) Germer-Durand et Allmer, p. 50 :

C·ANDOLATIVS
NEMAVSO· V·S·L·M

« Caius Andolatius à Nemausus, en accomplissement de son vœu ».

Cet important monument a été étudié, au point de vue métrologique, par M. Aurès, qui a constaté qu'il avait été taillé dans le mode celtique.

(3) Germer-Durand et Allmer, p. 47 :

NEM·AVG
CENSOR
IVGARIVS
EX VOTO·SI
///LIA·SVPERSTE
DECESSISSET

consacré à Nemausus une horloge cerclée d'argent (1).

Le dieu celtique est parfois adoré conjointement avec d'autres divinités du panthéon romain, et non des moins qualifiées : c'est ainsi qu'il est, nous l'avons vu, associé à Jupiter (2) par la piété de l'entrepreneur de la basilique ; sur un autre autel, Nemausus est associé à Bacchus et à Sylvain (3), dieu des forêts, dont le maillet symbolique est représenté sur plusieurs autels de laraires ; à cette dernière divinité est consacré un autel en

(1) Hirschfeld, n° 3100 :

DEO·NEM*auso*
sex·VETVLLIVS
PERSEVS
HOROLOGIVM
ET CERVLAS I
ARGENTEAS
T·P

(2) Germer-Durand et Allmer, p. 7 :

IOVI·ET·NEMAVS
T·FLAVIVS·HERM
EXACTOR.OPER
BASILICAE.MAR.
MORARI·ET·LAPI
DARI·V·S

« A Jupiter et à Nemausus; Titus Flavius Hermes, entrepreneur de l'œuvre en pierre et en marbre de la basilique. En accomplissement d'un vœu ».

(3) Hirschfeld, n° 3132 :

DEO·SILVANO·ET·LIBERO
PATRI·ET·NEMAVSO
[XYST]ARCHVS·SYNODI

« Au dieu Silvain et à Bacchus notre père et à Nemausus, le xystarque du synode ».

pierre, ex-voto d'un berger reconnaissant de la conservation de son troupeau (1).

On voit que les divinités celtiques, soit seules, soit accompagnées de dieux romains, occupent une place importante dans les manifestations religieuses des habitants de Nimes. Mais ce n'est pas tout encore : Il est intéressant de constater que les dieux romains, pour pénétrer au milieu des populations celtiques, ont souvent dû prendre en quelque sorte la physionomie du pays et adopter un ethnique local. C'est ainsi que Mars est tantôt appelé *Britovius* (2), tantôt *Lacavus* (3).

(1) Germer-Durand et Allmer, p. 99 :

SILVANO
VOTVM·PRO
ARMENTO

« Vœu à Silvain, pour la conservation d'un troupeau ».

(2) Germer-Durand et Allmer, p. 13 :

AVG·MARTI·BRITO
////SALVIVS
SECVNDINI·FIL
EX·VOTO

« A Mars Auguste Britovius, Salvius, fils de Secundinus, en accomplissement de son vœu ».

(3) Germer-Durand et Allmer, pp. 15 et 494 :

MARTI·AVG
LACAVO·SACR
ADGENTI·EX·AERE
COLLATO

« A Mars Auguste Lacavus, les Adgenti ont élevé cet autel du produit d'une collecte ».

On rencontre de même, sur le territoire nimois, plusieurs divinités topiques, dont le nom, à quinze siècles de distance, s'est maintenu, plus ou moins défiguré, dans l'appellation de tel ou tel village. Nous reconnaissons, par exemple, le dieu *Aramo* (1) dans le bourg d'Aramon; *Avicantus* (2) n'est autre que le dieu du Vigan; *Letinno* (3) se reconnaît dans Lédenon; les *Aquæ Briginenses* (4) personnifiaient la source qui passe à Brien, de même qu'on ne saurait méconnaître dans

(1) Hirschfeld, n° 2971; Allmer, *Rev. épigr.* t. i, p. 189.

ARAMONI
PORTICVM
LICINIA·P·FIL
ACCEPTILLA
EX·VOTO·D·S·P·F

« Au dieu Aramon Licinia Acceptilla, fille de Publius, a donné, en accomplissement de son vœu, ce portique construit de ses deniers. ».

(2) Hirschfeld, n° 2077 ; Allmer, *Rev. épigr.*, t. ii, p. 263.
(3) Germer-Durand et Allmer, p. 93.

LETINNONI·B· OPI
IMPER·PONI
NEMAVSENSES

« Au dieu Ledenon, bon, généreux, les Nimois ont fait élever cet autel ».

Lédenon est un bourg du canton de Marguerittes, auquel *Letinno* a dû donner son nom.

(4) Hirschfeld, n° 2913.

Les eaux avaient, on le sait, un rôle important dans la thérapeutique des anciens. La source sulfureuse des Fumades, sur le territoire d'Allègre (Gard), était déjà connue des Romains qui ont laissé dans son voisinage de nombreux souvenirs. (Germer-Durand, *De l'antiquité des eaux des Fumades*, dans *Notes archéologiques*, Nimes, 1867 et Allmer, *Revue épigraphique*, t. i, pp. 52 à 55).

Ura fons (1) la divinité qui présidait à la Fontaine d'Eure; *Urnia* (2) paraît se rapporter à la rivière d'Ourne et *Diiona* (3) au ruisseau de la Vionne.

Bien que nous soyons loin d'avoir épuisé la liste des divinités qui ont donné leur nom à des localités nimoises, nous n'insisterons pas davantage sur ce sujet et nous jetterons un rapide coup d'œil sur les divinités orientales.

3. Le plus curieux des monuments relatifs aux cultes orientaux, est l'autel où Jupiter Héliopolitain, associé à Nemausus (4), est représenté avec des épis dans la main et le corps entouré d'une gaîne sculptée, comme la Diane d'Ephèse.

(1) Germer-Durand et Allmer, p. 37 :

AVGVS·
LARIBVS
CVLTORES·VRAE
FONTIS

« Aux Lares Augustes, les dévots de la Fontaine d'Eure. »

Il a déjà été question de ce monument, à propos de l'aqueduc du Pont du Gard.

(2) Hirschfeld, n° 2077; Allmer, *Rev. épigr.* t. ii, p. 263.

(3) Germer-Durand et Allmer, p. 94.

(4) Nous décrirons plus loin les figurations sculptées sur cet autel ; nous nous contentons pour le moment d'en reproduire l'inscription :

I·O.M.IELIOPOLITANO
ET·NEMAVSO
B.IVLIVS.TIB.FIL·FAB
TIBERINVS.P.P.DOMO
BERYTO·VOTVM·SOLVIT

« A Jupiter très bon et très grand Heliopolitain et à Nemausus, C. Julius Tiberinus, fils de Tiberius, de la tribu Fabia primipile, natif de Béryte, en accomplissement de son vœu ». Germer-Durand et Allmer, p. 7.

La divinité égyptienne Isis nous est signalée par plusieurs inscriptions (1). Il est question de Sérapis (2) dans un long texte épigraphique aujourd'hui perdu. Leur culte était passé, dès le premier siècle de notre ère, d'Alexandrie à Rome et de la Capitale dans l'Occident latin. Mais il est vraisemblable, comme nous l'avons déjà dit, qu'ici ils aient été importés directement.

(1) Hirschfeld, n° 3059.

ISIDI.CINAMVS.V.S.L·M

« A Isis, Cinnamus, en accomplissement de son vœu. »

Ibidem, n° 3060.

ISIDI.AVG. Q SENIVS·EVPIVS|PRIMI·LIB. V·S·L.M

« A Isis Auguste, Quintus Senius, Eupius, affranchi de Qumtus, en accomplissement de son vœu. »

L'autel suivant à Isis et à la Lune été trouvé à Manduel, aux environs de Nimes. Allmer, *Rev. épigr.*, t. I, p. 139.

LVNAE·ET·ISIDI
AVG·SACRVM
C·OCTAVII
PEDONIS·LIB
TROPHIMIO·SEVIR
AVG·V·S.

« A la Lune et à Isis Auguste, offrande de Trophimio sevir, augustal, affranchi de Caius Octavius Pedo. »

(2) Sur cette longue inscription, dans laquelle Sérapis est associé à Isis, Vesta, Diane Hypnos etc. Voir Hirschfeld, n° 3058.

Ils avaient à Nimes des prêtres spéciaux (1) ; une divinité égyptienne, Anubis, avait même un collège de dévots (2).

Quant aux divinités celtiques, on ne voit pas qu'elles aient eu de sacerdoce particulier. Un clergé national eut probablement mis son influence au service de l'indépendance du pays et ne pouvait par conséquent pas être toléré par le Sénat.

Les cérémonies du culte officiel étaient confiées aux pontifes, aux flamines et flaminiques et aux sévirs augustaux.

Les premiers, (3), les plus élevés en dignité, étaient, on

(1) L'*ornatrix* de l'inscription suivante devait être une prêtresse d'ordre inférieur du temple d'Isis. Germer-Durand et Allmer, p. 87.

T·SAVINIS
ORNATR·F
HISIDI·V·S·L·M.

Le Musée possède l'épitaphe d'une autre prêtresse. *Ibidem*, p. 523.

MARCVS.GESSIVS
AVGVR·ET·TETTIA
CRESCES·VXOR
ISIDIS·SACERDOS·IN
SVO·SIBI·POSVERVNT
MONIMENTVM·NI
HEREDEM·SEQVATVR

« Marcus Gessius Augur et Tettia Cresces, son épouse, prêtresse d'Isis, se sont élevés ce tombeau sur leurs fonds ; le monument ne passe pas à l'héritier ».

(2) Hirschfeld, n° 3043.

A·IVLIVS·LEONAS·DO
NVM·QVOD PROMI
SERAT·ANVBIACIS·DO
MESTICA·LIBERT·D·S·P

Les *Anubiaci* recevaient, on le voit, des dons, comme le font les confréries de nos jours.

(3) Outre l'autel dédié à la Victoire Auguste, par un pontife, dont il a déjà été parlé, il y a au Musée un important fragment d'inscription monumentilé, mentionnant des pontifes. Germer-Durand et Allmer, p. 356.

le sait (1), au nombre de trois ; exempts, ainsi que leurs enfants, du service militaire et des charges publiques ; ils avaient, dans les fêtes religieuses de la Colonie et dans les spectacles donnés au peuple, le droit de paraître vêtus de la robe prétexte et prenaient place à côté des décurions.

Ils étaient assistés par les flamines, spécialement chargés des honneurs à rendre à la divinité de l'Empereur. Il ne paraît pas qu'Auguste ait eu à Nimes un culte de son vivant ; les inscriptions mentionnent un *flamen divi Augusti*, c'est-à-dire d'Auguste mort, et un autre qui à ce titre ajoutait celui de flamine de Drusus et de Germanicus César (2). Quant aux sévirs augustaux, qui accomplissaient les sacrifices envers les Lares des carrefours, ils étaient de condition inférieure, et l'exercice de ce sacerdoce, le seul office public que les affranchis fussent appelés à remplir, leur inspirait un orgueil dont les épitaphes nous ont maintes fois conservé le témoignage (3).

(1) Par la loi de fondation de la colonie de *Genetiva Julia*.

(2) GERMER-DURAND et ALLMER, p. 361.

Les textes épigraphiques de Nimes, font également mention de flaminiques augustales. Ce titre leur était personnel, et ne leur venait pas, comme on pourrait le croire, de leur qualité d'épouse d'un flamine.

(3) Il n'y aurait pas intérêt à reproduire ici la longue série des inscriptions nimoises relatives à des sevirs augustaux. Nous nous contenterons de donner la suivante à cause du titre sacerdotal très particulier de celui à qui elle était dédiée. HIRSCHFELD, n° 3254.

D . M
C·MARI·ONESI*mi*
IIIIII VIR·AVG
HARISPICI·PUB *li*
CO
PATRI·OPTVMO
FILIA·POSVIT

« Aux dieux Manes de Caius Marius Onesimus, sévir augustal, haruspice public ; sa fille a élevé ce tombeau à son excellent père. »

Pour achever d'esquisser la physionomie de Nimes gallo-romain au point de vue religieux, il est bon de rappeler que le Christianisme ne s'est répandu que fort tard dans le pays. La plus ancienne des inscriptions chrétiennes, celle où il est parlé de « deux époux qui s'aimaient en Dieu et ont vécu soixante ans dans l'amour, la charité, l'espérance, la chasteté » (1), ne saurait être bien antérieure au VIe siècle.

Cette pénurie de documents épigraphiques chrétiens s'explique, si l'on considère, comme nous l'avons déjà fait observer, que Nimes, célèbre par sa Source, centre de dévotion celtique, devait opposer un obstacle sérieux à la propagation de doctrines qui étaient favorablement accueillies dans des cités voisines. Sulpice-Sévère (2) rapporte, il est vrai, qu'à la fin du IVe siècle un synode d'évêques se réunit à Nimes, mais il faut observer d'autre part qu'aucun évêque de Nimes n'est signalé dans les conciles avant l'année 506.

---

(1) Edmond Leblant, *Inscriptions chréthiennes.* I, Préface p. LVIII et *Gazette arch.*, 1876, p. 93

(2) Sulpice-Sévère, *Epitome,* II, 13, 8.

CHAPITRE CINQUIÈME

LA FAMILLE



Tombeau des neuf bustes
à l'échelle de $\frac{1}{30}$

SOMMAIRE :

Pères, mères, femmes et maris. — Les enfants. — Patrons et affranchis. — Testaments.

Bien que l'épigraphie de Nimes n'abonde pas, comme celle de Lyon par exemple, en détails typiques, nous ne saurions terminer notre étude de la population gallo-romaine, sans donner un coup d'œil aux inscriptions funéraires relatives à la vie de famille.

L'inscription suivante nous apprend que la femme avait parfois une place réservée auprès de son mari,dans la tombe que la piété des enfants élevait à leur père.

AVL·IVLI
MYRONIS
IVL·SEVERVS
ET·IVL·SEVE
RIANVS·PA
TRI.CARISSI
MO.ET·CAMV
LATIAE·SEVER
AE·MATRI·VIV
ENTI·POSVERVNT

« Aux dieux Mânes d'Aulus Julius Myro, Julius Severus et Julius Severianus à leur père très cher et à Camulatia Severa leur mère vivante, ont élevé ce monument » (1).

Suivant en cela le mode de langage habituel aux latins, Lucius Smerius se place le premier, dans l'énumération des personnes qu'il admet à la cohabitation du monument funéraire.

L·SMERIVS·SP·FIL
SIBI·SMERIO·PATRI
INGENVAE·MATRI
TVTAE·SORORI
FACIVNDVM·CVRAVIT

« Lucius Smerius, fils de Spurius, a dédié ce tombeau pour lui-même, pour Smerius son père, pour Ingenua sa mère, pour Tuta sa sœur » (2).

Un mari dédie un tombeau à sa femme.

D M
ARSINOES
PROBAE·ET
FIDELIS
MVLIERIS
Q.CORNELIVS
TERTVLLINVS

« Aux dieux Manes d'Arsinoë, femme vertueuse et fidèle, Quintus Cornelius Tertullinus » (3).

(1) Germer-Durand et Allmer, p. 715.
(2) *Ibidem*, p. 856.
(3) *Ibidem*, p. 582.

Une femme rend le même pieux devoir à son époux

D M
T·AEMILIO·DI
OCLETI·SENV
CIA·MAXIMA
MARITO·OPT
IMO·ET·KARIS
SIMO·ET·PIEN
TISSIMO

« Aux dieux Manes, à Titus Æmilius Diocles, Senucia Maxima à son mari excellent, très cher et très pieux.» (1)

Une autre femme, Helvia Secundilla, a dédié deux tombeaux, l'un à son mari et l'autre à son compagnon de confrérie :

D M
P·CALVII
NASONIS
HELVIA
SECVNDILLA
MARITO·OPTIM

« Aux dieux Manes de Calvius Naso, Helvia Secundilla à son excellent mari » (2).

D M
QVINTO·COELIO
EPITVNCANO
HELVIA·SECVNDILLA
SODALI

« Aux dieux Manes, à Quintus Coelius Epiluncanus, Helvia Secundilla à son compagnon de confrérie » (3).

(1) Germer-Durand et Allmer, p. 552.
(2) *Ibidem*, p. 634.
(3) *Ibidem*, p. 653.

Un des tombeaux, les plus intéressants du Musée, est celui de Caesonia Horrea. Son époux avait fait graver les souhaits d'heureuse arrivée, SALVM VENIRE, et d'heureux retour, SALVM IRE, sur les faces latérales du cippe, de manière à être vus du passant qui entrait en ville ou qui en sortait, et à provoquer à l'égard des Manes, un vœu comme celui-ci : *sit tibi terra levis*! que la terre te soit légère ! (1).

A signaler encore le tombeau sur la face duquel sont gravés, à gauche et à droite de l'épitaphe, les mots de tendresse que le mari disait jadis à sa femme en jouant sur son nom de Lucilia Secundilla.

IVCILLA LVCET D M SECVNDILLASALVE
LVCILIAE·L·FILIAE
SECVNDILLAE
D·ATTETIVS.SA
TVRNINVS·VXORI
RARISSIMAE·QVAE
SECVM·VIXIT·ANNIS XX
H · M · H· N · S

« Lucilla luit. — Salut Secundilla.

Aux dieux Manes de Lucilia Secundilla, fille de Lucius, Publius Attetius Saturninus, à son épouse d'un mérite rare, qui a vécu vingt ans avec lui. Ce monument ne passe pas aux héritiers. » (2)

2. La douleur de parents qui confient à la terre la dépouille de leur enfant est particulièrement touchante : Ils semblent chercher un soulagement à leur

(1) GERMER-DURAND et ALLMER, p. 631.
(2) *Ibidem*, p. 766.

peine en énumérant les qualités précieuses dont leur fils était doué.

D M
T·CALVII.POMPEIANI
T·CALVIVS·SECVNDVS·ET
POMPEIA·Q·F·SEVERILLA
FILIO·PIENISSIMO.ET
DESIDERANTISSIMO
QVI·INDIGNE·EREPTVS
EST·IVVENIS·EXEM
PLI·RARISSIMI·ANNO
RVM·XVII·M·V·DIER·VI

« Aux dieux Manes de Titus Calvius Pompeianus, Titus Calvius Secundus et Pompeia Severilla, fille de Quintus, à son fils excellent et très regretté, jeune homme d'un rare exemple, qui ne méritait pas d'être enlevé si promptement ; il est mort à l'âge de dix-sept ans, cinq mois et six jours » (1).

L'épitaphe suivante manifeste la même émotion et les mêmes poignants regrets :

PERPETVAE·QUIETI
DOMITIO·TATIANO.INFA
NTI·DVLCISSIMO·QVEM·P
RIMA·AETATE·FLORENT
EM·MORS·DIRA·SVRRIP
VIT·VIXIT·ANN·III·M·VI·D IXX
AGRIPIN·DONATVS
PATER·ET·JOVINA·MATER
FILIO·CARISSIMO
POSVERVNT

(1) Germer-Durand et Allmer, p. 636.

« Au repos perpétuel, à Domitius Tatianus, enfant chéri, que la mort a enlevé à la fleur de son premier âge; il a vécu trois ans, six mois et dix-neuf jours ; Donatus de Cologne son père et Jovina sa mère ont élevé à leur enfant très-cher ce tombeau » (1).

Les épitaphes d'enfants nous amènent à rechercher de quelle manière on choisissait leurs noms, ou plutôt leurs surnoms, dans les familles nimoises.

Volontiers la fille prenait pour *cognomen* un diminutif de celui du père ou de la mère : Maximus (2) appelait sa fille Maximilla, et Marcellina dérive du surnom de la mère Marcina (3). La fille de Valerius Celsus s'appelle

(1) Germer-Durand et Allmer, p. 671.

(2) Germer-Durand et Allmer, p. 768.

D M
MAXIMILLAE
MAXIMI·F·M·APICI
VS·VITALIS·CONIVGI·OP
TIMAE·ET·MAXIMVS·ET·SER
VATA·MATRI·PIISSIMAE

« Aux dieux Manes de Maximilla, fille de Maximus, Marcus Apicius Vitalis à son excellente épouse, Maximus et Servata à leur excellente mère. »

(3) Germer-Durand et Allmer, p. 767.

D M
MAXIMIAE
MARCELLINAE
MARCINA
MATER
PIENTISSIMA

« Aux dieux Manes de Maximia Marcellina, Marcina sa mère aimante. »

Celsina (1) et celle de Titus Titulla (2). Il faut remarquer encore la gentille appellation d'Elaphion, correspondant à notre *bichon*, pour une enfant de onze ans, et celle de *Dorcas* (3), de signification presque analogue ; le mot *Delicatus* (4) rappelle notre *mignon*.

3. Dans notre étude de la famille nimoise d'après les inscriptions, il n'a jusqu'ici été question que des pères,

(1) GERMER-DURAND et ALLMER, p. 890.

D M
VALERIAE·CELEINAE
VALERIVS·CELSVS
ET·VALERIA NVARIA
FILIAE·PIISSIMAE
ET·SIBI.V.P

« Aux dieux Manes de Valeria Celsina, Valerius Celsus et Valeria Januaria à leur excellente fille, et, de leur vivant, pour eux-mêmes ».

(2) GERMER-DURAND et ALLMER, p. 874.

DIIS·MAN
TERENTIAE
T·FIL
TITVLLAE
ANNOR·XXVI

« Aux dieux Manes de Tarentia Titulla, fille de Titus, morte à l'âge de vingt-six ans ».

(3) GERMER-DURAND et ALLMER, p. 676.

DORCADI
PHILOPATER.CON
TVBERNALI·ET·FRATER
APPOLLONIVS

« A Dorcas, Philopater à sa compagne, et Appollonius son frère.»

(4) GERMER-DURAND et ALLMER, p. 667.

mères, enfants ou époux ; les épitaphes nous apportent l'expression des sentiments affectueux qu'éprouvaient l'un pour l'autre, des gens dont le degré de parenté était plus éloigné.

Homullina a fait sculpter sur le devant de son tombeau le portrait de ses chers défunts : son enfant, son mari et le frère de son mari (1). Un beau fils joint ses regrets à ceux de sa mère devenue veuve d'un second mari ; une petite fille élève un monument à son grand père. Julius Paterclus (2) manifeste son pieux souvenir pour Julia Severina, sa cousine. Lucius Julius Gratinus (3) fait hommage d'un tombeau aux Manes de Julia Marcella, sa tante maternelle, Æmilia Honorata est pleurée par Fidelis, (4) son père nourricier.

4. Mais ce n'est pas tout encore. Dans la pensée des anciens, le mot *famille* avait une acception bien plus étendue que de nos jours ; elle comprenait, non seulement ceux qui étaient unis par les liens du sang et de l'alliance, mais la foule plus nombreuse des clients, des affranchis et des esclaves. Telle est la raison pour laquelle nous avons cru devoir nous arrêter un instant aux inscriptions qui témoignent de rapports affectueux entre les patrons et les affranchis, entre ces derniers et leurs patrons, ou encore entre coaffranchis.

Voici d'abord la sympathique figure de Licinia Lade, une dame nimoise qui admit à la cohabitation de son tombeau, ses affranchis nés et à naître.

LICINIA·LADE
VIVA·SIBI·ET·SVIS
LIBERTIS
LIBERTABVSQVE
NATIS·NASCENTIBVS

(1) GERMER-DURAND et ALLMER, p. 352.
(2) *Ibidem*, p. 743.
(3) *Ibidem*, p. 736.
(4) *Ibidem*, p. 649.

« Licinia Lade, de son vivant, pour elle-même et les siens et ses affranchis et affranchies nés et à naître ». (1)

Honorata réunit les cendres de deux de ses servantes :

D M
RVSTICAE·AVXES
HONORATA·PATRON

« Aux Dieux Manes de Rustica et d'Auxes, Honorata leur patronne ». (2)

Domitia Maximilla élève un monument funéraire à un de ses affranchis :

D M
Q·DOMITII·ABAS
CANTI·DOMITIA
MAXIMILLA·LI
BERTO·OPTIM

« Aux dieux Manes de Quintus Domitius Abascamtus ; Domitia Maximilla à son excellent affranchi ». (3)

Les deux tombeaux suivants ont été dressés par des patrons à leur affranchie.

Q M
KAREIAE
VICTORINAE
L·KAREIVS
SECVNDINVS
LIBERTAE

(1) Germer-Durand et Allmer, p. 753.
(2) *Ibidem*, p. 825.
(3) *Ibidem*, p. 669.

« Aux dieux Manes de Kareia Victorina ; Lucius Kareius Secundinus à son affranchie (1). »

D · M
CRESIMES
PRIMVLVS·POS
ANCILLAE
OPTIMAE

« Aux dieux Manes de Cresimé ; Primulus a élevé ce tombeau à son excellente servante ». (2)

Ici, l'affranchie était devenue l'épouse de son patron.

D M
ATTIA E
VICTORINAE
Q.ATTIV S
AGATHOPVS
LIBERTAE· ET
VXORI
KARISSIMAE

« Aux dieux Manes d'Attia Victorina ; Quintus Attius Agalhopus à son affranchie et épouse très chère (3) ».

La reconnaissance des affranchis pour leurs anciens maîtres est une conséquence naturelle de la bienveillance de ces derniers. L'épigraphie nimoise nous en offre plusieurs exemples.

(1) Germer-Durand et Allmer, p. 640.
(2) *Ibidem*, p. 663.
(3) *Ibidem*, p. 595.

Tel tombeau était élevé en exécution des volontés testamentaires du défunt.

DIS·MANIBVS
SEX·AEMILIO·VERO
ET·TITIAE·VXORI
PARATVS·ET·MANSVETVS
LIBERTI
EX·TESTAMENTO

« Aux dieux Manes, à Sextus Æmilius Verus et à Titia, son épouse, Paratus et Mansuetus, ses affranchis, ont élevé ce tombeau en exécution de son testament ». (1)

Telle autre épitaphe paraît être la manifestation toute spontanée de la gratitude de l'affranchi.

D . M
TIBEREO
CLAVDIO
CRYSANTI
FELIX·LIB
P

« Aux dieux Manes de Tibereus Claudius Crysans, Félix son affranchi ». (2)

Il arrive que les affranchis se mettent à plusieurs pour supporter la dépense du monument de leur patron :

T·CAECILIO·T·F·
VOL·GVTTVRI
Q· COL
ANTEROS·HYLLVS
LIBERTI

(1) Germer-Durand et Allmer, p. 555.
(2) *Ibidem*, p. 652.

« A Titus Cæcilius Guttur, fils de Titus, de la tribu Voltinia, questeur de la colonie, Anteros et Hyllus ses affranchis ». (1)

Dans l'inscription suivante, il est question d'une fille et d'une mère qui, esclaves ensemble, affranchies ensemble, séparées par la mort, ont été réunies dans le même tombeau :

D M
AEMILIAE·EV
PRAXIAE·QVAE
VIX·ANN·XXX·AE
MILIA·ONESIME
MATER·ET COLLIB
E · S · V · P

« Aux dieux Manes d'Æmilia Eupraxia, qui a vécu trente ans; Æmilia Onesime sa mère et coaffranchie a, de son vivant, élevé ce tombeau ». (2)

4. Nous venons de passer en revue la série des épitaphes nimoises relatives à la famille.

Les deux textes que nous allons citer en terminant, mettront en évidence un trait de mœurs antiques, le soin que l'on prenait pour assurer l'inviolabilité de son tombeau et la perpétuité des sacrifices aux Mânes.

Le premier de ces textes est gravé sur une pierre oblongue, qui devait être encastrée dans la muraille d'un monument funéraire. L'épitaphe est accompagnée

(1) Germer-Durand et Allmer, p. 348.

(2) *Ibidem*, p. 559.

de représentations d'objets sur la nature desquels nous aurons à revenir :

HOC·MONIMENTVM·MAVSOLEVMQVE·MO
NIMENTORVM·CAVSSAQVE·PARATVM·MA
NIBVS·ADDICTVM·SACRISQVE·PRIORVM
VT·AEQVE·FRVI·LICEAT·QVI·DOMINVS·FVE
RIT·HVIVS·VENDERE·NE·LICEAT·CAVEO·AT
QVE·ROGO·PER·NVMINA·DIVOM·VENDE
RE·SI·VELIT·EMPTOREM·LITTERA·PROHIBEB
HOSTILIA · L · F · V · POS · S ·

« Ce monument et mausolée que j'ai préparé et dédié aux Manes avec les cérémonies sacrées transmises par nos ancêtres pour la conservation des tombeaux, j'interdis, afin de m'en assurer la légitime jouissance, à celui qui en sera le propriétaire, le droit de le vendre, et je demande par tous les dieux que, s'il tente de le vendre, cette épitaphe arrête l'acheteur. — Hostilia, fille de Lucius a, de son vivant, élevé ce tombeau pour elle-même ». (1)

Le second texte n'est autre que le testament d'un riche Nimois, qui a légué une somme assez considérable pour que, chaque année, un repas funèbre fût servi, en souvenir de lui, auprès de son tombeau.

Les dispositifs en sont gravés sur une table de pierre de 1m30 de hauteur, sur 1m de largeur. Le nom du donateur et celui des amis qu'il avait désignés pour l'accomplissement des rites funéraires, se trouvaient sur une autre pierre qui est aujourd'hui perdue. Sur le bloc qui nous reste, on trouve mentionnées les précautions qui avaient été prises pour assurer des remplaçants aux amis morts ou empêchés et les noms

(1) Germer-Durand et Allmer, p. 522.

de ces remplaçants. Voici, du reste, l'inscription telle qu'on peut la voir au Musée de Nimes :

SI·QVIS·EX·IIS·QVI·SVPRA·SCRIPTI·SVNT.CVM
MORIAR·NON·VIVET·SIVE·POST·MORTEM·ME
AM·MORIETVR·TVM·QVI·RELIQVI·ERVNT·IN·EO
RVM·LOCVM·QVI·MORTVI·ERVNT·ALIOS·PER·SVF
FRAGIA·SVBSTITVANT·QVOS·DIGNISSIMOS
PVTAVERINT·DVM·NON·MINVS·IN·PERPETV
VM·TRIGINTA·SINT"LICEATQVE.IIS·QVI·PRAE
SENTES·ESSE·IIS·DIEBVS·NON·POTERVNT·IN
LOCVM·SVVM°CONVIVAM·EX·AMICIS·SVIS
MITTERE·EIVSQVE·MAESOLEI·CLAVES·DVAE·PE
NES·ALIQVEM·LIBERTORVM·MEORVM·ET·CVRA
TOREM·CVIVSQVE·ANNI·SINT·

SVBSTITVTI

TROVCIVS·MATERNVS
C·LICINIVS·SOTERICVS
A·FVLVIVS·TARENTNVS
L·IVLIVS·COSMVS
TI·CLAVDIVS·ETOEMVS
P·ACILIVS·PHILODESPOTVS
Q·CANINIVS·EVTYCHVS
Q·IVVENT·VENVSTVS
L·VALER·CVPITVS

« ... Si quelqu'un de ceux qui ont été indiqués plus haut ne vit plus, au moment de ma mort, ou meurt après moi, les survivants en nommeront d'autres par suffrages pour les remplacer, parmi ceux qu'ils jugeront les plus dignes, afin de ne jamais être moins de trente, et cela à perpétuité. Il sera permis à ceux qui ne pourraient être présents, au jour fixé, de mettre en leur lieu et place un de leurs amis. Deux clefs de ce mausolée seront déposées chez un de mes affranchis et chez le curateur annuel.

Noms des remplaçants : Troucius Maternus, C. Licinius Sotericus, A. Fulvius Tarentinus, L. Julius Cosmus, Ti. Claudius Etoemus, P. Acilius Philodespotus, Q. Caninius Euttychus. Q. Juventius Venustus, L. Valerius Cupitus. » (1)

N'avions-nous pas raison d'appeler l'attention du lecteur sur la piquante originalité de ce document épigraphique ? C'est certainement un des plus curieux de ceux que l'antiquité nous a transmis. Quant aux autres inscriptions, bien qu'elles soient de moindre valeur, nous n'avons pas cru faire œuvre inutile en les parcourant rapidement. Elles forment, en effet, un ensemble qui nous a permis de déterminer successivement les origines de la Colonie, son organisation municipale, son développement commercial et industriel, ses usages religieux et familiaux. Si légère que soit l'esquisse, elle n'en est pas moins précieuse ; nous allons d'ailleurs pouvoir la compléter, en étudiant dans la troisième partie de ce livre, à propos du Musée archéologique, les goûts artistiques des Nimois gallo-romains

---

(1) Hirschfeld, n° 3861.

TROISIÈME PARTIE

LE MUSÉE ARCHÉOLOGIQUE



DIEU AU VÈTEMENT GAULOIS

Statuette de bronze, *à l'échelle de* $\frac{1}{2}$

AVANT-PROPOS

Il a été jusqu'ici exclusivement question des documents épigraphiques ; nous en avons retiré d'utiles renseignements sur les origines, l'administration, le commerce, l'industrie, les habitudes religieuses et familiales de la population de Nimes. L'étude que l'on entreprend dans cette troisième partie est plus particulièrement archéologique. On se propose de revenir sur quelques-uns des monuments dont il a déjà été question, non plus sous le rapport de leurs inscriptions, mais au point de vue de leur forme, de leur usage, de leurs figurations. On parlera aussi et surtout des monuments anépigraphes, qui, extraits du sol nimois, constituent pour la connaissance de la ville antique une source de renseignements très abondante et féconde en résultats (1).

Il ne saurait être question ici, on le comprend, de donner un catalogue complet du Musée : il nous suffira d'appeler l'attention du visiteur sur les objets les plus intéressants, et de les grouper dans un ordre méthodique, qui permette de les embrasser rapidement du regard.

Nous examinerons ainsi successivement les fragments

(1) Le Musée renferme quelques rares objets de provenance étrangère ; nous n'en parlerons pas.

architecturaux, les statues et bas-reliefs ; les autels et les tombeaux, les objets en bronze, les mosaïques, les poteries entières ou fragmentées, enfin les objets de matières diverses (1). Notre tâche pourra dès lors être considérée comme achevée, et nous aurons une idée, sinon complète, du moins assez exacte, du goût et des habitudes artistiques des Nimois pendant la période gallo-romaine.

---

(1) Nous donnerons, en Appendice, un extrait du savant mémoire de M. Aurès sur les Bornes Milliaires, qui sont au Musée en assez grand nombre.



CHAPITRE PREMIER

FRAGMENTS ARCHITECTURAUX

SOMMAIRE

Chapiteaux celto-grecs.— Chapiteaux romains.— Frise des aigles. — Frise du stylobate des Bains. — Frise avec bucranes et guirlandes de fruits. — Entablement du péribole de la Maison-Carrée. — Fronton du portique des Bains.

Les monuments de Nimes ne sont pas comparables pour la richesse des matériaux à ceux d'autres villes gallo-romaines, d'Arles ou de Vienne, par exemple. où les marbres les plus précieux étaient communément employés. A quelques exceptions près, les édifices publics étaient construits en pierre; celle de Lens se prête d'ailleurs au travail délicat de la sculpture.

I. — CHAPITEAUX CELTO-GRECS

Ils sont au nombre de deux : l'un, trouvé en 1732 au-

près de la Fontaine de Nimes ; l'autre, découvert au village de St-Cosme, à 20 kilomètres de la ville. Il a déjà été question de leurs inscriptions (1), en même temps que nous signalions l'usage celtique de faire aux divinités l'offrande de chapiteaux. Ils ont donné lieu à une étude attentive de M. Aurès (2). Le savant ingénieur arrive, grâce à la précision et à la justesse de ses observations, à des conclusions bien intéressantes : il constate d'abord que les profils ne sont pas romains, et que seul un artiste grec était capable de les imaginer ; puis, que l'architecte connaissait et pratiquait la règle des rapports simples ou des proportions définies entre les dimensions, en adoptant un module en fonction duquel sont déterminées toutes les autres dimensions de l'œuvre ; enfin qu'il a accordé une foi robuste à toutes les théories des anciens philosophes relatives à la valeur et au choix des nombres.

Observant ensuite que les dimensions verticales du chapiteau de Saint-Cosme sont identiques, dans tous leurs détails, à celles du chapiteau de Nimes, et que les unes aussi bien que les autres peuvent être exprimées exactement en fonction de notre pied-de-roi, M. Aurès en a déduit avec beaucoup de vraisemblance ce fait, que lorsque ces chapiteaux ont été taillés, les habitants du littoral méditerranéen se servaient d'une unité métrique ou pied, divisée, comme notre pied-de-roi, en 12 et 144 sous-multiples, et ayant, aussi exactement que possible, la même longueur que lui.

Le chapiteau des Mères Nimoises mesure 0^m889 de longueur, 0^m553 de largeur et 0^m162 de hauteur. — Le fragment du chapiteau de Saint-Cosme mesure 0^m40 de longueur et 0^m07 de hauteur.

(1) Voir plus haut, p. 126.

(2) Aurès. *Etudes des dimensions des deux chapiteaux gallo-grecs du Musée de Nimes* extrait des *Mémoires de la Société des antiquaires de France*, XLVIII, Paris 1888.

2. — CHAPITEAUX ROMAINS

Ils sont pour la plupart d'ordre corinthien ou d'ordre composite, avec prédominance du dorien.

A signaler les deux petits chapiteaux de pilastres, qui ont été trouvés dans les fouilles derrière le temple de la Fontaine ; ils ornaient un atrium de maison particulière. Peut-être avaient-ils été sculptés en dehors de Nimes : ce serait la raison pour laquelle ils étaient évidés à la partie postérieure ; leur poids était ainsi considérablement allégé ; ils devenaient d'un transport facile et pouvaient arriver d'un centre de fabrication éloigné. Leur élégance n'est d'ailleurs pas exempte de banalité. Ils mesurent 0^m47 de hauteur et 0^m53 de largeur moyenne.

3. — FRISE DES AIGLES

C'est un des plus beaux morceaux de sculpture qui existent. Maffei, si versé dans la connaissance des Musées de l'Europe, la comparaît à ce que l'antiquité a produit de plus parfait. Le sujet en lui-même est d'une grande simplicité : dans un encadrement de moulures, qui fait une forte saillie sur le fond du tableau, sont représentés des aigles, qui tiennent dans leur bec l'extrémité d'une guirlande de laurier. Ce haut relief est malheureusement très dégradé : aucune tête n'existe plus ; la partie supérieure des ailes et le devant de la poitrine sont martelés ; mais, malgré tout, cette frise impressionne vivement l'artiste. Il n'est pas possible, en effet, de rendre avec plus de vérité à la fois la force et la légèreté de l'oiseau impérial. De ses serres puissantes, largement étendues, il semble prendre possession du sol ; les muscles de ses ailes à demi éployées laissent deviner la vigueur avec laquelle il prendrait son essor dans l'espace.

Les détails sont rendus avec beaucoup de soin et de finesse. Les plumes du cou sont gonflées et comme agitées par le vent ; les grandes pennes se replient par

endroits ; la peau se plisse le long des pattes. Le sculpteur a observé la nature et l'a fidèlement rendue. La frise des aigles est en marbre blanc

Le Musée en possède plusieurs fragments qui atteignent en tout un développement de près de 9 mètres. Un autre fragment est encastré dans la rue de l'Aspic, tout près de l'endroit où il a été découvert. On croit généralement que ce relief appartenait à la basilique de Plotine, qui aurait occupé l'emplacement du Palais de justice actuel. La frise des aigles mesure 0^m63 de hauteur. Elle est reproduite en tête de ce chapitre et à la p. 108.

4. — FRISE EN STYLOBATE DES BAINS

Lorsque, en 1745, l'architecte Maréchal créa la promenade publique de la Fontaine, il fit enlever au stylobate des Bains les fragments de frise qui le décoraient, et rétablit tout autour de ce gigantesque piedestal une frise moulée sur l'antique. Les fragments conservés au Musée sont au nombre de cinq.

Dans un cadre de moulures se déroulent des rinceaux de feuilles d'acanthe ; les tiges qui les accompagnent sont terminées à leur extrémité par des fleurs d'aspect varié : roses aux pétales contournées, fleurs fantaisistes, parmi lesquelles plusieurs ressemblent à des liliacées. Les enroulements prenaient naissance, au milieu de chacune des faces, dans un bouquet de feuilles d'acanthe.

La frise des Bains est d'un bon dessin ; l'exécution en est soignée ; elle mesure 0^m48 de hauteur ; on possède 9 mètres environ de fragments.

5. — FRISE AVEC BUCRANES ET GUIRLANDES DE FRUITS

On ne sait ce qu'il faut le plus admirer, ou des contours gracieux des guirlandes. ou de la légèreté des lemnisques qui voltigent au vent, ou de l'heureux groupement des fruits : pommes, grenades entr'ouvertes, pavots, épis de blé, etc., ou bien encore de la vérité avec

laquelle sont rendues les têtes de bœufs décharnées qui soutiennent les guirlandes.

On a rapproché au Musée deux fragments de cette frise, qui sont de conservation très inégale. Celui de gauche, fort dégradé, a été découvert en 1559 ; celui de droite a été exhumé en 1810 des fouilles pratiquées sur l'emplacement du Palais de Justice.

La hauteur de la frise est de 0m26; le premier fragment mesure 1m26 de longueur, le second 1m12.

6. — ENTABLEMENT DU PÉRIBOLE DE LA MAISON-CARRÉE (1)

On a pu en rétablir une partie à l'aide des fragments trouvés en 1821 aux abords du temple. Bien que l'assemblage laisse à désirer sous certains rapports, il n'est pas moins fort intéressant de pouvoir, grâce à ces débris, se représenter par la pensée l'aspect architectural de la place dont la Maison-Carrée occupait le fond.

Cet entablement est de fort bel effet : l'artiste y a déployé avee largesse, mais sans profusion, toutes les ressources dont il disposait : les trois bandes de l'architrave sont séparées par des rangs de perles ; dans la frise sont représentées en très haut relief des guirlandes de fruits, dont les extrémités relevées laissent s'envoler dans tous les sens des flots de rubans ; elle est tout entière taillée dans la pierre de Lens. La corniche est d'une pierre plus tendre ; le larmier, d'une grande largeur, est soutenu par des consoles, sur la face antérieure desquelles sont figurées des feuilles d'acanthe ; les mêmes feuilles, aux replis onduleux, sont représentées le long de la corniche, au lieu de moulures.

(1) Il est dressé dans la cour de la Maison-Carrée, à gauche en regardant la façade du monument.

De distance en distance, paraissent des mufles de lions. L'ensemble de cet entablement est très agréable à l'œil, d'un grand effet décoratif, et s'harmonise avec la décoration si élégante de la Maison-Carrée. (1)

7. — FRONTON DU PORTIQUE DES BAINS

Il a déjà été question, à propos de la source de Nemausus, d'un majestueux fronton, qui portait dans la frise une inscription en lettres de bronze, objet de nombreuses discussions de la part des savants. Nous avons vu qu'on était parvenu, en tirant parti des faces parementées des fragments, à rétablir exactement, avec leurs dimensions, les sommiers et claveaux qui formaient la base du fronton. Sur cette assise, que l'on peut voir, à gauche, dans la cour de la Maison-Carrée, on a replacé une portion de la corniche, trouvée dans les fouilles, et l'un des angles du fronton. On peut juger ainsi de l'aspect qu'offrait autrefois le monument.

Il n'était pas d'un goût parfait : les ornements sont trop prodigués ; on dirait que l'artiste a voulu surenchérir sur les modèles de l'école précédente ; il en est résulté un manque de distinction qui frappe le regard le moins exercé. C'est une œuvre de décadence.

La longueur totale de la frise était de 18m50, sa hauteur de 0m80. L'écartement de l'angle du fronton est de 45 degrés environ ; les fragments des côtés mesurent l'un, 2m93 ; l'autre, 5m10.

---

(1) Voir plus haut, p. 75.

CHAPITRE SECOND

STATUES ET BAS-RELIEFS



Buste de Mercure en marbre à *l'echelle de* 1/10

SOMMAIRE

I. La Vénus de Nimes. — Pâtre joueur de cornemuse. — Torse d'homme plus grand que nature. — Petit torse de femme nue. — Petite statue de déesse assise. — Silène. — Hercule enfant. — L'enfant et le chien. — Bacchus enfant. — Petit dormeur encapuchonné. — Tête de Mercure. — Têtes de Janus.

II. Panneaux sculptés du temple de la Fontaine. — Psyché enlevée par l'Amour. — *Clypei.*

I. Statues. — Le Musée de Nimes possède fort peu de statues de haute valeur. Est-ce un effet du hasard, ou bien serait-ce que la culture artistique était moins développée dans la colonie de Nemausus que dans les autres villes gallo-romaines ? Il est vrai de dire que les statues dont les archéologues des siècles passés faisaient le plus de cas ont disparu. Telle était, par exemple, cette Hygie assise, avec le serpent enroulé autour du bras, qui a été trouvée en 1732 près de la porte des Carmes et qui a été portée d'abord à Paris, puis ensuite en Angleterre (1).

(1) Ménard, *Histoire de Nimes*, t. vii, p. 145, Pl. xii.

Tel était encore cet Apollon en marbre, si parfait, dit Ménard (2), qu'il serait difficile de mieux figurer un beau corps. Déposé en 1758 dans une des salles de l'Hôtel de Ville, on ignore ce que depuis lors il est devenu.

On aurait tort, par conséquent, on le voit, de vouloir mesurer strictement la richesse artistique de Nimes au nombre et à la valeur des statues que renferme actuellement son Musée. Cette restriction faite, nous allons signaler, en appréciant leurs qualités et défauts, celles qui ont quelque droit à l'attention du visiteur.

I. — LA VÉNUS DE NIMES

Elle a été l'objet d'appréciations enthousiastes et de critiques exagérées; on a même mis en doute son authenticité. Celle-ci est cependant incontestable, comme le prouvent les conditions dans lesquelles le marbre a été trouvé, en octobre 1873, par M. Estève, sur le sol romain, rue Pavée, brisé en cent trois morceaux. L'hésitation des connaisseurs s'explique par les ajouts modernes que l'on a faits en grand nombre à la statue.

En effet, dans la tête par exemple, la bouche seule et la partie supérieure des cheveux sont antiques ; le reste est l'œuvre d'un statuaire, M. Maurin, qui a communiqué à cette physionomie plutôt l'air coquet et malicieux d'une marquise, que la gravité antique. Le corps et la draperie ont également été complétés en plusieurs points, facilement reconnaissables à leur aspect blanchâtre.

M. Lenthéric, l'aimable et savant écrivain dont le talent a si puissamment contribué à faire connaître au public les antiquités du Midi de la Gaule, décrit et fait ressortir en ces termes les qualités de la Vénus de Nimes (3) :

(1) MÉNARD, *Ibidem*, p. 140, Pl. II.

(2) LENTHÉRIC, *La Vénus de Nimes*. Avignon, 1882.

« La statue est, dit-il, en marbre blanc ; elle mesure 1m35 de hauteur. C'est une jeune femme demi-nue, ou plutôt une jeune fille, car les formes sont assez sobres et n'ont encore rien perdu de leur élasticité juvénile. Elle est debout, la partie médiane du corps voilée, le torse et la tête un peu portés en avant, dans l'attitude si fréquemment reproduite par les statutaires de toutes les époques. Les deux bras sont ramenés sur le devant du corps, l'un vers la poitrine, l'autre sur le ventre. C'est la pose classique et connue de toutes les Vénus que l'on appelle pudiques.

Le bras droit est cassé et n'est plus adhérent au tronc ; on n'en a retrouvé qu'un fragment très mutilé et privé de la main ; il était fixé à l'épaule par un petit tenon en fer intérieur, qui s'est brisé et dont l'oxydation a coloré en rouge le membre séparé.

On ne saurait beaucoup regretter cette mutilation, car elle dégage le torse, qui présente une aisance et une souplesse charmantes, et remet au premier plan une poitrine jeune, aux seins inégaux, par suite de la légère inflexion du corps et d'un modelé véritablement exquis. »

A côté de ces éloges, nous placerons quelques critiques : la pose de la jeune femme manque un peu de noblesse. Ce défaut serait plutôt peut-être, il est vrai, le fait d'une restauration défectueuse que de la conception de l'artiste ; mais il y a dans l'exécution même quelques erreurs : la draperie est lourde et sans grâce, le pied manque de finesse, l'attache en est épaisse, les doigts sont d'une choquante uniformité ; la main qui soutient le vêtement est très vulgaire. Malgré tout cependant, cette statue compte au nombre des œuvres les plus intéressantes du Musée.

2. — PATRE JOUEUR DE CORNEMUSE

Le jeune homme est représenté vêtu de l'*exomis*, qui laisse à découvert son épaule droite et qui, attaché par

un nœud au-dessus du bras gauche, descend jusqu'au genou. La cornemuse est suspendue à une lanière, mais le pâtre la soutient en infléchissant la main. Sous l'autre bras il porte un petit chevreau.

La statue est malheureusement mutilée ; il manque la tête de l'homme, la jambe droite à partir de la cuisse, la gauche à partir du genou, la tête ainsi que les pattes de devant de l'animal. Mais, telle qu'elle est, elle ne manque pas de valeur ; la pose est des plus gracieuses ; l'artiste a su rendre avec beaucoup de naturel et de vérité le modelé de ce corps d'adolescent dont les muscles ont été développés par l'exercice.

Hauteur du fragment : 1m08.

3. — TORSE D'HOMME PLUS GRAND QUE NATURE

Il est nu à la partie antérieure ; le manteau, qui lui couvrait le dos, est fixé sur l'épaule droite. Il manque la tête, les bras, ainsi que la partie inférieure du corps. La statue est en pierre calcaire molle, à gros grains. L'artiste a marqué la saillie des muscles avec beaucoup d'exagération. Il appartenait probablement à une époque de décadence, où le goût émoussé demandait à être réveillé par un réalisme affecté.

Hauteur du fragment : 1m03.

4. — PETIT TORSE DE FEMME NUE (1)

Il est en marbre blanc. Les chairs sont rendues avec beaucoup de vérité ; l'inflexion du corps est gracieuse ; c'est un des bons morceaux du Musée.

(1) Le Musée possède encore un autre torse de femme en marbre, mais de dimensions moindres ; le bras gauche est orné d'un bracelet (*Notice des travaux de l'Académie du Gard*, 1808, p. 349). — Nous nous contenterons de signaler plusieurs statues de femmes vêtues ; elles sont en marbre blanc, et, sauf la tête qui manque, en assez bon état de conservation.

Trouvé en 1848 au Marché aux bœufs, sur l'emplacement de l'ancien Cirque.

Hauteur du fragment : 0m55.

5. — PETITE STATUE DE DÉESSE ASSISE

La tête est recouverte d'un voile, qui retombe en longs plis jusque sur les genoux; la tunique serrée dessine les formes du corps. L'air est noble, l'attitude pleine de dignité. Le trône est richement sculpté, ses pieds reposent sur un tabouret. Le bras droit est cassé à hauteur du coude; elle tient à la main une corne d'abondance. C'est peut-être la déesse *Copia.*

Hauteur : 0m50.

6. — SILÈNE

Statuette en pierre, très mutilée, mais pleine de mouvement et de vie. Le père nourricier de Bacchus a la figure bestiale qui le caractérise, les mamelles tombantes, le ventre proéminent. C'est une œuvre de bon style.

Hauteur du fragment : 0 m. 25.

7. — HERCULE ENFANT

Le jeune dieu est représenté un genou en terre. Il tient d'une main loin de lui, la tête du serpent que Junon lui avait suscité; de l'autre, il étreint le corps du monstre, mais sans effort apparent ; la physionomie de l'enfant est même souriante. Est-ce pour marquer la force inéluctable du jeune héros, ou ne serait-ce pas plutôt le résultat de l'impuissance de l'artiste à traduire exactement l'idée qu'il avait à rendre ? Quoi qu'il en soit, cette statuette est d'assez médiocre effet.

Elle est brisée en deux fragments, qui ont été trouvés à plusieurs années d'intervalle et à assez longue distance l'un de l'autre, le premier dans les fouilles de la route d'Avignon, le second dans celles de la route de Montpellier.

Hauteur : 0 m. 48.

8. — L'ENFANT ET LE CHIEN

Un enfant, peut-être un Génie (sur chacune de ses épaules est pratiquée une entaille profonde où devaient s'emboiter des ailes), est représenté le genou gauche plié, la jambe droite étendue en avant. Devant lui est placé un chien, qui se ramasse comme pour s'élancer.

Ce groupe est très dégradé : les deux têtes ont disparu; de plus, le socle est moderne, en sorte que l'on est amené à avoir des doutes sur la position relative du Génie et de l'animal ; l'interprétation du sujet en devient d'autant plus difficile. Le corps du chien est d'un rendu assez imparfait ; celui du jeune homme ne manque pas de grâce. Ce groupe a été trouvé dans les fouilles de la Fontaine.

Hauteur du fragment : 0 m. 22.

9. — BACCHUS ENFANT

C'est le nom que l'on donne à une jolie statuette en marbre, d'enfant aux chairs grasses et potelées, à l'air souriant.

Hauteur : 0 m. 28.

10. — PETIT DORMEUR ENCAPUCHONNÉ

Il est étendu, la tête appuyée sur le bras et enveloppé d'un manteau qui forme capuchon, mais qui, trop court, laisse à découvert la partie inférieure du corps, depuis les reins, quelque soin que prenne d'ailleurs l'enfant de se pelotonner pour échapper aux atteintes du froid.

On ignore quelle est la provenance exacte de cette figure, dont il existe, croyons-nous, des analogues en Italie. Elle appartenait au cabinet de l'archéologue Séguier qui en faisait grand cas.

Longueur : 0 m. 22.

(1) GERMER-DURAND, *Découvertes archéologiques faites à Nimes et dans le Gard pendant l'année 1869*, Nimes, Clavel 1871, p. 23.

11. — TÊTE DE MERCURE

C'est un des plus jolis morceaux de sculpture du Musée. Son excellent état de conservation ne doit cependant pas faire illusion. Le pétase avec ses ailerons est une restauration moderne ; il en est de même du cou et du buste. Quant à la figure, elle est intacte et de très beau caractère Le type est grec, le nez fort, la bouche légèrement plissée communique à la physionomie un air de malicieuse indifférence : le modelé de la face est bien rendu ; c'est une œuvre hellénique plutôt que romaine Elle est reproduite à la page 211.

Ce marbre précieux a été trouvé au chemin d'Avignon, sur le passage de la grande voie Domitienne, au milieu des débris de tombeaux qui la bordaient au sortir de Nimes, ce qui donnerait à penser que l'on se trouve en présence d'une figuration de Mercure Psychopompe, ou conducteur de l'âme des morts.

Hauteur du buste : 0 m. 37.

12. — PETITE TÊTE DE FEMME AVEC BANDELETTES PENDANTES

Elle est surtout intéressante en ce qu'elle montre chez l'artiste qui l'a sculptée la préoccupation d'imiter, de copier peut-être, un modèle archaïque gréco-oriental. Les yeux sont à fleur de tête et bridés, la bouche est relevée et dessine un sourire caractéristique ; la chevelure tombe par derrière sur les épaules en nattes épaisses, et au diadème sont rattachées deux bandes d'étoffe gaufrée, comme celles que l'on rencontre sur les plus anciennes figurations (1).

Ce fragment se rattache peut-être à la renaissance du goût de l'antiquité, qui se manifesta au temps d'Hadrien.

Hauteur du fragment : 0 m. 18.

(1) H. BAZIN, *L'Aphrodite marseillaise du Musée de Lyon, statue archaïque grecque-orientale du VIe siècle av. J.-C.*, Paris, Leroux, 1886.

13. — TÊTES DE JANUS

On appelle ainsi des têtes à double visage. Des trois exemplaires que possède le Musée, deux sont de mêmes dimensions et de même caractère : on voit d'un côté une figure de Bacchus indien, à la barbe frisée, à la chevelure abondante, ceinte d'un bandeau ; de l'autre, une tête de femme. Malgré leur état de dégradation, le type pseudo-archaïque, dont nous parlions tout à l'heure, est très apparent, notamment sur le visage féminin.

Le troisième Janus qui se trouve au Musée n'offre pas cette particularité; mais il est de meilleure conservation, de plus fortes dimensions et permet de compléter certains détails que l'on n'apercevait pas sur les précédents : on constate par exemple que le bandeau frontal est formé de branches de lierre, qui encadrent de chaque côté les tempes des divinités(1).

Ce buste mesure 0 m. 22 de hauteur ; les deux autres 0 m. 13 et 0 m. 12.

II. — Bas-reliefs. — Nous ne comprenons pas sous ce titre les frises, dont il a déjà été question, ni les autels et les tombeaux dont nous parlerons plus loin (2).

14. — PANNEAUX SCULPTÉS DU TEMPLE DE LA FONTAINE

Le Musée ne possède qu'un fragment assez important des plaques de marbre sculptées qui tapissaient l'inté-

(1) Il existe encore au Musée d'autres fragments ; signalons entre autres la tête colossale de l'empereur Claude, dont la partie postérieure manque ; elle mesure 0 m. 27 depuis la naissance des cheveux jusqu'au menton.

(2) Un des plus beaux bas-reliefs exhumés du sol de Nimes est à Paris, chez M. Ballu, membre de l'Académie des Beaux-Arts. M. Boussigues l'a décrit dans un savant article de la *Gazette Archéologique* 1876, p. 86, Pl. XXIII. — Nous ne parlerons pas ici des bas-reliefs phalliques.

rieur des niches du temple de Nemausus ; ce fragment fait vivement regretter la perte des autres; dans un cadre formé d'une guirlande de feuilles de laurier, était représenté en très haut relief un personnage dont il ne reste plus que la partie inférieure de la jambe; encore est-elle très dégradée. Mais le dessin en est excellent, le travail soigné et c'est un précieux témoignage de la richesse avec laquelle était décoré ce temple.

Dimensions du fragment, en hauteur : o m. 46 ; en largeur : o m. 37 ; en épaisseur : o m. 17.

A signaler encore les fragments de plafond en marbre appartenant au même monument, avec décoration géométrique en relief. Elle était faite d'un assemblage de polygones, triangles équilatéraux, carrés et hexagones, qui se pénètrent l'un l'autre d'une façon fort agréable à l'œil. Mais cette ornementation est surtout intéressante à examiner au point de vue scientifique ; on pourrait en tirer des conclusions sur l'état déjà fort avancé des connaissances géométriques, à l'époque où ce dessin fut exécuté. Ces fragments sont déposés à l'intérieur du temple de la Fontaine ; réunis, ils ont comme dimension, en longueur : 2 m. 30 ; en largeur : 1 m. 50.

15. — PSYCHÉ ENLEVÉE PAR L'AMOUR

Tel paraît être le sujet du fragment de bas-relief où l'on voit une femme vêtue, emportée dans les airs par un beau Génie aux ailes éployées.

Cet enlèvement se fait d'ailleurs sans violence ; la femme retient gracieusement le voile gonflé par le vent, qui lui recouvre une partie du visage. Le jeune homme regarde en arrière, comme pour se rendre compte de l'espace parcouru ; sur ses bras étendus il soutient sans effort son précieux fardeau.

Bien que très dégradé, ce bas-relief est de bon effet ; il a été trouvé dans les fondations des Halles.

Le fragment mesure o m. 64 de côté.

16. — CLYPEI

On appelle ainsi des plaques de marbre, qui affectent généralement la forme ronde des boucliers du nom de *clypei*; elles sont sculptées sur les deux faces; les anciens avaient l'habitude de les suspendre dans les entrecolonnements des portiques.

On a fait observer, que les sujets qui y sont figurés sont le plus souvent ou marins ou empruntés au mythe de Bacchus (1). Le Musée de Nimes possède plusieurs de ces *clypei*; nous allons les passer en revue :

A).— Sur le premier, on voit d'un côté, en haut relief, deux masques tragiques, et, dans le fond, sur une éminence, un pin tordu par le vent, auquel est suspendu la *syrinx* à dix tuyaux, ou flûte de Pan. Des deux masques, le premier est celui d'un vieillard chauve, le second d'un jeune homme imberbe, aux cheveux hérissés. De l'autre côté du disque est figurée, en sculpture médaille, une tête de femme, avec une coiffure étrangère, peut-être égyptienne.

Diamètre du disque : 0 m. 23 ; épaisseur : 0 m. 02 ;

B). — Plaque de marbre de forme rectangulaire, brisée à sa partie supérieure; le cadre est taillé en forme de baguette plate.

On voit, d'un côté, Ganymède assis, tout le haut du corps nu, un manteau retombant sur ses genoux. Devant lui se tient l'aigle, auquel il présente l'ambroisie; l'oiseau s'abreuve avec délices, et, de sa patte légèrement appuyée, il abaisse la coupe, qui ne se vide pas assez rapidement au gré de ses désirs. De la main droite, Ganymède caresse sous le bec l'aigle divin, dont les

(1) WELCKER, *Bas-reliefe und geschnittne Steine*. Gottingen 1850, p. 146.

yeux alanguis manifestent l'ivresse. Tout mutilé qu'il soit, ce tableau de genre est des plus intéressants et mérite d'être examiné en détail.

Le revers de cette plaque représente deux masques tragiques imberbes, devant un petit autel recouvert de fleurs.

Dimensions de la plaque, en hauteur : o m. 16 ; en largeur : o m. 22 ; en épaisseur : o m. 04.

C). — Fragment de *clypeus* en marbre, où est figuré, d'un côté un masque tragique imberbe, de l'autre un dauphin.

Dimensions du fragment, en hauteur : o m. 14; en largeur : o m. 15; en épaisseur : o m. 02

D) — Autre fragment en marbre du même genre : d'un côté, un lapin ; de l'autre, un cheval marin. — Hauteur : o m 22; largeur : o m. 17; épaisseur : o m. 04.

CHAPITRE TROISIÈME

AUTELS



Autel de Jupiter Héliopolitain à *l'echelle de* $\frac{1}{15}$

SOMMAIRE

Jupiter Héliopolitain. — Vulcain et les Vents. — Les Lares augustes. — Les Génies. — La roue. — Britovius. — Mercure. — Sylvain. — Les Proxumes.

Nous avons, dans un chapitre précédent, à propos des cultes nimois, parlé des autels consacrés aux différentes divinités d'origine celtique, gréco-égyptienne ou romaine. Nous ne considérerons plus actuellement que ceux d'entre eux que leurs figurations ou leur forme désignent particulièrement à l'attention de l'archéologue.

I. — AUTEL A JUPITER HÉLIOPOLITAIN.

Il nous a déjà servi à établir les rapports qui existaient, pendant la période gallo-romaine, entre Nimes et Beryte, le pays d'origine du dédicant; il offre en outre la

représentation unique d'une célèbre divinité syrienne, Jupiter Héliopolitain. Ce dieu ne nous était jusqu'ici connu que par la description de Macrobe. Grâce à l'autel de Nimes, la sagacité de M. François Lenormant (1) a pu relever certaines inexactitudes de l'auteur des *Saturnales*. Le dieu d'Héliopolis, écrit Macrobe (2), est à la fois Jupiter et le Soleil; on le reconnaît tant aux rites de ses sacrifices, qu'à son aspect. Il est représenté debout, imberbe, la main droite levée tenant un fouet ; de la gauche, il porte le foudre et des épis de blé, pour marquer qu'il réunit à la fois les pouvoirs de Jupiter et du Soleil.

Les deux attributs caractéristiques et essentiels de cette description, ajoute M. Lenormant, se retrouvent dans notre bas relief : le fouet levé dans la main droite avec un mouvement pareil à celui de l'Ammon Khem égyptien et le bouquet d'épis tenu dans la main gauche. Mais le cippe de Nimes complète sur des points fort importants les données du témoignage de l'écrivain latin. Celui-ci ne parle pas du *calathus* décoré de fleurs et de perles, qui surmonte la tête du dieu. Le bas du corps de notre Jupiter Héliopolitain est, comme celui de beaucoup de divinités asiatiques, serré dans une gaîne étroite ; des compartiments, dont chacun renferme une fleur radiée, décorent cette gaîne, garnie à ses deux extrémités de deux rangées de longues franges. Enfin, derrière les pieds du dieu, on voit un animal, sur lequel il est probable qu'il se tenait debout dans le simulacre original. Quelque mutilé que cet animal soit dans son état actuel, il semble que c'est un lion, plutôt que le taureau, sur lequel était posé le Jupiter Dolichenus.

(1) Article de Fr. Lenormant, dans la *Gazette archéologique*, 1876, p. 78, pl. xxi.
(2) Macrobe, *Saturnales* 1, 23, 10.

Sur un point cependant il semble y avoir contradiction entre la figure sculptée et le dieu de Macrobe : ce dernier dit que le Jupiter d'Héliopolis était imberbe, tandis que l'on croit discerner ici que le dieu aurait un profil barbu. Ceci n'est cependant pas absolument certain, et, dans l'état d'épaufrure de cette partie du bas-relief, cette apparence fugitive pourrait être trompeuse. Ne serait-ce pas plutôt l'assertion de Macrobe qui pourrait être fautive ? La représentation sans barbe d'un dieu du premier ordre et surtout d'un dieu personnifiant le Soleil, la plus haute expression de la puissance mâle dans la nature, eût été bien contraire aux habitudes de la symbolique de l'Asie. Les Syriens, remarque Lucien, considéraient comme la plus sotte erreur de donner aux dieux des formes imparfaites, et, pour eux, la jeunesse est un état d'imperfection.

Aucun monument, ajoute M. François Lenormant, ne permettait jusqu'ici de contrôler les renseignements de l'auteur des *Saturnales* sur le type plastique du dieu d'Héliopolis. On voit combien est grande, au point de vue archéologique, l'importance du bas-relief de l'autel de Nimes.

Sur le côté droit, est sculpté un bouclier ovale, accompagné d'un glaive, dont on ne voit que l'extrémité et la poignée.

Hauteur : 0 m. 90 ; largeur : 0 m. 48.

2. — AUTEL A VULCAIN ET AUX VENTS

La signification du bas-relief est donnée par l'inscription qui est gravée au haut de la face antérieure du cippe et qui se traduit ainsi :

« Severa, fille de Niger, a élevé cet autel à Vulcain et aux Vents, avec reconnaissance, en accomplissement de son vœu ».

La dédicante s'est fait représenter à genoux aux pieds de Vulcain. Le dieu est debout, tourné de face et vêtu

d'un pan de draperie dont une extrémité est relevée, tandis que l'autre retombe le long de l'épaule. Il tient de la main gauche une haste sur laquelle il s'appuie, et de la main droite, un marteau dont la masse est abaissée vers le sol ; à ses pieds, sont des tenailles.

Mais ce qu'il y a de plus curieux encore dans cet autel, ce sont les deux têtes sculptées sur les côtés du dé et qui sont la représentation des Vents auxquels Severa s'adresse.

L'une des têtes est barbue, l'autre imberbe ; toutes deux ont l'air rude et grossier; les oreilles sont pointues comme celles des Satyres ; ils ont des ailes dans les cheveux. La bouche est entr'ouverte pour laisser passer le souffle de Notus et de Borée. Il n'est pas besoin de faire remarquer que cette figuration est des plus rares.

L'autel est malheureusement partagé en deux fragments par une cassure transversale, qui a fait disparaître une partie du sujet.

Hauteur : 0^m90 ; largeur : 0^m50.

3. — AUTELS AUX LARES AUGUSTES

Le bas-relief de la face antérieure représente un sacrifice aux Lares : le prêtre est figuré debout, la tête voilée, une patère à la main, versant une libation sur un autel en forme de trépied, qui n'est peut-être pas sans analogie avec un instrument de nivellement ; il en a été question à propos des aqueducs de Nimes (1) et on a fait observer à ce propos que les CVLTORES VRAE FONTIS, auteurs de la dédicace, étaient peut-être, en même temps que des dévôts de la Fontaine d'Eure, des ingénieurs chargés de veiller à l'entretien de son canal.

(1) Voir plus haut, p. 45.

Le Musée de Nimes ne possède qu'un moulage de cet autel ; l'original se trouve à Lyon.

Hauteur : 0m86 ; largeur : 0m26

4 — AUTELS EN FORME DE GAINE

Tous ceux du Musée de Nimes qui portent des inscriptions sont dédiés, nous l'avons vu, à l'esprit bienfaisant, Génie pour les hommes, Junon pour les femmes, qui, dans l'idée des anciens, présidait aux destinées des mortels.

Le Génie était représenté par le portrait en buste de son protégé, représenté au-dessus de la gaîne ; tous ces bustes ont ici d'ailleurs disparu.

Sur la partie antérieure et médiane de l'une de ces gaînes, de forme particulièrement élégante, et ornée de gracieuses moulures, est figuré en relief un phallus.

5. — AUTELS A LA ROUE

Les Celtes, on le sait, avaient le culte des forces de la nature : ils adoraient le tonnerre, et leur dieu Taranos avait pour symbole la roue, sans doute par analogie avec le bruit que fait un char lancé à toute vitesse. La roue à huit rayons se trouve figurée sur plusieurs autels du Musée, soit seule, soit accompagnée du foudre à six branches, ou bien encore du trident. C'est à cette dernière catégorie qu'appartient l'autel consacré à Jupiter par les habitants de Corlossedum et de Budenicum. (1)

Un de ces autels à la roue, dessiné à la page 125, mesure 0m80 de hauteur et 0m30 de largeur.

6. — AUTEL A MARS BRITOVIUS

Il est malheureusement très dégradé, et, pour déchiffrer l'inscription, en grande partie détruite, il faut s'aider des lectures rapportées par d'anciens auteurs.

(1) Voir plus haut, p. 125.

Sur la face antérieure sont sculptés un taureau et un bélier affrontés et prêts au combat. Sur la face latérale de gauche, on voit une patère et le manche d'un aspersoir en grande partie disparu ; sur la face de droite est sculptée une *acerra*, et, au-dessus, un couteau à lame très large.

Hauteur : 0m84 ; largeur : 0m59.

7. — FRAGMENT D'UN AUTEL A MERCURE

L'attribution de cet autel est assez incertaine. On est amené à la supposer en l'absence de toute inscription, à cause du bouc et de l'animal où l'on croit reconnaître une tortue ou un crabe, qui est sculpté sur la face antérieure. La sculpture est d'ailleurs très grossière et ne mériterait pas d'être signalée, n'était l'étrangeté de cette mystérieuse figuration.

8. — AUTELS A SYLVAIN

Ils appartiennent à la catégorie des autels de laraire ou de foyer, consacrés dans des maisons particulières, et de fort petite taille. Sur l'un d'eux, le dieu est représenté debout, vêtu d'une tunique serrée à la ceinture et d'un large manteau qui lui couvre les épaules ; sa main gauche levée s'appuie sur un maillet à très long manche; de la droite, il tient un gobelet. Un chien placé à côté de lui lève les yeux vers son maître. On a longuement discuté sur l'attribution de ces dieux au maillet ; quelques auteurs ont cru y reconnaître une représentation de Dispater. Nous y voyons, avec M. Allmer, le dieu des forêts, dont l'instrument caractéristique, le maillet, est sculpté en relief sur d'autres petits autels du Musée.

Celui où Sylvain est représenté, mesure 0m50 de hauteur sur 0m20 de largeur; ceux avec figuration de maillets varient entre 0m23 et 0m16 de hauteur.

9. — AUTEL AUX PROXUMES

Il a déjà été parlé plus haut des autels que désigne seulement leur inscription, et on a vu que les Proxumes

étaient probablement les Mânes des aïeules, considérées comme les Génies protecteurs de la famille (1). Un de ces petits autels de laraire porte en relief, sur sa face antérieure, trois têtes de femmes voilées, représentation de ces divinités celtiques, dont le culte, on s'en souvient, est particulier au territoire de Nimes et à celui des Voconces.

Hauteur : 0m18; largeur : 0m10.

10. — PETIT AUTEL AVEC FIGURATION ARCHITECTURALE DE CARACTÈRE EGYPTIEN

Sur la face antérieure, ornée en haut et en bas de moulures, est représenté, entre deux pilastres, un portrait de forme trapézoïde, percé d'une niche. M. G. Maurin (2) qui a étudié cette intéressante figuration, établit un rapprochement entre elle et certaines constructions égyptiennes; il rattache cet autel aux autres souvenirs orientaux que conserve l'archéologie nimoise.

Hauteur 0m246; largeur de la base : 0m135.

---

(1) Flouest, *Rapport sur le Mémoire envoyé par M. Aurès au Concours académique*, dans les *Mémoires de l'Académie du Gard* 1869-70.

(2) G. Maurin, *Notes archéologiques*, Nimes, Chastanier, 1887.

CHAPITRE QUATRIÈME

TOMBEAUX



Tombeau de Clarensac, *à l'échelle de* $\frac{1}{35}$

SOMMAIRE

Fragments de mausolées — Pierres tombales avec encadrement de guirlandes. — Tombeaux à bustes. — Tombeaux avec les insignes de la dignité du défunt. — Tombeaux avec représentation d'outils. — Sarcophages païens.— Sarcophages chrétiens.

C'est grâce aux épitaphes que nous avons pu connaître, dans ses éléments constitutifs, la population antique de Nimes. Considérés dans leurs sculptures, les tombeaux vont nous fournir quelques données sur les goûts artistiques des Nimois gallo-romains (1).

(1) L. Maurin, *Les pierres tombales à Nimes. Etude antique*, Nimes, 1860.

Pendant la période qui nous occupe, les sépultures à incinération ont été à peu près exclusivement usitées. On peut voir au Musée plusieurs auges, les unes cubiques, les autres en forme de mortier, creusées dans la pierre ; elles renfermaient l'urne cinéraire et les plats, tasses et gobelets du repas funèbre. L'auge était fermée par une pierre épaisse et recouverte ensuite de terre. Pour en désigner l'emplacement, on posait au-dessus un cippe ou une stèle

La stèle, de ΙΣΤΗΜΙ. *je dresse*, est le monument le plus simple ; ce n'est souvent, comme le nom l'indique, qu'une pierre dressée (1). Le cippe est un véritable autel, avec sa base ornée de moulures, son dé central et son couronnement. La partie supérieure est quelquefois

(1) Voici les types principaux de stèles que l'on rencontre au Musée de Nimes.

a. Stèle triangulaire en haut, sans cadre, ni moulures.

b. Stèle cintrée en haut, sans cadre, ni moulures.

c. Stèle cintrée en haut, avec cadre de moulures.

d. Stèle cintrée en haut, avec cadre creusé dans la partie antérieure.

e. Stèle avec cadre de moulures pour l'inscription, et des instruments de métier gravés dans le fronton.

f. Stèle avec fronton orné de palmettes et d'antéfixes dessinées au trait sur la face antérieure.

g. Le fronton est dessiné en moulures, qui forment également un cadre pour l'inscription.

h. Le fronton et les acrotères sont dégagés ; la partie médiane est ornée tantôt d'une fleur, tantôt du croissant.

i. Stèle geminée, à double fronton.

k. Stèle ornée de moulures et encadrée d'une bande où sont figurés des pampres et des grappes de raisin.

La hauteur des stèles est très variable : il en est de très petites, qui paraissent destinées à être encastrées dans la muraille d'un mausolée ; il en est d'autres dont la masse est considérable. Nous reviendrons, à propos de leurs figurations, sur les stèles les plus intéressantes du Musée.

creusée en forme de patère, et, d'autres fois, surmontée d'un cône godronné, par allusion à la flamme du sacrifice.

Quant aux sarcophages, dont l'usage se répandit rapidement sous l'influence chrétienne, on en a trouvé fort peu à Nimes qui remontent authentiquement à l'époque gallo-romaine. Le Musée ne possède que deux fragments avec figurations païennes ; quant aux sarcophages chrétiens, il en sera parlé en leur temps. Ce qu'il faut retenir pour le moment, c'est que les sépultures par inhumation, c'est-à-dire celles où le corps était laissé à sa décomposition naturelle, étaient fort peu nombreuses, preuve nouvelle de la persistance des habitudes celtiques dans le pays.

Observons également qu'à Nimes, ville située un peu en dehors de la grande route de communication du Rhône et qui ne pouvait recevoir par voie de mer ou de fleuve les matériaux d'Italie, les tombeaux ne sont généralement pas en marbre ; il y avait, dans le voisinage, d'importantes carrières de pierres.

Après ce rapide exposé, nous allons successivement passer en revue, au point de vue archéologique, les différentes catégories de monuments funéraires du Musée : fragments de mausolées, stèles ou cippes encadrés de guirlandes, tombeaux où sont sculptés le portrait du défunt ou les insignes de sa dignité, ou bien encore les instruments de sa profession ; nous terminerons enfin en signalant les principaux sarcophages avec figurations.

I. — FRAGMENTS DE MAUSOLÉES

Il n'y a pas dans les environs de Nimes, de mausolées semblables à celui des Jules à Saint-Remy de Provence, ni aux tombeaux monumentaux de l'ancienne voie d'Aquitaine de Lyon. Mais tout nous porte à croire que le luxe des Nimois, en ce qui concerne leur dernière demeure, ne le cédait en rien à celui des autres

Gallo-romains. L'historien Rulmann (1) raconte que, dans l'année 1625, un particulier faisant planter une vigne au champ de Sauve, près des anciennes murailles, trouva dans le sol un tombeau romain, dont les murs étaient à l'intérieur garnis de cent vingt petites niches renfermant autant d'urnes cinéraires. Le même auteur parle d'un autre *columbarium* voûté et décoré de nombreuses sculptures, découvert l'année suivante.

Il y a au Musée plusieurs pierres qui paraissent avoir servi de frise à des mausolées (2). Il en est qui sont divisées en différents compartiments par des cadres en moulures, à l'intérieur desquels était gravée l'inscription. Tel cadre est encore vide aujourd'hui : c'est probablement que la famille s'était éteinte avant que toutes les places du tombeau fussent prises.

Parmi les débris de mausolées les plus importants, il faut placer ces fragments en haut-relief, où sont représentés des personnages aux trois-quarts de leur grandeur naturelle. On a cru reconnaître dans deux d'entre eux les appariteurs d'un *quatuorvir quinquennal*, qui se serait ainsi fait représenter avec l'imposant cortège de ses six licteurs.

Sur un coin de la pierre, on aperçoit en effet l'aspersoir en forme de queue de cheval,dont se servaient à Rome le censeur et, dans les Provinces, le *quatuorvir quinquennal*, pour accomplir les lustrations prescrites par la loi.

A en juger par l'importance de ces fragments, qui mesuraient 2^m50 de hauteur et 1^m25 environ de largeur (3), ce mausolée devait être de dimensions colossales.

(1) RULMANN, *Récit des anciens monuments qui paraissent encore dans les départements de la Première et Seconde Gaule Narbonnaise*, Mss. de l'année 1623, à la Bibliothèque Nationale.

(2) GERMER-DURAND et ALLMER pp 339, 593, 655, 800.

(3) *Ibidem*, p. 321.

Aux mausolées se rattachent les pierres qui marquaient les limites des emplacements funéraires. Le Musée possède deux de ces bornes à sommet arrondi, de 0 m. 45 de hauteur, dont 0 m. 15 étaient enfoncés dans la terre. Sur chacune d'elles est gravée l'inscription :

LOC· SEP
P·Q·XXV

« Emplacement de la sépulture ; vingt-cinq pieds carrés » (1).

2.— PIERRES TOMBALES AVEC ENCADREMENT DE GUIRLANDES

Elles sont fort nombreuses au Musée, taillées presque sur le même modèle, et constituent un intéressant spécimen de l'art local. Le cadre de moulures est intérieurement rempli par des guirlandes de feuillage, de fleurs ou de fruits. Quelques-uns de ces bas-reliefs sont fort remarquables comme dessin et comme exécution : on y voit des petits oiseaux, des lézards, des papillons mêlés aux branches. Il en est d'autres de travail assez grossier et paraissant sortir d'un atelier de fabrication industrielle. Ils sont pour la plupart en pierre de Lens.

L'un de ces tombeaux cependant, est taillé dans un grand bloc de marbre blanc. C'est le cippe funéraire de Marcus Attius Paternus. Nous en empruntons la description à M. Allmer (2) : « Il est, dit-il, pourvu d'une plinthe et d'une corniche saillantes. Au-dessus de celle-ci règne un attique,divisé en deux registres superposés : celui de dessus, occupé par des griffons gardant un trépied ; celui de dessous, par des guirlandes. Un fronton cintré, entre deux volutes, forme le couronnement ; on y voit un aigle, les ailes à demi-ouvertes, et, devant

(1) Germer-Durand et Allmer, p. 544.
(2) *Ibidem*, p. 271.

lui, un serpent se tortillant et paraissant vouloir s'élancer. La corniche, enrichie de rangs d'oves et de denticules, repose sur deux pilastres, ornés chacun d'un rinceau de vignes s'élevant d'un vase,portant à son sommet un oiseau. Un linteau qui se développe de l'un à l'autre des deux chapiteaux est décoré d'enroulements d'acanthes, que traversent en bondissant des levriers.

Toutes ces sculptures ont une signification funéraire des mieux caractérisées : l'aigle et le serpent symbolisent le séjour des Mânes dans les régions supérieures du ciel et celui de l'ombre dans les lieux bas de la terre. Les griffons, gardiens d'un trésor, font allusion à l'inviolabilité de la tombe. Les guirlandes de feuillage, les ceps chargés de pampres et de raisins, les oiseaux gazouillant, les levriers chasseurs fouillant les broussailles, sont des images tendant à retracer les délices des Champs-Elysées.

Ce sont aussi des sujets Elyséens, ajoute M. Allmer, qu'il faut certainement reconnaître dans les guirlandes de fleurs et de fruits souvent figurées sur les tombeaux romains. »

Ce cippe, reproduit à la page 231, a 2m10 de hauteur sur 1 mètre de largeur.

3. — TOMBEAUX A BUSTES

Le Musée possède une curieuse collection de ces tombeaux; tantôt le portrait du défunt y est seul représenté, tantôt il est accompagné du portrait du dédicant, ou d'autres membres de la famille. Nous passerons successivement en revue les plus intéressants.

Tombeau de Caesonia Horaea (1). — C'est un cippe encadré de moulures avec rinceaux. Au bas, se trouve l'inscription; au-dessus de celle-ci est pratiquée une

(1) Germer-Durand et Allmer, p. 631.

niche carrée, où est sculpté en haut-relief le portrait de la défunte. Le visage est malheureusement mutilé, mais la coiffure se voit encore nettement et montre que les cheveux, divisés en deux bandeaux, sont retenus sur le haut de la tête par une résille.

Hauteur : 0m93 ; largeur ; 0m48.

Tombeau de Cintia Honorata (1). — C'est une stèle, ayant en haut une niche cintrée, en forme de coquille, dans laquelle se trouve le buste de *Cintia*. Celle-ci est remarquable par sa coiffure pyramidale, formée de boucles de cheveux étagées sur sept rangs. C'était la mode que suivaient les dames romaines du temps de Martial (2).

Le tombeau avait été élevé à Cintia Honorata, par son père nourricier, qui a fait représenter sa chère enfant parée de tous ses atours.

Hauteur : 1m84 ; largeur : 0m48.

Tombeau de deux amies (3). — Il est en forme de niche, accidentellement brisée dans le haut ; elle renferme les bustes de deux femmes : celle de gauche, avec un voile qui tombe en arrière sur ses épaules, celle de droite, coiffée en cheveux, porte des boucles d'oreilles. Toutes deux soutiennent de leurs mains réunies, une corbeille de fruits. Au bas, se trouve l'inscription : « Caecilia Secunda, pour elle-même et pour Hospita ».

Hauteur : 0m60 ; largeur : 0m75.

Tombeau du laboureur et sa femme (4). — Les deux bustes sont très mutilés, la partie supérieure du tombeau a disparu ; mais au bas est un relief de bon style ;

(1) Germer-Durand et Allmer, p. 649.
(2) *Ibidem*, p. 630.
(3) Martial, *Épigrammes*, II, 66.
(4) Il est reproduit plus haut, p. 153.

le laboureur s'est fait représenter dans l'exercice de son état, penché sur sa charrue, traînée par deux bœufs.

Hauteur : 0m62 ; largeur : 0m60.

Tombeau du tribun légionnaire et de la flaminique (1). — Il est fait d'un bloc quadrangulaire, creusé en forme de coquille à la partie antérieure ; dans cette niche, sont sculptés en ronde bosse les portraits des défunts, le mari et la femme. En haut, sont figurés deux dauphins, et de chaque côté, un faisceau de licteur, terminé par trois feuilles de laurier ; au bas, dans un cadre de moulures, se trouve la double inscription qui nous fait connaître le nom et la qualité des personnages.

Le mari, Sextus Adgenius Macrinus, était tribun de la légion VIe *Victrix* ; aussi a-t-il eu soin de se faire représenter en costume d'apparat, avec la cuirasse et la décoration militaire ; à son titre de quatuorvir-juge, correspondent les deux faisceaux dont il vient d'être parlé.

Sa femme, Licinia Flavilla, était flaminique augustale, c'est-à-dire prêtresse chargée de sacrifier sur les autels des princesses divinisées. Son costume n'a rien de particulier ; c'est celui d'une grande dame romaime ; la coiffure, composée de boucles qui s'étagent en diadème, est recouverte, à la partie postérieure, d'une sorte de bonnet en tissu tuyauté ; des bandelettes, également tuyautées, lui retombent de chaque côté du cou.

Hauteur : 1m10 ; largeur 0m90.

Tombeau élevé par un sévir augustal à sa compagne (2). — Lucius Julius Hesychus, est assez avancé en âge ; sa figure est ridée ; son air maussade est accentué encore par la malencontreuse cassure de son nez ; il

(1) Il est reproduit plus haut, p. 141. — GERMER-DURAND et ALLMER, pp. 236 et 364.

(2) *Ibidem*, p. 388.

n'avait pas abandonné toute prétention à l'élégance, et ses cheveux sont soigneusement ramenés sur le front. Julia Thallusa, paraît bien plus jeune, et d'ailleurs fort coquette : sa chevelure abondante est partagée en deux nattes, formant bandeaux en avant ; elle porte de grandes boucles d'oreilles. Tous deux appartiennent à la famille Julia Thallusa ; peut-être elle était l'affranchie d'Hesychus ; le vieux barbon aurait épousé son esclave.

Hauteur : 1m08 ; largeur : 0m60.

Tombeau des quatre bustes (1). — Il est malheureusement très dégradé. Dans une niche cintrée en forme de coquille cannelée sont trois bustes. Le mari, qui occupe le milieu, a sa femme à sa droite et son fils à sa gauche. Au bas du dé, sur le côté gauche, dans une petite niche carrée, se trouve un autre buste d'homme, que l'inscription désigne comme le beau-frère de Julia Homullina, la dédicante du monument funéraire.

Hauteur : 0 m. 40 ; largeur : 0 m. 48.

Tombeau des neuf bustes. (2). — Ce tombeau porte, sculptés en ronde-bosse, à sa partie antérieure, neuf bustes, les portraits de toute une famille : quatre à la partie supérieure, cinq dans le compartiment inférieur. Pour la détermination de ces derniers, nous sommes réduits à des conjectures, l'inscription qui désignait chacun d'eux, ayant disparu. Il n'en est pas de même pour les quatre autres bustes, portraits du grand'père, de la grand'mère et des tantes du dédicant.

La figure du vieillard respire l'énergie ; l'aïeule est pleine de noblesse. C'est la grâce qui domine chez les deux jeunes filles.

La forme particulière des noms, notamment de celui de

(1) Germer-Durand et Allmer, p. 382.
(2) Il est reproduit plus haut, p. 183.

l'aïeule, COBLANVONI AVIAE, ne laisse aucun doute sur l'origine celtique de la famille. L'étude des portraits de ses différents membres pourrait offrir de l'intérêt au point de vue éthnologique.

Hauteur : 1m12 ; largeur : 1m22.

4. TOMBEAUX AVEC INSIGNES DE LA DIGNITÉ DU DÉFUNT

Tombeau de Titus Boduacius Karus (1).— Nous avons déjà signalé la représentation des faisceaux du quatuorvirat sur le tombeau de Sextus Agenius Macrinus. Celui de Titus Boduacius Karus porte de même, sur la partie antérieure, un cadre enguirlandé, de chaque côté duquel est figuré un faisceau. Mais, au lieu d'être, comme ceux des consuls, surmontés de la hache, symbole de vie et de mort, les faisceaux des magistrats provinciaux portaient trois feuilles de laurier à la partie supérieure. L'inscription ne nous apprend pas quelle était exactement la qualité du défunt.

Hauteur du cippe : 0m96 ; largeur : 0m49.

Tombeau de Sextus Adgenius Hermes (2). — Il était sévir augustal. L'inscription du tombeau consacré à sa mémoire par Valeria Marcella, sa femme, est placée dans un cadre de moulures, accosté de deux faisceaux. Comme les précédents, ceux-ci sont formés d'un bâton central, autour duquel les verges sont attachées par des lanières. La partie supérieure a disparu, par suite de cassure de la pierre ; le baton central ressort par le bas.

Hauteur : 0m75 ; largeur : 0m52.

Tombeau de Lucius Severius Severinus (3). — C'est

(1) GERMER-DURAND et ALLMER, p. 327.
(2) *Ibidem*, p. 368.
(3) *Ibidem*, p. 341.

certainement le tombeau le plus curieux du Musée, au point de vue des insignes qui y sont sculptés.

On y voit, non seulement les faisceaux, dont le bâton central, détail à signaler, est artistement travaillé à la partie inférieure, mais encore les différents attributs de l'édilité. Le droit d'inspection des marchés est désigné par la balance, avec la série des poids gradués, qui sont en forme de disques : le premier est marqué d'un point médian ; le second, d'un point dans un cercle concentrique ; le troisième de trois points disposés en triangle. La hachette à large tranchant et à dos en forme de marteau indiquait les attributions de l'édile sur les bâtiments publics et privés.

Sur la base même du cippe sont représentés trois bonnets d'affranchis, peut-être par allusion au nombre des esclaves que le défunt avait affranchis et qui avaient assisté à ses funérailles, la tête rasée, en signe de deuil, couverte du bonnet, symbole de leur dépendance.

Hauteur : 1m05 ; largeur : 0m62.

5. — TOMBEAUX AVEC REPRÉSENTATION D'OUTILS

Il a déjà été question de plusieurs d'entre eux dans le chapitre relatif aux professions et métiers, alors que nous étudiions les éléments constitutifs de la population nimoise.

Stèle du vigneron. (1) — Elle est à fronton triangulaire, avec antifixes aux angles ; l'inscription est enfermée dans un encadrement de moulures ; au-dessous est représentée une serpette à lame courbe, pourvue d'un appendice rectangulaire sur le milieu de la partie oppo-

(1) Germer-Durand et Allmer, p. 518.

sée au tranchant. Cet instrument est encore en usage dans le Midi et sert à tailler la vigne.

Hauteur : 0m77 ; largeur : 0m29.

Stèle de jardinier (fragment) (1). — Elle est à sommet cintré. Une serpe et un plantoir sont figurés en relief au-dessus de l'épitaphe de Titus Cornelius Saturio

Hauteur : 0m54 ; largeur : 0m58.

Autre stèle de jardinier (2). — Elle est à fronton triangulaire ; l'inscription en l'honneur de Nundinus et de Materna est enfermée dans un cadre de moulures ; le tympan du fronton, qui est endommagé, ne laisse plus voir qu'une partie de la roue à sept ou huit branches, peut-être celle du puits d'arrosage, et le plantoir du jardinier.

Hauteur : 0m77 ; largeur : 0m56.

Stèle du tailleur de pierres (fragment) (3). — La partie supérieure, qui nous reste, est à sommet cintré. L'inscription, en l'honneur de Lucius Spurius Inus, est enfermée dans un encadrement de moulures. Les outils professionnels du propriétaire du tombeau, représentés dans la partie cintrée du tympan, sont : un pic emmanché par le milieu et pointu des deux bouts, un marteau, une équerre et un ciseau.

Hauteur : 0m30 ; largeur : 0m47.

Stèle de tondeur (4). — Elle est à sommet cintré. L'inscription, qui mentionne simplement le nom de Titus Bullius Saturninus, est placée dans un encadrement de moulures. Au-dessous sont représentées les forces à bout carré, dont on se sert encore pour tondre les brebis et qui étaient autrefois en usage courant chez les tondeurs de drap. Au-dessus de l'épitaphe, on remar-

(1) Germer-Durand et Allmer, p. 515.
(2) *Ibidem*, p. 516.
(3) *Ibidem*, p. 527.
(4) *Ibidem*, p. 525.

que un objet, de forme assez confuse, qui pourrait être un peigne.

Hauteur : 0m95 ; largeur : 0m45.

Pierre oblongue où sont figurés des outils de corroyeur (1). — Elle porte un double cadre : dans l'un, est gravée l'épitaphe d'Hostilia, dont il a déjà été parlé; dans l'autre compartiment, ainsi que dans la marge, sont sculptés différents objets dont nous empruntons la description à M. Allmer : « Ils se rapportent vraisemblablement, dit-il, au métier de corroyeur. Parmi ceux qui sont figurés à l'extrémité droite, on reconnaît facilement l'outil appelé *croissant*, en forme de demi lune, pourvu d'une poignée au milieu de la partie rectiligne, et tranchant sur toute sa partie convexe ; on reconnaît assez sûrement aussi un polissoir dans une sorte de rouleau, terminé à un de ses bouts par un manche. Un troisième outil fusiforme et à pointe droite était peut-être une *alène*. Quant à l'objet carré, à coins étirés, qui remplissait à lui seul la marge à gauche, aujourd'hui incomplète, on ne peut guère y voir autre chose qu'une peau étendue.

Hauteur : 0m30 ; largeur : 0m78.

6. — SARCOPHAGES PAÏENS.

Ils sont, nous l'avons dit, en très petit nombre ; le Musée n'en possède que deux fragments.

Sarcophage d'enfant. — Deux Génies ailés soutiennent un cadre en moulures, dans lequel est gravée l'inscription funéraire de Domitius Tatianus, « enfant chéri, que la mort cruelle a enlevé à l'âge de trois ans, six mois et dix-neuf jours. »

(1) Germer-Durand et Allmer, p. 522.

Dimension de ce fragment, en hauteur : 0m38; en largeur : 0m85.

Devant de sarcophage sur lequel sont sculptés deux griffons ; ceux-ci ont la partie inférieure du corps terminée en feuille d'acanthe. Ce fragment, longtemps encastré dans un des murs du couvent des Augustins, mesure 0m60 de longueur et 0m65 de hauteur.

Un autre sarcophage, avec même représentation, mais de style bien inférieur, a été trouvé en 1824 devant la Cathédrale (1).

7. — SARCOPHAGES CHRÉTIENS (2)

Ils ne sont pas au Musée, mais, dans des chapelles, ou bien chez des particuliers.

On a eu l'occasion de remarquer déjà (3), on s'en souvient, que la religion chrétienne paraît s'être implantée assez tard dans le sol Arécomique ; aucune inscription chrétienne de Nimes ne paraît antérieure au VIe siècle.

Cependant, parmi les sarcophages que nous allons examiner, plusieurs appartiennent certainement au IIIe siècle. D'où vient cette contradiction entre les documents archéologiques et épigraphiques ?

Le témoignage tiré des sarcophages chrétiens, relativement à l'arrivée du Christianisme, n'a pas une valeur absolue. Les tombeaux trouvés sur le sol de Nimes

(1) Pelet, *Catalogue du Musée de Nimes*, p. 150.

(2) Albin Michel, *Nimes et ses tombeaux chrétiens*. Nimes, Clavel, 1881. — Cf. Abbé Azaïs, *Deux monuments chrétiens des premiers siècles à Nimes*, dans les *Mémoires de l'Académie du Gard*, 1868-69, p. 165.

E. Le Blant, *Fragment d'un sarcophage chrétien de Nimes* dans la *Gazette archéologique*, de 1876, p. 93. Voir surtout son grand et savant ouvrage intitulé : *Les Sarcophages chrétiens de la Gaule*, Paris, Imprimerie Nationale, 1886, p. 107 et suiv.

(3) Voir plus haut, p. 19.

peuvent y avoir été transportés du dehors à une époque postérieure. Plusieurs en effet, nous le verrons, ont un type arlésien bien accusé. Or, on sait que souvent la ville d'Arles a fourni au luxe des grands les sarcophages qu'ils eussent vainement demandés aux sculpteurs de leur temps. M. Edmond Le Blant a nettement mis en lumière, l'usage de faire successivement servir à plusieurs corps les sarcophages de marbre que signalait leur richesse ornementale.

Du moment donc que les sarcophages chrétiens trouvés sur le territoire de Nimes ne sont pas nécessairement de fabrique nimoise, on ne peut fixer exclusivement d'après eux l'époque du développement du Christianisme dans l'ancienne capitale des Arécomiques.

Ceci étant observé, nous allons passer à la description sommaire de ces monuments.

Sarcophage de la Cathédrale de Nimes. — Sur la face antérieure, Jésus-Christ est représenté debout avec six personnages de chaque côté, probablement les douze Apôtres. Ce tombeau est du type arlésien et, croit-on, du IVe siècle.

Il a été trouvé dans la propriété de M. Charles de Bernis, près de Bellegarde, sur la route de St-Gilles à Beaucaire.

La face sculptée mesure 2 m. de long et 0m55 de haut.

Sarcophage de la chapelle St-Baudile. — Il est divisé en cinq compartiments par les arcades d'un portique. Il est très dégradé ; on reconnait cependant qu'au centre se trouvaient la Croix et le monogramme du Christ, accostés de deux soldats, pour symboliser la Résurrection ; à la gauche, est le Christ, d'abord lavant les pieds de Saint-Pierre, puis marchant au supplice, précédé d'un soldat et suivi de Simon qui porte la croix. A droite, on voit le jugement de Pilate, puis deux personnages assis. Dans les retombées des arceaux sont figurés deux petits Génies, une coquille entre deux

dauphins, et la colombe becquetant une corbeille de fruits renversée ; ce sont des motifs empruntés aux figurations habituelles des sarcophages païens, tout comme le griffon qui est représenté sur une des faces latérales du tombeau.

M. Edmond Le Blant lui assigne comme date le IVe, ou le début du Ve siècle (1).

Sarcophage chez M. Meynier de Salinelles — On y voit la scène bien connue du passage de la Mer Rouge par les Hébreux. Le Pharaon est englouti avec son armée ; sous son char se trouve la petite figure de tradition mythologique, symbolisant la mer ; à droite, on voit Moïse touchant les flots de sa baguette, et les familles Israélites, hommes, femmes et enfants, en route vers la Terre Promise ; ils emportent la farine enroulée dans leurs manteaux ; Marie les précède en jouant du tambourin, et ils sont guidés par la colonne lumineuse. A l'extrémité gauche on aperçoit les murailles de la ville que les Egyptiens viennent de quitter, et, à droite, par raison de symétrie, un portique.

M. Edmond Le Blant (2), attribue ce sarcophage au IVe siècle.

Fragment de sarcophage chez le même. — Le bas-relief complet comprenait sept compartiments ; il n'en reste plus que trois, formés par des arcades. Dans le premier à gauche, est figurée la Renonciation de saint Pierre, accompagné du coq. Dans le compartiment suivant, est représentée la Guérison de l'aveugle; enfin, dans le dernier, on voit deux Apôtres se tournant à droite et tendant la main vers le sujet central, peut être la Résurrection.

(1) E. Le Blant, *Les sarcophages chrétiens de la Gaule*, p. 109.
(2) *Ibidem*, p. 110.

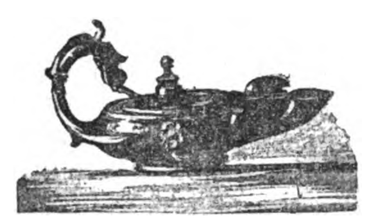
Deux fragments de sarcophages chez M. Pocheville. — L'un représente la Samaritaine, debout devant le puits ; la figure du Seigneur a disparu. — Sur l'autre, on aperçoit l'hémoroïsse prosternée devant le Christ et touchant le bord de son vêtement.

CHAPITRE V

LES BRONZES

SOMMAIRE

Fragments de statues. — Statuettes. — Lampes, vases et anses de vases. — Bronzes décoratifs. — Aigle, enseigne militaire. — Phalères. — Ustensiles de bains. — Menus objets.



Lampe de bronze, *à l'échelle* de $\frac{2}{7}$

La plupart des bronzes que possède le Musée proviennent du cabinet du savant archéologue Séguier (1).

(1) Il ne faudrait pas juger de la richesse artistique de Nimes antique par le petit nombre de bronzes que renferme son Musée. L'historien Ménard (*Histoire de Nimes,* t. VII, p. 129), rapporte que beaucoup d'objets de ce genre ont été trouvés dans les ruines de Nimes et notamment dans les fouilles des Bains et aux environs de la Source. Il signale, entr'autres statuettes, trois représentations de Mercure, une autre de Bacchus, une jolie figure de Vénus demi-nue, des petits Amours seuls ou groupés deux à deux, une Minerve de grand caractère, une Fortune avec ses attributs, la corne d'abondance et le gouvernail, un Ganymède aux contours élégants, un philosophe dans l'attitude de la réflexion, un gymnaste qui marche sur les mains, les pieds en l'air, un échanson à tunique courte, etc. On ignore ce que sont actuellement devenues ces statuettes.

Encore ne possède-t-on pas tout entier le trésor qu'il avait rassemblé. Une des plus curieuses figurines, un grotesque qui marchait sur les pieds et sur les mains, s'est perdu tout récemment, dans un des derniers déménagements des collections archéologiques de la ville.

On se propose, au cours de ce chapitre, de passer en revue les principaux objets en bronze du Musée, fragments de statues, statuettes, lampes, vases et enfin objets divers.

1. — FRAGMENTS DE STATUES

Nimes gallo-romain devait posséder des statues de bronze. Nous n'en voulons d'autre preuve que les piédestaux honorifiques dont il a été question dans la partie épigraphique de cet ouvrage. Même en admettant que la plupart des statues auxquelles ils servaient de base fussent de marbre ou de pierre, il devait certainement, dans le nombre, s'en trouver quelques-unes de ce précieux métal. N'avons-nous pas constaté, parmi les professions qui ont laissé leur souvenir dans les épitaphes de Nimes, celle d'un bronzier ou *aerarius ?* Il n'y a, au Musée que deux fragments en bronze provenant de statues :

Sabot de cheval, qui porte encore des traces de dorure.

Partie antérieure du visage d'une statue colossale, qui pourrait être celle d'Apollon ou d'une autre divinité aux traits juvéniles. Les yeux, aujourd'hui disparus, renfermaient probablement autrefois une pâte d'émail.

2. — STATUETTES

Elles sont de valeur très inégale : nous nous arrêterons à chacune d'elles en proportion de son intérêt.

Dieu au vêtement gaulois. — C'est certainement la plus belle figurine du Musée ; elle est reproduite à la

page 201. Le dieu à la grande barbe, à l'opulente chevelure, est représenté debout : de la main gauche levée il tenait un objet à long manche, une haste probablement; le bras droit replié, est brisé à la hauteur du coude. Le vêtement est gaulois ; la tunique est croisée sur la poitrine; les braies sont collantes et les souliers de forme caractéristique. La statuette est de style excellent et témoigne d'une grande habileté de la part de l'artiste : les proportions sont bien observées, l'attitude pleine de dignité; les détails sont rendus avec beaucoup de vérité. Mais si la valeur artistique de l'œuvre est incontestable, il n'est pas aussi facile d'en déterminer l'attribution. Sans vouloir se prononcer d'une façon catégorique, on ne peut s'empêcher d'établir un rapprochement entre cette figuration et le dieu au maillet représenté sur le devant d'un autel de laraire et désigné comme une image de Sylvain. (Voir ci-dessus, p. 228). L'attitude et la physionomie sont les mêmes, avec cette différence qui existe entre l'œuvre d'un habile bronzier et celle d'un artisan qui travaille très imparfaitement la pierre. Si ce rapprochement est admis, notre dieu au vêtement gaulois ne serait autre qu'un Sylvain, et on pourrait lui rendre par la pensée ses attributs caractéristiques : dans la main gauche, le maillet à long manche, et le bol dans la main droite.

Hauteur : 0m22.

Petit Amour. — Il est des plus gracieux ; sur sa chevelure touffue est posé un bonnet phrygien ; il est nu, avec des ailerons ; il lève à la hauteur de la tête sa main droite qui tenait un objet, peut-être un arc ; la gauche, reportée en arrière, vient de laisser échapper la flèche que l'enfant semble suivre du regard. Son visage est souriant ; son corps potelé ne manque ni de souplesse, ni d'élégance.

Hauteur : 0m10.

Esculape. — Le dieu représenté nu, avec un grand

voile, une sorte de suaire, qui, partant de la tête et descendant dans le dos, lui couvre une portion du bras droit et est maintenu par la main gauche de l'autre côté à la hauteur de la hanche. Sa barbe est longue, ondulée ; ses traits sont fatigués, ses membres très élancés, peut-être même émaciés. De la main droite il soutient le bol vers lequel se dirigent, le long de son bras, les deux serpents, symboles de son art. Quoique de style un peu maniéré, cette figurine ne manque pas d'originalité.

Hauteur : 0m13.

Deux statuettes de femmes de même style et à peu près de même aspect; leur attitude est contournée, leurs proportions sont mal observées. Elles sont en somme de médiocre valeur.

Hauteur : 0m13.

Idole. — Représentation enfantine de la forme humaine, qui dénote de la part de l'ouvrier une inexpérience très grande et un manque absolu de connaissances plastiques.

Hauteur , 0m065.

Statuettes égyptiennes, d'attitude hiératique. Leur valeur serait plus grande, si nous étions assurés qu'elles fussent de provenance locale; car on établirait entre elles et la colonisation gréco-égyptienne de Nimes un intéressant rapprochement. Elles appartenaient au cabinet Séguier. Faisons observer cependant que Pelet signale l'une d'elles comme ayant été trouvée dans un champ des environs de la Fontaine. On se souvient d'autre part que l'historien Ménard mentionne la découverte d'un certain nombre de figurines de ce genre dans les fouilles du canal d'écoulement de la Source. Elles mesurent 0m10 environ.

3. — LAMPES

Il y en a toute une série de différentes grosseurs et de

galbe varié. Leur poignée est tantôt en forme de croissant, tantôt de cou de cygne ; elles ne sont pas généralement de grand prix.

Il en est une cependant qui, tant au point de vue de la forme que de l'ornementation et de la ciselure, mérite une place d'honneur dans le Musée. (Elle est reproduite p. 249). Une tête de lion est sculptée de chaque côté, à droite et à gauche; au milieu et par dessus est figurée une petite souris, qui semble s'apprêter à ronger la mèche. L'anse, qui se recourbe avec grâce, est formée de trois tiges liées ensemble, d'où partent par intervalles de légères folioles. L'ensemble est d'un goût exquis et d'une merveilleuse finesse de travail. Il n'y a pas d'exagération à dire que c'est une des plus belles lampes que l'antiquité nous ait léguées. Elle mesure $0^{m}14$ de longueur ; $0^{m}035$ de hauteur au bec, et $0^{m}075$ au-dessus de l'anse.

4. — VASES

Il y a au Musée plusieurs vases de formes variées, qui ont servi à des usages domestiques ou religieux. Il n'en est point qui présente d'intérêt spécial, à l'exception toutefois d'une *œnochoe* qui mérite de retenir quelque temps notre attention. Elle est d'une seule pièce, sans soudure, et repoussée au marteau. Son galbe ne manque pas d'originalité, ni, à bien considérer, d'élégance ; l'artiste, en l'imaginant, a voulu, dirait-on, représenter une outre qui s'affaisse sous le poids du liquide qu'elle contient. Les bords de l'orifice sont agrémentés d'un rang d'oves ; une anse fort bien ciselée corrige heureusement ce que l'inflexion quelque peu étrange de la panse pourrait avoir de déplaisant. Et cependant l'anse et le vase ont longtemps été séparés l'un de l'autre. A l'Exposition Universelle de Paris, en 1867, dans les galeries de l'Histoire du travail, l'œnochoe était classée dans la série des vases, et son anse, sur

le plat de laquelle est un masque grotesque, se trouvait rangée avec les figures et statuettes.

La contenance de cette œnochoe a été l'objet d'une étude approfondie de M. Aurès (1); le savant ingénieur nous apprend qu'elle renferme dix-huit des petites mesures romaines du nom d'*acetabules* ; c'étaient des vases minuscules, que l'on plaçait, pleins de vinaigre, daus les repas, devant chaque convive. On distingue en effet sur le bord du cercle qui sert de base à l'œnochoe, le chiffre romain XVIII, gravé finement à la pointe. C'est là, d'après M. Aurès, l'indication de la contenance, soit qu'elle ait été écrite, dès le principe, par le marchand lui-même, lorsque le vase était encore tout neuf, pour pouvoir renseigner ainsi plus sûrement les acheteurs, soit que cette annotation n'ait été ajoutée qu'après coup, par le propriétaire lui-même et pour son usage personnel (2).

Hauteur du vase : $0^{m}152$.

5. — ANSES DE VASES (3)

Le Musée en possède une assez belle collection : elles témoignent de la richesse d'invention des artistes qui les ont décorées.

A. — On voit en haut, une tête de dauphin la gueule ouverte; en bas, une autre tête de dauphin, avec coquille de mer; celle-ci adhérait à la panse du vase. Les yeux des dauphins sont incrustés d'argent.

(1) A PELET, *Catalogue du Musée de Nimes*, p. 165.

(2) AURÈS, *Notes sur l'expression antique de la contenance d'une Œnochoe du Musée de Nimes*, Nimes, 1874.

(3) Il ne saurait être question ici d'une anse en bronze, de taille colossale, achetée en Italie par M. Foulc, et donnée au Musée de Nimes. L'anse correspondante se trouve à Paris au Louvre.

B. – Elle est plate. et s'élargit en bas, en forme de tête de satyre à barbe de feuillage ; entre les branches du croissant supérieur est figuré un mufle de lion, qui encadre dans sa gueule une tête d'homme.

C. — Elle devait appartenir à un vase de sacrifice, si l'on en juge par ses figurations en relief: un *pedum* sacerdotal, une corbeille de fruits, et, sur un socle de forme étrange, un masque bachique, avec un disque rayonnant. En haut de l'anse, une feuille d'eau, d'où partent deux cous de cygnes ; en bas, un masque humain.

D. – Elle est en forme de tige de plante aquatique ; du nœud inférieur,sort un mascaron élégamment ciselé.

E – Elle a été trouvée près du village de Poulx, dans l'aqueduc romain du Pont du Gard. Le croissant supérieur est encore formé par des cous de cygnes ; la partie inférieure s'aplatit en feuille de vigne,sur laquelle un masque bachique est figuré en haut-relief.

F. – Elle est de petite taille; à la partie inférieure, un masque de théâtre dont la bouche est largement ouverte. Une coquille est représentée à la naissance des deux branches du croissant.

G. — Le croissant supérieur est soutenu par un pied d'homme renversé. C'est également un pied d'homme très allongé qui fixe l'anse à la partie inférieure du vase.

H. — Anse mobile, dont la tige à plusieurs faces se contourne en forme d'hélice.Ses deux extrémités redressées étaient passées dans un œillet, fixé lui-même au vase par deux plaques sculptées qui représente une feuille d'eau.

I. — Autre anse mobile plus grande. Les extrémités sont formées de têtes de cygnes recourbées, qui passent

dans un œillet adhérent au seau. Au tiers de la hauteur de l'anse, de chaque côté, est ciselé, presque en ronde-bosse, un buste de personnage que sa chevelure crépue, son nez aplati, ses lèvres épaisses, font ressembler à un nègre.

6. — BRONZES D'APPLIQUES

Nous comprenons sous cette appellation différents objets ciselés qui paraissent avoir été employés à l'ornementation de meubles.

Pied de coffret, de forme fantastique : c'est une patte de lion, surmontée d'une tête de hibou, avec des ailerons. Le style en est bon, la ciselure fine.

Autre pied de coffret, de plus grandes dimensions, sculpté en forme de patte d'oiseau aquatique.

Tête de cheval, d'excellent style. Elle paraît avoir formé, avec un autre objet semblable, l'extrémité des branches d'un siège. Le cou de l'animal se recourbe par une gracieuse inflexion.

Trois extrémités de timons de chars, sculptées, l'une en forme de tête de lion, les deux autres en forme de tête d'ours.

Il y a, dans la collection de M. Clément, conservateur du Musée d'Histoire naturelle, une garniture de timon de char très complète et de parfaite conservation. On y voit les trois boucles et le crochet où s'adaptaient les chaînes et courroies de l'attelage ; l'extrémité en est sculptée en tête de molosse, dont l'aspect est rendu encore plus effrayant par un collier formé d'oreillons.

Cet objet a été trouvé à Arles.

7. — AIGLE ENSEIGNE MILITAIRE

Le socle sur lequel l'oiseau impérial est posé était fixé à la partie supérieure de la hampe d'un étendard.

On sait que l'aigle était l'enseigne commune à toute la légion ; celle-ci serait de taille bien petite, (0m08) pour une destination aussi importante. L'aigle est représenté les ailes entr'ouvertes, la tête haute, avec un air de vigueur et de force, comme il convient à l'oiseau qui symbolisait la puissance du peuple romain.

8. — PHALÈRES

Ce sont des plaques de bronze sculptées, que les chevaux portaient en guise d'ornement, soit sur le front, soit sur les différentes parties de leur harnachement.

Elles ont été trouvées dans les fouilles des Arènes et sont déjà fort intéressantes par le fait qu'elles déterminent un des genres de spectacles qu'on y donnait. Il est évident en effet, d'après cela, que des jeux où les chevaux prenaient part ont eu lieu dans l'amphithéâtre de Nimes.

Nous empruntons à M. H. Révoil, Architecte des monuments historiques, l'heureux auteur de la découverte, la description de ces intéressants objets :

« L'un d'eux représente, dit-il, (1) un *auriga*, monté sur son char et conduisant quatre chevaux portant sur leur front une palme ou une plume. Devant les pieds des chevaux est gravée une palme, et, sur le côté, un de ces œufs, placés sur le *meta* en l'honneur des Dioscures Castor et Pollux. La partie intérieure de cette plaque presque circulaire, de six centimètres de diamètre dans sa plus grande largeur, se terminait par une sorte de tige aplatie, qui servait à placer dans le harnais ce *frontale*. Tel est, en effet, le nom de cet ornement, compris dans la catégorie des *phalerae, equorum frontalia*.

Les deux autres plaques sont plus grandes, parfaite-

(1) Révoil, *Fouilles Archéologiques*, n° 4 : *Phalères en bronze*, extrait des *Mémoires de l'Académie du Gard*, 1871.

ment circulaires, percées de cinq trous, par lesquels passaient des clous à tête arrondie, et servant à les fixer sur des lanières de cuir ; elles ont chacune dix centimètres de diamètre.

L'une de ces plaques, malheureusement brisée dans sa partie supérieure, représente un palefrenier, *aguaso*, vêtu d'une tunique, les jambes recouvertes d'une sorte de *saraballa* ou pantalon rouge, à pied, qui retient par sa bride un cheval de course (*celer*). Ce cheval porte sur la cuisse une marque figurant une feuille de lierre (*character*). Sa queue est divisée en deux tresses terminées chacune par un éperon ; à gauche, dans le cercle, on voit une sorte de palmette ; à droite, sous un des clous arrondis, un vase à deux anses. Le sol sur lequel piétine ce coursier, qui se lance au galop malgré les efforts du palefrenier, est jonché de palmes; il est difficile de déterminer ce que peut représenter cette sorte de double cercle garni de six pointes, qui ressembleraient à des feuilles ; serait-ce une couronne, *corolla* ?

La seconde plaque, bien mieux conservée que la première, représente un cavalier monté sur un *celer* lancé au galop. Cet écuyer est vêtu de la *paragauda*, tunique brodée ; sa poitrine est ornée d'une large phalère carrée ; ses jambes sont recouvertes de *fasciæ*, sorte de bandelette collant sur la cuisse et le mollet ; il tient à la main droite le fouet (*flagellum* ou *stimulus*) ; son bras gauche disparait derrière le cou du cheval.

Décrivons le coursier, qui franchit un thyrse ; à ce thyrse est suspendue la *corbis pabulatoria* ou *constricta*, sorte de muselière. Son front est couvert de plumes, son harnachement se compose d'une bride, d'un mors et d'un poitrail ; à sa queue tressée sont également attachés deux éperons, et sa cuisse droite est marquée d'une palme ; il a sans doute remporté le prix dans le cirque ; le sol est également jonché de palmes. »

9. — USTENSILES DE BAINS

Le Musée de Nîmes possède une importante collection de *scaphia*, trouvés dans des tombeaux et de conservation parfaite. Ces objets ont la forme d'une patère avec poignée. Ils servaient à puiser l'eau tiède des ablutions. Quand les chairs étaient ainsi suffisamment ramollies, le baigneur pouvait, à l'aide des strigiles, dont nous avons également sous les yeux de fort beaux spécimens, opérer une sorte de massage. Ces instruments, de forme concave, recevaient, avec l'humidité, toutes les impuretés de la peau, en ouvraient les pores et rendaient plus facile l'absorption des onguents parfumés.

Le fait que ces *scaphia* et strigiles ont été trouvés dans des tombeaux porterait à croire que peut-être ils avaient servi à la dernière toilette du mort

On a trouvé à Pompéi un trousseau de toilette complet: vase à onguent, strigiles, *scaphia*, le tout passé à un anneau. Il y a au Musée de Nimes deux de ces anneaux plats et brisés de même usage.

A ce trousseau de bains, se rattachent des boîtes à parfum cylindriques, en bronze ou en os, dont il existe au Musée une assez grande collection.

10. – MENUS OBJETS

Nous nous bornerons à la désignation sommaire des séries ou des pièces les plus intéressantes :

Cuillères plates (*cochlearia*), qui servaient soit à puiser des parfums, soit à manger des œufs ou des coquillages.

Styles, pointes de bronze dont on faisait usage pour écrire sur les tablettes de cire ; un de ces styles a été trouvé dans la fente d'un des gradins des Arènes.

Clefs du genre de celles que l'on appelait *laconica*

l'une d'elles est fixée à un anneau, que l'on passait au doigt en guise de bague.

Petits chandeliers ou *ceriolaria,* formés d'une tige de bronze supportée par un trépied et appointée à la partie supérieure, de manière à pouvoir maintenir le cierge de cire que l'on plaçait tout allumé dans le tombeau avant de le clore pour toujours.

Bagues. — L'une d'elles était ornée d'une pierre dont la place est actuellement vide ; l'autre porte une plaque de cuivre avec figuration.

Pendeloques phalliques : elles étaient croit-on, destinées à conjurer le mauvais sort. L'une d'elles représente un triple phallus et était peut-être portée en guise de broche ; une autre, un double phallus, avec un anneau de suspension, devait servir de boucle d'oreille.

Fibules. — L'une d'elles, d'excellente conservation, a été trouvée dans une maison romaine, derrière le temple de la Fontaine.

Pince épilatoire, objet de toilette, trouvé dans un tombeau

Petit objet en forme de serpette, deux fois recourbée, à bord effilé. C'est peut-être un rasoir.

CHAPITRE SIXIÈME

MOSAIQUES ET POTERIES

SOMMAIRE

I. **Mosaiques.** — Grande mosaïque du Mariage d'Admète. — Mosaïque du Sommeil d'Endymion. — Mosaïques diverses transportées à la Maison-Carrée. — Mosaïque de Saint-Cosme.
II. **Poteries.** — Dolium. — Amphores. — Urnes cinéraires. — Poteries rouges. — Médaillons de terre cuite. — Lampes.

I. Mosaiques.— Dans un de ses nombreux opuscules, M Auguste Pelet a réuni les extraits des différents auteurs relatifs aux mosaïques trouvées à Nimes, à partir de l'année 1652 jusqu'en 1864 (1). Depuis lors, plusieurs autres mosaïques ont été découvertes. Nous ne nous proposons pas d'en faire ici la statistique mais seulement de signaler les plus belles.

1. — GRANDE MOSAIQUE DU MARIAGE D'ADMÈTE

Ses dimensions sont considérables ; elle formait un rectangle allongé de plus de 50 mètres carrés de superficie. Elle a été découverte le 20 décembre 1883 dans les travaux nécessités par l'établissement des Halles (2).

Le sujet principal de la mosaïque représente la scène

(1) A. Pelet, *Les Mosaïques de Nimes*, 1652-1864. Nimes, Clavel, 1876.

(2) M. Maruéjol a publié, en 1884, dans sa *Revue de Nemausa*, une très substantielle étude sur cette mosaïque ; c'est lui qui, le premier a interprété la scène principale du Mariage d'Admète.

du Mariage d'Admète. La légende grecque raconte que Peleus, roi d'Iolchos, avait fait le serment de ne marier sa fille Alceste qu'avec celui qui viendrait la chercher sur un char traîné par des bêtes féroces. Grâce à la bienveillance d'Apollon exilé du ciel et devenu berger, Admète, roi de Phère, réussit à dompter un lion et un sanglier, et vint réclamer au roi d'Iolchos la récompense promise. Dans notre mosaïque, qui, par sa finesse et par l'heureux choix des couleurs, constitue un véritable tableau, on aperçoit, au devant du palais, le roi assis sur son trône, le sceptre à la main ; debout auprès de lui, sa fille, dont le torse est nu, regarde avec complaisance son futur époux, qui, de son bras puissant, contient son fabuleux attelage ; Admète est suivi de deux soldats, ses compagnons de voyage.

Le sujet du Mariage d'Admète n'occupe qu'une portion relativement minime de notre grande mosaïque.

Elle comprend encore, outre un magnifique rinceau, seize caissons fort intéressants au point de vue de leur mode de décoration.

Les figures géométriques y tiennent une place importante ; ici, elles se groupent sans se confondre ; là, elles se pénètrent avec une netteté et une précision qui dénotent de la part de l'artiste des connaissances scientifiques assez étendues ; ici, des rosaces sont formées d'une combinaison de carrés et de losanges; là, des pyramides ou des prismes sont construits par le même procédé. La sécheresse de cette ornementation est corrigée par la représentation de Génies ailés, de dauphins ou de poissons.

Mais ce qu'il y a sans contredit de plus beau, c'est le rinceau de feuilles d'acanthe dont nous parlions tantôt. La pureté du dessin ne le cède qu'à la vigueur du coloris : les enroulements, partant de la touffe centrale, forment de chaque côté trois belles volutes. Au milieu de cette végétation luxuriante cent animaux d'especes diverses prennent leurs ébats dans des attitudes en rapport avec

leur nature : un chien courant poursuit un lièvre ; un léopard à la robe mouchetée est prêt à s'élancer ; un lion enfonce ses griffes dans les chairs palpitantes de sa proie ; un tigre terrasse une antilope ; ce sont ensuite des oiseaux au plumage varié : une perdrix rouge, un geai, un moineau, un chardonneret, un faucon, un perroquet ; puis, des lézards, des serpents, des grenouilles, des escargots, etc., etc. Très soignée dans chacun de ses détails, cette mosaïque forme un ensemble des plus harmonieux et des plus agréables à l'œil.

2. — LE SOMMEIL D'ENDYMION

De médiocre dimension, cette mosaïque se recommande par une grande finesse d'exécution. M. Maruéjol la décrit en ces termes (1) :

« Le beau berger, complètement nu, est étendu tout de son long au pied d'un arbre, sur le mont Latmos, et semble goûter les douceurs d'un profond sommeil. Sa chlamyde est nouée autour du cou ; mais il l'a ramenée en arrière, pour se garantir des aspérités du roc qui lui sert de couche. Le bras droit s'infléchit au-dessus de la tête ; le bras gauche est allongé près du corps, et la main du même côté tient encore le *pedum*, grand bâton à bout recourbé, dont se servent les bergers.

Son chien, un levrier de Laconie, au museau pointu, est couché à côté de lui, au premier plan.

Enfin un petit Amour aux ailes éployées semble appeler du geste une amante invisible qui n'est autre que Diane. La déesse ne figure pas dans la mosaïque ; mais on sent qu'elle n'est pas loin ; elle doit contempler à quelque distance le bel Endymion endormi, et, séduite par ses charmes, elle viendra tous les soirs reposer à ses côtés. »

Le médaillon est entouré d'une torsade élégante, riche-

(1) MARUÉJOL. *Cueillette archéologique de 1883 dans le Gard ; Mosaïque d'Endymion* dans la *Revue de Nemausa*, 1884, p. 1.

ment nuancée, et le reste du panneau est occupé par une large bordure très simple, où serpente un rameau avec feuilles cordiformes et grandes fleurs de lotus.

Les quatre frontons du cercle portent des ornements de fantaisie, semblables deux à deux, et qui rappellent vaguement, bien qu'empruntés au règne végétal, les figures du canthare et de l'amphore. »

Les cubes de marbre fort petits (ils ne mesurent que 4 millimètres), donnent à l'œuvre beaucoup de délicatesse. L'artiste est parvenu à rendre avec une vérité parfaite la beauté un peu féminine, les formes pleines, les contours souples et ondoyants qui caractérisent Endymion.

Le panneau mesure 1ᵐ50 de côté. Trouvé en fort mauvais état de conservation, en 1884, lors du prolongement de la rue de la Banque, il a été habilement restauré par M. Mora.

3. – MOSAIQUES DIVERSES TRANSPORTÉES DANS LA MAISON-CARRÉE

Celle qui est enchassée dans le pavé du péristyle a été trouvée, en 1867, lorsqu'on a abaissé la plateforme de la Fontaine, pour la réunir avec la route d'Alais. Elle avait été vue au cours du XVIIIᵉ siècle, par l'architecte Maréchal, et protégée par lui à l'aide de débris de planches recouvertes de terre.

« Elle est composée de petits cubes de 8 millimètres (*pavimentum tesselatum*) appartenant à la classe des *sectilia* ; elle est formée de compartiments et de combinaisons géométriques, et encadrée par une poste noire, bordée d'une corde à tresses rouges, jaunes et blanches et par la représentation d'une enceinte de ville flanquée de tours. Dans le carré central, ceinturé par une grecque et par une sorte d'entrelac rouge et noir, se trouvait une figure... ..... (1). »

(1) Revoil, *Fouilles antiques*, nᵒ 2 Nimes, Clavel, 1867, p. 11.

Deux caissons de mosaïque à droite en entrant dans la Maison-Carrée. L'un est tout entier, composé de dessins géométriques. — A la partie centrale de l'autre, on voit une tête de Méduse, avec des serpents dans les cheveux. Elle a été trouvée en 1855 dans la rue de Bernis.

Le premier caisson mesure 1ᵐ14 × 0ᵐ85 ; le second, 0ᵐ88 de côté.

Caisson de mosaïque à gauche en entrant dans la Maison-Carrée.

C'est la scène bien connue d'Hector traîné par Achille autour des murs de Troie. Elle est malheureusement bien dégradée et a été mal réparée.

Trouvée sur la place Saint-Paul, elle mesure actuellement 1ᵐ30 × 0ᵐ85.

Deux mosaïques, en face en entrant dans la Maison-Carrée.

La plus grande, sectionnée en deux, a été placée en haut et en bas de la plus petite.

A. — Celle-ci est formée d'une rosace avec dessins géométriques, inscrite dans un carré de torsades multicolores ; les coins du carré sont occupés, ici, par quatre sujets différents : canard volant à tire-d'ailes, oiseaux qui se battent, poissons, bâteaux à rames et à voiles. Elle provient de la place Balore. Elle mesure 2ᵐ 15 × 2ᵐ58.

B. — L'autre mosaïque, dont il faut par la pensée réunir les deux sections, est formée de dix-huit caissons, dont six avec des rosaces variées, six avec des têtes de déesses, les autres enfin avec des représentations d'animaux : lion, panthère, cerf et cheval. Elle est de bon dessin et d'éclatant coloris. Elle a également été trouvée place Balore ; elle mesure en tout 5ᵐ16 de long sur 2ᵐ58 de large.

4. — MOSAIQUE DE SAINT-COSME

Elle se compose presque exclusivement de dessins géométriques. Dans un cadre rectangulaire, formé de godrons et d'une double rangée de dents de scie, est inscrit un losange, intérieurement orné lui-même d'une grecque qui court dans divers sens.

Dans les angles du cadre sont figurés des dauphins ; vus à rebours, ils ressemblent vaguement à des oiseaux qui tourneraient la tête.

Les dessins de la mosaïque ont été obtenus à l'aide de petits cubes en marbre blanc et noir. Seuls, les chevrons sont faits de petits blocs rouges et jaunes ; le liseré qui entoure le losange est rouge

Sans être bien remarquable, cette mosaïque est de bon effet; elle a été trouvée, en 1890, à St-Cosme, près de Nimes ; elle mesure 3ᵐ30 de long et 1ᵐ92 de largeur.

II. Poteries. — On se propose de donner ici un aperçu sommaire de l'ensemble des poteries conservées au Musée, en renvoyant le visiteur désireux d'approfondir la question aux ouvrages spéciaux que des savants ont publiés (1).

1. — DOLIUM

La porte d'entrée de la Maison-Carrée est encadrée par deux de ces vases de dimensions colossales, véritables tonneaux, dans lesquels les anciens conservaient du vin ou des céréales. Ils sont faits d'une terre blanchâtre, très épaisse; leur poids considérable devait en rendre le transport difficile (2).

(1) A. Aurès, *Marques de fabrique du Musée de Nimes publiées en fac-simile*, Nimes, Clavel 1876; — Lombard-Dumas, *Mémoire sur la céramique antique dans la vallée du Rhône*, Nimes, Clavel 1879.

(2) On a trouvé, sur plusieurs points du territoire de Nimes, des silos taillés dans le roc, ou creusés dans la terre, de même forme que ce dolium. On les revêtait d'une couche d'argile, pour les garantir des infiltrations. (Lombard-Dumas, *op. cit.* p. 18).

Lorsqu'ils se cassaient sur quelque point, on avait, pour les raccommoder, un procédé ingénieux : on en perçait les fragments au poinçon, et, derrière les trous ainsi pratiqués, on plaçait une sorte de poche semi-cylindrique, semblable à celle que l'on obtiendrait en fendant par le milieu une tige de roseau coupée au-delà de deux nœuds. On versait alors par les trous du plomb fondu, qui, se moulant dans la cavité semi-cylindrique, constituait une soudure suffisante. Suivant l'importance de la cassure, les trous étaient plus ou moins rapprochés l'un de l'autre. Il existe au Musée quelques spécimens de ce curieux procédé de suture.

Le dolium, à gauche en entrant dans la Maison-Carrée, mesure 1ᵐ90 de hauteur, 4ᵐ43 de circonférence, dans son plus grand diamètre, et 2ᵐ28 à sa base. Son épaisseur est de 0ᵐ20. Il a été trouvé vers 1824, dans la propriété de M. Cauzid, sur la rive droite du Vidourle, à 500 mètres environ au nord du pont de Lunel (1).

2. — AMPHORES

Elles sont au nombre de quatorze, de provenances diverses ; toutes sont en terre blanche, de nature assez grossière. Plusieurs sont de formes élégantes : celles qui ont la base pointue étaient destinées tout spécialement à contenir du vin et étaient enfoncées dans le sable de la cave (2).

(1) A. Pelet, *Catalogue du Musée de Nimes*, p. 107.

(2) Outre ces amphores, qui sont intactes ou à peu près, il existe au Musée un assez grand nombre de fragments intéressants, à cause de l'estampille ou marque de fabrique qu'ils portent tantôt en relief et tantôt en creux. M. Aurès en a donné la liste complète, (*op. cit.*, p. 79 et suiv.) Il y a même au Musée des sceaux-estampille en bronze, qui sont malheureusement d'origine inconnue, mais qui doivent avoir servi à marquer des vases de grandes dimensions, (Aurès), *op. cit.*, p. 63).

A signaler une amphore de forme très allongée, que l'on avait coupée par le milieu et qui avait servi à inhumer le cadavre d un enfant. Elle provient du mas d'Agon, en Camargue (1).

3. — URNES CINÉRAIRES

Il y en a un assez grand nombre au Musée. Leur forme est caractéristique; leur orifice large, leur panse arrondie ; elles avaient généralement un couvercle à bouton central. Les unes de l'époque gallo-romaine sont en terre rougeâtre, de bonne cuisson. Celles de l'époque préromaine sont d'une argile grossière et mal pétrie ; la façon, qui a été donnée avec un tour primitif, laisse beaucoup à désirer : aprés le tournage, la surface a été lustrée par un simple lissage, au moyen d'un peu d'eau et d'un polissoir en pierre. La cuisson est plus ou moins bien réussie. Le Musée possède quelques exemplaires de ces poteries, qui mériteraient d'être mis à part et signalés à l'attention du visiteur.

4. — POTERIE ROUGE (2)

Personne n'ignore que l'on plaçait dans les tombeaux, à côté de l'urne cinéraire, des vases d'emploi domestique, plats, assiettes, bols, dans lesquels était déposée la part du repas funèbre qui revenait au défunt (3). C'est à cet usage que nous devons de posséder une assez grande quantité de pièces de vaisselle dans un bon état

(1) FLOUEST, *Sépultures antiques du mas d'Agon, en Camargue*, dans les *Mémoires de l'Académie de Nimes*, 1869-70.

(2) Ces poteries sont dites de Samos ou d'Arezzo, appellation générique, de même que la faïence moderne a pris son nom de la ville de Faenza.

(3) Parmi les poteries rouges faisant partie du mobilier funéraire, il en est à pâte tendre et perméable, qui ne pouvaient avoir d'autre emploi.

de conservation. On a trouvé des fragments de ces mêmes poteries dans les débris de cuisine des maisons gallo-romaines, au milieu des détritus de toutes sortes.

A propos des découvertes de ce genre opérées derrière le temple de la Fontaine, le général Pothier a publié, sur la vaisselle d'usage des Nimois gallo-romains, une savante étude dont nous extrayons quelques passages (1) :

« Aux formes gracieuses et originales des œuvres de céramique des plus anciens habitants de la Gaule, au sentiment artistique des dessins tracés par les Grecs sur leurs vases polychromes, s'étaient substitués des procédés de fabrication d'une telle perfection, qu'on est étonné de la conservation des brillants vernis (2) qui recouvrent encore des pâtes d'une finesse et d'une homogénité parfaites (3). Mais l'industrie avait porté un sérieux préjudice à l'art ; car les vases, qui sont ornés de reliefs figurant des scènes variées, sont évidemment des produits d'une fabrication courante, plus ou moins soignés, mais sans style.

Cette poterie, en effet, était moulée, et sa technique présentait des ressources faciles à comprendre. Rien de plus simple que de surmouler des œuvres originales et de faire des moules qu'on vendait au fabricant. De simples manœuvres remplaçaient les ouvriers ; l'habileté industrielle se substituait à l'originalité des artistes.

En outre, les premiers produits d'un moule neuf pré-

(1) E. Pothier, *Un quartier de Nimes à l'époque gallo-romaine, d'après des fouilles récentes,* Nimes, Clavel 1889, p. 18.

(2) On n'a pas encore pu, malgré les recherches que l'on a faites et malgré les secours de la chimie moderne, déterminer la nature de la mince couche de vernis qui lustre la surface des poteries samiennes.

(3) D'après Brogniard, *Arts céramiques*, t. I, p. 423, les potiers romains choisissaient une argile presque incolore et lui donnaient la couleur rouge capucine par des quantités appropriées d'ocre rouge introduites dans la pâte.

sentaient parfois des reliefs assez bien ressortis, qui disparaissaient sur les vases faits avec un moule usé. De là de grandes irrégularités dans les spécimens que l'on rencontre ».

Les motifs de décoration sont les plus variés : nous citons au hasard, parmi ceux que nous rencontrons sur les nombreux fragments de poterie samienne conservés au Musée :

Ce sont d'abord de longues tiges de plantes aquatiques, plusieurs fois repliées sur elles-mêmes, des feuilles en forme de lanières, d'autres sagittées, d'autres dont le limbe est profondément découpé. Tantôt l'imagination de l'artiste s'est donné carrière pour inventer des feuillages fantastiques, tantôt on reconnaît l'arbre auquel il a fait ses emprunts.

Les fleurs à quatre, six, huit ou douze pétales éployées, se rencontrent assez souvent, à côté de liliacées, entremêlées çà et là de figurations d'animaux, poissons et oiseaux. Les représentations de chasses abondent également : lion poursuivant un daim, sanglier attaqué par des chiens, lièvre courant, etc.

Les Génies, petits enfants ailés et joufflus, font le sujet de plusieurs scènes gracieuses : ici ils se livrent à des jeux très mouvementés ; là, ils sont chargés de pesants fardeaux. A signaler encore des danses de femmes nues ou vêtues de tuniques transparentes. Des têtes ou des bustes de personnages aux traits réguliers, à la noble physionomie, sont quelquefois aussi employés par les céramistes gallo-romains, comme motifs de décoration.

Quelques fragments de ces poteries à relief, et beaucoup d'autres fragments de poteries rouges unies conservés au Musée, portent la marque du fabricant. Ces marques ont été, nous l'avons dit, l'objet d'études minutieuses. On espère, en effet, que l'on pourra, lorsqu'elles auront été réunies en assez grand nombre,

résoudre le difficile problème de la fabrication des poteries samiennes dans le monde romain.

Il existe dans les collections archéologiques de Nimes, une série de fragments qui, par la composition de leur pâte plus massive et d'un rouge plus pâle, ainsi que par la surcharge de leurs ornements, constituent un groupe bien distinct ; ils appartiennent pour la plupart, à des bols à bords recourbés.

A cette catégorie appartient le vase de Banassac (Lozère) (1), entaillé par un perruquier qui l'avait transformé en plat à barbe.

Sa décoration se compose de trois bandes concentriques. Dans celle du haut court une guirlande de feuillage; dans celle du bas sont représentés alternativement un sanglier et un chien courant ; dans la bande médiane on trouve, en lettres très ornées, séparées par une large feuille, la fameuse inscription : TAM BENE FICTILIBVS, « On boit aussi bien dans un vase de terre », expression de la modération des désirs d'un sage, ou de la bonne humeur d'un joyeux épicurien (2).

De plus haute valeur encore est le vase suivant, que son cachet artistique et le sujet qui s'y trouve repré-

(1) De nombreux restes de cette fabrique : fours, entrepôts, monceaux de débris, ont été découverts en 1871. On connaît d'autres centres de fabrication importants, ceux de Châtelet, en Champagne, de Tournon-sur-Allier, dans le Bourbonnais, de Vienne, en Dauphiné, etc, etc.

(2) Voir à ce propos, le savant article de M. ANATOLE DE BARTHÉLEMY, *Vases sigillés et épigraphiques de fabrication gallo-romaine*, dans la *Gazette archéologique* d'octobre 1877. Il signale, sur un autre bol de même provenance, l'inscription : VENI AD ME AMICA, invocation à la dive bouteille et des vivats de buveurs adressés à différents peuples des Gaules : GABALIBVS FELICITER, *vivent les Gabales*, LINGONIS FELICITER, *vivent les Lingons*, SEQVANIS FELICITER, *vivent les Séquanes*.

senté désigne comme un des objets donnés jadis en prix dans les spectacles publics (1).

On l'appelle *vase de Perennius*, du nom du potier qui l'a fabriqué et signé. Il a été découvert, dans les fouilles des Arènes, brisé en plusieurs morceaux, dont quelques-uns manquaient malheureusement.

Sur les parties qui nous restent, on aperçoit une scène de combat d'hommes contre un lion. La bête féroce a renversé un des bestiaires, qui est secouru par un de ses compagnons armé d'un épieu.

Le dessin est d'une grande pureté ; le relief est très délicat.

5. — MÉDAILLONS DE TERRE CUITE

Ils décoraient la panse arrondie des vases, dont ils ne sont, en somme, que des fragments.

Le Musée en possède un assez grand nombre, nous en décrirons deux.

Hercule subjugué par les Amours. — M. Héron de Villefosse le décrit en ces termes (2) : « Hercule, à demi étendu sur la peau du lion, est accoudé à gauche et entouré d'Amours. Le héros, entièrement nu, est barbu et porte une couronne en feuillage. Son dos est appuyé contre un petit cippe. Dans la main gauche, il tient un *scyphus* à larges bords. Il tourne la tête pour écouter attentivement un Amour placé derrière lui, qui, tout en lui parlant, pose familièrement la main sur son épaule et sur son cou. Aux pieds du héros, un second Amour vient de saisir l'arc. Au premier plan, deux petits Amours s'efforcent d'emporter la massue, que l'un tire péniblement par l'extrémité la plus mince, tandis que

(1) Revoil, *Fouilles archéologiques* n° 4, *Vase antique, prix donné à des bestiaires*. Extrait des *Mémoires de l'Académie du Gard*, 1871.

(2) *Gazette archéologique*, année 1886, p. 178, pl. 30.

l'autre essaye de la soulever par le gros bout. Deux branches de laurier forment, en se réunissant, un cadre gracieux à cette scène.

C'est le sujet si souvent traité dans l'antiquité, de la Force subjuguée par la Volupté ».

Combat de gladiateurs. — Ce médaillon, beaucoup plus grand que le précédent, constituait peut-être à lui tout seul, un des côtés de la panse d'un vase en forme de gourde. Il a été trouvé, au village de Cavillargues, dans le Gard, et servait de couvercle à une urne cinéraire (1) On voit au premier plan deux gladiateurs, l'un, lourdement armé et casqué, l'autre n'ayant pour toute défense qu'un petit bouclier, mais brandissant le terrible harpon. La lutte est engagée ; la victoire semble vouloir se déclarer en faveur du myrmillon, qui, la jambe gauche en avant, pèse de tout son poids sur l'arme de son adversaire.

Au second plan, se trouvent deux hommes vêtus de la toge, peut-être les maîtres des jeux; le premier tient une baguette, et, la main fermée, le pouce en dedans, semble consulter les juges, assis au nombre de quatre, dans une tribune.

Deux esclaves, en tunique courte, portent, sur l'épaule chacun un coffre de forme allongée, où sont écrits les mots EROS et XANTVS, probablement les noms des combattants. Faut-il voir, avec M. Pelet, dans ces longues boîtes, les cercueils dans lesquels on emportait les cadavres des gladiateurs condamnés par le peuple? Cette fois, le vaincu a trouvé grâce devant les spectateurs, ainsi que l'indique l'inscription placée en exergue du médaillon : PVGNANTES MISSI, « *Les combattants ont leur congé* ».

Ce médaillon, d'ailleurs de bon style abonde, on le voit, en détails intéressants Il mesure 0m16 de diamètre ; il est reproduit à la page 119.

(1) A. PELET, *Mémoires de l'Académie du Gard,* 1851, p. 35, et *Catalogue du Musée de Nîmes*, p. 202.

6. — LAMPES

Elles ont pour la plupart été trouvées dans des tombeaux. Leur partie supérieure est généralement décorée de reliefs à sujets variés; nous en citons quelques-uns au hasard :

Un oiseau huppé sur une branche ;
Un paon, la queue étalée ;
Un lion courant ;
Un cerf bondissant ;
Pégase volant ;
Un sphynx ailé vu de face ;
Des poissons ;
Un char traîné par deux chevaux que le cocher excite du fouet ;
Une femme nue, debout, à coté d'un homme que ses formes athlétiques et sa carrure désignent comme une figuration d'Hercule ;
Un buste de déesse voilée dans le croissant de la lune ;
Plusieurs représentations de gladiateurs, etc., etc.

A signaler un fragment de lustre de terre cuite. Il est formé d'une couronne creuse intérieurement, et destinée à recevoir l'huile. A l'aide du segment que l'on possède, on pourrait déterminer le diamètre du cercle et même le restaurer exactement (1). Il était percé de vingt-deux ouvertures par où sortaient les mèches. La suspension s'opérait, comme pour nos lustres modernes, à l'aide de trois chaînettes reliées par un anneau fixé au plafond de la salle que l'on voulait éclairer.

---

(1) C'est ce qui a été fait par M. Clément, conservateur du Musée d'Histoire Naturelle, pour un lustre de provenance arlésienne, qui fait partie de sa collection.

CHAPITRE SEPTIÈME

MONNAIES ET OBJETS DIVERS

SOMMAIRE

I. — Médailles des Volques. — Autres médailles antérieures à la colonisation gréco-égyptienne. — Médailles postérieures à cette colonisation. — Médailles dites Pieds de sanglier.

II. — Objets en or. — En fer. — En plomb. — Verres. — Menus objets en or ou en ambre.




As de Nimes, aux têtes adossées d'Auguste et d'Agrippa
et au revers du crocodile

Il y a, au Musée de Nimes un important médailler, auquel il ne manque qu'un classement méthodique. Des particuliers possèdent aussi d'intéressantes collections : la plus complète est, sans contredit, celle de M. A.-G. Goudard, de Manduel, qui a recueilii, souvent à grands frais, un nombre considérable de monnaies du pays. La compétence de ce numismate n'a d'égale que l'obligeance avec laquelle il se met à la disposition de ceux qui désirent étudier son riche médailler.

On se propose d'exposer ici rapidement la série des différentes périodes de la numismatique nimoise.

I. — MÉDAILLES DES VOLQUES

Les médailles d'argent portent au droit la tête d'Apollon et la légende AR (*Arecomici*); au revers, tantôt une roue, tantôt un cheval galopant, avec la légende VOLC ou VOL (*Volcæ*).

Les pièces de bronze sont de deux espèces bien distinctes : les unes portent au droit la tête diadémée de Diane, avec le monogramme AR (*Arecomici*); au revers, un aigle, les ailes éployées, avec une couronne entre les serres. Les autres ont également, au droit, la tête diadémée de Diane, mais avec une couronne de laurier devant le visage et l'inscription VOLCAE ; au revers, un personnage debout, vêtu de la toge, avec une branche de laurier, et, en exergue, le mot AREC.

2. — AUTRES MÉDAILLES ANTÉRIEURES A LA COLONISATION GRÉCO-ÉGYPTIENNE

Les unes (A) sont à légende grecque et correspondent à l'influence de Marseille sur le pays ; les autres (B), à légende romaine, manifestent l'action exercée par Jules César pour arriver à la romanisation de la Narbonnaise.

(A) Pièces d'argent. Au droit, tête de femme aux cheveux retenus par un bandeau ; au revers, cavalier (*Dioscure*) armé de deux lances et galopant ; en exergue, le mot NAMAY.

Pièces de bronze Au droit, une tête de jeune homme avec couronne de laurier; au revers, un sanglier courant, avec NAMA-ΣΑΤ, en deux groupes, l'un au-dessus, l'autre au-dessous.

(B) Petite pièce d'argent (obole). Au revers, l'inscription COL.NEM. — On peut les rapprocher des pièces de *Cabellio* (Cavaillon), au nom du triumvir Lépide, gouverneur de l'Espagne et de la Narbonnaise, en 42 avant J.-C.

3. — MÉDAILLES POSTÉRIEURES A LA COLONISATION GRÉCO-ÉGYPTIENNE

Elles portent, au droit, les têtes adossées d'Auguste et d'Agrippa, et, au revers, le palmier d'Egypte et le crocodile du Nil. Elles sont reproduites en tête de ce chapitre.

On reconnaît, dans ces médailles, trois types principaux correspondant aux trois périodes du développement des pouvoirs d'Auguste : 1° il reçut le titre d'*imperator ;* 2° le Sénat lui conféra le titre d'Auguste et la couronne civique ; 3° il est appelé *Père de la Patrie*.

Nous n'entrerons pas dans des détails minutieux sur les signes auxquels on reconnaît ces differents types. Contentons-nous de dire qu'Agrippa porte toujours la couronne rostrale ; Auguste a, dans le premier type, la tête nue ; dans le second, il est ceint d'une couronne de chêne ; dans le troisième, d'une couronne de laurier, accompagnée des deux lettres : P. P., *pater patriæ*.

Les différences du revers consistent dans le mode d'implantation des dents du crocodile et dans la représentation du palmier, à une ou plusieurs branches, avec ou sans couronne.

4 — MÉDAILLES DITES PIEDS DE SANGLIER

On a longuement discuté sur le caractère de ces étranges monuments, frappés à l'envers et au revers de la même effigie que les as de Nimes, et qui affectent la forme de pieds de sanglier ou d'antilope. Plusieurs ont été trouvés dans le creux de la Fontaine. Ce pourraient donc être des ex-voto offerts à la divinité de la Source par la piété des pélerins. Des objets de même forme, creusés en godets et renfermant des parfums, étaient placés, à titre d'amulettes, dans les tombeaux égyptiens Or, si l'on se reporte aux conditions dans lesquelles Nimes a été colonisée, on est naturellement

amené à assigner aux médailles dites Pieds de sanglier, une origine égyptienne. Leur destination primitive aurait été modifiée et l'Empereur les aurait consacrées en les marquant à son effigie.

On serait donc ainsi porté à considérer les médailles dites Pieds de sanglier, comme une des manifestations de la piété des Greco-égyptiens romanisés envers la divinité celtique de Nemausus.

Voici la liste des Pieds de sanglier que l'on possède, avec indication du médailler où ils sont conservés :

Deux exemplaires au cabinet de France, à Paris.

Deux exemplaires au cabinet de M. Goudard, à Manduel (Gard).

Un exemplaire au cabinet de M. de Valfons, à Nimes

Un exemplaire au cabinet de M. Ricard, à Montpellier.

Un exemplaire au musée Calvet, d'Avignon.

Un exemplaire à la bibliothèque de Grenoble.

Un exemplaire à la bibliothèque de Colmar.

Un exemplaire au British-Museum, à Londres.

Un exemplaire au musée du couvent de St-Florens, (Autriche).

Un exemplaire au Cabinet royal de numismatique, de Berlin.

En tout, on le voit, douze exemplaires.

Les médailles à Pieds de sanglier ont donné lieu à un intéressant travail en trois brochures, de M. Goudard (1), auxquelles nous renvoyons le lecteur désireux de connaître les différentes opinions qui ont été émises sur la nature et la destination de ces curieux objets.

I. — OBJETS EN MÉTAUX PRÉCIEUX

II. — Le Musée en possède fort peu ; à signaler :

(1) GOUDARD, *Notice sur les médailles dites Pieds de sanglier*. Privat, Toulouse 1881, avec *Supplément à la Notice* et un *Appendice au Supplément à la Notice*.

1° Une bague avec intaille représentant un chasseur qui tient un lièvre à la main ; elle provient des fouilles derrière le temple de la Fontaine. — 2° Une autre bague, plus petite, sans pierre, ni ciselure, trouvée dans un tombeau d'enfant.

2. — OBJETS EN FER

Nous citerons en première ligne une épée qui provient d'une sépulture préromaine. Elle est à lame plate, la pointe forme un angle d'environ 50 degrés ; elle ne pouvait donc être employée à frapper d'estoc, mais seulement de taille (1).

Brûlée sur le bûcher avec le mort, elle a été détériorée par le feu et repliée plusieurs fois sur elle-même, pour pouvoir être placée dans l'auge cinéraire. Elle a été trouvée dans le chemin de Pissevin, une ancienne voie celtique.

Une autre épée, à peu près semblable, que possède M Clément, a été découverte dans la tranchée du chemin de fer de Nimes à Sommières, près de St-Dionisy.

Un amateur nimois, M. Coullet, en a trouvé deux autres dans sa propriété des Tours-Seguin ; il en a été parlé plus haut (2).

(1) Ils ont été dispersés : on conserve au Musée de Madrid (Huebner, *antike Bildwerke in Madrid*, p. 234, n° 546), une patère en argent trouvée à Nimes, où sont représentés différents sujets : panthère, chèvre, dauphins, monstres marins, un ours poursuivi par deux cavaliers. — Des camées et intailles se rencontrent dans les collections particulières. M. Cabane en possède plusieurs qu'il a trouvés récemment au Mont-Duplan, dans les terres que l'on y a transportées lors de l'établissement des Halles neuves. La liste des pierres gravées trouvées à Nimes serait longue à établir. Voir Ménard, *Histoire de la ville de Nimes*. t. VII, p. 176. Germer-Durand, *Découvertes archéologiques* en 1872, p. 36, et *Mémoires* de *l'Académie du Gard*, 1868 69, p. 93.

(2) E. Pothier, *Sépultures préromaines trouvées dans les environs de Nimes*, 1890,

3. — OBJETS EN PLOMB

A. — *Tuyaux*. — Leur section est, comme toujours, piriforme; ils portent, dans un encadrement, une marque de fabrique comme celle-ci : C·CANTIVS POTHINVS·FAC.

B. — *Vase*. — Il est cylindrique. Il a été trouvé au cours d'une fouille pratiquée dans la rue Grétry et renfermait 3,000 pièces d'or.

C. — *Contre-poids*. — C'est une masse de plomb ; elle est de forme rectangulaire, percée d'un trou qui servait à la suspendre ; elle est marquée des lettres R.P.N. que l'on traduit : *Respublica Nemausensis* (1) ». Ce contre-poids qui provient du sous-sol de l'amphithéâtre, servait, pense-t-on, au fonctionnement des trappes ou machines, dans les changements à vue des pièces à grand spectacle.

4. — VERRES

Le Musée possède une assez belle collection d'urnes cinéraires en verre de différentes couleurs (2). Beaucoup ont été trouvées en établissant les fondations de la nouvelle église Saint-Baudile, à quelques cent mètres de la porte d'Auguste, dans les tombes qui bordaient la voie Domitienne. A signaler l'une de ces urnes en verre opaque violet, avec les anses en pâte blanchâtre (3).

(1) Voir aux pages 5 et 117.

(2) Douze d'entre elles ont été trouvées à Castillon-du-Gard en 1756 et achetées à N. Lafont, aubergiste de ce village. (PELET, *Catalogue du Musée de Nimes*, p. 204).

(3) On ignore ce qu'est devenu un des plus beaux vases de verre exhumés du sol de Nimes en 1857. On y voyait représenté en relief, à l'aide de pâtes de diverses couleurs, incorporées au moyen de plusieurs cuissons, le combat des Pygmées contre les grues. (Voir à ce propos la note d'E. GERMER-DURAND, dans ses *Découvertes archéologiques faites à Nimes pendant l'année 1872*). Nimes, 1876, 2e sem., p. 115.

Parmi les autres objets de verre du Musée, nous citerons :

Un bol portant dans le fond, comme marque de fabrique, un éléphant avec le nom grec ZHΘOC (1) ;

Plusieurs fioles à parfum, vulgairement appelées *lacrymatoires*, que les amis du défunt jetaient dans les flammes du bûcher. Il en est quelques-unes de tordues par l'action du feu ;

Deux rhytons (2) ;

Un entonnoir à long col (3) ;

Des vases de formes différentes, etc.

5. — MENUS OBJETS EN OS OU EN AMBRE

Plusieurs boîtes à parfum cylindriques en os (4) ;

Extrémité de fuseau en os ;

Pièce de jeu d'échec en os, représentant un gladiateur casqué avec grand bouclier carré, comme les myrmillons ;

Petit rat sauteur en os. Les grenouilles sauteuses de nos bazars ne sont qu'une imitation d'un jouet gallo-romain ; le nôtre a été trouvé dans un tombeau d'enfant ;

(1) HIRSCHFELD, n°s 5696, 22. — Un fragment de verre du Musée de Nimes porte, comme marque de fabrique, un personnage marchant à droite et tenant à la main un objet indéterminé. Il a été trouvé en 1873 dans les fouilles du Cours-Neuf (GERMER-DURAND, *op. cit.*, p. 18).

(2) L'un d'eux a été trouvé en 1869 dans un tombeau de la rue d'Avignon avec d'autres objets en verre, en fer, en bronze, à côté de la jolie tête de Mercure dont il a déjà été question (GERMER-DURAND, *op. cit.*, 1871, 2e semestre, p. 22). L'autre rhyton provient des sépultures gallo-romaines découvertes lors des fouilles de l'église Saint-Baudile (REVOIL, *Fouilles archéologiques*, Clavel, Nimes, 1867, p. 8).

(3) Il a été découvert dans un tombeau gallo-romain, lors des fouilles de l'église St-Baudile (REVOIL, *Fouilles archéologiques*, n° 2, Nimes, Clavel, 1867).

(4) On en a beaucoup trouvé dans les tombeaux ; douze exemplaires proviennent des fouilles de l'église St-Baudile.

Série d'épingles à cheveux en os. A l'extrémité de l'une d'elles est représentée une Vénus aux formes sveltes, d'un travail fin et délicat, qui a été trouvée elle aussi dans un tombeau ; c'était probablement la parure d'une jeune nimoise gallo-romaine ;

Collier de perles d'ambre ;

Petit bas-relief en ambre rouge représentant une famille de lions groupée sur un rocher ; le lion dévorant un homme (1).

Notre visite au Musée archéologique est achevée. L'art Nimois, dont nous avons examiné les différentes manifestations, nous apparaît avec les traits généraux que l'on rencontre partout plus ou moins développés dans cette période ; il présente en outre certaines particularités qui constituent son originalité propre. Tandis qu'à Arles ou à Marseille par exemple, on trouve dans les souvenirs antiques un reflet de l'élégance grecque, tandis que Vienne nous apparaît avec tout le luxe et toute la splendeur d'une ville connue à Rome même pour son urbanité, Nimes a conservé dans les œuvres de ses artistes un caractère indigène bien accusé, quelque chose de cette rudesse qui s'est maintenue à travers les âges, tempérée par de précieuses qualités, chez quelques Nimois d'aujourd'hui.

Si maintenant on jette un regard en arrière, et si l'on considère le chemin parcouru, on constatera que nous n'avons à peu près rien négligé de ce qui pouvait contribuer à représenter la cité gallo-romaine sous son vrai jour. Nous avons parlé de ses origines probables, de sa colonisation, des faveurs dont elle jouit sous les empereurs Auguste et Antonin; nous avons examiné ses monuments antiques, fixé leur destination et rendu

(1) Revoil, *Fouilles archéologiques*, p. 9.

à plusieurs par la pensée l'aspect qu'ils avaient autrefois. Les textes épigraphiques nous ont fourni des documents précieux sur Nimes, sur la population gallo-romaine, ses cultes, son administration municipale sur les différentes formes de son activité industrielle et commerciale, sur l'expression souvent touchante de ses sentiments familiaux.

C'est là, on le voit, une œuvre à la fois très-spéciale et très complexe. En la réalisant, en en faisant notre distraction laborieuse de plusieurs mois et même de plusieurs années, nous avons cru rendre quelques services à ceux qui, sans avoir le loisir de faire personnellement des études archéologiques, ont le goût de l'antiquité, l'amour des belles ruines, le désir de connaître la pensée des générations disparues. Nimes offre, sous ce rapport, un champ d'exploration tout particulièrement riche; nous ne pouvons qu'en remuer la surface; d'autres y pénètreront plus profondément. Heureux si ce livre peut procurer à ceux qui le liront, un peu du plaisir que nous avons éprouvé à le préparer et à l'écrire.

APPENDICE

I

Note inédite de M. Gabriel Carrière, (ex-collaborateur à la carte géologique de l'Algérie) sur *Les Temps préhistoriques dans les basses Cévennes.*

Tandis que le nord et le centre de la France ont été habités par l'homme depuis les temps les plus reculés de l'époque quaternaire, le Gard ne nous fournit aucune preuve de la présence de l'homme dans ces régions à l'époque de l'éléphas antiquus et du rhinocéros Merkii. Les alluvions interrogées sur de nombreux points ne nous ont fourni aucun de ces outils en silex si communs à Chelles (Seine-et-Oise), à St-Acheul (Somme) ou au Moustier (Dordogne).

Les nombreuses grottes fouillées en diverses localités nous ont bien fait connaître, par les ossements qu'elles recelaient, les animaux qui vivaient sur notre sol, l'ours et la hyène des cavernes, le rhinocéros, etc., etc., mais aucune d'elles ne contenait dans les basses Cévennes des objets d'industrie humaine contemporains de ces animaux.

Les vestiges les plus anciens de l'industrie primitive de l'homme dans les basses Cévennes appartiennent à l'époque de la Madeleine.

M. Cazalis de Fondouce les a mis au jour par ses fouilles dans

la grotte de la Salpétrière, qui est située au pied même du Pont-du-Gard. Des pointes de flèche, de javelot ou de harpon en bois de renne barbelées tantôt d'un seul côté tantôt des deux côtés, des pointes de dard lisses, des grattoirs et des bouts de flèche en silex accompagnaient des ossements de cheval, de bœuf, de cerf et de renne.

Comme à la Madeleine et à Laugerie-basse (Dordogne), à Bruniquel (Tarn-et-Garonne) et dans d'autres grottes ou abris de l'époque magdalenienne, l'habile observateur (dont je ne puis que brièvement énumérer les découvertes principales), a retrouvé les essais artistiques des hommes de l'âge du renne, ces œuvres dont M. Cartailhac nous dit dans un livre récent (1) :

« Plusieurs des dessins sur os de l'âge du renne sont supérieurs aux illustrations de quelques-uns de nos livres d'histoire naturelle et il faut avouer que plus de la moitié des copies qui ont été faites de ces œuvres pour les publier sont au-dessous des originaux. »

Les gravures sur os de la grotte Salpétrière représentent des animaux et des plantes. Sur un petit morceau d'os long, sont gravées deux petites têtes d'un mammifère qui m'a paru être un bouquetin ou une chèvre, dit M. Cazalis de Fondouce (2). Sur un autre est gravée une tête de cheval. Un cheval est encore gravé sur un instrument cylindrique en bois de renne. Un fragment d'os plat porte le dessin d'un arbre qui parait être un sapin. La grotte de la Salpétrière est d'ailleurs la seule dans le Gard qui ait fourni des objets de l'époque du renne.

Epoque néolithique. — Il faut arriver jusqu'à la période néolithique pour trouver des preuves certaines de populations nombreuses dans les Cévennes. Ici les témoignages abondent ; les découvertes des archéologues ne sont pas limitées à des localités privilégiées. Dans tous les abris naturels où des recherches ont été entreprises on a recueilli l'outillage varié des hommes de la pierre polie avec une uniformité de caractères qui établit la fréquence des rapports d'échange.

(1) La « France préhistorique » par Emile Cartailhac, Paris 1889. Voir ce livre pour la classification des diverses periodes préhistoriques et pour leur description.

(2) « L'Homme dans la vallée inférieure du Gardon ».

Les grottes situées à proximité de l'eau et principalement dans les vallées du Gardon, du Chassezac, de l'Ardèche, témoignent par les débris qu'elles recèlent, que de nombreuses générations ont vécu sous leurs voûtes.

Première apparition du métal; époque cebennienne. — Comme sous les dolmens on y a recueilli les premiers objets de bronze ou de cuivre importés dans nos régions par des voyageurs en relation avec des peuplades plus avancées en industrie. Le métal se montre rare mélangé à l'outillage de l'époque néolithique. Ce ne sont d'abord que de menus objets de parure, souvent de simples fils enroulés en spirale. Il a fallu un intervalle assez long pour que les habitants qui l'acquéraient par échange fussent en pleine possession du métal dont ils n'apprécièrent les services que par les outils qui remplacèrent la pierre polie.

Dolmens. — Les dolmens, cette manifestation universelle du culte des morts, abondent dans le Gard comme dans les départements circonvoisins. Ils sont surtout fréquents sur les parties montagneuses désignées sous le nom de causses dans la Lozère, de gras dans l'Ardèche, ou la nature inculte du sol qui les porte les a préservés de la destruction. Ils renferment des ossements humains et des objets de l'âge de la pierre polie, souvent aussi des débris humains et des objets de l'âge du bronze car ils ont été utilisés à ces deux époques. Le mobilier funéraire que l'on y rencontre le plus communément est composé : de pointes de flèches en silex en forme de feuille de laurier ou en forme d'abeille, finement taillées et retouchées sur les bords, — de têtes de lance de même type taillées et retouchées le plus souvent sur une seule face, — de perles en forme d'olive, en os, en jade ou en calcaire stalagmitique — de coquillages marins découpés et perforés — de haches généralement de petite dimension en jade, en fibrolithe ou autres roches souvent étrangères à la région où on recueille ces outils — de dents d'animaux perforées (loup, renard, défenses de sangliers) — de poteries ornées de dessins symétriques tels que courbes concentriques, raies, parallèles, en zig-zags, etc.

Grottes sépulcrales. — A la même époque d'autres familles se servirent des excavations naturelles pour ensevelir leurs morts (1) et ces sépultures ont livré à leurs explorateurs des ob-

(1) La « Grotte sépulcrale de Durfort » (Gard), par Ollier de Marichard et Cazalis de Fondouce. « Bulletin de la Société Scientifique et Littéraire d'Alais ».
La « Grotte sépulcrale de Rousson, » par G. Charvet.

jets semblables à ceux des dolmens. Cette divergence dans le mode de sépulture est difficile à expliquer. Faut-il y voir l'indice de populations différentes ayant conservé les coutumes de leurs ancêtres au milieu du flot envahissant des dolméniques? Ou bien est-ce le seul fait de la commodité qui décida le choix de ces abris naturels?

Les constructeurs de dolmens ne durent trouver qu'un petit nombre de familles établies dans la région qu'ils envahirent. Cette supériorité numérique constitua un nouveau fond ethnique dans lequel il devient bien difficile de rechercher la part du type antochtone. Ils apportaient, du reste, avec eux, de réels éléments de progrès par leur possession des animaux domestiques, leur outillage plus perfectionné, un certain esprit d'organisation sociale et hiérarchique comme leurs monuments mégalithiques semblent le démontrer.

On peut voir à Nimes, au musée de la Maison-Carrée, un trésor de l'âge du bronze découvert dans la grotte de Louoï près de Vallon (Ardèche). Les objets qui le composent sont tous destinés à la parure. Les divers types de bracelets, d'anneaux soudés autour d'un anneau central, de boutons et ces boules creuses dont la destination nous échappe, sont semblables à ceux qui ont été recueillis dans les stations lacustres des lacs de la Suisse et de la Savoie, ces centres de fabrication et d'exportation qui étaient en pleine possession du bronze tandis que nos régions cévennoles ne recevaient que quelques objets d'importation et conservaient plus longtemps leur outillage en pierre. Mais il peut y avoir eu plusieurs courants d'importation et quelques objets en cuivre accompagnent l'outillage en pierre polie comme l'a signalé M. Adrien Jeanjean dans son intéressante notice : *L'âge du cuivre dans les Cévennes*.

La grotte sépulcrale de Rousson (à dix kilomètres environ au nord-est d'Alais) contenait quelques perles et des aiguilles en cuivre mélangées à des objets en pierre polie semblables à ceux des dolmens du Gard et de l'Ardèche.

Ces découvertes isolées sont cependant insuffisantes pour démontrer que le cuivre a été employé durant une période déterminée et antérieurement à tout autre métal. Je me range à l'avis de l'archéologue qu'il faut toujours citer en première ligne quand on s'occupe de l'origine des métaux. Comme M. E. Chantre, le savant sous-directeur du museum de Lyon, je crois volontiers

que les objets en cuivre sont une exception dans l'industrie de l'époque cébennienne et que la pénurie d'étain est la seule cause qui a déterminé quelquefois les fondeurs primitifs à employer du cuivre pur dans leur fabrication.

J'ajoute qu'il n'y avait dans certains cas aucun avantage à employer l'alliage de bronze et d'étain. Pour les objets de parure par exemple (perles, bracelets, pendeloques), le cuivre est suffisamment résistant et son éclat est plus vif que celui du bronze.

L'Anthropologie préhistorique. — L'industrie des époques préhistoriques est aujourd'hui si bien connue qu'il est rare de découvrir un objet qui ne se rapporte aux types déjà décrits et figurés, dans les ouvrages spéciaux. Nous sommes moins bien fixés lorsqu'il s'agit des origines et des liens de parenté des populations primitives. L'anthropologie peut nous aider dans cette voie en nous permettant de comparer entre eux les débris humains que le sol nous a livrés.

Nous ne possédons rien des contemporains de l'élephas primigenius (mammouth) et du rhinocéros Merckii. Les alluvions quaternaires ne nous ont livré que leurs outils.

Les cavernes de l'âge du renne nous ont légué quelques documents remarquables par des caractères de similitude reconnaissables dans divers gisements éloignés les uns des autres. La race de Cro-Magnon que l'on retrouve dans les autres stations des bords de la Vezère comme dans les Pyrénées et à Menton (Italie) était dolichocéphale, à front et face large, avec des pommettes développées et des orbites à large diamètre, le maxillaire inférieur massif et proéminent quant à la portion mentonnière.

Les proportions du squelette, les points d'insertions musculaires sur les osdes membres accusent chez les chasseurs de renne de la Dordogne une vigueur peu commune et une haute taille.

Dès qu'on se rapproche de la période néolithique, la présence de types différents devient plus manifeste.

Les brachycéphales indiquent l'introduction d'éléments ethniques particuliers qui sont venus se mêler aux populations anciennes non pas brusquement mais comme par infiltration. Néanmoins c'est encore au type doliphocéphale que l'on peut rapporter la majeure part des crânes recueillis dans les grottes sépulcrales néolithiques des régions cévennoles. Les séries trouvées par le docteur Prunières dans les cavernes des Beaumes-Chaudes, de l'Homme Mort et de Masdelfrech (Lozère) sont

remarquables par une similitude de caractères qui permettent de les rapporter à une race peu mélangée. Ce sont des dolichocéphales purs (1).

La grotte de Rousson, qui contenait des objets de l'âge de la pierre polie et quelques menus objets en cuivre, renfermait des crânes généralement dolichocéphales, a écrit M. Charvet, (qui ne cite aucun chiffre de mensuration à l'appui de ses dires).

M. Cazalis de Fondouce, dans son étude sur la grotte sépulcrale de Durfort, a constaté que les boites craniennes provenant de ce lieu sont généralement dolichocéphales ou mésaticéphales.

Le croisement est plus marqué lorsqu'on examine les crânes provenant des dolmens. Ceux de la Lozère ont fourni des dolichocéphales, des brachycéphales et des mésaticéphales. Quatre crânes que j'ai recueillis sous des dolmens de l'Ardèche, diffèrent entre eux par leur indice céphalique, comme par d'autres caractères (2).

Quelles conclusions pouvons-nous tirer de ces faits ?

La race dolichocéphale, qui se fixa sur le plateau central, semble avoir conservé plus longtemps ses caractères de race pure. Comme M. de Mortillet l'a fait remarquer au Congrès de Paris (3): « Les ossements humains recueillis, dans la Lozère, par le docteur Prumières, proviennent des lieux les plus reculés du plateau central, d'un département peu accessible, où les populations primitives de la France ont dû se retirer devant l'invasion et chercher un asile. Il est donc naturel que ces ossements soient surtout dolichocéphales, comme à la période paléolithique. Il n'y avait eu que très peu de mélange entre les habitants primitifs à tête longue et les envahisseurs brachycéphales (4) ».

(1) 12 crânes de la caverne sépulcrale de Masdelfrech ont un indice céphalique de 71 à 72.

Ceux de l'Homme-Mort ont un indice céphalique moyen de 73.22.

Ces crânes peuvent être rapportés à la race de Cro-Magnon pour l'ensemble de leurs caractères comme par leur indice.

(2) Indice céphalique : 69.62 — 76.22 — 75.13 — 81.19.

(3) « Association française pour l'avancement des sciences », Congrès de Paris 1889.

(4) Ceci s'applique exclusivement aux individus ensevelis dans les grottes sépulcrales et non à ceux des dolmens où les mélanges de races différentes indiquent l'invasion du pays par des populations brachycéphales. L'ensevelissement sous les grottes serait ainsi antérieur aux dolmens, dans la Lozère, à moins que l'on en considère les dolichocéphales des cavernes de ce pays comme les représentants de familles isolées, qui auraient conservé, avec leurs coutumes, l'intégrité de leur race, en résistant à l'influence des envahisseurs de leur territoire.

Certaines parties montagneuses du Gard, de l'Ardèche, ont pu jouir du même privilège, tandis que la vallée du Rhône était la route naturelle d'émigration.

Il faut observer, aussi, que les mélanges et les inhumations posthumes sont plus faciles à constater dans les cavernes que sous les dolmens. Ces derniers ont été utilisés plus longtemps, durant toute la période néolithique, comme après l'apparition du cuivre et du bronze. Il était facile d'utiliser ces sépultures en extrayant les ossements des générations précédentes, ou en les repoussant simplement pour faire place à de nouveaux cadavres.

Ce désordre, que j'ai constaté plusieurs fois, rend impossible l'attribution des objets et des débris humains appartenant à chaque âge.

On s'est trop peu préoccupé, d'ailleurs, de recueillir les ossements dont l'étude comparativo aurait pu éclaircir les questions de races et d'origines.

Les immigrations ayant été de plus en plus fréquentes, à mesure qu'on se rapproche des temps historiques, la distinction des éléments ethniques propres à chaque lieu devient de plus en plus difficile.

Il serait imprudent de baser une étude anthropologique des populations préhistoriques de nos régions cévennoles sur les quelques crânes complets et les autres portions de squelette qui permettent des mensurations. Nous devrons profiter désormais de toutes les circonstances qui permettront d'augmenter la somme de nos documents. C'est le seul moyen de continuer l'œuvre des maitres auxquels nous devons la classification logique des phases de l'industrie primitive.

II

Note sur *l'Organisation des secours contre l'incendie à Nimes et dans différentes villes de l'Empire romain*, extraite des *Gallische Studien*, publiées en 1884 par M. O. Hirschfeld, dans les *Mémoires de l'Académie de Vienne*, traduction de M. A. Allmer dans la *Revue épigraqhique du Midi de la France*, t. II p. 92.

A l'imitation de ce qui existait à Alexandrie, Auguste institua à Rome pour la police de nuit et principalement pour la garde de la ville contre le feu, une milice composée de sept cohortes de veilleurs, *vigiles*, sous le commandement d'un préfet. Des détachements de cette milice veillaient sur les ports d'Ostie et de Pouzzoles, où étaient emmagasinés de grands approvisionnements pour la Capitale. L'exemple de Rome peut avoir été suivi par d'autres villes.

On trouve à Lyon un *præfectus vigilum*, peut-être de Rome, mais peut-être tout aussi bien de Lyon ; à Nimes un *præfectus vigilum et armorum*, certainement copié d'institutions fonctionnant à Alexandrie et en plusieurs villes de l'Asie Mineure. Ce sont des milices municipales contre le feu qu'il y a lieu de reconnaître dans les collèges ouvriers, de *fabri*, qui se retrouvent dans beaucoup de villes, très souvent unis à deux autres collèges : celui des *centonarii* et celui des *deudrophori*. Il n'y a pas à douter que ces collèges, constamment liés les uns aux autres, ne fussent ainsi unis dans un but d'utilité publique et ne doivent être considérés comme des institutions contre le feu.

III

Note extraite du mémoire de M. A. Aurès sur *les Bornes Milliaires du Département du Gard*, Nimes, Catélan, 1877.

Les Bornes Milliaires de la série la plus ancienne étaient anépigraphes, et il en résulte que leur date ne peut pas être déterminée maintenant d'une manière rigoureuse. On sait seulement, par le témoignage de Polybe (iii, c. xxxix), dont les écrits remontent à peu près à l'an 600 de Rome (154 ans avant J C), que ces Bornes, placées à 8 stades, c'est-àdire à un mille romain de distance l'une de l'autre, existaient au moment où Polybe écrivait, et par conséquent avaient été établies avant l'époque de la conquête des Gaules, et même antérieurement à la grande réparation exécutée par Domitius Ahenobarbus.

Au contraire, les quatre autres séries de Bornes Milliaires placées longtemps après, portaient toutes les inscriptions qui permettent non seulement de les attribuer avec certitude à Tibère, à Claude ou à Antonin, mais encore d'en déterminer la date d'une manière tout à fait exacte ; car celles d'Auguste, placées pendant son XIIe consulat, son. XIIIIe impératoriat et son XXe tribunat, indiquent ainsi l'an de Rome 751 (3 ans avant J.-C.); celles de Tibère qui se rapportent toutes à son XXXIIIe tribunat ont été placées ensuite, de l'an 784 de Rome à l'an 785 (31 ou 32 après J.-C.) ; quant aux Milliaires de Claude, qui sont datés de son Ier tribunat, de son IIe impératoriat et de l'année qui a précédé son IIe consulat, ils correspondent à l'an de Rome 794 (de J.-C. 41) ; enfin ceux d'Antonin, qui se rapportent à son VIIIe tribunat, à son IIe impératoriat et à son IVe consulat, indiquent l'an de Rome 898 (de J.-C. 145).

TABLE DES MATIÈRES

APERÇU HISTORIQUE

Période celtique

Période romaine

PREMIÈRE PARTIE

LES MONUMENTS

CHAPITRE PREMIER

L'enceinte fortifiée. — Les portes. — La Tour Magne.

CHAPITRE SECOND

Les aqueducs

CHAPITRE TROISIÈME

La promenade de la Fontaine et les souvenirs antiques qui s'y rattachent

CHAPITRE QUATRIÈME

La Maison-Carrée

CHAPITRE CINQUIÈME

L'Amphithéâtre

CHAPITRE SIXIÈME

Monuments divers. — Fouilles et souvenirs

DEUXIÈME PARTIE

LA POPULATION GALLO-ROMAINE D'APRÈS LES INSCRIPTIONS

CHAPITRE PREMIER

Caractère original de l'épigraphie nimoise

CHAPITRE SECOND

Magistrats municipaux et fonctionnaires de la haute administration romaine

CHAPITRE TROISIÈME

L'activité commerciale et industrielle. — Le travail

CHAPITRE QUATRIÈME

Les Cultes

CHAPITRE CINQUIÈME

La Famille

TROISIÈME PARTIE

LE MUSÉE ARCHÉOLOGIQUE

CHAPITRE PREMIER

Fragments architecturaux

CHAPITRE SECOND

Statues et Bas-reliefs

CHAPITRE TROISIÈME

Autels

CHAPITRE QUATRIÈME

Tombeaux

CHAPITRE CINQUIÈME

Les Bronzes

CHAPITRE SIXIÈME

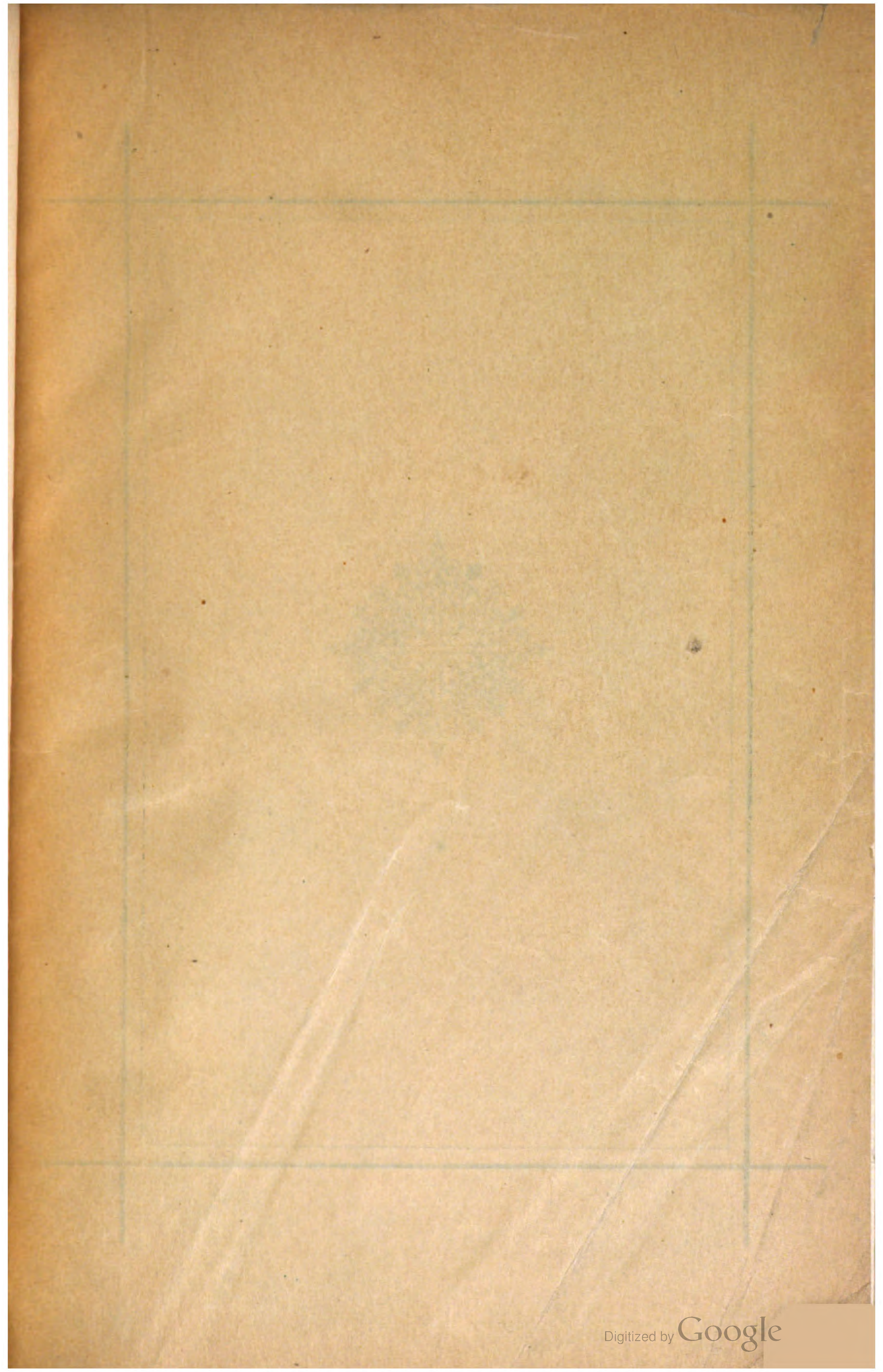
Mosaïques et poteries

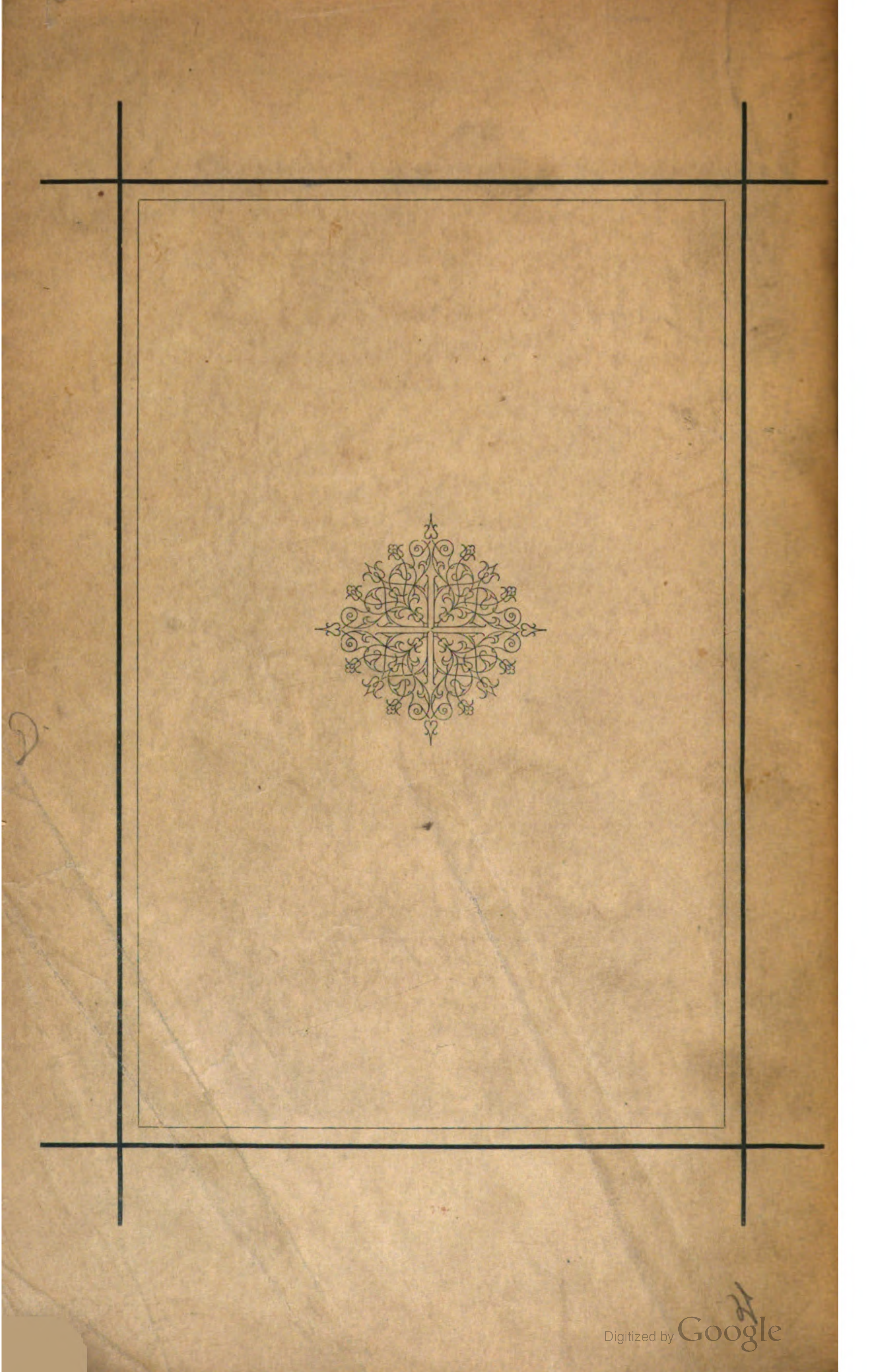
CHAPITRE SEPTIÈME

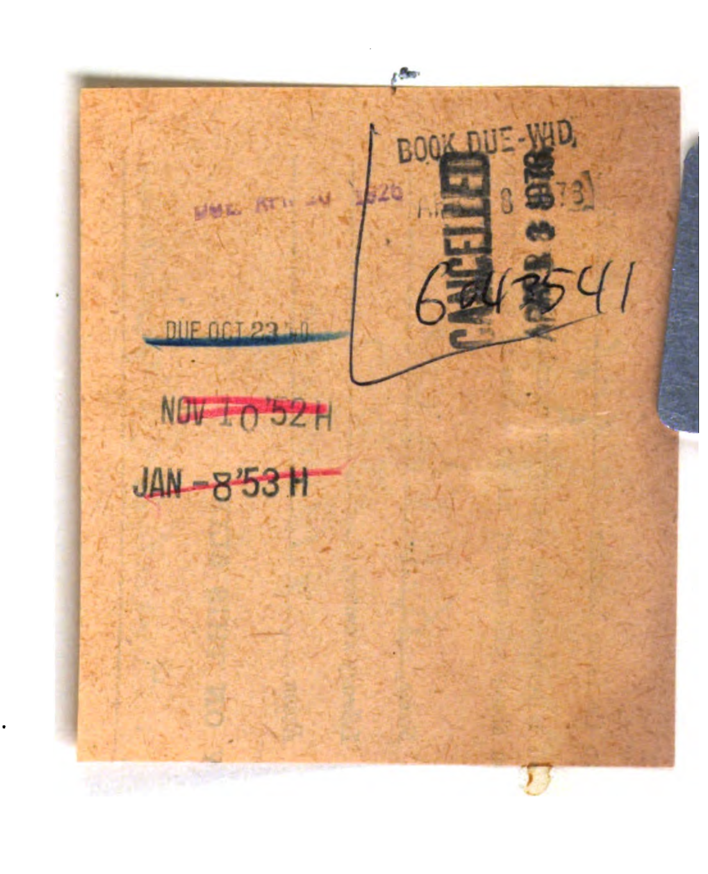
Monnaies et objets divers

APPENDICE

NIMES. — HENRY MICHEL, imprimeur-éditeur, 69, rue Nationale






BOOK DUE-WID
CANCELLED
NOV 10 '52 H
JAN -8 '53 H

